OLIVIER MAUGANT

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Quand Olivier Maugant pensait à ses premières années, il croyait voir quelque chose de gris comme un brouillard d'automne. On l'avait mis tout petit au collège, il lui semblait qu'il y était né. Son père et sa mère étant toujours absens de Paris, il avait connu plus que personne les mélancolies de l'internat. La ressource de ses dimanches, comme de ses vacances, était son grand-père maternel, qui, après avoir amassé quelque fortune dans le métier de fabricant de bâches et de prélarts, s'étant retiré de bonne heure des affaires, vivait à Brunoy en philosophe qui cultive son jardin et y renferme ses affections. Ce philosophe était un grand indifférent. Lorsqu'il voyait son petit-fils, il lui pinçait la joue et disait :

— A présent, garçon, va-t'en courir. Ne fais pas de bruit, et ne touche à rien.

Olivier ne faisait pas de bruit et ne touchait point aux espaliers. Il s'en allait canoter sur l'Yères. Quand il était las de ramer, il s'asseyait sous un arbre et arrachait des brins d'herbe en pensant à beaucoup de choses qui n'étaient pas gaies.

Il entrait à peine dans sa dixième année lorsqu'il perdit son père. Il s'en consola bientôt, il ne le voyait jamais. Sa mère, qu'il voyait

plus souvent, se remaria quinze mois plus tard, et ce fut le premier grand chagrin de sa vie. Elle s'était appelée jusqu'alors Mme Maugant, elle allait s'appeler Mme Maresquel. Il lui parut qu'elle n'était plus à lui, que c'était un vol qu'elle lui faisait. Parisienne de naissance, mais ne venant guère à Paris que pour y voir son fils et pour se faire habiller, cette mère était une femme à talens et à prétentions. Elle dessinait, elle modelait, elle avait une voix fort agréable, passait pour une musicienne accomplie. Elle chantait chez elle et quelquefois dans le monde, et toujours avec succès. Elle joignait à sa musique beaucoup d'élégance, prenait un soin extrême de sa personne. Il faut croire qu'en se parant elle ne cherchait qu'à se faire plaisir à elle-même, car elle avait l'humeur froide, sévère, et pas l'ombre de coquetterie; elle n'était pas fâchée qu'on l'admirât, elle se souciait peu d'être aimée. Quand elle faisait son apparition dans le parloir du collège Stanislas, Olivier maudissait les recherches de sa toilette, ses rubans, ses dentelles, qui semblaient dire : N'approchez pas. Il n'aurait pu l'embrasser sans tout déranger : on y pense à deux fois avant de détruire un chef-d'œuvre. Il ne se souvenait pas qu'elle l'eût jamais pris sur ses genoux. D'habitude, elle se tenait debout pour lui parler, et ses paroles tombaient de très haut. On prétend qu'au rebours de ce qui se passe en Angleterre, les Françaises s'occupent plus de leurs enfans que de leur mari, qu'elles sont plus mères que femmes. Mme Maugant s'occupait surtout d'elle-même; elle comparait ce qu'elle était à ce qu'elle aurait pu devenir, et ces comparaisons la rendaient sérieuse et chagrine. Cela n'empêchait pas Olivier de l'aimer autant qu'il l'admirait, mais il l'aimait d'un peu loin.

Cependant, à l'occasion de son second mariage, elle daigna causer avec lui. Elle lui expliqua à termes couverts que, jusqu'alors, elle avait été médiocrement heureuse, que ses parens l'avaient sacrifiée; que, moins bien partagée que sa sœur cadette, on lui avait fait épouser un capitaine d'artillerie sans fortune et sans avenir, qu'il l'avait tristement promenée de garnison en garnison, qu'elle avait reconnu en lui, dès les premiers jours, un caractère mou, dépourvu de souplesse comme d'énergie, qu'elle avait tout fait pour le secouer, pour le pousser, qu'il avait laissé échapper les occasions; qu'après être devenu par elle chef d'escadron, il s'était trouvé au bout de son rouleau, et, qu'eût-il vécu vingt ans encore, il serait toujours mort chef d'escadron.

Elle disait cela avec un frémissement de colère. Puis elle sourit à demi et ajouta :

— Toutefois je ne regrette rien, puisque tu es né.

Elle changea de ton pour célébrer la gloire de l'homme qu'elle allait épouser, et dont elle était fière comme si elle l'eût inventé.

Il avait tout ce que l'autre n'avait pas eu : le caractère, la volonté, les grandes ambitions, presque du génie. Il était directeur de la grande usine de Fornay, dans le département du Nord. Il avait sous ses ordres des centaines d'employés, des milliers d'ouvriers, et gouvernait tout ce monde à la baguette. Avec cela, homme de goût, passionné de théâtre, de musique, il venait de temps à autre se délasser de ses fatigues dans l'entresol d'un bel hôtel qu'il avait acheté rue de Berri. Elle se promettait d'y venir souvent elle-même, on se verrait beaucoup plus que par le passé. Tout s'arrangeait à souhait pour Olivier, qui trouverait dans son futur beau-père un puissant appui, un homme de bon conseil et de bon secours. Il était si riche! il avait les bras si longs!

Olivier n'écoutait plus; il y avait des chiffres dans ce qu'elle disait, et les chiffres l'intéressaient peu. Il avait ses préjugés; il pensait que la veuve d'un chef d'escadron qui épouse le directeur d'une usine déroge, son second mari eût-il cent millions. Il pensait aussi qu'elle avait été bien dure en lui parlant de son père, et il en revenait toujours à se dire qu'elle s'appellerait Mme Maresquel, qu'elle était perdue pour lui, que c'était une injustice qu'elle lui faisait. Il n'osa pas répondre, mais il osa pleurer. La bonde partit; ses deux poings sur ses yeux, il éclata en sanglots. Elle le laissa pleurer jusqu'à ce que, lui prenant les deux mains, elle les allongea de force dans les siennes, les examina et poussa un cri d'horreur.

— Des ongles en deuil! dit-elle. Olivier, est-ce permis?

Jusqu'au jour fixé pour la cérémonie, elle demeura chez son père, à Brunoy. Olivier y passa auprès d'elle les vacances de Pâques. Il ne la voyait pas aussi souvent qu'il aurait voulu; elle était sans cesse à Paris, en conférence avec sa couturière, à qui elle donnait de longues explications qui n'étaient pas toujours comprises. Un dimanche matin, en revenant de la messe, elle se mit au piano. Debout, près de son haut tabouret, l'enfant regardait ses doigts courir sur le clavier. Elle s'interrompit brusquement; la porte s'était ouverte, et un homme de forte taille, d'une épaisse encolure, carré d'épaules, venait d'entrer. Il avait une abondante chevelure fauve, le nez très busqué, une grande bouche aux lèvres très charnues et très rouges, l'œil gris-bleu d'une limpidité extraordinaire, dont le regard indiscret fouillait les visages et les gens et leur disait : « Voilà ce que tu es! » Sa parole était nette, saccadée, sa voix sonore, éclatante; on reconnaissait un homme accoutumé à donner des ordres et à vivre au milieu de choses qui faisaient du bruit. Ce qui sauvait la dureté presque répulsive de ses traits, c'était la belle humeur, l'allégresse d'une volonté sûre d'elle-même et du succès, la joie d'être soi et de n'être pas un autre. Qu'elle plût ou

qu'elle déplût, cette figure était celle d'un victorieux, d'un conquérant et d'un beau mâle. Quand il riait, c'était à gorge déployée; le plus souvent, sa gaîté ne se trahissait que par l'ironie de son sourire, qui glissait rapidement sur ses lèvres, et, à peine ébauché, se perdait dans sa barbe rousse.

Il s'avança vers Mme Maugant d'un air vainqueur, lui baisa la main avec beaucoup de grâce. Elle se tourna vers Olivier, lui fit signe d'approcher.

— Ah! fit M. Maresquel, voilà le marmot. Il n'est, ma foi! pas mal. Il ajouta presque aussitôt : — C'est dommage qu'il boite.

M. Maresquel ne mentait pas, le marmot boitait un peu, pas très bas, mais enfin il boitait. Ce n'était pas sa faute, il était né avec une jambe un peu plus courte que l'autre. Sa mère lui avait reproché plus d'une fois cet accident. On avait compté, pour y mettre ordre, sur de savans appareils, qui avaient fait le supplice de son enfance, après quoi on le laissa boiter. Il y a tant de choses boiteuses dans ce monde! M. Maresquel, qui n'avait jamais cloché ni du pied droit ni du gauche, méprisait les infirmes comme des êtres d'une espèce inférieure, mal armés pour le combat de la vie. — C'est dommage qu'il boite! — Ce mot fut dur à Olivier : le grand homme ne lui plut pas, et le second mariage de sa mère lui parut non-seulement triste, mais odieux.

Ce mariage, qui eut lieu à quelques jours de là, fut célébré sans grande pompe. En sortant de l'église, on déjeuna, puis l'on partit bien vite pour Fornay. La mariée avait l'air préoccupé et un nuage sur les deux sourcils. Évidemment sa couturière n'avait pas bien compris ses explications; ce fut peut-être pour cela qu'elle monta en voiture sans avoir embrassé son fils. M. Maresquel répara son oubli en disant à Olivier :

— Je te prends ta mère, clampin. Que veux-tu? Chacun pour soi.

Et là-dessus, il pinça l'oreille de l'enfant et emporta la mère dans sa caverne. Quand Olivier lut, dans le cinquième chant des *Métamorphoses* d'Ovide, le tragique enlèvement de Proserpine, il lui sembla qu'il avait vu cette scène, qu'il connaissait Pluton. Il lui prêtait des yeux gris-bleu et une barbe rougeâtre où ses sourires disparaissaient.

Par le conseil de son beau-père, il fut retiré de Stanislas et envoyé à Vanves, puis à Louis-le-Grand, où il fit sa seconde et sa rhétorique. Pendant tout ce temps, sa mère ne le négligea point; elle lui faisait de fréquentes visites. Mais il la trouvait changée à son égard. Jadis elle était froide, maintenant elle était distraite. Après lui avoir adressé deux ou trois questions banales pour l'ac-

quit de sa conscience, elle n'avait plus rien à lui dire, et il se disait quelquefois : « Elle ne m'aime pas, je ne veux plus l'aimer. » Mais c'était plus fort que lui, il ressentait pour elle cette inquiétude de tendresse dont souffre un amant rebuté qui s'obstine dans son espérance. Il était convaincu que, si jamais il parvenait à la garder auprès de lui pendant un mois, elle ne serait plus ni distraite ni froide, qu'il réussirait à la dégeler, qu'elle lui rendrait son cœur. Malgré l'antipathie que lui inspirait M. Maresquel, il rêvait d'aller passer une fois ses vacances à Fornay; au premier mot qu'il en toucha à sa mère, elle lui fit entendre qu'il y avait quelqu'un qui s'en souciait peu. Quand elle n'était pas à Paris, elle lui écrivait chaque semaine un billet bien sec, et, toujours pour l'acquit de sa conscience, elle lui faisait de longues morales qui remplissaient toute la lettre. Elle lui reprochait surtout son excessive timidité, qui nuisait à ses succès. Il était né timide comme il était né boiteux. Il y avait des jours où les visages les plus connus lui semblaient nouveaux. Le silence d'un professeur, qui, les yeux braqués sur lui, attendait sa réponse, l'effrayait comme un précipice béant prêt à l'engloutir; le vertige le prenait, les mots lui restaient au gosier. Sa boiterie était peut-être pour quelque chose dans cette timidité maladive et désolante. Il n'était pas fait comme tout le monde et il craignait d'être ridicule.

Cependant ses maîtres étaient contens de lui; on ne pouvait lui demander plus d'efforts qu'il n'en faisait. A force d'application, il se maintenait dans la première moitié de la classe, et il eut deux ou trois accessits. C'était un brave garçon, d'une intelligence ordinaire, sans goûts vifs et sans dispositions marquées pour quoi que ce fût. Mais il rachetait les indifférences et les lenteurs de son esprit par la probité, la loyauté de son travail, toujours égal, et il avait une mémoire rétive, mais tenace. Il avait surtout celle du cœur. Comme certains animaux, il restait sur sa première impression, changeait rarement d'idée sur les choses et les gens, et le mal comme le bien qu'on lui faisait laissait en lui une trace ineffaçable. Ce timide avait l'âme chaude et une forte dose de cette candeur romanesque qui se persuade facilement que tout finit par s'arranger, que le désir a une vertu magique capable d'influer sur les destinées. Quand il avait fini ses devoirs, se recueillant en lui-même, il suppléait aux événemens favorables qui manquaient dans sa vie par d'autres événemens qui ne se passaient que dans sa tête. Il se représentait qu'il y a des garçons médiocres qui, en fin de compte, se trouvent avoir de grands talens, des garçons boiteux qui, passé un certain âge, ne boitent plus; il se représentait aussi que certaines mères oublieuses, touchées d'un miraculeux repentir, se jettent tout à coup sur leur enfant comme une bête sur ses petits

et l'étouffent en l'embrassant. Ces imaginations, pendant quelques minutes au moins, le rendaient heureux.

Tel qu'il était, sa parfaite droiture inspirait l'estime et la confiance. Ses camarades le recherchaient, lui voulaient beaucoup de bien. On le savait bon, généreux, plein d'égards pour son prochain, plein de ménagemens délicats pour les amours-propres susceptibles, au demeurant toujours prêt à partager ce qu'il avait. Sa bonté dégénérait quelquefois en faiblesse; il se défendait mal et contre les indiscrétions des quémandeurs et contre de fâcheuses influences, auxquelles il sacrifiait ses scrupules. Cet écolier rangé faisait, de loin en loin, quelque frasque, bien malgré lui, par une sorte d'entraînement factice, pour se rendre agréable à quelqu'un.

Ce quelqu'un à qui Olivier ne savait rien refuser était un Limousin, nommé Aristide Laventie. Fils unique d'un agent d'affaires, qui en faisait de bonnes, ses parens, fixés dans leur province, n'avaient jamais paru au lycée, et Aristide abusait de cette circonstance pour se poser en personnage légendaire. Quand ses camarades le pressaient, il leur confessait dans le trou de l'oreille qu'il était le bâtard d'un prince russe. Quelques-uns l'en croyaient à moitié, d'autres tout à fait. Paresseux avec délices et avec conviction, causeur intarissable, dépensant sa vie en propos et en bruit, tout en lui était léger, le cerveau, la parole, le cœur et l'espérance. Mais ce cancre de génie avait l'esprit si éveillé, le travail si facile, qu'au vif déplaisir des piocheurs il leur damait souvent le pion et attrapait des prix au bout de l'an. Sa joie était d'avoir autour de lui un cercle d'auditeurs crédules, pendus à ses lèvres et lui témoignant leur émerveillement par la profondeur de leur silence. Il ne concevait pas le bonheur sans une galerie. On l'écoutait volontiers. Le monde, la politique, les coulisses de la Bourse et des théâtres, le sport, l'homme, la femme et le cheval, il avait tout deviné, ou bien le soi-disant prince russe lui avait tout dit, à moins qu'avant de naître il n'eût vécu une première fois dans quelque planète où l'on sait tout sans rien apprendre. A son omniscience il joignait d'aimables qualités; il était de bon commerce, serviable quand il ne lui en coûtait rien, et très sensé quand il n'était pas fou. Dès les premiers jours de leur connaissance, Olivier avait conçu pour les beaux dons et pour l'imperturbable assurance d'Aristide un enthousiasme mêlé d'un peu de jalousie. Cette tortue admirait passionnément ce lièvre, et ce lièvre était indulgent pour cette tortue, dont il exploitait quelquefois la candeur. Il daignait travailler à son instruction, l'encourager, la conseiller. Un jour qu'interrogé par son professeur de grec, Olivier avait perdu la tête et, suant à grosses gouttes, était resté court, Aristide lui dit :

— Mon vieux, te sens-tu intimidé devant un bocal de poissons

rouges? Qui t'empêche de te représenter qu'un professeur de grec est un poisson rouge?

Olivier commençait sa rhétorique quand M. Maresquel vint passer quelques jours avec sa femme dans son bel entresol de la rue de Berri. Le premier dimanche après leur arrivée, ils donnèrent un grand dîner. A la dernière heure, deux invités se firent excuser; pour boucher le trou, Mme Maresquel s'avisa d'envoyer quérir Olivier, dont l'émotion fut extrême. C'était son premier dîner en ville. Heureusement on lui avait permis d'amener un camarade. Son choix fut bientôt fait; il amena Laventie, qui avait du courage pour deux et pouvait lui servir de chaperon.

Jamais la timidité du pauvre garçon n'avait été mise à une si dure épreuve. L'éclat des lumières, la beauté et le luisant du linge, les cristaux, l'argenterie, les domestiques en livrée lui causaient un douloureux éblouissement. Tout cela était trop beau pour lui, il ne se sentait pas à sa place, il aurait voulu rentrer sous terre, disparaître dans un trou de souris. Ce qui l'effarouchait plus que tout le reste, c'étaient dix ou douze femmes en grande toilette, fort décolletées, avec des fleurs dans leurs cheveux. Il lui semblait que ces étonnantes créatures étaient d'une autre espèce que lui, qu'avant de se risquer à leur parler, il fallait apprendre toute une grammaire, tout un dictionnaire dont il ignorait le premier mot. Il était placé à côté d'une jolie blonde, qui tenta de l'apprivoiser. Elle l'interrogeait, il releva la tête pour lui répondre, et ses yeux s'arrêtèrent sur deux épaules tout à fait nues, qui lui parurent très blanches, mais encore plus effrayantes que blanches. Il les regardait malgré lui, et il se demandait s'il était permis de les regarder, si cela se faisait, et, dans son trouble, il ne savait pas ce qu'il disait ni même s'il disait quelque chose. Elle se lassa de le questionner, ne s'occupa plus de ce benêt. Ce qui fut pis, c'est qu'en passant au salon, il mit sottement le pied sur la traîne de sa robe. Elle se retourna vivement, et ses yeux disaient : « Imbécile ! » De ce moment, il ne songea plus qu'à se cacher. Sa mère chanta; il aimait à l'entendre, il ne l'écouta pas. Il pensait que le monde est un redoutable mystère et il méditait sur son néant.

Malheur aux timides! heureux les Laventie! Tandis qu'Olivier était au supplice, Aristide semblait content de lui et des autres. Dès le commencement du dîner, il s'était mis à l'aise. Il avait bu et mangé; il adorait les truffes, il n'en avait jamais vu de si grosses. Tout en mangeant, il avait osé interpeller au travers de la table la jolie blonde. Ce coup d'audace avait fait frissonner Olivier, qui crut que le plafond allait tomber. Le plafond ne tomba pas. L'entretien s'était engagé et roulait sur une histoire d'actrice qui faisait du bruit dans Paris. Laventie en connaissait le fin mot,

il expliqua comment les choses avaient dû se passer. La femme aux blanches épaules l'écoutait avec plaisir; sa figure exprimait un agréable étonnement. Une heure plus tard, au salon, elle lui fit un signe de tête; il vint s'asseoir auprès d'elle et, avec des attitudes penchées, il lui défila tout un chapelet. Que pouvait-il bien lui dire? Le fait est qu'il l'amusait; elle agitait son éventail et riait. Olivier n'en revenait pas. Laventie connaissait déjà le secret d'amuser les femmes, et même des femmes décolletées! Décidément, c'était un grand homme, grand comme le monde. Olivier s'en doutait depuis longtemps, désormais sa conviction était faite.

Toute médaille a son revers. Comme il contemplait le grand homme avec stupeur, il entendit que quelqu'un derrière lui disait à M. Maresquel :

— Qui sont ces deux collégiens?

L'amphitryon répondit de son ton pince-sans-rire :

— L'un est un fruit vert qui ne mûrira jamais; l'autre est déjà presque blet.

— Oui, avant peu, ce sera une jolie petite catin de salon.

— Ou de réunions publiques, repartit M. Maresquel, qui n'aimait pas les tribuns.

Si vert que fût le fruit, Olivier fit la réflexion que le monde est encore plus redoutable qu'il ne l'avait pensé, que le monde est à la fois un grand tentateur et un austère moraliste, qu'il veut qu'on se donne à lui et qu'il méprise ceux qui se donnent, qu'il leur prend leur vertu et leur reproche de l'avoir perdue. Olivier sentait tout cela confusément; les timides ont beaucoup de petites perceptions.

A dix heures, on renvoya les deux collégiens. Au bas de l'escalier, l'un poussa un soupir d'aise et de délivrance, l'autre un soupir de regret. L'un s'écria, en lançant sa casquette en l'air :

— Dieu! que je suis content que ce soit fini!

L'autre entra dans un bureau de tabac, acheta un londrès et, après l'avoir allumé :

— L'heureux homme que je serais, dit-il, si on me donnait cette petite blonde!

— Qu'en ferais-tu? lui demanda ingénument Olivier.

Laventie ne daigna pas relever cet inepte propos, il regarda son copain d'un air d'accablante pitié. Olivier n'avait pas de chance; pour la seconde fois dans la soirée, une paire d'yeux lui disait : « Imbécile! » Durant vingt minutes, Aristide ne desserra pas les dents. Sa tête travaillait et, tout en regrettant la coupe délicieuse où il venait de tremper ses lèvres, il creusait un problème. Quand ils passèrent l'eau, frappant de sa badine le parapet du pont, il s'écria :

— Dès que j'en aurai fini avec mon bachot, je tâcherai de deve-

nir directeur de quelque chose. Je me contenterais de douze mille francs d'appointemens, pourvu que j'eusse une voiture et mon entrée dans tous les théâtres. Cela doit se trouver.

Olivier ne pouvait pas lui dire où cela se trouvait; mais, après l'exploit qu'il venait d'accomplir, le moyen de douter qu'il trouvât! En arrivant devant la porte du lycée :

— Triste caserne! murmura Laventie. Cela manque de femmes.

II.

Quelques jours plus tard, comme Mme Maresquel se trouvait en visite chez son père, l'indifférent vieillard tomba foudroyé par une attaque d'apoplexie. M. Maresquel était retourné à Fornay; il en revint en hâte pour assister à l'enterrement et pour veiller sur les intérêts de sa femme. Elle était fort affligée, pleurait beaucoup; il finit par lui en témoigner quelque humeur. Il ne pouvait souffrir les visages tristes, les voix dolentes. Sans doute, il faisait sa part au sentiment et aux convenances; il avait fait le compte des larmes qu'une bonne fille doit à un bon père. La somme y était, sa femme était quitte, et il n'admettait pas qu'on payât deux fois.

Ce fut à cette occasion qu'Olivier lia connaissance avec Mélie, sa demi-sœur, alors âgée de quatre ans, qu'il n'avait pas eu l'heur de rencontrer rue de Berri. Pendant les conférences d'affaires, on le chargeait de la garder et de l'amuser. Comme entrée en matière, elle lui dit :

— Pourquoi que tu boites? C'est bête.

Les explications qu'il lui donna lui parurent insuffisantes, elle persista à croire qu'il était bête. Traitée avec les égards, les attentions qu'on prodigue aux princesses du sang, elle imposait à ce collégien tous ses caprices, elle en eût fait volontiers son souffre-douleurs.

Le dimanche après l'enterrement, M. Maresquel voulut montrer à sa fille le Jardin d'acclimatation, et il emmena Olivier. Chemin faisant, il lui tâta le pouls, lui demanda son opinion sur les Grecs et les Romains. Ses curiosités ne respiraient pas la bienveillance, ses questions ressemblaient à des épigrammes. A peine arrivés au Jardin, Mélie se pendit au bras de son demi-frère, qui dut lui servir de cicérone. De la singerie à la poulerie, du parc aux rennes jusqu'au chenil et à l'aquarium, il fallut tout lui expliquer. Olivier était recru de fatigue, d'autant que, ce jour-là, il était plus bête que d'habitude, c'est-à-dire qu'il boitait assez bas et que son pied gauche lui faisait mal. Quelque quadrupède qui se présentât, Mélie disait : « Qu'est-ce que c'est que ça? » Et Olivier lui expliquait

qu'un mouflon est un mouflon. Ce n'était pas bien difficile, mais il fallait toujours recommencer. En traversant la serre des oiseaux, elle s'arrêta devant un colibri :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un colibri.

— Qu'est-ce que tu dis? Je ne comprends pas.

— Un colibri ou, si tu aimes mieux, un oiseau-mouche.

— Pourquoi est-ce qu'on l'appelle oiseau-mouche?

— Parce qu'il est petit et léger comme une mouche et qu'il vole toujours.

— Pourquoi est-ce qu'il vole toujours?

— C'est qu'il a des pattes impropres à la marche.

M. Maresquel intervint dans la conversation et dit entre ses dents :

— Je connais des garçons qui sont impropres à la marche et qui pourtant ne sont pas des colibris.

Comme ils sortaient de l'aquarium, Mélie manqua une marche et se laissa tomber. Elle ne se fit pas de mal, mais elle pleura, trépigna de colère. Agenouillé devant elle, Olivier, qui s'était hâté de la relever, essuyait avec son mouchoir une jupe et des mains crottées. Pour la consoler tout à fait, il s'avisa de l'embrasser et crut bien faire. Cette privauté déplut à M. Maresquel. Il trouva un peu fort que le fils d'un ex-chef d'escadron sans fortune et sans talens se permît d'embrasser sa princesse. Il dit avec un sourd grondement :

— Mélie, on ne se laisse pas embrasser par tout le monde.

Elle tenait une gaule à la main, elle en cingla la figure d'Olivier. Elle allait redoubler; son père lui retint le bras en lui disant :

— Je ne t'avais pas dit de frapper si fort.

De ce jour, l'antipathie qu'Olivier se sentait pour lui se compliqua d'une secrète terreur. Il dit le soir à Laventie :

— M. Maresquel est un méchant homme.

— C'est toujours un grave inconvénient que d'avoir un *parâtre,* répondit l'omniscient Laventie. Le tien pourrait bien te chiper ton héritage. Veille au grain, mon petit vieux.

Olivier aurait été fort empêché de veiller au grain; heureusement il n'en était pas besoin, M. Maresquel n'était pas un voleur. Il savait le nombre de larmes qu'une fille bien née doit à la mémoire de son père, et il savait aussi qu'il y a mille moyens de témoigner son mauvais vouloir à un orphelin sans le dépouiller. Quiconque lui demandait son dû était sûr d'être écouté. Il n'était pas tendre, mais il était correct.

Dans les premiers jours du printemps suivant, Olivier eut une bonne fortune à laquelle il ne s'attendait pas. Il lui fut donné de

passer toute une journée seul à seule avec sa mère. Elle lui parut fatiguée et souffrante; elle était éprouvée par le commencement d'une nouvelle grossesse. Il fut frappé davantage d'un autre changement, qui le toucha au vif du cœur : elle le regardait avec des yeux de mère et lui disait des choses presque tendres. Peut-être s'accusait-elle d'avoir trop sacrifié à l'ingrate Mélie l'enfant de son premier lit. Elle n'avait pas trouvé dans son second mariage tout le bonheur qu'elle espérait, et les déconvenues réveillent quelquefois la conscience. Elle questionna longuement Olivier, s'informa de sa vie, de ses pensées, de ses goûts, de ses rêves d'avenir. Il eut le courage de lui faire ses petites confessions. Il lui avoua que, s'il n'était pas né boiteux, il se serait senti, comme son père, de la vocation pour le métier de soldat, que tout le reste le laissait indifférent, qu'elle n'avait qu'à parler, qu'il était prêt à faire ce qu'elle voudrait. Elle le gronda, mais doucement; elle lui représenta qu'un homme qui ne sait pas ce qu'il veut faire n'est pas un homme. On passa en revue tous les états. Il se trouva que le plus agréable, à son avis, était celui d'un bon curé de campagne qui possède un jardin et un rucher. Elle lui demanda s'il avait la foi; il répondit qu'oui; à ce compte, il ne lui manquait plus que les abeilles. Elle lui serra le bouton et découvrit que ce qui lui plaisait tant dans la vie des curés de village, c'est qu'ils ne sont pas tenus d'aller dans le monde et qu'ils sont tenus de ne pas se marier. Il s'était fait du bonheur une idée toute négative : les heureux, selon lui, étaient les gens qui vivent cachés et peuvent se dispenser, par une grâce du ciel, d'aller dans des salons où il faut causer avec des femmes parées et décolletées.

Elle se moqua de ses idées baroques et de ses peurs. Elle l'assura qu'il en reviendrait, qu'il se plairait un jour dans le monde, qu'il y aurait des succès, qu'il n'avait pas à craindre d'être ridicule, qu'on s'apercevait très peu de son infirmité, que souvent on ne s'en apercevait pas du tout, qu'il avait de beaux yeux gris très doux, très agréables à regarder et beaucoup de grâce dans le sourire, et cela était vrai. Que n'avait-elle parlé plus tôt?

— Il faut absolument, lui dit-elle, que tu te guérisses de ton absurde timidité. Je ne veux pas que tu restes dans ta coquille, et voici ce que j'ai imaginé. Rappelle-toi que tu as un oncle, qui s'appelle M. Valtreux, une tante, qui est ma sœur, et deux cousines, que tu ne connais guère : il y a dix ans que tu ne les as vues. Georgine, l'aînée, est remarquablement belle; Béatrice est une négrillonne assez originale. Sache pour ta gouverne qu'après avoir été un avocat médiocre, ton oncle est entré dans l'administration. Sous-préfet à Péronne, puis préfet dans un département du Midi, un

changement de ministère l'a mis à pied, et il n'est plus rien que le cinquième fils d'un gros banquier, dont il a hérité depuis dix-huit mois; mais quand on est cinq, cela diminue beaucoup les parts. Il a eu dans son lot une charmante villa agréablement située sur les bords de la Seine, à deux pas de Melun. L'endroit s'appelle le Val-Fleuri, et en effet, il est très fleuri. Les Valtreux y passeront tout l'été. La maison est fort bien montée. On aime le luxe, le faste, et je ne serais pas étonné qu'on entamât son capital; sans vouloir lui faire de tort, ma sœur n'a jamais su compter. Jusqu'à la mort de mon pauvre père, tu passais souvent le dimanche à Brunoy; désormais tu le passeras au Val-Fleuri. C'est une chose convenue avec ta tante, et tu ne t'ennuieras pas dans cette maison. J'ai vu l'autre jour tes cousines, je t'ai recommandé à leurs bons soins, elles m'ont promis de faire ton éducation, de te dégauchir... Allons, ne prends pas cet air effaré, elles ne te mangeront pas. Ah! par exemple, je ne te conseille point de les épouser, elles sont un peu trop princesses pour toi. Mais elles t'apprendront à n'avoir plus peur des femmes, et dans six mois d'ici, monsieur le curé, vous laisserez à qui voudra les prendre votre presbytère et vos abeilles.

Une cheminée se détachant d'un toit serait tombée sur Olivier qu'il n'eût pas été plus effrayé. Il fit ce qu'il put pour conjurer sa déplorable destinée. Il se lamenta, il supplia : sa mère fut inexorable. Il employa toute la semaine à maudire ce qu'il appelait son accident ou sa catastrophe. Ces deux cousines inconnues, cette Georgine, cette Béatrice, dont on lui faisait fête, l'épouvantaient. Il se demandait pourquoi elles étaient nées; il lui semblait prouvé que celui qui les avait inventées n'avait songé qu'à lui jouer un mauvais tour. Il pensait à elles en s'endormant, il y pensait en se réveillant. Il se trouvait bien malheureux.

Le dimanche arriva, il finit toujours par arriver. Bon gré mal gré, Olivier partit à l'heure indiquée. Il lui parut que le train qui l'emportait vers Melun dévorait l'espace, qu'il brûlait à dessein toutes les étapes, qu'il y mettait de la perfidie, et il ne se trouva personne pour le faire dérailler. En mettant le pied sur le quai de la gare, l'infortuné garçon aperçut une petite porte à claire-voie et derrière cette porte deux robes lilas et deux chapeaux Rembrandt, surmontés de deux plumes également lilas. Il n'en pouvait douter, c'étaient elles, les implacables ennemies de son repos, ses deux terribles cousines, qui dans leur impatience de voir le fameux cousin que leur amenait la destinée, étaient venues l'attendre à la station, escortées de miss Clarke, leur institutrice. Elles ouvraient leurs quatre yeux, se disputant à qui apercevrait la première le phénomène. L'aînée était assez grande pour regarder par-dessus la petite

porte ; la cadette, beaucoup plus courte sur jambes, avait fourré son nez entre deux montans. On les avait prévenues que le cousin boitait un peu. L'aînée dit : « Le voilà ! — Oui, c'est lui ! » s'écria la cadette, en battant des mains.

L'instant fatal était venu. Olivier donna son billet à l'employé, sortit, s'avança gauchement, et la présentation se fit. Ses deux cousines se ressemblaient bien peu. Georgine était une ravissante créature qui courait sa seizième année, une belle blonde aux yeux brun clair, d'une finesse de teint merveilleuse, la gorge déjà pleine, la taille élancée, une vraie taille de nymphe. Très formée pour son âge, jouant à la dame, à la reine, elle avait la tournure, les manières, la majesté précoce d'une personne d'expérience et de haute condition, qui sait le monde et la vie. Béatrice était un vrai gamin, portait encore des robes courtes. Un peu trapue, ramassée, après avoir été fort jolie dans son enfance, elle était dans les années où le visage des jeunes filles se dérange, sauf à s'arranger plus tard. Son nez aquilin lui donnait l'air d'un petit oiseau de proie, tandis que ses yeux très foncés, son teint de brune presque basané et son épaisse chevelure noire, toujours en désordre, la faisaient ressembler à une bohémienne. Les deux sœurs regardaient Olivier des pieds à la tête, le soumettaient à un redoutable examen. On lui avait promis qu'elles ne le mangeraient pas : il se sentait mangé. L'une se disait : « Peut-on le prendre au sérieux? » L'autre : « Pourra-t-on en faire son camarade? » Georgine l'eut bientôt toisé ; elle détourna les yeux et fit une moue dédaigneuse. Béatrice suspendit son jugement, elle ne savait pas encore à quoi s'en tenir. On monta en voiture. Pendant le trajet, qui fut court, Olivier ne sut que faire de ses yeux et de ses deux genoux, qui craignaient de froisser des robes lilas ou de rencontrer d'autres genoux.

On arriva. Mme Maresquel n'avait rien dit de trop, le Val-Fleuri était un joli endroit. Le parc de cinquante hectares, qui descendait jusqu'à la Seine, avait été dessiné par un habile homme. La maison était une merveille d'architecture flamboyante et tourmentée ; à l'intérieur, tout était luxueux, coquet et pimpant ; ce confortable castel n'avait que le défaut de ressembler un peu trop à un magasin de bibelots. M. Valtreux était un homme de belle prestance, qui, quoique mis à pied, avait l'encolure, les attitudes, le langage d'un préfet en fonctions. Il parlait avec un accent convaincu, ses opinions étaient des principes, et il représentait toujours, même en dormant. Bien qu'il se dît dégoûté de la politique, il ne demandait qu'à reprendre du poil de la bête, et il manœuvrait sourdement à cet effet. Il accueillit Olivier avec toute l'aménité d'un homme qui aime

à mettre de la bonne grâce dans ses bonnes actions; c'est le premier devoir d'un fonctionnaire. Il lui passa la main dans les cheveux, en lui disant :

— Sois le bienvenu au Val-Fleuri, mon garçon. Il a été convenu entre ta mère et moi que chaque dimanche tu viendrais y oublier les tristesses de ta vie de reclus. Mets-toi à l'aise, tu es chez toi.

Mme Valtreux avait eu quelque inquiétude ; au premier coup d'œil qu'elle jeta sur son neveu, elle se sentit rassurée : il ne tirait pas à conséquence, il n'était pas un danger. Elle fut suave, elle l'était toujours. Elle fit jouer en son honneur le savant petit mécanisme de sa double fossette, qui ne servait pourtant que dans les grandes occasions. Elle le complimenta d'une voix flûtée et traînante sur son air de santé; il ne tenait qu'à lui de s'imaginer qu'il l'intéressait beaucoup. Mme Valtreux avait eu de belles années, elle les regrettait et tâchait de prolonger sa jeunesse. On l'avait accusée de quelques légèretés, mais son mari s'en était bien trouvé. Elle lui savait tant de gré d'avoir tout ignoré qu'elle se faisait une loi de le rendre heureux. Elle était aux petits soins avec lui; elle le regardait de temps à autre avec un air d'étonnement joyeux; on eût juré qu'elle le voyait pour la première fois. Elle aurait pu lui dire comme le poète italien : « Va, sois tranquille, mon cœur est toujours demeuré avec toi. » Après chaque aventure, elle était devenue plus tendre : il n'y a d'amour éclairé que celui qui est le fruit des comparaisons. En revanche, comme beaucoup de femmes qui ont un passé douteux, elle se montrait fort sévère dans l'éducation de ses filles. Elle pensait faire merveille en les confiant à la garde de miss Clarke, dont on lui avait vanté l'intraitable sagesse. Mais miss Clarke, qui n'était pas une sotte, avait bien vite découvert qu'une institutrice qui se fait mal voir de ses élèves se condamne à beaucoup de contrariétés et que les accommodemens sont de bonne politique. Elle passait tout à l'impérieuse Georgine, elle se rattrapait un peu sur Béatrice.

Le déjeuner fut excellent, mais Olivier le trouva mortellement long. Il était dans la situation de ce Marseillais qui allait quelquefois à la messe et à qui on demandait ce qu'il y faisait; il répondit : « J'attends que ce soit fini. » Olivier attendait pour respirer que le déjeuner fût fini. Cependant on respectait son embarras, personne ne lui adressa la parole. Georgine ne daignait pas le regarder ; Béatrice le regardait, mais en silence ; elle était en train de découvrir que ses yeux, comme le disait Mme Maresquel, avaient beaucoup d'expression et que sa candeur avait de la grâce. Jusqu'au dessert, la conversation roula sur deux chevaux bais qu'on se proposait d'acheter. Georgine, qui les avait examinés, plaidait le

pour et le contre avec l'autorité d'une personne très compétente. Quand on eut pris le café, M. Valtreux envoya son neveu courir dans le parc et s'y amuser tout seul comme il l'entendrait. On l'encouragea à descendre jusqu'à la Seine, on l'engagea toutefois à ne pas s'y noyer.

Il ne resta pas longtemps dans sa solitude. Au détour d'un sentier, il fut rejoint par Béatrice, qui tenait deux lignes à la main. Elle lui demanda s'il aimait à pêcher; il confessa qu'il n'avait jamais essayé. Cet aveu d'ignorance la ravit.

— Tant mieux! je vous apprendrai, lui dit-elle. C'est si amusant! Mais c'est bien difficile aussi! ajouta-t-elle d'un air capable. Le poisson est plus malin qu'on ne croit. Venez vite, Olivier, — car vous vous appelez Olivier? Un drôle de nom, tout de même! C'est égal, je m'y ferai. Je suis votre cousine, il faut bien que je vous appelle par votre nom.

Elle l'entraîna sur la berge, au-delà du chemin de halage, et lui donna d'un ton doctoral de savantes explications sur l'art d'amorcer et de jeter la ligne, sur les mœurs et les ruses du poisson. Il l'écoutait avec recueillement, et, tout en l'écoutant, il s'étonnait de se sentir à l'aise. Elle lui plaisait beaucoup. Elle avait une voix fraîche comme le chant d'un rouge-gorge et un petit défaut de prononciation, un léger zézaiement qui n'était pas désagréable, avec cela beaucoup d'animation, une vivacité caressante, une gaîté sans moquerie, un continuel pétillement du regard, une joie de vivre qui se répandait dans ses yeux, quelque chose à la fois d'impétueux et de doux. Elle aimait à ordonner; une grand'tante dont elle était la favorite, et qui lui destinait son héritage, avait déclaré depuis longtemps que Georgine avait la fureur de la dépense comme sa mère, que Béatrice tenait de son père le goût et la science du commandement. Elle voulait que les choses se fissent à sa façon, qui était presque toujours la meilleure, car son jugement était sûr, il faisait clair dans sa tête de noiraude et, malgré ses airs évaporés, il y avait de l'ordre dans son désordre.

Olivier tâcha de profiter de ses leçons; mais il ne prenait rien, peut-être était-il né pour ne rien prendre. Elle finit par s'impatienter.

— Il faut absolument, Olivier, que vous preniez quelque chose; autrement, vous ne voudriez plus pêcher, et c'est si amusant!

Il y avait près de là une barque amarrée de court à un piquet.— Entrons-y, dit-elle. C'est défendu, mais cela se fait. — On y entra, on déroula l'amarre sans la détacher. Au bout de vingt minutes, une ablette mordit, puis deux, puis trois. Cet heureux événement causa à Béatrice des transports de joie. Les cheveux au vent, les

yeux hors de la tête, elle semblait plus bohémienne que jamais. Ils étaient là depuis deux heures, quand ils entendirent une voix qui criait : « Béatrice ! » Elle répondit : « On y va. »

— Par bonheur, dit-elle, ce n'est pas maman, et avec miss Clarke il y a toujours moyen de s'arranger. Mais elle nous demandera peut-être si nous sommes entrés dans le bateau... Savez-vous mentir, Olivier ?

— Oh ! pour ce qui est de mentir, dit-il, le lycée est une fameuse école ; mais je n'aime pas.

— C'est comme moi, je ne mens jamais, je suis trop fière pour cela... Si vous voulez, vous pourrez dire à miss Clarke que vous ne vouliez pas entrer dans la barque, que je vous y ai forcé. Ce ne sera pas mentir.

Il lui répliqua avec l'austère enthousiasme de Mutius Scævola étendant sa main sur le brasier que, si elle était punie, il voulait qu'on le punît aussi. Heureusement il ne fut pas question du bateau. Miss Clarke se contenta de reprocher à Béatrice le désordre de sa coiffure, sa déplorable tenue. Quand donc serait-elle un peu plus demoiselle ? La société des garçons ne lui valait rien.

— Oh ! bien, miss Clarke, dit-elle, ce n'est pas un garçon, c'est mon cousin, et même je l'appelle Olivier : c'est mon droit.

Et elle dit tout bas à son cousin en lui serrant le coude : — Nous recommencerons dimanche prochain, n'est-ce pas ?

Olivier repartit pour Paris à moitié réconcilié avec son sort ; sa poitrine était soulagée d'un gros poids. Il trouvait que si sa cousine Georgine était une personne effrayante, sa cousine Béatrice était une bonne fille, qu'un camarade en jupons avait son charme, et la pêche à la ligne son intérêt et ses émotions.

Huit jours plus tard, en voyant Olivier reparaître au Val-Fleuri, Mlle Georgine le salua à peine du bout du menton. Mais il se passa pendant le déjeuner un petit incident qui changea ses idées au sujet du cousin boiteux. Comme il arrive quelquefois aux maris trompés, M. Valtreux se plaisait à conter des histoires où les auditeurs malintentionnés pouvaient reconnaître la sienne. Ce jour-là, quoique Mme Valtreux, attentive à garder de toute atteinte la modestie de ses filles, fît de vains efforts pour l'interrompre, il narra jusqu'au bout un petit scandale dont s'égayait la ville de Melun. Georgine ne semblait pas comprendre, ni même écouter ; sa parfaite innocence était à l'abri des soupçons. Quand il eut quitté ce thème, M. Valtreux, interpellant Olivier, lui demanda quels étaient ses auteurs de prédilection. Olivier rougit, mais répondit. Béatrice l'encourageait par ses hochemens de tête et ses regards bienveillans ; elle avait l'air de dire à son père : « Vous voyez bien qu'il n'est pas aussi bête que vous pensiez. »

M. Valtreux se piquait de littérature, il connaissait ses poètes latins.

— Moi, dit-il, ce que je préfère à tout le reste, ce sont les élégiaques. Que penses-tu, Olivier, de ces vers de Catulle :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus.

Et il récita toute la poésie jusqu'à : *Da mi basia mille.* Laventie, qui n'avait de goût que pour les lectures de contrebande, avait initié son ami Maugant aux beautés de Catulle. Olivier connaissait ce morceau, et il le goûtait comme on goûte les récits d'un voyageur qui vous décrit un pays très lointain où l'on n'est jamais allé, où l'on n'ira jamais.

— Voyons, mon neveu, reprit l'ex-préfet, qui, lorsqu'il ne posait pas, s'amusait à mettre les gens dans l'embarras, explique-nous un peu ces vers, et ne te laisse pas intimider par les terribles yeux que te fera Georgine.

Cette fois, Olivier ne rougit pas, mais il sourit, et Georgine le vit sourire. Cependant il hésitait à commencer son épineuse traduction. Sa tante lui dit d'un ton pincé :

— Je vous sais gré de votre scrupule, Olivier. Respectez, je vous prie, l'ignorance de vos cousines.

En sortant de table, Béatrice dit à son cousin de descendre sur la berge, qu'elle l'y rejoindrait avec les deux lignes. Il se mettait en chemin lorsqu'à son vif étonnement la dédaigneuse Georgine, le regardant d'un air agréable, lui barra le passage et lui dit :

— Laissez cette petite pêcher toute seule, Olivier, et venez avec moi. Je désire vous parler.

Il n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles ; mais le moyen de rien refuser à une si belle et si imposante personne?

— Où emmenez-vous votre cousin? cria miss Clarke, qui les vit passer.

— En premier lieu, miss Clarke, cela ne vous regarde pas, répliqua-t-elle, et en second lieu, je l'emmène à la volière. Je suis sûre que vous aimez beaucoup les oiseaux, Olivier.

Il était trop bon garçon pour ne pas convenir qu'il les aimait passionnément, quoique depuis certaine visite au Jardin d'acclimatation, il eût pris les colibris en horreur. Georgine ne le mena pourtant pas jusqu'à la volière. S'arrêtant à mi-chemin, près d'un massif de lilas qui les protégeait contre les indiscrets, elle fit brusquement volte-face, s'adossa contre un arbre et dit :

— Expliquez-moi bien vite, mon cousin, ce que signifient ces vers latins que papa récitait tout à l'heure.

Il fut cruellement embarrassé et perdit contenance. La tâche qu'on lui imposait était bien délicate. Comment s'y prendrait-il pour traduire honnêtement ces deux vers :

> Da mi basia mille, deinde centum,
> Dein mille altera, dein secunda centum.

Il se tira d'affaire comme il put.

— Excusez-moi, mademoiselle...

— Je ne suis pas mademoiselle, dit-elle d'un ton fort engageant, je suis votre cousine.

— Excusez-moi, ma cousine, balbutia-t-il, je ne sais pas ces vers par cœur.

— Mauvaise défaite ! Mais vous savez en gros ce qu'ils disent, ces vers ; je veux le savoir.

— Il s'agit d'un certain Catulle qui écrivait à quelqu'un : « Vivons pour nous aimer, ma Lesbie. »

Elle parut un peu déçue, elle s'attendait à quelque chose de pis.

— Et qui était cette Lesbie?

— C'était la femme de Catulle, répondit-il avec empressement.

— Pour qui me prenez-vous? On n'écrit pas à sa femme : « Vivons pour nous aimer. » Vous faites l'innocent, mon cousin ; je vous soupçonne d'en savoir plus long que vous ne dites. On se gâte tellement, paraît-il, dans ces lycées de Paris !.. Soyez franc, n'avez-vous jamais dit à une femme : Vivons pour nous aimer?

Il protesta de sa parfaite innocence, de la pureté de ses sentimens.

— Et moi je vous dis que vous êtes un monstre, interrompit-elle... Oseriez-vous nier que vous soyez un monstre?

Et quittant son arbre, elle s'approcha de lui, avança la tête, le regarda fixement les yeux dans les yeux. Il y avait dans cet audacieux et provocant regard comme une prise de possession. C'était un beau jour de printemps, un oiseau chantait, les lilas étaient fleuris, et les yeux brun clair ne lâchaient pas leur proie. Olivier éprouva un frémissement qui lui était tout nouveau ; il ne savait pas ce qui lui arrivait, son aventure lui semblait incroyable. Il se sentait violemment attiré et il avait peur, et tour à tour l'attrait l'emportait sur la peur ou la peur sur l'attrait. Il avait l'air très sot, mais sa sottise ne déplaisait pas aux yeux brun-clair. Cette scène muette fut interrompue par l'apparition soudaine de miss Clarke, qui cherchait son élève pour lui annoncer que des visites venaient d'arriver et que Mme Valtreux la priait de l'aider à les recevoir.

— Vous êtes insupportable, miss Clarke, et vous survenez bien

mal à propos. J'étais en train d'obtenir les confessions de mon cousin.

— *For shame!* que dirait Mme votre mère si elle vous entendait parler ainsi?

— Et que dirait-elle, miss Clarke, si elle apprenait quel est le roman que j'ai trouvé l'autre jour dans votre chambre? Vous avez la mauvaise habitude de laisser traîner vos livres.

Miss Clarke se radoucit sur-le-champ; cette menace peu voilée avait produit son effet.

— Georgine, ma chère Georgine, dit-elle, je vous en prie, c'est Mme votre mère qui m'envoie, et vous savez qu'elle aime à être obéie.

— Obéir! on n'entend que ce mot dans cette maison. Allons, ne pleurnichez pas, miss Clarke, vous auriez le nez rouge et cela enlaidirait votre charmant minois. J'y vais... Mais, quant à vous, mon cousin, je vous retrouverai, et il faudra que vous me disiez tout.

Elle partit, suivie de miss Clarke, et Olivier alla rejoindre Béatrice, qui fut ravie de lui donner une seconde leçon de pêche. Mais il l'impatienta par ses distractions; il voyait passer entre le poisson et lui d'admirables yeux bruns, qui, faute de mieux, s'étaient amusés à pêcher le cœur d'un collégien. Jusqu'au soir, il n'eut pas le bonheur de se retrouver avec l'ensorcelante Georgine; mais pendant le dîner, elle le regarda plus d'une fois; elle avait l'air de lui dire : « Il s'est passé quelque chose entre nous, et cette aventure ne peut manquer d'avoir une suite. »

En retournant à Paris, il se livra dans son compartiment à de délicieuses rêveries. Toutes ses idées avaient changé, il s'était fait une révolution dans sa tête. Ce grand philosophe venait de découvrir que les cheveux blonds sont une divine invention et que les gens qui n'ont pas de cousines sont bien à plaindre, qu'une cousine germaine, quand elle est blonde et qu'elle s'appelle Georgine, est une sœur dont il est permis d'être follement amoureux. Il était si pénétré de ce sentiment qu'il ne put se tenir de révéler à son cher Laventie l'état de son âme. Laventie l'écouta avec indulgence, lui demanda si sa cousine était vraiment *chic*. De l'air de gravité d'un médecin qui donne une consultation, il se fit raconter en détail toute la scène qui s'était passée près d'un massif de lilas, et par forme de conclusion :

— Tu as de la chance, dit-il, et il me paraît prouvé que cette demoiselle est amoureuse de toi. Elle te sait timide, et elle a bien voulu faire les premières avances. Mais ne te flatte pas qu'elle aille aussi loin que Mme de Larnage avec ce pauvre Jean-Jacques. C'est à toi de poursuivre tes avantages, ou tu n'es qu'un imbécile.

— Mais que veux-tu que je fasse? demanda l'innocent.

— Je veux que tu ne reviennes pas ici, dimanche prochain, sans avoir embrassé cette blonde.

Olivier se récria, leva les bras au ciel; il déclara qu'il n'oserait jamais.

— Tu oseras, ou tu n'es qu'un pleutre, et je te renie devant Dieu et devant les hommes. Mon cher, il n'y a que l'audace qui serve, c'est Danton qui l'a dit, et la femme est un étrange animal qui veut qu'on le mène tambour battant.

Tous les jours de la semaine, l'éloquent Laventie revint à la charge, jusqu'à ce qu'il eût fait pénétrer la conviction dans cette tête rebelle; à force de cogner, le clou avait fini par entrer. Le dimanche suivant, Olivier partit pour Melun muni des exhortations de son ami comme d'un viatique, mais il avait peur de son courage, son audace l'épouvantait.

La fortune lui fut favorable, lui ménagea l'occasion désirée. Après le déjeuner, Georgine proposa une promenade à miss Clarke ; comme elle avait son idée, elle lui demanda de la conduire jusqu'à un pavillon planté au sommet d'un coteau voisin et qui commandait une belle vue. Elle offrit à son cousin de se mettre de la partie, on peut croire qu'il ne se fit pas prier. La pauvre Béatrice, qu'on laissait toute seule, avait le cœur gros en les voyant s'éloigner :

— Le pavillon est joli, cria-t-elle à Olivier; mais voyez-vous, mon cousin, il n'y a que le poisson, vous y reviendrez.

A peine eut-on commencé de gravir la colline, dont la pente était raide, miss Clarke, qui avait le souffle court, demeura en arrière. Elle suppliait qu'on l'attendît, on ne l'écoutait pas; Olivier avait entièrement oublié qu'il était boiteux. Elle était encore à mi-côte, quand Georgine, qui venait d'entrer dans le pavillon, se retourna vers son compagnon et lui dit :

— Cette fois, je vous tiens. Vous allez me faire la confession de vos péchés.

Il avait juré de ne pas être un pleutre, et d'autre part sa cousine lui parut divinement jolie; il se résolut à jouer son va-tout. Il invoqua l'image du grand Laventie, recommanda son âme à Dieu, et comme il avait eu toute une semaine pour préparer sa phrase, il répondit sans hésiter :

— Voici mon premier péché.

Aussitôt il s'approcha de Georgine, coula une main hardie autour de sa taille; il l'eût sûrement embrassée si, poussant un cri d'horreur, elle n'eût reculé précipitamment de trois pas. Une telle insolence lui semblait si criminelle qu'elle ne pouvait reprendre son souffle ni ses esprits. Elle murmurait : « Ah! par exemple! Quand

je vous disais que vous étiez un monstre! » Olivier fut saisi de remords et d'un accès de désespoir; il sentait l'énormité de son action. Il se laissa tomber à genoux, il implora la clémence de cette reine en colère, de cette vertu offensée; il promit de ne plus recommencer. Il avait la voix entrecoupée et de grosses larmes dans les yeux. Ce fut dans cet état, dans cette posture que miss Clarke le surprit. Georgine s'élança au-devant d'elle.

— Ah! si vous saviez, mademoiselle, ce que mon cousin s'est permis! Il a fait ce qu'on peut imaginer de plus inconvenant.

— Serait-il vrai? dit miss Clarke en montant sur ses grands chevaux. J'aime à croire que vous plaisantez, Georgine.

— Vous croyez que je plaisante! C'est tout ce qu'il y a de plus grave,.. c'est-à-dire que, si on venait à se douter des libertés qu'il vient de prendre, je serais à jamais compromise, et que je suis bien décidée à ne plus me retrouver seule avec lui.

Miss Clarke, comme on sait, avait des principes très sévères. Dans l'habitude de la vie, ses élèves, qui les goûtaient peu, l'obligeaient à les garder pour elle. Aussi fut-elle heureuse de trouver enfin une occasion de déballer. Elle fit à Olivier un sermon en trois points, qu'elle termina en disant :

— Monsieur, tout à l'heure M. Valtreux sera instruit de votre impardonnable conduite.

— C'est moi qui me chargerai de l'en instruire, s'écria Georgine. Allons-nous-en bien vite, miss Clarke, et vous, monsieur, ajouta-t-elle en étendant le bras d'un air tragique, je vous défends de nous suivre.

Elles s'éloignèrent, laissant le malheureux Olivier tête à tête avec sa conscience, qui ne lui ménageait pas les plus durs reproches. Il pensa sérieusement à s'aller noyer dans la Seine; toutefois ce moyen lui parut un peu violent, il en sentit les inconvéniens. Il finit par se résoudre à regagner clandestinement le Val-Fleuri; mais il n'osa pas y rentrer par la porte, il avisa un trou dans une haie, il y passa d'abord sa tête, puis son corps, puis ses jambes, et dès qu'il fut de l'autre côté, se faisant tout petit, comme il convient à un pécheur repentant, il se glissa ou rampa jusqu'à l'endroit le plus fourré d'une épaisse chênaie. Là, il se coucha sur l'herbe, mordant ses poings, furieux contre lui-même, maudissant son audace, les adages de Danton et l'éloquence de Laventie. Il croyait voir son oncle lui interdisant l'entrée de sa maison, il se comparait à Adam chassé du jardin d'Éden. Il était depuis plus d'une heure dans sa retraite quand il entendit un bruit de pas et vit paraître au bout d'un sentier Georgine, qui peut-être le cherchait. Il se releva aussitôt, tendit vers elle des bras supplians. Elle

fit un geste de surprise et fut sur le point de s'enfuir. Mais se ravisant, elle continua d'avancer.

— Ah! le vilain garçon! disait-elle. Mais enfin, s'il se repent, s'il promet de ne plus recommencer, peut-être lui fera-t-on grâce.

Et tout en le grondant, elle avançait toujours, et bientôt elle lui parla de si près, elle le regarda avec des yeux si indulgens, que si candide qu'il fût, il se rassura, ne crut plus à ses colères. Que se passa-t-il? Est-ce le bras d'Olivier qui alla chercher la taille de sa cousine ou la taille de sa cousine qui vint chercher son bras? Ni l'un ni l'autre n'en savaient rien. Le fait est qu'il ne demanda pas cent mille baisers, comme Catulle, mais il en prit jusqu'à deux, et elle se fâcha si peu qu'il en prit encore trois ou quatre.

Comme ils étaient au fort de leur réconciliation, une tête ébouriffée apparut entre deux buissons et une voix qu'une émotion de colère faisait trembler leur cria :

— Je le dirai à maman!

C'était Béatrice, qui revenait avec son poisson. Si Olivier avait pu deviner ce qui se passait dans le cœur de cette petite fille, il aurait eu de nouveau quelques remords. Mais elle n'avait pas l'habitude de s'abandonner à ses émotions, elle savait prendre son parti, elle ne chipotait pas avec la destinée, elle était prompte et brusque dans ses renoncemens, elle ne dénouait pas, elle rompait, et la cassure était nette. Honteuse d'avoir cédé à son premier mouvement, elle s'écria avec une gaîté affectée :

— Allons, c'est bien. Ne vous gênez pas, mes enfans; je n'ai rien vu.

Et cela dit, elle s'en alla en chantant à gorge déployée.

— C'est une petite fille sans conséquence, qui ne comprend rien à rien, dit Georgine à son cousin. Au surplus, il faut reconnaître qu'elle n'est pas rapporteuse. Quant à miss Clarke, je l'ai priée de tenir sa langue... Mais à l'avenir, monsieur, soyez sage.

Il le lui promit en l'embrassant encore, et quelques heures plus tard, Laventie, après avoir écouté le récit de cette triomphante aventure, lui déclara qu'il était content de lui, qu'il lui rendait son estime. C'était avoir tous les bonheurs à la fois.

Olivier parlait si souvent à son copain de son admirable cousine, il lui en ressassait tellement les oreilles que celui-ci éprouva le désir de la connaître. A sa prière, Olivier obtint de son oncle la permission de l'amener un jour au Val-Fleuri. Il lui en coûtait un peu de faire cette demande, il n'était pas sans inquiétude; il avait une si haute idée de la supériorité de Laventie, de son éloquence et de ses grâces qu'il lui fit jurer de ne pas faire la cour à Mlle Georgine Valtreux. Il avait tort de s'inquiéter; Laventie déplut beaucoup à Georgine. Elle dit à son cousin :

— Je ne sais pas ce qui vous plaît dans ce garçon. Il est très commun, il a des chairs molles et un visage bouffi. Où donc avez-vous pris qu'il était le bâtard d'un prince russe? Papa s'est informé, il est le fils d'un petit agent d'affaires. Ce n'est rien du tout que votre ami, et vous avez eu tort de nous l'amener.

Les gens d'esprit ont leurs jours de malheur, et ces jours-là ils sont plus sots que les sots; plus leur voix est belle, plus on s'aperçoit qu'ils chantent faux. Laventie s'était promis d'étonner ou, pour employer son mot, d'épater tous les Valtreux; leur étonnement ne fut pas de l'admiration. A déjeuner, il se jeta dans la haute politique. Il se donnait pour un réactionnaire à outrance, pour un légitimiste de la plus belle eau. L'ex-préfet, qui ne voyait dans la légitimité qu'une opinion compromettante, goûta peu ses harangues et se moqua de lui tout doucement sans qu'il s'en aperçût.

Dans l'après-midi, Aristide fit d'autres sottises. Il avait beaucoup bu, il était un peu lancé. Les hautaines froideurs de Georgine le désolaient; il essaya d'en triompher par des tours de force. Il sauta par-dessus des barrières, il grimpa à la cime d'un peuplier. Elle ne lui fit pas la grâce de contempler ses prouesses. Pour se venger, il fit une cour acharnée à Béatrice; dès qu'il fut descendu de son peuplier, il lui déclara qu'il n'aimait que les brunes, que ses yeux étaient des diamans noirs; il l'appelait son adorable négrillonne, et il la supplia de lui donner un nœud de rubans rouges qu'elle portait dans ses cheveux. Béatrice adorait toutes les bêtes, ses préférences étant pour les plus humbles et les plus laides; elle avait la déplorable manie de cueillir au passage toutes celles qui se laissaient prendre, lézards, grillons ou sauterelles, et de les garder longtemps dans sa main. A l'insu d'Aristide, elle venait d'attraper dans le gazon une petite rainette verte.

— Et patati, patata, dit-elle, je ne donne pas mes rubans. Mais voulez-vous ce que je tiens?

Il lui jura sur ses diamans noirs que, quelque présent qu'elle lui fît, il le garderait à jamais comme la plus précieuse des reliques. Les grands hommes ont leurs faiblesses; Laventie avait horreur des grenouilles. A peine eut-il senti le froid de la rainette qu'elle venait de lui fourrer dans la main et ses pelotes visqueuses, il devint pâle, il jeta un cri. — Vous me le paierez! dit-il. — Et il s'élança vers elle, les bras ouverts. Il s'adressait mal; elle prit sa course, franchit d'un bond de gazelle toute la largeur d'un fossé bourbeux. Il voulut en faire autant, se laissa prendre le pied dans une souche pourrie, et cet habile gymnaste tomba lourdement, le nez dans la vase. Béatrice craignit qu'il ne se fût blessé. Elle revenait pour lui porter secours; il s'était déjà relevé plus confus que meurtri, et lui mon-

trant le poing, il partit comme un trait pour aller cacher sa honte dans quelque solitude.

On ne le revit qu'à dîner. Il s'était séché, nettoyé, et n'avait rien perdu de son assurance. Il ne causa plus politique, il enfila l'une après l'autre plusieurs anecdotes de coulisses, qui n'eurent pas plus de succès que son légitimisme; toutes ses fusées ratèrent. Il quitta le Val-Fleuri mal édifié de l'accueil qu'on lui avait fait. Aussitôt qu'il fut seul avec Olivier, il lui dit que son oncle était une huître, que ses cousines étaient de franches pécores, qu'il n'y avait dans la maison qu'une personne vraiment chic, et qu'elle lui était tombée en partage, que sa bonne étoile, pour le consoler de sa chute, lui avait fait rencontrer miss Clarke, qu'il était resté une heure avec elle, qu'il avait été très entreprenant, que sans la maudite cloche qui avait appelé pour le dîner, cette séduisante Anglaise était à lui. Le ciel veillait sur la vertu de miss Clarke. Le dimanche suivant, M. Valtreux signifia à Olivier que son fameux Laventie était un garçon aussi mal élevé qu'outrecuidant, et qu'il souhaitait de ne jamais le revoir. Olivier, qui plaidait avec plus de courage la cause des autres que la sienne, essaya de représenter à son oncle qu'il ne devait pas juger son ami sur cette première épreuve, qu'il l'avait vu dans un mauvais jour.

— Je crains bien, dit M. Valtreux, qu'il n'y ait trois cent soixante-cinq mauvais jours dans son année.

Olivier se garda d'insister; mais son admiration pour Laventie ne se refroidit pas. Il avait l'entêtement du cœur.

III.

Olivier Maugant commençait une nouvelle vie; chaque matin, à son réveil, même dans les jours les plus gris, il lui semblait que le monde est un lieu de fête et que le soleil venait le chercher pour lui en faire les honneurs. Il avait oublié ses longs ennuis, cette impression de solitude, d'abandon, qui jadis corrompait jusqu'à ses plaisirs et les lui rendait amers. Le ciel d'airain venait de s'ouvrir, la jeune plante avait sa part des rosées qui fécondent, elle se redressait sur sa tige, sentait courir en elle un délicieux printemps, qui lui promettait une saison plus délicieuse encore.

Il comptait les heures en attendant ces dimanches bénis, éternelles Pâques fleuries, qui le rendaient à ses amours. Il se mêlait pourtant plus d'un mécompte à ses joies, à ses enchantemens. Sa divinité avait l'humeur fort inégale et le goût de tourmenter les imprudens qui l'adoraient avec trop de soumission. Elle possédait un chien, qu'elle appelait son toutou, et selon les cas, sans raison,

elle le caressait ou le rabrouait, lui donnait des gimblettes ou le fouet. Un élève en rhétorique, très épris, était un jouet bien plus amusant qu'un toutou; c'était du moins l'opinion de Mlle Georgine Valtreux. Tantôt gracieuse, tantôt sévère, elle étonnait, consternait Olivier par ses changemens à vue. Il avait obtenu à force d'instances qu'elle le tutoyât dans le tête-à-tête, et lorsqu'il s'y attendait le moins, elle s'obstinait à lui dire : vous. Elle l'appelait tour à tour son petit Livier ou M. Olivier, gros comme le bras; cet *o* de plus ou de moins annonçait des changemens subits de température, des sautes de vent. Elle se dérobait quelquefois, se rendait invisible, s'enfermait dans sa chambre et s'amusait à contempler à travers le treillis de sa jalousie cet amant désespéré, qui errait sur la terrasse comme une âme du purgatoire. A plusieurs reprises, il y eut du monde au Val-Fleuri; déjeuners et dîners, on était vingt-cinq à table; ces jours-là, Georgine se faisait toute à tous; Olivier avait disparu, il n'existait plus. Il se plaignait de ses cruautés, lui faisait des scènes, pleurait, menaçait de s'arracher les cheveux. Elle répondait que ce serait dommage, qu'ils étaient d'une jolie nuance. Puis, elle alléguait les ordres de sa mère, les convenances, les indiscrétions du monde, ses méchans propos, la peur qu'elle en avait. Elle lui disait tout cela en souriant; ce sourire buvait ses larmes.

Dans les heures où son impérieuse et décevante maîtresse lui donnait le fouet et lui refusait les gimblettes, Olivier recourait à Béatrice. Il lui contait ses dépits amoureux, elle était sa consolation, sa ressource. Cette petite fille, qui aimait les grenouilles et qui, au dire de sa sœur, ne comprenait rien à rien, était déjà fort savante dans les choses du cœur. Elle semblait née pour l'ingrat métier de confidente. Elle inspirait une absolue confiance, on se sentait en parfaite sûreté auprès d'elle; miséricordieuse autant que discrète, elle touchait aux blessures sans les faire crier, elle rendait l'espérance aux affligés. Malgré ses vivacités, ses brusqueries, Olivier la trouvait très reposante, parce qu'elle n'avait jamais de caprices, qu'elle était toujours la même, que son cœur ne changeait jamais de place, qu'on était certain de le retrouver chaque matin où on l'avait laissé la veille. Et puis, elle avait la raison gaie. C'est le don le plus rare; celui qui l'a reçu du ciel peut s'estimer un être heureux.

Depuis le jour où elle avait surpris sa sœur et Olivier dans la chênaie, Béatrice en usait moins familièrement avec lui. Elle était plus grave, plus réservée, sans lui témoigner moins de bienveillance. Elle écoutait ses plaintes et ses colères avec une patience infinie; elle lui disait qu'il avait tort de se fâcher, qu'on l'aimait

beaucoup, que tout finirait par aller bien. Tout en le rassurant, elle le regardait quelquefois d'un air étrange, elle lui parlait avec les yeux. Il ne comprenait pas qu'elle lui disait : « Ah! mon cousin, mon cousin, qu'avez-vous fait! quelle folie est la vôtre! Vous avez donné votre cœur à une grande coquette qui s'amuse à essayer sur un collégien la puissance magnétique de son regard; elle vous fait payer bien cher ses fugitives attentions, et vous prépare bien des chagrins. Il est vrai que c'est une reine de beauté, je l'entends dire tous les jours, et je suis un laideron; personne ne me le dit, mais je le devine. Le malheur est que vous m'avez plu dès notre première entrevue, et c'était moi qu'il fallait aimer, vous y auriez trouvé votre compte. Hélas! je n'avais à vous offrir que l'insipide amusement de la pêche à la ligne. Elle a pourtant son charme quand on est deux à pêcher. Il est si doux de faire quelque chose avec quelqu'un qui nous plaît! Ingrat qui ne l'avez pas compris! Ah! mon cousin! mon cousin!.. » Olivier ne comprenait pas ce langage. Il avait pour Béatrice une franche, une grosse amitié de frère. Cependant, un vague instinct l'avertissait par momens que Georgine était un danger, que Béatrice était le bonheur. Mais quoi! l'amour est comme le vent de l'esprit, qui souffle où il veut. Il faut qu'un homme ait beaucoup pâti avant qu'il préfère à la femme qui ensorcelle la femme qui repose, et la magie blanche à la noire.

On doit rendre à Georgine cette justice que les jours où son amoureux n'avait pas à se plaindre d'elle étaient les plus nombreux, qu'il y en avait deux sur trois : aussi la pauvre Béatrice restait bien souvent seule dans son coin. Olivier s'en faisait des reproches, s'accusait d'égoïsme. Un dimanche que M. et Mme Valtreux déjeunaient chez des voisins et que miss Clarke lisait un roman dans sa chambre, Georgine, qui aimait le fruit défendu, proposa à son cousin de profiter de cette occasion unique pour faire une promenade sur la Seine. Il y consentit, à la condition que Béatrice serait de la partie.

— Cette petite est pourtant bien ennuyeuse, dit-elle. Si nous la prenons avec nous, tu en seras le premier puni, mon petit Livier, car nous ne pourrons pas nous tutoyer devant elle.

— Pourquoi pas? Elle sait tout, elle sait que nous nous aimons.

— Comprend-elle seulement ce que c'est que d'aimer? reprit Georgine, en lui jetant un de ces regards qui l'ensorcelaient.

— Elle le comprend parfaitement, répondit-il. Elle est bien plus savante que tu ne crois.

On descendit à la Seine, on s'embarqua tous les trois; l'amarre fut détachée, Olivier prit les rames, heureux d'exercer sous les yeux de sa dame le talent qu'il avait acquis en canotant sur l'Yères. La

Seine était basse, le courant était faible; après avoir quelque temps rangé le rivage, on se hasarda bientôt à gagner le large.

— Es-tu bon nageur, Olivier? demanda Georgine.

— Assez bon.

— Si nous venions à chavirer, serais-tu capable de nous ramener toutes les deux à terre?

— Toutes les deux à la fois?

— Non, l'une de nous resterait cramponnée à la barque, en attendant que tu pusses revenir la chercher.

Il mesura des yeux la distance, et répondit avec sa bonne foi accoutumée :

— Sûrement je pourrais sauver l'une de vous; l'autre, je ne sais pas, et peut-être me noierai-je en tâchant de la sauver.

— Alors mon affaire est bonne, s'écria Béatrice la décoiffée, qui s'éventait avec son chapeau et laissait flotter au vent ses noirs cheveux.

— Que veux-tu dire? lui demanda Georgine, sur un ton de dédaigneux étonnement.

— Eh! oui, je m'entends, dit-elle. Puisqu'il ne peut en sauver qu'une, il sauvera celle qu'il aime le moins et reviendra se noyer avec celle qu'il aime le plus, parce qu'ainsi il sera sûr que personne ne la lui prendra.

Ce raisonnement parut admirablement juste à Olivier.

— Ne t'avais-je pas dit, Georgine, s'écria-t-il, qu'elle comprend très bien ce que c'est que d'aimer?

Il est possible que le raisonnement de Béatrice fût juste, mais il faut croire que Georgine le trouva inquiétant, car elle ne tarda pas à supplier Olivier de regagner la rive, où ils furent interpellés en débarquant par miss Clarke, qui, après avoir achevé la lecture de son roman, s'était rappelé tout à coup qu'elle était institutrice dans une maison située au bord d'une rivière.

Les grands bonheurs se croient éternels. Après les lilas avaient fleuri les roses, après les roses, les verveines. Puis les noix et les pommes avaient mûri, et maintenant les arbres fruitiers, qui semblaient honteux de leur dépouillement, disputaient aux morsures d'une bise aigre et glacée le peu de feuilles qui leur restaient. Elle soufflait très fort un jour qu'en arrivant au Val-Fleuri, Olivier rencontra sur la terrasse Béatrice, qui l'attendait. Elle semblait consternée.

— Quel malheur! mon cousin.

— De quoi s'agit-il, ma cousine?

— Papa rentre dans la politique. On l'envoie à Lille, et c'est bien loin.

Il fut atterré : — Quelle nouvelle! s'écria-t-il. Mon Dieu! quelle nouvelle!

Béatrice avait l'habitude d'aller droit au fait; elle se souciait peu des transitions, elle enjambait les intermédiaires.

— Vous a-t-elle promis de vous épouser?

— C'est tout comme. Elle n'a pas promis positivement, mais je vous assure que c'est tout comme.

— Oh! bien, papa dit souvent que dans les affaires rien n'est fait tant qu'il n'y a rien d'écrit. Il faut obtenir de Georgine qu'elle écrive. Quand on a écrit, c'est sûr.

M. Valtreux survint en ce moment; il aborda d'un air riant son neveu et lui confirma la fatale nouvelle, qui, pour sa part, le réjouissait fort. Il lui frotta le revers de sa main sur les deux joues et lui ldit :

— Je ne peux pas te proposer de venir passer tes dimanches à Lille, mon garçon. Que veux-tu? Les meilleures choses ont une fin.

Pendant le déjeuner, Georgine parut sérieuse; pourtant Olivier ne s'aperçut pas qu'elle eût le visage allongé ni les yeux rouges; mais il la savait habile à dissimuler ses émotions. Qu'il lui tardait de se trouver seul avec elle! Malheureusement, la bise qui faisait rage ne permettait pas de songer à une promenade. Georgine avait pourvu à cette difficulté. En se levant de table, elle s'arrangea pour passer près de son cousin, et elle lui dit tout bas à l'oreille : « Tu me trouveras dans ma chambre. » Dès qu'il put s'échapper, il gravit furtivement le grand escalier, enfila un corridor. Il ne savait où s'arrêter; on avait reconnu son pas, une petite toux l'avertit. Il poussa une porte entr'ouverte, qu'il referma avec soin, et il pénétra dans le sanctuaire, bien digne de la divinité qui l'habitait. Il ne perdit pas un instant à en admirer les élégantes tentures, l'ameublement coquet; il n'eut pas un regard pour les mille colifichets qui garnissaient les étagères, encombraient les consoles. Georgine lui dit du bout des lèvres :

— Ne faisons pas de bruit et parlons bas. Si miss Clarke pouvait se douter que tu es ici, elle en ferait une grosse maladie.

Puis elle se replongea dans sa causeuse, il s'assit à ses pieds sur un coussin et ils se regardèrent.

— Nous voilà donc perdus l'un pour l'autre! reprit-elle avec un long soupir. Promets-moi, mon petit Livier, que tu ne t'en consoleras jamais. Peux-tu me le promettre en me regardant fixement dans les yeux?

— Qu'as-tu dit, Georgine? Perdus l'un pour l'autre!.. Oh! mais, j'en mourrais.

— Que veux-tu donc faire?

— T'épouser.
— Et quand m'épouseras-tu?
— Dès que j'aurai un état.
— Et quel état auras-tu?
— Celui qui sera le plus à ton goût. C'est toi-même qui le choisiras.

Elle regarda de côté son toutou, qui dormait sur une chaise; elle avait l'air de lui dire : — Quel innocent! Le vrai toutou, ce n'est pas toi, c'est lui.

— Ah! mon pauvre Livier, dit-elle, ce n'est pas si simple que tu penses.

— Quand on s'aime, on s'épouse, et c'est bien simple.

— Tu crois cela? J'y vois, pour ma part, bien des difficultés.

— Lesquelles?

— Il y a des questions de fortune, par exemple, répondit-elle en se rengorgeant comme une colombe qui explique à son pigeon les mystères de la vie.

— Des questions de fortune!.. Eh! qu'importe que l'un ait un peu plus, l'autre un peu moins, puisqu'on met tout en commun quand on s'aime.

— Oh! tu comprends bien que, s'il ne s'agissait que de moi, je te prendrais tel que te voilà, avec ton uniforme qui n'est plus de la première fraîcheur, ton grand col et tes boutons jaunes... Mais il y a les parens. Papa a des principes très rigides. Il prétend qu'avec ma beauté je ne pourrais sans me déshonorer accepter un homme qui ait moins d'un million... As-tu un million, toi?

Il était pris au dépourvu. Un million lui semblait une bien grosse somme, et, au surplus, il ne pouvait dire quelle fortune il aurait un jour, il n'avait jamais songé à s'en éclaircir. Il savait seulement que son père ne lui avait rien laissé que ses épaulettes, qu'il n'avait rien à attendre que de sa mère, et il tenait du docte Laventie qu'elle l'avait considérablement appauvri en se remariant. Il savait aussi que son grand-père, dont elle venait d'hériter, avait toujours passé pour jouir d'une honnête aisance, mais que ses deux filles lui avaient reproché plus d'une fois de s'être retiré trop tôt des affaires. C'était ce grand-père lui-même qui l'avait dit à son petit-fils.

— Vraiment, je ne sais pas ce que j'ai ou plutôt ce que j'aurai, reprit-il avec un accent de profonde mélancolie. Il te faut donc décidément un million, Georgine? Pourquoi t'es-tu mis cette idée-là dans la tête?

— Ce n'est pas mon idée, c'est l'idée de papa.

— Ah! vois-tu, quand on s'aime, on est sûr d'être heureux, et je t'aime, je t'adore!

— Vous êtes un enfant, monsieur. J'ai entendu dire à maman, non pas une fois, mais mille, que si la richesse ne fait pas le bonheur, c'est elle qui le fait durer, qu'à la longue une femme qui ne peut se passer ses fantaisies se refroidit pour son mari, qu'elle ne peut estimer longtemps un homme qui n'a pas de voiture à lui offrir et qui l'oblige à prendre des fiacres, car l'omnibus, je n'en parle pas. Fi l'horreur!.. Ce sont les idées de maman.

— Mais ce ne sont pas les tiennes.

— Certes, non; mais une honnête fille se marie-t-elle contre le gré de ses parens?

— Ah! tu ne m'aimes pas! s'écria-t-il dans un emportement de chagrin et de colère.

— Ne parle donc pas si haut! dit-elle en lui enfonçant dans l'épaule ses jolis ongles roses. Miss Clarke n'a point de cervelle, mais elle a des oreilles.

— Non, tu ne m'aimes pas! tu ne m'as jamais aimé! reprit-il en baissant la voix.

— Voyez donc l'ingrat! Moi qui le reçois dans ma chambre! Il me semble que c'est assez compromettant.

— Tu ne sais pas toute la peine que tu me fais avec tes idées de millions.

— Quand je te dis que ce sont les idées de papa et de maman!

— Eh bien! écoute-moi, je te le donnerai un jour, ton million. Laisse-moi faire, je le gagnerai, ton million; je choisirai un de ces états qui rapportent beaucoup, et je travaillerai dur. Oh! tu verras comme je travaillerai, et tu auras ta voiture, et tu n'iras jamais en fiacre. Mais tu vas me jurer que tu m'aimeras toujours...

— Je le jure!

— Et que tu n'épouseras jamais un autre homme que moi... Tiens, il faut me le jurer par écrit. Autrement, je ne te croirai pas. Voici une feuille de papier satiné; écris dessus : « Je m'engage solennellement à n'avoir jamais d'autre mari que mon cousin Olivier Maugant. » Et tu signeras.

Cette proposition ne lui souriait qu'à moitié. Il insista avec tant d'énergie qu'elle finit par céder, tout en faisant mille objections. La feuille qu'il lui présentait n'était pas d'un bon format, l'encre était épaisse, la plume grattait. En fin de compte, elle écrivit; mais au moment de signer, elle chiffonna brusquement le papier, le fourra dans sa poche, et saisissant entre ses deux mains la tête de son cousin, elle lui appliqua sur la bouche un tendre baiser qui l'affola, le grisa, car c'était le premier, et elle ajouta :

— Voilà mon écriture!

Puis, lui montrant la porte : — A présent, va-t'en bien vite.

Et il s'en alla sans son papier, mais avec son baiser, qui était de

bon aloi ; cette bonne payeuse lui avait remboursé d'un coup tous ceux qu'il lui avait donnés, et, somme toute, il lui parut que l'écriture était en règle.

Cependant les deux semaines qui suivirent lui semblèrent difficiles à passer. Il était soucieux, préoccupé, il se négligeait dans son travail. Le proviseur et le censeur ne savaient ce qui lui prenait ; cet écolier modèle avait des cinq cents vers latins à copier. Il pensait en les copiant : — La première fois que je verrai maman, e lui dirai tout, et elle me dira combien il me manque pour avoir un million.

Elle ne put rien lui dire et il ne put rien lui demander. Dans les premiers jours de décembre, il reçut de Fornay une dépêche qui lui annonçait que sa mère était morte, qu'il eût à partir en hâte pour assister à l'enterrement.

IV.

Ce n'est pas un endroit plaisant que Fornay ; ceux qui n'aiment que les vergers, les pâturages et les champs feront bien de n'y pas aller. Assise entre deux arides collines, au milieu d'un petit vallon encaissé que traverse un cours d'eau grisâtre dont les rives ne sont égayées que par de maigres saulaies, cette usine fameuse est entourée, aussi loin que le regard s'étend, de villages industriels et de hauts fourneaux, et rien ne ressemble moins à une idylle. Il est vrai que le jour où M. Maresquel avait épousé la mère d'Olivier Maugant, un poète local lui envoya un épithalame où Fornay, et ses ouvriers étaient comparés à une ruche toujours bourdonnante et ses immenses cheminées, plus hautes que toutes celles d'alentour, à des nymphes environnées de leurs suivantes, qui leur font de loin la révérence. Mais les nymphes n'aiment pas la fumée et le bruit, et pour supporter le séjour de Fornay, il faut aimer et le bruit et la fumée. Noir est le ciel où se mêlent aux vapeurs d'un climat du Nord d'épais nuages fabriqués de mains d'hommes, noirs sont les murs incrustés d'une poussière de charbon, noirs les pavés des rues comme la boue des chemins, noirs les visages des ouvriers houilleurs, quand, sortant de leur trou, ils apparaissent au jour pour donner aux vivans des nouvelles de ce qui se passe sous terre. Leurs faces embarbouillées semblent raconter les effaremens de la nuit éternelle, et cependant, dès qu'ils les ont lavées, on s'aperçoit qu'un mineur ressemble beaucoup à un autre homme ; il faut des yeux exercés pour en saisir la différence.

Il y a trente ans à peu près, Fornay n'en était qu'à ses commencemens. On y trouvait deux puits pour l'extraction du charbon, près

desquels s'établirent quelques fours à puddler et une petite forge où l'on fabriquait des verges à clous. Plus tard, on vit s'élever un haut fourneau pour la production de la fonte au coke. Bientôt les laminoirs s'étendirent, la société anonyme de Fornay fut fondée et s'agrandit par l'acquisition de plusieurs usines du voisinage. Les progrès avaient été rapides et continus, mais le nouveau directeur général leur donna une impulsion décisive. Aux laminoirs il joignit les aciéries et des ateliers où se construisaient des locomotives, des charpentes métalliques, des cuvelages, des grues. Il avait obtenu qu'on achetât dans le Luxembourg et en Espagne des gisemens miniers. Il avait le goût des dépenses utiles, sachant bien que la fortune veut qu'on lui fasse des avances, qu'il faut risquer quelque chose pour mériter ses faveurs. Il n'ignorait pas non plus que, dans ce temps d'échanges internationaux et de concurrence universelle, il n'y a de chances de succès que par la perfection de l'outillage, et il améliorait le sien d'année en année. Il était sans cesse à l'affût des inventions nouvelles, il multipliait les essais, et, joignant à l'esprit d'entreprise la sûreté du jugement, il avait rarement des déboires : — Qui s'arrête recule, disait-il souvent. Son conseil d'administration lui avait témoigné plus d'une fois des inquiétudes, l'événement avait justifié ses audaces. Aussi autoritaire qu'entreprenant, il ne consultait pas, il décidait, il tranchait et n'aimait pas qu'on le discutât. On le laissait faire; il avait la qualité que Mazarin demandait aux hommes d'état, il était heureux. Grâce à lui, Fornay produisait lui-même son charbon, brûlait son propre minerai, le travaillait, le façonnait, le transformait en machines. Après avoir eu quelques centaines d'ouvriers, on en avait plus de cinq mille. On était devenu une puissance, un empire, et celui qui gouvernait cet empire était regardé à dix lieues à la ronde comme un grand personnage, fort admiré, médiocrement aimé, de qui tout le monde disait qu'il avait les bras longs, la main pesante et une mine d'or dans la tête.

Olivier arriva après la tombée de la nuit. Il avait beaucoup pleuré dans son wagon, mais par accès, oubliant de temps à autre son malheur pour contempler ses voisins ou le paysage. En approchant du pays noir, il aperçut de toutes parts les reflets d'un vaste incendie. A la lumière pâle et froide comme un clair de lune que projetaient les lampes électriques se mariaient les flammes rouges des fours à coke et les flammes violettes comme celle d'un punch allumé qu jaillissent des hauts fourneaux. Cette fantasmagorie l'effraya. Une voiture l'attendait à la petite ville de Toulins et l'amena en dix minutes à la demeure du directeur de Fornay, qui était attenante à l'usine, dont la séparait un grand mur; les tessons de bouteilles

dont il était hérissé le protégeaient moins contre les escalades que le caractère trop connu du propriétaire et la terreur de son nom. La spacieuse maison dont s'était accommodé M. Maresquel n'avait pas été construite pour lui; ce vieux manoir d'un style demi-gothique s'étonnait d'être habité par un homme si moderne; il l'avait meublé à sa guise, donnant tout au confort, n'accordant rien à la vanité. Le parc qui en dépendait avait été envahi, dévoré par l'usine, à l'exception de deux ou trois hectares. Les arbres séculaires et magnifiques qui ombrageaient cet enclos réservé s'y trouvaient bien à l'étroit, on leur avait mesuré la place avec une avarice utilitaire. Qu'était devenu leur antique domaine, les vastes pelouses qu'ils commandaient jadis? Ces rois dépossédés de leurs états par un conquérant sorti de bas se rappelaient ses petits commencemens et s'indignaient de l'insolence de leur vainqueur.

Après avoir traversé le parc et une cour, Olivier gravit les marches un peu dégradées d'un perron de marbre, dont l'élégante balustrade avait perdu quelques-uns de ses rinceaux. Il fut reçu par un grand laquais en culotte courte. Il avait eu froid en voiture, et malgré ses douloureuses préoccupations, son premier sentiment fut un certain plaisir de la peau en entrant dans une maison chauffée comme une serre. On lui fit parcourir une longue galerie, une porte s'ouvrit, et il se trouva en présence de son beau-père, qui l'étonna par son air dévasté.

M. Maresquel était fort triste, et encore plus fâché que triste. Il regrettait sincèrement sa femme, cette excellente musicienne, dont la voix de contralto lui avait pris le cœur. Mais il y avait de la colère dans son chagrin; cet empereur qui aspirait à fonder une dynastie ne pouvait pardonner à la défunte de l'avoir quitté à jamais sans lui laisser un héritier. Neuf mois après son second mariage, elle était accouchée de Mélie, et dix-huit mois plus tard, d'une autre fille, qui n'avait pas vécu. Ses couches avaient été si laborieuses que les médecins se crurent tenus en conscience de donner au mari des avis qu'il n'écouta pas. Mme Maresquel venait de mourir en mettant au monde un enfant mort. Le veuf ne se faisait aucun reproche, il ne se reprochait jamais rien; mais sa volonté venait d'essuyer une défaite, il se sentait diminué. Il lui semblait que quelqu'un ou quelque chose lui avait manqué de respect.

Il ne fit pas beaucoup de cérémonies avec Olivier; il le prit par la main, sans lui dire un mot, et le poussa vers un grand lit où était couchée une femme qui ne parlait plus. L'enfant demeura interdit. La mort est de toutes les choses qui ne se comprennent pas celle que la jeunesse comprend le moins. Olivier contemplait sa mère; il lui semblait à chaque instant que ses lèvres pâles allaient

remuer, que sa main glacée allait changer de place, que ses yeux allaient s'ouvrir, et qu'elle lui expliquerait pourquoi elle était morte. S'en aller ainsi sans s'expliquer, cela ne se fait pas, pensait-il, et à la stupeur succédèrent les sanglots; il eut un long accès de désespoir et on l'emmena dans sa chambre. Jusqu'au matin, il dormit à peine; il continuait d'interroger la mort, tandis que son oreille était déchirée par le perpétuel sifflet de trains de marchandises qui allaient et venaient bruyamment, tout entiers à leur affaire, sans se douter qu'il y avait quelque part un enfant qui pleurait.

Le lendemain, la grande usine parut tombée en léthargie. Des forges aux ateliers de construction, de la chaudronnerie aux laminoirs, tout chômait, hormis les hauts fourneaux, qui ne s'étaient pas éteints un seul jour depuis dix ans. Ces prodigieux mangeurs réclamaient leur provision de minerai et de charbon, il fallait bien les servir et les gorger. Plusieurs milliers d'ouvriers accompagnèrent le convoi. Un vent qui faisait frissonner soufflait par rafales; on cheminait dans des ornières, sur une boue à demi durcie. M. Maresquel avait les yeux rouges, mais secs, et Olivier, qui savait son horreur pour les scènes, n'osait pas pleurer. Quand la bière descendit dans la fosse, son pauvre cœur s'y abîma avec elle. Mais tout à coup, au fond de ce creux qu'on se disposait à combler, il crut apercevoir un jeune visage et des yeux brun clair qui le regardaient, et pendant que sa douleur demeurait ensevelie avec la morte, à mesure que pelletée par pelletée l'affreux trou s'emplissait, il lui parut que mêlée à cette terre, il y avait une espérance aux cheveux blonds qui montait vers lui, en l'appelant par son nom. Les ouvriers défilèrent devant leur directeur. Beaucoup tendirent la main à Olivier, et en la serrant, il leur disait en lui-même : « Oui, je suis bien malheureux d'avoir perdu ma mère, mais il y a Georgine, et vous savez bien que, quand on s'aime, on réussit toujours à s'épouser. »

Au retour, M. Maresquel lui dit brusquement qu'il entendait le garder quelques jours auprès de lui, qu'il en avait écrit au proviseur de Louis-le-Grand. On avait fait croire à Mélie que sa mère était partie pour un voyage, qu'elle ne tarderait pas à revenir; mais elle la demandait souvent. Il fallait la distraire, c'est à cela que devait servir Olivier. Il passa l'après-midi avec elle dans le parc et se mit en frais d'invention, pour l'amuser. Le lendemain, comme elle ne cessait de geindre, il obtint la permission de la promener dans l'usine, dont l'accès jusqu'alors lui était sévèrement interdit. Escortés d'une gouvernante et d'un contremaître qui avait l'ordre de ne pas les quitter des yeux, ils poussèrent jusqu'aux charbonnages. Ils rencontrèrent en chemin de petites et de grandes filles

qui s'attelaient à des wagonnets et les faisaient courir sur des rails. Quelques-unes, qui étaient jolies, avaient l'air hardi, égrillard ; leurs yeux effrontés faisaient peur à Olivier. Il se livra à des comparaisons, accompagnées de gros soupirs, qui n'arrivèrent pas jusqu'à Lille.

Ils passèrent leur soirée dans la fabrique de fer, d'où sortait une clarté rougeâtre, et Olivier crut contempler les forges de Vulcain, mais d'un Vulcain perfectionné, qui chargeait une machine à vapeur d'enfler ses soufflets et de faire retomber en cadence ses lourds marteaux. Il lui vint le désir de comprendre un peu ce qu'il voyait. On lui expliqua que le fer, qui est malléable, est produit par la décarburation de la fonte, qui ne l'est pas ; il fit semblant de comprendre et ne poussa pas plus loin ses questions. Mais il prit quelque plaisir à suivre dans ses voyages une grosse loupe de gueuse toute rouge. Des ouvriers, le visage couvert d'un treillis métallique qui les abritait contre les étincelles, tournaient et retournaient cette gueuse sous le pilon. Sans violence, sans effort, l'énorme marteau l'aplatissait, la façonnait comme on pétrit une pâte. Puis on la menait au laminoir ; elle en sortait en barres, que des gamins aussi lestes que des singes replaçaient entre les cylindres, jusqu'à ce que ces barres, amincies par degrés, se déroulassent sur le sol en ondulant comme de longs serpens de feu, devant lesquels Mélie se sauvait en poussant des cris de frayeur.

Malgré la beauté de ces spectacles, Olivier trouvait Mélie bien ennuyeuse et les journées bien longues. Aussi éprouva-t-il quelque satisfaction quand M. Maresquel lui annonça un soir à dîner qu'il le renverrait le lendemain à Paris, mais qu'auparavant il désirait causer avec lui, qu'il le priait de venir le trouver quelques instans plus tard à l'usine, dans son cabinet de directeur, où il passait ses soirées, quelquefois ses nuits. Lorsqu'il n'avait pas reparu au château à onze heures sonnantes, cela voulait dire qu'il travaillerait jusqu'au matin ; on ne l'attendait plus, on fermait les portes.

Olivier fut exact au rendez-vous. Son beau-père le reçut, non dans son cabinet, mais dans une pièce attenante, où brûlait un grand feu de coke. On y voyait, dans un coin, un lit de repos, très bas, sur lequel ce grand travailleur s'allongeait quelquefois, lorsque la fatigue le surprenait au milieu de ses nuits blanches. Avant de causer avec le marmot boiteux, qui n'était plus un marmot, M. Maresquel s'occupa d'arranger son feu. Olivier surveillait tous ses mouvemens avec autant d'attention qu'une fourmi peut observer ceux d'un gros animal, qui, d'un coup de patte, anéantirait sa fourmilière. Il se sentait petit, tout petit, et cet homme lui semblait énorme. Il songeait à toutes ces machines grondantes ou grinçantes qui s'évertuaient le jour et la

nuit dans les innombrables hangars de Fornay à ces Titans occupés sans cesse à aplatir, à découper, à broyer, à triturer, à mâcher quelque chose pour satisfaire les caprices du tout-puissant enchanteur qui les tenait dans son obéissance. Il n'avait qu'à lever le doigt; aussi dociles que formidables, ces monstres exécutaient aussitôt ce qu'il avait dans la tête. Oui, cet homme était énorme, et comme ses machines, il était de fer. Quatre ou cinq heures de sommeil lui suffisaient et, quand il le voulait, il se passait de dormir. A cela près qu'il commençait à s'épaissir un peu, personne ne se fût douté qu'il venait de doubler le cap de la cinquantaine. Il avait encore toute sa jeunesse et toutes ses forces et tous ses désirs, comme toutes ses dents, qui étaient très blanches; à peine eût-on découvert un poil gris dans son abondante chevelure.

Huit jours s'étaient écoulés depuis qu'il avait enterré sa femme; cet événement était déjà bien loin de lui. Ses nerfs s'étaient calmés; il avait recouvré sa belle humeur ordinaire et toute son ironie.

— Assieds-toi, mon garçon, dit-il. Ta mère m'a fait promettre en mourant de m'intéresser à toi : je m'intéresse à toi. As-tu quelque chose à me demander?

— Oui, monsieur, répondit Olivier, en tortillant entre ses doigts un pli de son pantalon. Je voudrais bien savoir...

— Quoi donc?

— Je voudrais savoir, monsieur, à quoi peut bien monter?.. Enfin, je voudrais savoir ce que j'ai.

— Peste! nous sommes de notre siècle, nous avons l'esprit des affaires, nous ne nous perdons pas dans les nuages. Tu as le goût du positif, toi, et tu vas tout de suite au fait; je trouve même que tu te presses un peu trop. Ce n'est pas encore le moment de te rendre mes comptes de tutelle, quoique ton subrogé-tuteur et moi ayons résolu de t'émanciper avant l'âge, parce que tu nous sembles un de ces garçons qui ne font pas de folies... Enfin, ton dossier et ton compte sont là, dans cette armoire très bien fermée. Veux-tu les voir?

— Oh! non, monsieur. Je voudrais seulement savoir à peu près, en gros, si vous aviez la bonté de me le dire, à quoi peut monter ma fortune.

— En ajoutant à ce que ton père ne t'a pas laissé ta part de ce que laisse ta mère ou de ce que ton grand-père lui a laissé, tu peux avoir à peu près trois cent mille francs.

Trois cent mille francs étaient bien quelque chose, mais ce n'était pas le tiers d'un million. Qu'en penserait Georgine? Ah! les idées de maman! Olivier parut consterné.

— Oh! bien, tu es fort dégoûté, mon camarade, reprit M. Mares-

quel d'un ton goguenard. C'est un assez joli denier, et le tout en bons titres et en bonnes valeurs; je sais des gens qui s'en accommoderaient. Te voilà assuré de quinze mille livres par an. Libre à toi de grossir le nombre des inutiles, de vivre en rentier, sans rien faire.

— Monsieur, je veux faire quelque chose, dit-il d'un ton résolu.

— Tiens, voilà un bon sentiment. Il n'y a que le travail, vois-tu, et je crèverais d'ennui si je ne faisais rien. Mais que comptes-tu faire?.. Ah! je m'en souviens, ta mère m'a parlé un jour de ton désir d'être curé. Un drôle de goût que celui-là! Un curé, mon ami, passe son temps à prêcher aux autres la morale chrétienne et à faire semblant de la pratiquer. Elle est fort belle, ta morale chrétienne, mais c'est un pur roman. Elle nous commande de pardonner à nos ennemis : as-tu jamais rencontré qui que ce soit qui ait jamais pardonné quoi que ce fût? Elle nous engage à aimer les autres comme nous-mêmes : pourrais-tu me nommer un bon chrétien qui ne s'intéresse au plus bénin de ses rhumes plus qu'à toutes les fluxions de poitrine de son prochain? Elle nous dit aussi : « Heureux les affligés! car ils seront consolés. » Tous les gens que je vois préfèrent le bonheur à la consolation...

— Je ne veux plus être curé, interrompit Olivier, qui, lui aussi, préférait le bonheur à la consolation.

— Tu as changé de visées? Est-ce la littérature qui t'attire? Te sens-tu poète? Mauvaise affaire par le temps qui court. En exaltant les imaginations, et les nourrissant de sa gloire, Napoléon a prolongé d'un demi-siècle l'existence de la poésie. Adieu Napoléon! Aux héros a succédé tout le monde, et monsieur Tout le monde n'est pas un personnage épique. Mais tu pourrais écrire en prose. Le fond de la littérature, aujourd'hui, est la description scientifique. Pour briller dans ce genre, il faut avoir très peu de science, beaucoup de charlatanisme. En y ajoutant quelques scènes gaillardes et des mots de gueule, c'est un métier assez lucratif. Te sens-tu charlatan?

— Pas beaucoup, répondit-il en souriant et sans trop savoir de quoi il s'agissait.

— Alors renonce à la littérature.

Il y renonça sans peine. Il avait peu de talent pour la prose et encore moins pour la poésie. Ayant voulu mettre en français à l'usage de Georgine la fameuse élégie de Catulle, il avait traduit ainsi le premier vers :

Vivons pour nous aimer, ma Lesbie adorée...

Il n'avait pu trouver le second.

— Faisons-nous avocat, poursuivit M. Maresquel. Ce n'est pas un vilain métier que je te propose. Mais pour s'en tirer, la première condition est de savoir tourner la phrase et d'avoir l'air de prendre feu pour des questions qui nous laissent parfaitement froids... Te sens-tu éloquent, jeune Cicéron?

— J'aime mieux être autre chose.

— Et la médecine, qu'en dis-tu? C'est un autre genre de charlatanisme, qui exploite la lâcheté humaine, la peur affreuse que nous avons de souffrir et de mourir. L'homme sera toujours lâche, tu peux y compter, et si les avocats sont des marchands de paroles, les médecins sont des vendeurs d'espérance; c'est une denrée qui se paiera toujours très cher.

— Combien faut-il de temps pour devenir médecin?

— Dame! sept ou huit ans.

— C'est trop long, dit Olivier, qui ne voulait pas mettre à une trop dure épreuve la patience de Georgine.

— Fais-toi donc journaliste. Le journal a tué le livre, et journalistes comme médecins, voilà les puissances du siècle. Ces messieurs doivent gagner beaucoup si j'en juge par ce qu'ils me coûtent.

Olivier hocha la tête : — Autre chose, murmura-t-il.

— Eh bien! je finis par où j'aurais dû commencer. As-tu du goût pour l'algèbre, pour la trigonométrie?

— J'en aurai, si l'on veut.

— Et pour le dessin?

— Oh! oui, monsieur; on me reproche de dessiner des bonshommes sur mes livres.

— Les bonshommes, c'est du grand art, et ce n'est pas celui que j'apprécie le plus; une belle épure me caresse davantage les yeux et le cœur. C'est égal, tu t'y mettras. Après ta rhétorique, nous t'avons fait entrer sans te consulter en mathématiques élémentaires. Comme tu n'es pas un génie fougueux, tu feras bien de ne pas trop te presser et d'être sûr de toi avant de concourir pour l'École centrale. Au bout de trois ans, tu en sortiras, croyant savoir quelque chose, et pour te prouver que tu ne sais rien, je te procurerai quelque emploi d'ingénieur à Fornay ou quelque autre part. C'était l'idée de ta mère, je lui ai promis de te mettre en selle, et tu seras content de moi. Tu me prends, je crois, pour un loup-garou. Tu as tort. Je veux beaucoup de bien à ceux qui me sont utiles, et au risque de m'attirer les malédictions des paresseux et des imbéciles, je paie chacun selon les services qu'il me rend... C'est donc convenu? tu seras ingénieur?

— Oui, monsieur, très volontiers, répondit-il.

C'était l'idée de sa mère, et les études de l'École centrale ne duraient que trois ans ; cette double considération lui avait paru décisive.

M. Maresquel lui fit signe d'approcher, et plongeant son redoutable regard dans les yeux très gris et très doux de ce futur ingénieur :

— Un dernier mot, jeune homme. Souviens-toi que, prosateur ou poète, avocat ou médecin, journaliste ou ingénieur, on ne fait rien dans ce monde sans avoir le diable au corps.

Olivier n'eut pas le temps de répondre. La pièce où il était s'ouvrait par une petite porte sur un escalier dérobé, débouchant dans un passage voûté qui permettait d'entrer dans le pavillon du directeur ou d'en sortir sans traverser la cour principale de l'usine. Quelqu'un gratta légèrement à la petite porte ; on eût dit un grignotement de souris. M. Maresquel ne prit pas le change. Il chassa Olivier d'un grand geste.

— Et là-dessus, va-t'en te coucher. Tu n'auras pas l'avantage de me revoir ; ton train est fort matinal, on t'éveillera avant le jour. Bonne nuit et bon voyage !

Olivier était si pressé de devenir un grand ingénieur qu'il sortit en toute hâte, laissant sur le dossier de sa chaise un foulard qui lui était infiniment cher. Il l'avait vu plus d'une fois noué autour d'un cou délicat et souple, et Georgine lui en avait fait cadeau, un jour qu'ayant eu de grands torts à son égard, elle voulait apaiser ses fureurs jalouses. Il s'aperçut de son oubli en arrivant au château. Perdre son foulard ! plutôt perdre la vie ! Il retourna bien vite sur ses pas. Le pavillon avait son concierge particulier, le plus bourru, le plus malgracieux des hommes. Mais, comme les poules qui ont des poussins, les timides ne craignent plus rien quand ils sont amoureux. Malgré les rebuffades qu'il essuya, Olivier parvint jusqu'à une porte qu'on venait de fermer au verrou. Il y frappa.

— Mille pardons, monsieur ; c'est encore moi. Il s'agit d'une chose très importante.

Au bout de deux ou trois minutes, M. Maresquel vint lui ouvrir. Quand il sut ce qui l'amenait :

— Voilà ce que tu appelles une affaire importante ! s'écria-t-il fort en colère. Que le diable vous emporte, ton chiffon des Indes et toi !

Olivier, tout tremblant, s'excusa et courut chercher son foulard. Mais, pour l'avoir, il dut soulever une marmotte en laine tricotée, qui le cachait presque entièrement. D'où sortait cette marmotte ? Il se rappela en avoir vu de toutes pareilles sur la tête de jeunes filles, jolies ou laides, qui poussaient des wagonnets sur

des rails. Il promena furtivement son regard autour de lui. A l'un des coins de la chambre, il avisa une grande armoire, engagée dans la muraille, dont la porte était entr'ouverte; il n'y vit personne, mais il aurait donné sa tête à couper qu'il y avait quelqu'un. Il s'enfuit précipitamment. M. Maresquel le retint une seconde sur le seuil, pour lui dire d'un ton radouci :

— Mon garçon, pour réussir dans le monde, il ne suffit pas d'avoir le diable au corps ; il faut y joindre l'esprit d'à-propos.

Quelques heures plus tard, Olivier racontait à son cher Laventie, en ouvrant des yeux énormes, cet incident prodigieux, qui l'avait vivement ému.

— Huit jours après la mort de ma mère! s'écriait-il. Et remarque qu'il avait l'air de la regretter beaucoup.

Laventie lui repartit que son observation n'avait pas le sens commun, que plus M. Maresquel regrettait sa femme, plus il avait besoin de se consoler, que les grands hommes ont toujours du tempérament, et qu'au surplus il n'était pas prouvé que la morale fût autre chose qu'une convention.

— C'est égal, ajouta-t-il, c'est un heureux gaillard que ton beau-père. Il a son sérail dans son usine, il peut jeter chaque jour le mouchoir à qui lui plaît.

Olivier s'en indignait ; Laventie en rêva.

Il y a des choses qu'on ne dit à personne, et personne, pas même Laventie, ne sut que, vingt-quatre heures après être revenu de Fornay, Olivier Maugant avait écrit une lettre de dix pages à Mlle Georgine Valtreux. Il attendit quelques jours la réponse ; elle arriva enfin, mais ce n'était pas Georgine qui l'avait écrite. Cette réponse était ainsi conçue :

« Mon cher neveu, vous savez par un mot que vous avez reçu à Fornay toute la part que nous prenons, votre oncle et moi, à la perte cruelle que vous venez de faire et combien nous avons regretté que les embarras d'une nouvelle installation nous empêchassent d'assister à la triste cérémonie. Quant à la lettre que vous venez d'adresser à Georgine, et dans laquelle vous lui exprimez votre tendresse avec toute l'exaltation d'un collégien qui connaît ses classiques, votre cousine en a ressenti un profond étonnement. Elle me charge de vous dire qu'elle était à mille lieues de se douter qu'elle vous eût inspiré des sentimens si vifs. Elle a pour vous une bonne amitié de cousine, qui a bien son prix, et j'espère que désormais vous réglerez vos sentimens sur les siens, que vous aurez pour elle cette affection tranquille qui permet à un jeune homme de s'occuper de ses études sans fâcheuse distraction. Georgine sera depuis longtemps mariée avant que vous soyez en situation d'en

faire autant, et je suis sûre que, si vous relisiez dans quelques mois d'ici votre épître trop passionnée, elle vous semblerait fort ridicule. Mais soyez certain, de votre côté, que vous trouverez toujours en nous des parens qui vous sont fort attachés, et que, si l'occasion se présentait de vous être utile, votre oncle ne la laisserait pas échapper. Vous pourrez faire hardiment appel à sa bienveillance; conseils ou bons offices, son secours vous est tout acquis. »

Plus mort que vif, pâle et tremblant, Olivier dut relire dix fois cette lettre pour s'assurer qu'il l'avait bien lue, qu'elle voulait bien dire ce qu'elle disait, qu'une si horrible trahison était au nombre des événemens possibles. Avec quelle férocité cette Georgine s'était jouée de sa candeur! Ah! la coquette fieffée! la cruelle! la perfide! Il la chargeait d'imprécations; le monde lui semblait une caverne, les femmes lui apparaissaient comme des monstres. Il tenait pour prouvé que toutes les paroles sont de la fausse monnaie, que tous les sourires sont des mensonges, que tous les yeux brun-clair sont des trébuchets tendus pour attraper des pinsons. Il se promettait de ne plus être candide, de ne plus jamais croire rien de ce qu'on lui dirait, non, rien, absolument rien, et il le jura par son pied boiteux, qui, en ce moment, lui faisait mal. Vraiment, peu s'en fallut que son chagrin n'affectât sérieusement sa santé.

Deux jours plus tard, il recevait le billet suivant :

« Mon cher cousin, je vous écris dans le plus grand secret. Georgine s'est bien mal conduite; mais aussi pourquoi n'aviez-vous rien d'écrit? Je crains que la lettre de maman ne vous ait fait beaucoup de peine, et cela quand vous venez d'avoir un tout gros chagrin. Je voudrais bien avoir une consolation à vous offrir. Papa répète souvent que je traverse ce qu'il appelle la mue des jeunes filles, que j'ai été très jolie toute petite et que je pourrais bien le redevenir. Je voulais donc vous proposer,.. mais je n'ose pas. Le fait est que j'attendrais aussi longtemps que vous voudriez. Si par hasard vous acceptez, envoyez-moi sous pli une feuille de papier blanche avec une grande croix au milieu; les autres ne comprendront pas; mais, moi, je comprendrai. Seulement, il faudrait que l'adresse ne fût pas de votre écriture. Je suis, mon cher Olivier, votre petite cousine Béatrice, qui un jour sera grande. »

Cette lettre ne procura au pauvre Olivier aucune consolation. Il avait lacéré la première par colère; il déchira la seconde par indifférence.

V.

Olivier Maugant avait vu avorter son roman de jeunesse. La clarté d'un fier et beau sourire qui rayonnait sur sa vie s'était brusquement éteinte; il venait de retomber dans son brouillard, dans son indifférence, dans son ennui. Toutefois, comme il avait pris envers M. Maresquel une sorte d'engagement d'honneur d'entrer à l'École centrale, il y entra, et, ce qui est plus difficile encore et plus méritoire, il sut y rester et se maintenir dans un rang fort honnête. Cela exige beaucoup d'efforts; l'École n'est pas indulgente aux paresseux. Cette mère vigilante examine chaque semaine tous ses enfans, leur tâte le pouls, les ausculte, et ceux qu'elle croit désespérément infirmes, elle les prie sans façon d'aller se faire soigner ailleurs. Olivier était bien vu du directeur, qui joignait à la supériorité de l'esprit un cœur chaud et une active bienveillance. Cet excellent homme lui disait : « Mon cher enfant, vous vous donnez beaucoup de peine et je vous en sais beaucoup de gré; mais votre travail serait moins rebutant si vous vous décidiez à aimer un peu ce que vous faites. » Hélas! depuis que Georgine n'était plus dans cette affaire, Olivier continuait de tourner sa meule; mais il ne fallait pas lui demander de l'aimer. Les joies que causent les curiosités satisfaites et les vérités démontrées le touchaient peu, et le calcul différentiel le jeta dans des étonnemens qui allaient jusqu'au scandale. Consciencieux comme il l'était, il lui semblait inadmissible qu'en résolvant des équations, on pût négliger des infiniment petits d'un ordre quelconque sans compromettre l'exactitude du résultat. Mais il se dit : « Ceux qui ont fait cette belle invention ont arrangé les choses comme il leur convenait, ils n'iront pas les déranger pour m'être agréables. » Il leur mettait ce péché sur la conscience, il s'en lavait les mains. Nonobstant, il avait promis d'être ingénieur, il faisait tout ce qu'il fallait pour cela; il avait pris l'habitude de travailler, il travaillait d'arrache-pied, et, si sa raison n'était pas contente, sa conscience l'était. Ce n'est pas le bonheur; mais ce brave garçon pensait qu'après tout on peut se passer d'être heureux.

Peu s'en fallut qu'il ne se dérangeât. Quoique la direction de l'École ait des préventions bien ou mal fondées contre le quartier latin et qu'elle déconseille à ses élèves de planter leur tente dans ce lieu plein de dangers, Olivier y logeait; c'était là qu'il avait toutes ses habitudes. Un jour, en remontant le boulevard Saint-Michel, il rencontra Laventie, qu'il n'avait pas vu depuis dix-huit mois. On

l'avait rappelé à Limoges; mais, à force d'éloquence et de fallacieuses promesses, Aristide avait arraché à sa famille la permission de retourner à Paris pour y faire son droit. Olivier fut charmé de revoir ce cher Laventie, qu'à tort et à travers il s'obstinait à admirer. C'était toujours le même garçon, le chapeau sur l'oreille, portant beau, abondant en gestes, en paroles et se grisant de son bruit, gonflé de vent, gras d'espérance, avec cela cadet de grand appétit, qui prenait ses convoitises pour des ambitions, très déniaisé, très attentif à son jeu et quelquefois fourrant son nez dans les cartes du voisin.

— D'où sors-tu? dit-il à Olivier. Tu as l'air d'un décavé; il paraît que les cosinus n'engraissent pas leur homme. Sais-tu quoi? J'irai te chercher tantôt pour te conduire dans mon cabaret. Tu verras là une collection de fruits secs, tous hommes de génie, mon vieux. Nous finirons par t'en donner.

Olivier eut beau s'en défendre, Laventie l'introduisit, deux heures plus tard, dans une réunion de faux étudians qu'il présidait et qu'on avait surnommée « la parlotte des hommes d'avenir. » On s'assemblait chaque soir dans l'arrière-cabinet d'un petit café. Pour y avoir ses entrées, il fallait se soumettre à une épreuve : les aspirans étaient tenus de faire ou de dire quelque chose d'extraordinaire. Olivier fut dispensé de cette obligation, qui l'eût fort embarrassé. Le bruit s'était répandu qu'il avait quinze mille livres de rente; on jugea que c'était assez pour faire de lui un jeune homme fort étonnant. La réunion se composait d'une douzaine d'adeptes, qui tous savaient tout sans avoir rien appris. Ces dames étaient admises quelquefois, mais seulement aux jours fixés par le président, qui entendait conserver au cénacle un caractère de gravité. Enveloppés d'une épaisse et âcre fumée qui leur permettait à peine de s'entrevoir les uns les autres, les hommes d'avenir faisaient d'interminables parties de piquet ou des cents de dominos, en vidant beaucoup de bocks. Les privilégiés jouaient le whist avec Laventie, qui gagnait toujours. Le plus souvent, on bavardait, on pérorait fort bruyamment, mais il était défendu de s'échauffer pour aucune idée générale ou généreuse. Celui qu'on pouvait soupçonner d'avoir un peu de cœur ou de raison était rappelé à l'ordre par Laventie, qui frappait du poing sur la table et s'écriait : « A bas le vieux jeu! Soyons pratiques, mes enfans. » Tous ces débraillés qui braillaient étaient de petits calculateurs, très glorieux de leur perversité précoce, mais plus naïfs qu'ils ne pensaient. Quand le grand Frédéric préluda à la conquête de la Silésie en réfutant Machiavel, il crachait dans le plat pour en dégoûter les autres. Ces jouvenceaux divulguaient leur secret, et cela prouve qu'il leur restait quelque candeur. Olivier

ressentit d'abord un profond respect pour ces sages désabusés de tout; son bon sens naturel l'avertit bien vite que l'auguste assemblée où il avait eu l'honneur d'être présenté n'était qu'un moulin à paroles, et que ce moulin ne moulait que du sable.

La littérature n'y avait que deux représentans. L'un était le plus chevelu des parnassiens, qui dépensait sa faconde à démontrer que l'accouplement de sons rares est tout le secret de la poésie, que l'émotion est la mort du talent et la marque des sots. L'autre était un joli garçon, blanc et rose, apprenti romancier, remarquable par la richesse de ses documens et surtout par l'abondance de ses adjectifs. Il en avait de chatoyans et d'exquis, de magnifiques et de pompeux, empanachés comme des tambours-majors. Quelques-uns étaient de sa fabrique, et il ne s'occupait en écrivant que de les placer, de leur faire un sort. Il avait su reconnaître que les adjectifs sont le fond de la littérature, de l'art, du génie et de tout.

Les politiciens étaient de beaucoup les plus nombreux dans la parlotte des hommes d'avenir, et quelles que fussent leurs opinions, tous s'inclinaient devant la grande autorité de leur président. Il avait le don de se faire écouter, le talent de se faire croire. Son front déjà dégarni et comme travaillé par la vie inspirait le respect. Quand il montait sur son Sinaï et déployait son tonnerre, il se faisait dans le peuple saint comme un silence d'adoration. Ses thèmes n'étaient pas variés, mais il avait d'inépuisables ressources pour les renouveler. Il exposait avec une crudité cynique la théorie du succès à tout prix. Citant Darwin, qu'il n'avait jamais lu, il dissertait sur le combat pour l'existence, et sans se douter qu'il était le plagiaire des sophistes grecs, il affirmait qu'il n'y a pas d'autre droit que celui du plus fort ni d'autre politique que la dictature du génie, que César fait beaucoup d'honneur aux peuples en prenant la peine de les gouverner et que son premier devoir est de se procurer la plus grande somme de jouissances possible. Il démontrait aussi que, dans l'intérêt de l'humanité, il fallait faire des lois pour empêcher les pauvres de se marier et rétablir à l'usage des grands hommes la polygamie, qui est la plus utile des institutions quand elle est bien pratiquée. Il va sans dire qu'il se considérait comme un futur grand homme; c'était écrit; il en avait la patente dans sa poche.

Ses deux bêtes noires étaient le socialisme et la charité chrétienne, qu'il englobait dans la même condamnation et tenait pour les deux formes principales du *nigaudinisme*. Il déclarait avec de grands éclats de voix que la nature vouant les faibles à une inévitable destruction, on allait contre ses lois et on contrariait ses judicieux desseins en s'appliquant à prolonger l'existence des infirmes,

des phtisiques et des scrofuleux. Il entonnait son *Væ victis!* avec tant de véhémence et d'emphase qu'Olivier était tenté de lui dire : « Les boiteux en sont-ils? » Mais Olivier ne disait rien, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort recherché par les habitués du club. Dans leurs jours d'agape et de frairie, ils comptaient sur sa bonne grâce pour solder l'addition ; si partagés que fussent les avis sur d'autres sujets, tout le monde s'accordait sur ce point. Le parnassien, qui avait pour toute fortune l'opulence de ses rimes, recourait à lui quand il était dans la panne; l'homme documentaire en usait de même et le récompensa de ses libéralités en le faisant figurer sous un nom ridicule dans un petit volume où se révélèrent pour la première fois à l'univers étonné la sûreté de sa méthode, la beauté de son génie et de ses adjectifs. Mais celui qui puisait avec le plus d'indiscrétion dans cette bourse facile à s'ouvrir était le grand Laventie lui-même, qui, joignant la pratique à la doctrine, s'employait résolument au bonheur de son cher petit Aristide et ne lui refusait rien, pas même les plaisirs coûteux de la polygamie.

Olivier ne fréquentait la parlotte qu'à regret; mais il craignait de désobliger Laventie. Si peu qu'il y allât, son travail en souffrit. Un incident acheva de le dégoûter des hommes d'avenir. Ils se moquaient entre eux de sa taciturne mélancolie, de son candide pessimisme. On lui représenta que, selon l'aphorisme de l'auteur de l'Ecclésiaste, il est un temps de rire et un temps de pleurer, qu'il n'est permis de maudire l'existence qu'en connaissance de cause, qu'avant de briser la coupe, il faut l'avoir vidée jusqu'à la lie. On tendit un piège à son innocence, qui s'y laissa prendre. Un banquet fut célébré à ses frais pour célébrer cet événement, auquel il ne songeait qu'avec confusion. Il était honteux d'avoir été dupe et résolu à laisser aux autres les plaisirs où l'on ne peut mettre un peu de sentiment. Son aventure avait eu une autre conséquence. Pour la première fois, il s'était présenté à l'école après l'heure réglementaire, il avait trouvé la grille fermée. Son correspondant en fut avisé et lui adressa une mercuriale qu'il ne méritait guère et qui l'humilia.

Ce fut vers ce temps que M. Maresquel, qui était venu passer quelques jours à Paris, invita Olivier à dîner chez Bignon, en l'autorisant à amener deux ou trois de ses amis. Olivier choisit les fortes têtes du cénacle, le parnassien, le romancier et Laventie. M. Maresquel, qui était de fort belle humeur, les traita comme des rois. Laventie, toujours à la hauteur de toutes les situations, dégusta les vins les plus exquis en gourmet difficile, en connaisseur un peu blasé, en vrai Pococurante. Le parnassien trouva des rimes riches dans son assiette, le romancier conserva le menu comme un docu-

ment. On s'anima, on s'échauffa ; les marmites firent sauter leurs couvercles, on put voir ce qui bouillait au fond. Quand M. Maresquel se trouva seul avec Olivier, il lui dit :

— Ton parnassien est un niais, ton homme aux adjectifs est un faquin, ton Laventie est un polichinelle, et tu es toi-même... un très bon garçon.

De ce jour, Olivier ne reparut plus au club. Laventie, qui vint le relancer chez lui, en fut pour ses frais d'éloquence, mais réussit en revanche à lui emprunter une forte somme, qu'il promettait de rembourser avant la fin du mois. Olivier n'entendit plus parler de lui ; quand il le rencontrait dans la rue, Laventie passait bien vite sans le voir. Olivier pleurait, non son argent, dont il se souciait peu, mais ses illusions. L'amour et l'amitié, Georgine et Laventie, à qui se fier désormais ? — C'est dommage qu'il se gâte, pensait-il. Je l'ai beaucoup aimé, et sûrement il avait du génie.

Si l'on entend par la vertu une application courageuse et opiniâtre à un travail qu'on n'aime pas, on a raison de dire que dans ce monde la vertu est toujours récompensée. Olivier sortit de l'école et n'en sortit pas *sec*. Il se hâta d'informer M. Maresquel de son succès. Il reçut une réponse où il n'y avait point d'ironie; M. Maresquel n'en mettait jamais dans les affaires. Il mandait au jeune homme que l'ingénieur distingué, M. Lebon, à qui la société de Fornay avait confié l'exploitation de ses minières du Luxembourg, se faisait vieux et prendrait avant peu sa retraite, qu'il ne tenait qu'à Olivier de lui succéder un jour, que M. Lebon avait l'ordre de lui enseigner le métier, qu'il eût à se mettre en route pour aller commencer son apprentissage. La lettre se terminait ainsi :

« J'ai promis à ta mère que je m'intéresserais à toi. Pour te prouver que je suis de parole, je te donne dès ce jour quatre mille francs de traitement ; c'est ce qui s'appelle jeter l'argent par les fenêtres. J'écris à M. Lebon pour te recommander à ses bons soins, c'est-à-dire pour le prier d'exiger beaucoup de toi. Tu auras chaque année quinze jours de vacances. Si tu n'es pas content, viens me le dire à Fornay. Sinon, réponds-moi courrier par courrier que tu acceptes, et pars bien vite. »

Olivier répondit qu'il acceptait et il partit.

Il était depuis neuf mois dans le Luxembourg quand M. Lebon, qui, fidèle à ses instructions, avait exigé beaucoup de lui, l'autorisa à se donner quelques jours de repos. Il se demanda où il les passerait, il n'eut pas besoin de réfléchir longtemps. La seule distraction dont il faisait cas était le théâtre. Que la pièce fît rire ou fît pleurer, il s'intéressait à cette fiction plus qu'à sa propre existence, qui lui paraissait médiocre. De huit heures à minuit, il avait

le plaisir de sortir de lui-même, et il aimait à passer toute une soirée dans la peau de Jacques ou d'Arthur. Il gagna sur-le-champ la station la plus proche et le soir se mit en route pour Paris, résolu de voir en dix jours toutes les pièces nouvelles.

Il s'endormit profondément dans son wagon, ne s'éveilla qu'à l'aube et s'aperçut qu'il se trouvait tête à tête avec une femme, assise en face de lui, qui ne dormait pas et le regardait. A peine eut-il ouvert les yeux :

— Ah! mon cher neveu, s'écria-t-elle. Quelle rencontre inattendue!

Il ne prit pas les deux mains qu'elle lui tendait, il n'en prit qu'une, et encore il ne fit que l'effleurer du bout du doigt. Il était constant dans ses rancunes comme dans ses affections. Oui, c'était bien Mme Valtreux, mais qu'elle lui parut changée! Sa toilette avait un air de négligence, son teint s'était fané, son visage s'était flétri, elle avait des cheveux blancs et ne songeait pas à les cacher. On eût dit qu'après avoir respecté longtemps ses illusions, la vieillesse eût fondu sur elle comme une avalanche. La bouche en cœur, elle attendait qu'Olivier lui parlât. Elle devina son étonnement et lui dit de sa voix traînante :

— Je suis bien changée, n'est-ce pas? J'ai tant souffert! Qui résisterait à un tel malheur?

— A quel malheur, madame?

— Quoi! vous ne savez donc rien?

Il s'excusa de son ignorance; il sortait d'une mine. Elle entama aussitôt un lamentable récit, qu'elle entrecoupait de profonds soupirs. Son mari s'était engagé dans de désastreuses spéculations, sa fortune s'y était engloutie; on l'avait trompé, disait-elle, odieusement trompé. Il avait dû se démettre de ses fonctions, et il était parti avant elle pour le Val-Fleuri, qu'il cherchait à vendre. S'il en tirait un bon prix, il pourrait payer ses différences, satisfaire ses créanciers, il ne lui resterait rien ou presque rien, mais l'honneur serait sauf. Tour à tour elle parlait de lui avec une sourde colère, ou elle le déclarait le plus admirable des hommes; elle vantait ses héroïques sacrifices, son énergie, son incomparable probité.

Olivier l'écoutait, bouche béante. Ce récit l'agitait, le remuait, lui causait un trouble mêlé de peine et de plaisir, qu'il dissimulait soigneusement. Elle lui apprit qu'ils avaient une consolation dans leur malheur, que l'avenir de leur fille Béatrice était assuré, que peu de temps avant la catastrophe elle avait hérité quatre cent mille francs de sa marraine et s'était mariée avec un notaire de Lille. Mme Valtreux ajouta que leur gendre s'était indignement conduit, qu'il avait refusé de venir en aide à son beau-père, et même de recueillir chez lui sa belle-sœur.

— Comment donc, madame? dit Olivier. M[lle] Georgine Valtreux n'est pas mariée?

Elle le regarda quelques instans en silence, elle rassemblait ses idées. Il lui en vint une qui lui parut bonne :

— Ah! mon cher enfant, reprit-elle, que vous me rendez confuse! Depuis nos tristes événemens, je n'ai pu penser sans remords à cette lettre si touchante que vous nous avez écrite après la mort de votre mère. Que j'y ai mal répondu et que la vanité est une mauvaise conseillère! Que voulez-vous? votre oncle et moi, nous avions pour notre fille des prétentions que justifiait sa beauté. Elle vous aimait autant que vous l'aimiez, elle n'a pu me pardonner de vous avoir si brutalement éconduit. Elle nous a déclaré cent fois qu'elle vous avait engagé son cœur; elle l'a bien prouvé en refusant malgré nos instances les plus brillans partis.

M[me] Valtreux n'en put dire davantage, elle porta son mouchoir à ses yeux. Elle mentait effrontément. Les provinciaux sont gens de précaution. A Lille comme ailleurs, M[lle] Georgine Valtreux avait inspiré des passions ou du moins ce qu'on nomme ainsi ; mais sa coquetterie, ses toilettes, ses grands airs, ses fureurs de dépense avaient fait hésiter les plus hardis. On l'admirait, on la désirait, on la courtisait, on tournait autour d'elle, et, au moment décisif, on se dérobait. Cette adorable araignée avait tendu vainement ses toiles tissées avec art; mouches et moucherons, tout le monde avait passé à côté. Elle avait eu l'amer déplaisir de voir sa cadette se marier la première, elle lui en gardait une implacable rancune, trouvait le sort bien injuste et les hommes bien stupides.

Olivier avait cru pieusement au récit de sa tante comme au témoignage des quatre évangélistes réunis. Toutefois il parut peu touché de ses doléances et de ses larmes; il se contenta de lui adresser quelques consolations banales. Mais il fut poli; en débarquant à la gare du Nord, il s'occupa d'elle, de ses paquets. Dans sa hâte de rejoindre à Melun son mari et sa chère enfant, elle ne faisait que traverser Paris; il l'accompagna jusqu'à la gare de Lyon, sans se départir d'une gravité cérémonieuse qui la navrait. On fut bien surpris de le voir arriver quelques heures plus tard au Val-Fleuri. L'ex-préfet, qui lui fit l'accueil le plus empressé, ne songeait plus à représenter; il avait l'air d'un homme dégonflé, aplati par ses désastres; quand on n'a de culte que pour la fortune et le succès, on a bien de la peine à respecter ses propres malheurs. Il fit ce qu'il put pour dégourdir la froideur glaciale de son neveu, Olivier resta froid. Mais tout à coup cet excellent garçon entendit venir quelqu'un derrière lui. Il se retourna, et Georgine lui apparut, pâlie par le chagrin, mais aussi belle qu'elle l'avait jamais été. Il y avait de la majesté dans son deuil, c'était une reine découronnée; qu'importe

la couronne, quand les cheveux sont d'un blond si doux? Olivier prit à peine le temps de la regarder, son cœur s'était déjà élancé au-devant d'elle. Il dit à son oncle :

— Monsieur, vous connaissez l'état de ma fortune, qui jadis vous a paru trop médiocre pour que vous pussiez consentir à m'agréer jamais pour votre gendre. A mes quinze mille livres de rente ajoutez les quatre mille de mon traitement d'ingénieur. Il me semble qu'il y a là de quoi faire vivre une femme. Si tel est votre avis, j'ai l'honneur de vous demander la main de ma cousine.

Depuis son malheur, M. Valtreux, quoique très préoccupé de régler ses comptes avec ses créanciers, avait un autre souci qui lui donnait encore plus de tourment ; il aurait consenti joyeusement à avoir la goutte à perpétuité pourvu qu'on le débarrassât de sa fille, qui était le plus cruel de ses embarras. Chaque matin et chaque soir, elle lui remettait sous le nez ses fausses spéculations ; elle le traitait de haut en bas, comme un pauvre hère qui s'était cru du génie et n'entendait rien aux choses de ce monde ; elle lui reprochait d'avoir trahi sa confiance, tué son avenir. Quand Olivier eut terminé son petit discours, l'ex-préfet ressentit un tel saisissement de joie qu'il se précipita sur l'orateur et faillit l'étouffer. De son côté, Mme Valtreux faisait de grands bras, la bouche ouverte, comme pour happer un bonheur qu'elle voyait tomber du ciel comme un perdreau rôti et craignait de laisser échapper. Toujours maîtresse d'elle-même, Georgine garda seule son sang-froid. Elle engagea avec son cousin un combat de générosité, déclara qu'elle n'entendait pas lui imposer la charge d'une femme sans dot et sans espérances, qu'elle le déliait de tous ses engagemens. Il était à ses genoux, il lui avait pris les deux mains ; il parla si longuement et si bien qu'elle finit par lui dire :

— Eh bien ! mon petit Livier, puisque tu le veux, je le veux aussi.

Il était écrit qu'on aurait ce jour-là tous les bonheurs à la fois ; M. Valtreux reçut dans la soirée un mot de son notaire, qui lui annonçait que le Val-Fleuri était vendu, qu'on signerait les actes dans huit jours. L'honneur était sauf comme l'avait dit Mme Valtreux ; mais qu'allait-on faire? Comment vivrait-on? Il s'agissait de trouver un emploi, une occupation; si humble qu'elle fût, M. Valtreux se déclarait prêt à s'en accommoder. Olivier aurait pu proposer à sa tante de la prendre quelque temps chez lui, il s'en garda bien. Il voulait avoir Georgine à lui seul, tout entière, et le grand Laventie lui avait enseigné jadis au lycée que les belles-mères sont des êtres pervers, qu'après s'être donné beaucoup de mal pour se défaire de leur fille, elles s'en donnent encore plus pour la ravoir, que les

gendres doivent se contenter du peu qu'elles leur en laissent. Il n'entendait pas qu'on le mît à la portion congrue et il s'avisa d'autre chose. Il avait appris de M. Lebon que la société de Fornay cherchait à se procurer de bons agens d'exportation. Il s'assura que son futur beau-père ne répugnait pas à voyager, à s'expatrier, et sans en rien dire à personne, il écrivit incontinent à M. Maresquel.

En attendant la réponse favorable qu'il espérait, il coulait des jours délicieux. Il arrivait de Paris par le premier train, il y retournait par le dernier. Georgine avait repris toutes ses coquetteries d'autrefois. Elle s'appliquait à lui persuader que c'était elle qui avait à se plaindre de lui, qu'il l'avait oubliée, délaissée. Elle lui disait :

— Mon petit Livier, pourrais-tu me jurer que tu ne m'as jamais été infidèle, pas une seule fois?

Et selon sa coutume, avançant la tête, elle le regardait les yeux dans les yeux. Il ne jurait pas, car il était fort véridique, et il se souvenait du méchant tour que lui avaient joué les hommes d'avenir. Pour se tirer d'embarras, il lui récita ces quatre vers :

> Que je suis pénétré! que je la trouve belle!
> Que son air de douceur et noble et naturelle
> A bien renouvelé cet instinct enchanteur,
> Ce sentiment si pur, le premier de mon cœur!

Elle trouva ces vers charmans et lui demanda s'ils étaient de lui. Il répondit modestement qu'ils étaient de Gresset; il ajouta que Gresset les lui avait volés, qu'ils étaient sortis de son cœur. On avait d'autres occupations. Georgine avait pris une grande feuille de papier écolier, l'avait partagée en deux colonnes par une ligne verticale. La première contenait la liste de tous les plaisirs qu'on peut s'accorder raisonnablement quand on a dix-neuf mille livres à manger par an. Dans la seconde, on avait inscrit les choses dont il faut savoir se passer et qui à la rigueur ne sont pas indispensables. En examinant cette seconde liste, Georgine avait des repentirs; elle y faisait des ratures et des surcharges dans l'autre, qui s'allongeait de jour en jour. Olivier grondait un peu, mais bien doucement. Il avait de courtes inquiétudes, qui ne laissaient pas plus de trace dans son âme que l'ombre d'un vol de pigeons dans l'azur d'un lac. Il croyait que tout est possible, que l'amour est un magicien, qu'il opère, quand il lui plaît, le miracle de la multiplication des rentes.

Georgine le charmait surtout par ses impatiences. Elle aurait voulu en finir bien vite, se marier tout de suite, au pied levé. Elle trouvait le code absurde; à quoi bon tant de formalités? Elle ne lui

disait pas sa vraie raison : elle avait hâte de ne plus voir l'air piteux et les joues cousues de son père. Elle s'était mis en tête que le malheur est une maladie contagieuse, elle craignait que cela ne se prît comme la petite vérole. Quoi qu'elle pût dire ou faire, Olivier la tenait pour une créature accomplie, parfaite, aussi infaillible qu'impeccable, et il estimait que la vie est un lit de roses, un lieu de délices, une superbe invention. Ses vieux chagrins rances, ses ennuis qui sentaient la moisissure, ce brouillard où il avait erré comme une âme en peine, sans oser se permettre de croire au soleil, les mornes captivités de l'internat, l'École centrale, les calembredaines des hommes d'avenir, ce Laventie qui empruntait mille francs et ne les rendait pas, les ironies de M. Maresquel et les minières du Luxembourg, tout avait disparu. Il ne voyait plus dans l'univers que deux beaux yeux couleur noisette, qui lui enseignaient la joie et lui prêchaient du même coup une nouvelle morale, toute sorte de devoirs de fantaisie qu'il leur promettait d'observer scrupuleusement. Ces yeux au regard velouté, ombragés de longs cils qui frisaient, étaient son bréviaire, et il le lisait tout le long du jour.

Il était si heureux qu'il se mordait le bout du doigt pour s'assurer qu'il ne rêvait pas. Il croyait vivre dans un conte de fées. Chaque matin en se rendant à la gare de Lyon, il lui semblait que le boulevard Diderot, qu'il parcourait d'un pas élastique, était un boulevard incomparable, que l'air y avait une odeur particulière, que les arbres qui en décorent les trottoirs savaient exactement où il allait et faisaient des gestes en le voyant venir, qu'à droite et à gauche, les maisons s'intéressaient à lui, qu'elles avaient des visages débonnaires et pacifiques, et que leurs fenêtres étaient des yeux attentifs, tout grands ouverts, qui regardaient passer son bonheur.

Après une semaine d'attente, il reçut la dépêche que voici :

« Mon garçon, puisque tu veux te marier, qu'à cela ne tienne, marie-toi. Je serais charmé de pouvoir être agréable à ton futur beau-père, mais je n'ai pas l'habitude d'acheter chat en poche et d'employer les gens sans les avoir vus. Amène-le-moi, lui et sa *smala*. Et pourquoi ne viendrais-tu pas te marier à Fornay? Cela m'amusera. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES LETTRES

DE

MADAME DE GRIGNAN

II[1].

DE 1677 A 1694.

I.

C'est le 6 juin 1677 que la correspondance recommence entre Mme de Sévigné et sa fille. La séparation, comme toujours, avait été cruelle. Mme de Grignan avait pleuré en quittant sa mère, ce qui était rare : « C'est une affaire pour vous ; pour moi, c'est mon tempérament. » Mme de Sévigné, sans sa fille, se trouvait « toute seule, toute nue. » Mais un nouveau sujet de chagrin s'ajoutait à celui-là : l'inquiétude sur la santé de Mme de Grignan : « Votre poitrine me tient fort au cœur (2). » C'est le sujet de bien des plaintes. Elle craint que ce ne soit une grande fatigue pour sa fille d'écrire si souvent et si longuement : « Je me suis fâchée que vous m'ayez écrit une si grande lettre en arrivant à Melun. » Le plus triste de

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

(2) Elle dit ailleurs : « La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine. » (29 décembre 1688.)

ces séparations, c'est qu'elles étaient nécessaires. Les humeurs étaient si peu concordantes que ces deux femmes, si attachées qu'elles fussent l'une à l'autre, ne pouvaient s'entendre que de loin. C'était un sujet de remords de part et d'autre : « Ne nous mettons plus dans le cas, disait Mme de Sévigné, toute prête à s'accuser la première, qu'on vienne nous faire l'abominable compliment de nous dire avec toute sorte d'agrément que, pour être fort bien, il ne faut nous revoir jamais. » La santé de Mme de Grignan souffrait et de son tempérament contenu et des tendres importunités de sa mère : « Ah! ma fille, nous étions d'une manière sur la fin qu'il fallait faire comme nous avons fait. Dieu nous montrait sa volonté par cette conduite; mais il faut voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions. Faisons nos réflexions, chacune de notre côté, afin que, quand il plaira à Dieu que nous nous retrouvions ensemble, nous ne retombions point dans de pareils inconvéniens. » Mme de Grignan, affranchie de la contrainte qui pesait sur elle en présence de sa mère, avait éprouvé du soulagement pendant ce long voyage : « Il faut des remèdes extraordinaires aux personnes qui le sont; les médecins n'eussent jamais imaginé celui-là. » Mme de Grignan, de son côté, écrivait à Corbinelli et se plaignait à lui en riant des inquiétudes excessives de sa mère, qui, la troublant elle-même, rejaillissaient sur sa santé; elle eût voulu que celui-ci fît retomber sur sa mère une partie de ses propres torts. Mais ce sage ami lui répondait avec une rude franchise et se refusait à cette petite complicité : « Non, madame, je ne gronderai pas Mme votre mère; elle n'a pas tort, et c'est vous qui l'avez. Où diable avez-vous vu qu'elle veuille que vous soyez aussi rondelette que Mme de Castelnau? N'y a-t-il pas de degré entre votre maigreur excessive et un pâton de graisse (1)?.. Est-ce ainsi qu'un prodige doit raisonner? Vous moquez-vous encore de mettre M. de Grignan aux prises avec Mme de Sévigné! Vous me faites une représentation fort plaisante de la cascade de vos frayeurs, dont la réverbération vous tuait tous trois. Ce cercle est funeste, mais c'est vous qui le faites. Je suis mal content de vous; je ne vous trouve point juste; je suis honteux d'être votre maître. Si votre père Descartes le savait, il empêcherait votre âme d'être verte, et vous seriez bien honteuse qu'elle fût noire. » Cependant, une fois loin de Paris, il semble que Mme de Grignan se laissait aller bien sincèrement au charme de sa mère, et oubliant ces petites discordes, dont elle était à la fois la cause et la victime, elle jouissait de ce ravissant esprit qui se dépensait tout entier pour elle; elle se remettait à désirer d'être ensemble : « Vous

(1) « Pâton se dit d'un petit oiseau bien gras. » (Dictionnaire de Furetière.)

me dites mille douceurs sur l'envie que vous avez de faire un voyage avec moi, et de causer et de lire!.. Il y a une personne qui me disait l'autre jour qu'avec toute la tendresse que vous avez pour moi, vous n'en faites pas le profit que vous pourriez en faire; mais c'est une folie que je vous dis là; et je ne voudrais être aimable que pour être autant dans votre goût que je suis dans votre cœur. »

Ce fut quelques jours après son retour que Mme de Grignan perdit le pauvre enfant né avant terme dont nous avons parlé plus haut. Cette perte, à laquelle on s'attendait, paraît avoir été supportée assez facilement par sa mère, qui n'avait pas affecté un excès de sensibilité. Aussi Mme de Sévigné lui écrivait-elle : « Je ne sais où vous prenez cette dureté : je ne la trouve que pour vous; mais pour moi et pour tout ce que vous devez aimer, vous n'êtes que trop sensible; vous en êtes dévorée et consumée. » Doit-on croire que c'est ici la mère qui prête sa sensibilité à sa fille, ou ne serait-ce pas qu'elle la connaissait mieux qu'elle ne se connaissait elle-même, qu'elle la voyait souffrir d'une sensibilité au dedans qui ne sait point s'épancher et qui se dévore et se consume elle-même? On voit encore que les autres enfans ne souffrirent pas beaucoup de la perte de leur frère : « Je suis étonnée que le petit marquis et sa sœur n'aient point été fâchés du petit frère; cherchons un peu où ils auraient pris ce cœur tranquille. » Mme de Grignan trouvait dans le christianisme une source de consolation : « Vous dites si bien : Il faut faire l'honneur au christianisme de ne pas pleurer le bonheur de ces petits anges. » Après la perte de cet enfant, Mme de Grignan avait encore auprès d'elle, pour se consoler, son fils le marquis, et sa fille Pauline, plus tard Mme de Simiane. Mais elle craignait dans son austérité de se laisser aller à l'amour maternel; elle semblait y voir une faiblesse; sa mère, au contraire, la rassurait et l'encourageait tendrement : « *Aimez, aimez Pauline*; donnez-vous cet amusement; ne vous martyrisez pas à vous ôter cette petite personne. Tâtez, tâtez un peu de l'amour maternel. On le doit trouver assez joli quand c'est un choix du cœur. » Pendant que Pauline était auprès de sa mère, Marie-Blanche était au couvent; et sa mère n'était pas sans en souffrir quelque peu; car Mme de Sévigné lui écrivait : « Vous m'attendrissez pour la petite; je la crois jolie comme un ange, vos filles d'Aix vous la gâteront entièrement; du jour qu'elle y sera, il faudra dire adieu à tous ses charmes. Ne pourriez-vous pas l'amener? Hélas! on n'a que sa pauvre vie en ce monde : pourquoi s'ôter ces petits plaisirs-là? »

La perte d'un petit enfant n'empêchait pas les contes un peu gaillards d'aller leur train : on sait que les deux dames ne s'en faisaient pas faute quand elles en trouvaient l'occasion. C'est à une histoire de ce genre racontée par Mme de Grignan que sa mère fait

allusion dans le passage suivant : « Nous avons ri aux larmes, le bon abbé et moi, de l'histoire de la petite Madeleine. Vraiment, c'est bien à vous à dire que vous ne savez point narrer et que c'est mon affaire. Je vous dis que vous conduisez toute la dévotion de la petite Madeleine si plaisamment que ce conte ne doit rien à celui de cette hermitesse dont j'étais charmée. Je trouve que les hermites jouent de grands rôles en Provence. » Charles de Sévigné (1), prenant la plume après sa mère, s'égayait à son tour sur ce sujet : « Nous sommes tous fort édifiés de la dévotion de la petite Madeleine. Vous voyez bien qu'il n'est ferveur que de novice... Voyez où l'a jetée l'extrémité de son zèle. J'en souhaite autant à notre petite Marie ; mais je voudrais bien qu'elle me prît pour son hermite. »

Pour se distraire, pendant son voyage, d'une longue traversée sur la Saône, Mme de Grignan avait lu le traité du père Le Bossu sur *le Poème épique*, mais elle n'en avait pas été charmée. Elle était peu sensible aux beautés épiques de l'antiquité. Dans la fameuse querelle, elle serait plutôt pour les modernes contre les anciens. Sa mère la renvoyait pour ce débat au marquis de Sévigné : « Mon fils vous répondra sur tout ce que vous dites du poème épique. Je crains qu'il ne soit de votre avis par le mépris que je lui ai vu pour Énée. Cependant, tous les grands esprits sont dans le goût de ces anciennetés. » Mme de Sévigné, en sa qualité d'ancienne précieuse, n'est pas loin de penser comme sa fille : « Je crois, ma fille, que je serais fort de votre avis sur le poème épique : le *clinquant* du Tasse m'a charmée ; je m'assure pourtant que vous vous accommoderez de Virgile. » Les héros d'Homère paraissaient grossiers à Mme de Grignan et elle en parlait sans respect : « Vous nous les ridiculisez extrêmement. Nous trouvons, comme vous dites, qu'il y a *de la feuille qui chante* à ce mélange des dieux et des hommes. Cependant il faut respecter le père Le Bossu. » — Elle lui dit encore : « Vous avez fait une rude campagne dans l'*Iliade*. » Cependant le marquis de Sévigné, malgré ce qu'avait prédit sa mère, était du parti des anciens et ne pardonnait pas l'hérésie de sa sœur : « Ne lisez point Virgile, lui écrivait-il ; je ne vous pardonnerais pas les injures que vous pourriez lui dire. Cependant si vous pouviez vous faire expliquer le sixième livre, et le neuf, où est l'aventure de Nisus et d'Euryale, vous y trouveriez du plaisir. Turnus vous paraîtrait

(1) Nous devons à notre savant confrère de l'Institut, M. Chéruel, si versé dans les choses du XVIIe siècle, la rectification d'une petite erreur commise dans le précédent article. Nous avions appelé Charles de Sévigné *le chevalier*, mais il n'était pas chevalier ; il était marquis, du chef de son père. Les chevaliers appartenaient toujours à un ordre mi-religieux et mi-militaire. La confusion avait d'autant plus d'inconvéniens qu'il y avait un chevalier de Sévigné, lequel était l'oncle et non le fils de Mme de Sévigné.

digne de votre amitié ; et je craindrais fort pour M. de Grignan si un pareil personnage venait aborder en Provence. Je vous souhaiterais du meilleur de mon cœur une telle aventure ; puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudrait mieux que ce fût de cette sorte que par *l'indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles.* » Mme de Grignan, en effet, aimait mieux la philosophie que la poésie, et, si elle avait la tête tournée, c'était de ce côté-là. Elle était tenue au courant par Corbinelli des discussions philosophiques qui avaient lieu à Commercy, chez le cardinal de Retz, et dont le principal héros était dom Robert ou dom Desgabets (1), que Mme de Grignan appelait « un éplucheur d'écrevisses. » Elle entendait par là un faiseur de difficultés. Mme de Sévigné la trouvait bien indulgente : « Seigneur Dieu! s'il introduisait tout ce que vous dites : *plus de jugement dernier ; Dieu auteur du bien et du mal ; plus de crimes! appelleriez-vous cela éplucher des écrevisses?* »

Dans les lettres suivantes, nous avons la bonne fortune de trouver des paroles textuelles de Mme de Grignan, qui peuvent nous donner quelque idée de son style : « Je reprends, ma fille, les derniers mots de votre lettre; ils sont assommans : vous ne sauriez plus rien faire de mal, car vous ne m'avez plus ; j'étais le désordre de votre esprit, de votre santé, de votre maison ; je ne vaux rien du tout pour vous. » Dans la même lettre, Mme de Sévigné cite encore ces paroles de sa fille qui témoignent d'un bien grand désenchantement de la vie : « Quand la vie et les arrangemens sont tournés d'une certaine façon, qu'elle passe donc cette vie, tant qu'elle voudra et même le plus vite qu'elle pourra. » En lisant de telles paroles, d'un ton si différent de celles de Mme de Sévigné, comment ne pas regretter une correspondance qui nous eût fait connaître à vif une personne si originale et qui écrivait d'une manière si mâle et si hardie! Citons encore une autre parole de Mme de Grignan qui mérite d'être retenue. Elle disait que l'amitié se montre surtout dans les petites choses ; dans les grandes, l'amour-propre a trop de part; et « l'intérêt de la tendresse est noyé dans celui de l'orgueil. » Nous avons bien ici le texte même de Mme de Grignan; car Mme de Sévigné ajoute : « Voilà une pensée! »

La séparation de Mme de Sévigné et de sa fille ne fut pas cette fois de longue durée. Partie de Paris au mois de juin 1677, elle y retourne en octobre et y passe deux ans entiers. Ce long séjour fut malheureusement comme le précédent, semé de nuages et d'orages ; et aussi, comme par le passé, une fois séparée de sa mère, Mme de Grignan se

(1) Voyez Victor Cousin, *Fragmens de philosophie moderne. Le Cardinal de Retz cartésien.*

repentait et se faisait mille reproches amers de n'avoir pas su jouir de ce temps de vie commune comme elle l'aurait dû. On finit par être touché de ces plaintes, qui paraissent avoir été sincères et qui sont le retour d'une humeur qui n'avait pu se changer et se maîtriser : « Je n'ai pu voir tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet sans fondre en larmes. Ah! ma très chère! que voulez-vous dire de pénitence et de pardon? » Le mal était toujours le caractère contenu et intérieur de Mme de Grignan, qui ne savait ou ne pouvait s'épancher : « Si votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste. Parlez, éclaircissez-nous; on ne devine point... L'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité. » Il y avait donc eu des picotemens de la fille à la mère; car celle-ci lui demande « de réparer les petites injustices qu'elle lui avait faites. » Mais, quels que pussent être ces torts, Mme de Grignan les avouait et s'en confessait avec humilité et tendresse : « Ne me dites plus que je vous regrette sans sujet : où prenez-vous que je n'en aie pas tous les sujets du monde?.. Soyez bien assurée que mon amitié, que vous appelez *votre bien*, ne vous peut jamais manquer. » Bien loin de triompher de ce retour de sa fille, Mme de Sévigné essayait au contraire d'adoucir ce qu'il pouvait avoir d'amer, en feignant d'avoir tout oublié : « Je ne me souviens plus de tout ce qui m'avait paru des marques d'éloignement et d'indifférence;.. il me semble que cela ne vient pas de vous, et je prends toutes vos tendresses, et dites et écrites, pour le véritable fond de votre cœur pour moi. » Mme de Grignan remerciait sa mère du « retour » de son cœur. « Que veut dire *retour?* Mon cœur n'a jamais été détourné de vous. Je voyais des froideurs sans pouvoir les comprendre, non plus que celles que vous aviez pour ce pauvre Corbinelli. » Mme de Sévigné n'était pas, en effet, la seule victime de l'humeur de la fille; elle martyrisait aussi son pauvre maître de philosophie : « C'était une sorte d'injustice dont j'étais si bien instruite et que je voyais tous les jours si clairement qu'elle me faisait pétiller. Bon Dieu! combien était-il digne du contraire! »

Un autre sujet de conversation plus agréable entre les deux dames était la petite Pauline, que Mme de Grignan gardait auprès d'elle, et pour laquelle elle prenait un goût de plus en plus vif. Elle y voyait l'image de sa mère : « Je suis ravie, disait celle-ci, qu'elle vous fasse souvenir de moi; vous me la dépeignez charmante, et je crois tout ce que vous m'en dites. » Pauline était demeurée au couvent pendant le temps que sa mère avait passé à Paris. Mme de Sévigné, qui n'aimait pas les couvens, se félicitait qu'elle n'y eût pas été gâtée. « Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent. Ah! que vous avez bien fait, ma fille,

de la prendre! » Mme de Grignan, moins sévère qu'on ne l'aurait pu croire, ne craignait pas d'encourager ou du moins d'abandonner à lui-même le petit amour-propre de Pauline, et sa mère approuvait cette conduite : « Vous avez raison de supprimer la modestie de Pauline; elle serait usée à quinze ans; une modestie prématurée et déplacée pourrait faire de méchans effets. » Pauline écrit à sa grand'mère; et déjà celle-ci parle « de son style. » C'est un don de famille (1). Mme de Grignan ne jouissait toujours qu'avec quelques remords des plaisirs de la maternité. Elle racontait à sa mère et ses plaisirs et ses scrupules. Celle-ci la rassurait et la louait fort de jouer avec ses enfans. Voici un charmant tableau qui nous revient par ricochet : « Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litière tous vos petits enfans! La jolie petite compagnie! Ne vous ôtez point toutes ces petites consolations. »

Il était si souvent question de la santé dans ces lettres qu'il est inutile d'insister sur ce sujet : ce serait toujours la même chose. Disons seulement que Mme de Grignan se félicitait en quelque sorte de ses maux, parce qu'ils occupaient assez sa mère pour lui faire oublier le chagrin de la séparation : « Votre poitrine est comme des morailles (2) qui m'empêchent de sentir le mal de ne vous avoir plus : je tiens de vous cette comparaison. » La poitrine allant mieux, Mme de Grignan disait à sa mère « qu'elle n'avait qu'à rire, puisqu'elle n'avait plus que l'absence à soutenir. » La préoccupation de sa santé avait conduit Mme de Grignan à l'étude de la médecine, et sa mère la félicitait de ce singulier goût : « Je suis persuadée qu'avec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a donnée, vous en saurez plus que les médecins; il vous manquera quelque expérience; et vous ne tuerez pas impunément comme eux; mais je me fierais plutôt à vous qu'à eux... Apprenez, apprenez; il ne vous faudra point d'autre licence que de mettre une robe comme dans la comédie. » Mme de Grignan, comme toutes les personnes qui se piquent de médecine, raisonnait sur son état : « Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne. » Elle souffrait à la fois du vent du nord et du vent du midi, qui sont les deux fléaux de la Provence. Elle disait à sa mère : « La délicatesse de ma poitrine égale nos âges. »

Quelque chrétienne que fût Mme de Sévigné, elle avait une dévotion éclairée et élevée; et cette dévotion s'entendait avec la philo-

(1) Nous avons des lettres de Pauline (Mme de Simiane). Elles sont bien inférieures à celles de sa grand'mère et probablement aussi à celles de sa mère. Elles sont naturelles et sensées, mais froides et sans le moindre éclat.

(2) Espèce de tenailles que les maréchaux mettent au nez ou à la lèvre des chevaux. (Dictionnaire de l'Académie, 1694.)

sophie de Mme de Grignan pour rejeter les sottes superstitions. Celle-ci lui avait décrit avec dégoût un dîner de trappistes. Elle lui répond : « Le dîner que vous me dépeignez est horrible ; je ne comprends pas cette sorte de mortification, c'est une juiverie, et la chose du monde la plus malsaine. » Elles avaient cependant l'une et l'autre des remords sur la tiédeur de leur dévotion ; et Mme de Grignan exprimait à sa mère sur ce sujet des pensées que celle-ci lui renvoyait en ces termes : « Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion. Eh ! mon Dieu ! il est vrai que nous sommes des Tantales : nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres ; nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé ; c'est cela même (1). » Ces derniers traits semblent bien être de Mme de Grignan, puisque sa mère ajoute : « C'est cela même. » Ces traits d'ailleurs désignent bien plus la dévotion de la fille que celle de la mère : celle-ci pouvait avoir en religion un cœur tiède, mais non un cœur de glace. La fille, au contraire, paraît n'avoir jamais vu dans la religion que le dogme et la pratique ; la pensée et la politique constituaient sa religion ; mais le cœur n'y a jamais été. Aussi n'aimait-elle pas à en parler : « Je parlerais longtemps là-dessus, et j'en eusse été ravie, quand nous étions ensemble, lui dit sa mère, mais *vous coupiez court*, et je reprenais tout aussitôt le silence. » Ainsi, ce n'étaient pas seulement des expansions indiscrètes et excessives qui glaçaient Mme de Grignan ; c'était la conversation elle-même quand elle touchait aux choses élevées et délicates. L'abondance de sa mère paraît lui avoir été pénible. C'est là un trait de caractère qui lui fait peu d'honneur et qui nous la rend peu agréable. Peut-être aussi était-ce la gêne où elle était en face d'elle-même en matière religieuse qui lui faisait éviter ces sujets. On n'a jamais su, peut-être n'a-t-elle jamais su ce qu'elle en pensait véritablement.

Citons bien vite quelques mots tendres et aimables pour compenser cette sécheresse. Mme de Grignan demandait à sa mère de lui faire cadeau d'une écritoire qu'elle aimait beaucoup : « Vraiment oui, je vous la donne, cette écritoire... Vous me ravissez *en me priant absolument* de vous la donner : je ne crois pas que ces deux mots se soient jamais trouvés ensemble. » Elle avait reçu la visite de deux conseillers bourguignons, dont le pays lui avait rappelé sa mère. « Vous avez donc fait quelque réflexion au pays de ces deux conseillers bourguignons : *c'est le pays de ma mère*. » Nous avons vu déjà que Mme de Grignan n'aimait pas la vie, et elle exprimait à sa mère le désir de ne point lui survivre. Mme de Sévigné était pro-

(1) Ces derniers mots sont dans l'édition de 1754.

fondément touchée de ce vœu triste et tendre : « Si j'avais un cœur de cristal où vous pussiez voir la douleur qui m'a pénétrée, vous connaîtriez avec quelle vérité je souhaite que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature. » A ces traits vifs sortis du cœur se mêlaient toujours çà et là quelques réflexions philosophiques. Le jeu que M[me] de Grignan aimait le mieux, parce qu'il convenait à son génie froid et calculateur, était le jeu des échecs : il lui fournissait matière à réflexions : « Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé; je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil; ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit. » Le temps qui coule était aussi l'un des objets les plus habituels de pensées mélancoliques; elle disait : « Il est quelquefois aussi bon de le laisser passer que de le vouloir retenir. » Voici encore une autre pensée, qui est devenue plus tard le motif du *Diable boiteux* de Le Sage : « Ce que vous m'avez mandé de ce monde qui paraîtrait un autre monde si on voyait le dessous des cartes de toutes les maisons me paraît une bien plaisante et bien véritable chose. »

Vers le mois de mai 1680, M[me] de Sévigné part pour les Rochers, et sa fille se plaint vivement et spirituellement de ce surcroît de distance qui les sépare. Sa mère ne fait que la répéter : « Il me semble que je vous ai mandé tout ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : faut-il que nous ne soyons pas encore assez loin et qu'après mûre délibération, nous y mettions encore cent lieues volontairement? Je vous renvoie quasi votre lettre; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée que je prends plaisir à la répéter. » Néanmoins, avec sa philosophie à la La Rochefoucauld, M[me] de Grignan ajoutait qu'il y avait à tout des consolations : « Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations et que c'est sa fantaisie d'être content. » Ailleurs elle avait déjà soutenu « qu'il n'y a pas d'absence, » voulant dire sans doute que des âmes qui sont pleines l'une de l'autre n'ont pas besoin d'être réunies en un point de l'espace et qu'elles ne sont jamais réellement absentes l'une pour l'autre. Mais M[me] de Sévigné ne goûtait pas cette philosophie idéaliste : « Comment appelez-vous ce que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut par nécessité que le contraire soit bien amer. »

Quelque magnifique que fût la vie des grands seigneurs d'autrefois, elle était, au fond, assez misérable par la disproportion des ressources et des dépenses. Pendant l'hiver, M. et M[me] de Grignan étaient obligés de vivre à Aix, qui était la capitale de leur gouvernement, et ils y faisaient des dépenses royales; après l'hiver, il fallait revenir à leur château pour faire des économies. M[me] de Gri-

gnan disait qu'elle aurait eu besoin « que l'année n'eût que six mois. » Mme de Sévigné n'aimait guère ce système. Elle trouvait que ce grand train était plutôt nuisible qu'utile au crédit de M. de Grignan : « Si cela servait à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirais; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci (à la cour), vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas. Mme de Vins (la fille de Pomponne) en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois. Cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. » Ainsi cette magnificence qui ruinait Mme de Grignan nuisait presque à son crédit, car on savait que sa fortune n'était pas en proportion. Elle n'y trouvait même pas l'avantage de s'y amuser et d'en tirer du plaisir ; car c'était une fatigue pour elle, et elle se retirait dans sa chambre pendant que ses hôtes s'amusaient à ses frais. Elle regrettait un peu ces dépenses quand elles étaient faites, aurait voulu être restée à Paris, et, dans son injustice, faisait retomber le tort de son départ sur tout le monde, et même sur sa mère : « Je voudrais bien que vous ne me missiez pas dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitaient votre départ. » Malgré ces dépenses excessives, on se plaignait encore à Aix « de la frugalité du régal. » Même la vie à Grignan n'était qu'une économie relative : « Vous savez bien que, quand nous étions seuls, nous étions cent dans votre château. » Mais Mme de Grignan ne voulait pas croire que « le nombre ôtât la douceur et le soulagement du bon marché. » Elle était un peu piquée des réflexions maternelles ; elle expliquait longuement la nécessité de toutes ces profusions, et sa mère s'excusait en répondant : « Je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons. »

Ainsi, Mme de Grignan, malgré sa grandeur ou à cause d'elle, passait sa vie dans les soucis, et elle les approfondissait encore par la réflexion : « Vos rêveries ne sont jamais agréables; vous vous les imprimez plus fort qu'une autre. » Elle ne trouvait même pas beaucoup de distraction dans la lecture, car elle n'aimait pas les lectures frivoles et divertissantes; elle n'aimait que les pensées sérieuses, qui contribuaient à l'attrister : « Vos lectures sont trop épaisses, lui écrit sa mère; vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique pas. C'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit. » Sur ce mot, Mme de Sévigné craint que sa fille ne s'effarouche et ne le prenne à mal; elle se hâte de l'expliquer dans la lettre écrite le lendemain : « Vous croyez peut-être sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant

une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est d'assurer comme une buse que ma fille est malade parce qu'elle a trop d'esprit. Je ne dis vraiment pas de ces fadaises-là. » On voit à quel point Mme de Sévigné a peur des petites susceptibilités de sa fille, celle-ci étant toujours prête à se raidir et à repartir. Cette injustice allait quelquefois jusqu'à faire des reproches à sa mère de la froideur de son attachement. C'est ainsi qu'à propos du surcroît de distance que le séjour des Rochers mettait entre elles, elle trouvait que sa mère « n'était pas assez touchée de cet éloignement. » Celle-ci s'étonnait avec raison d'un si singulier reproche. Peut-être venait-il d'un besoin subit de tendresse, car, en même temps, sa fille la priait « de l'aimer toujours davantage, et toujours davantage. »

On sait que la religion de Mme de Grignan n'était pas la même que celle de sa mère. Celle-ci était, au fond, très janséniste et presque prédestinatienne, tant elle faisait la part grande à la volonté de la Providence. Mme de Grignan trouvait qu'on exagérait en ce sens et se plaignait de l'abus que l'on fait de l'intervention de Dieu dans les affaires humaines : « Vous dites que c'est pour se prendre à Dieu de tout. Lisez, lisez ce traité que je vous ai marqué, et vous verrez que c'est à lui, en effet, qu'il faut s'en prendre. » Sans doute, Mme de Grignan, avec son esprit philosophique et un peu profane, voulait qu'on réservât les causes secondes ; mais c'était là, pour sa mère, une pensée mondaine et trop peu religieuse : « On s'en tient ordinairement aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec impatience ce qu'on devrait recevoir avec soumission. » On devine que Mme de Grignan n'aimait pas à s'expliquer sur ces questions ; elle les éludait comme touchant « à des mystères inconcevables. » C'est ce qu'il est permis de conjecturer du passage suivant : « Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence, que j'adore et que je crois qui fait et ordonne tout : je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable avec votre *père* Descartes ; ce serait que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait, qui serait une chose inconcevable. » Dans le fond, Mme de Grignan était pélagienne ; elle défendait le libre arbitre contre les excès jansénistes de Mme de Sévigné. « Mme de La Sablière, disait celle-ci, fait un bon usage de son libre arbitre ; mais n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? Si c'est là ce que vous appelez libre arbitre, ah! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin... Il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu parce que nous ne sommes pas sous l'empire du démon et que nous sommes élus de toute éternité. » A cette philosophie augustinienne Mme de Grignan opposait

une philosophie stoïcienne : « Vous savez le dessous des cartes; vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez et de gâter ce que vous n'avez pas. Vous vous dites que tous les biens apparens des autres sont mauvais; vous les regardez par la facette la plus désagréable; vous tâchez à ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend pas de vous. » Ce haut détachement stoïcien ne paraît pas avoir été fondé sur l'attente de la vie future, car sa mère lui écrit : « L'éternité me frappe un peu plus que vous; » mais elle ajoute aussitôt : « C'est que j'en suis plus près. » Malgré sa résistance à la doctrine janséniste, Mme de Grignan s'était cependant mise à lire saint Paul et saint Augustin : « Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin! Voilà les bons ouvriers. » Sa mère saisit l'occasion pour lui prêcher le plus pur de la doctrine janséniste; puis elle s'arrête, craignant de la blesser : « Je hais mortellement à vous parler de tout cela : pourquoi m'en parlez-vous? » Et elle ajoute : « Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie. » De quelle hérésie s'agissait-il donc? De rien moins que de l'inutilité du baptême. On voit à quel point Mme de Grignan était pélagienne : Jésus-Christ étant mort pour sauver les hommes, pourquoi cette mort ne suffit-elle pas? Mme de Sévigné répondait : « Non, ma fille, quand vous en devriez désespérer, la mort de Jésus-Christ ne suffit pas sans le baptême : il le faut d'eau ou de sang;.. rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération de Jésus-Christ. » On devine pourquoi Mme de Grignan « coupait court » sur ces matières : c'est qu'elle sentait en elle un fond de résistance et de libre pensée dont nous ne pouvons pas et dont elle ne pouvait pas elle-même sonder la profondeur, mais qui éclatait malgré elle de temps en temps. Cet esprit de libre pensée paraît d'ailleurs avoir été en s'accusant de plus en plus. N'y a-t-il pas du Voltaire dans cette allusion que Mme de Sévigné renvoie à sa fille : « Vous dites que vous ne parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine. » Sa mère la rappelait à de meilleurs sentimens qu'elle avait eus l'année précédente : « *Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée*, que nos craintes, nos raisonnemens, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos désirs ne sont que les exécuteurs de la volonté de Dieu?.. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen et la suite et la diversité de tous nos sentimens. Ainsi vous voyez bien que *Dieu le veut* peut-être paraphrasé de mille manières. » Ce n'était pas seulement par philosophie que Mme de Grignan n'aimait pas à s'expliquer sur le jansénisme, c'était encore par politique; sa mère le sentait bien, et lui disait : « Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans dispu-

ter; il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que, *quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet*, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étais quelquefois un peu mortifiée *qu'il me fût comme défendu de causer avec vous* sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre âme, vous étiez dans les bonnes et droites opinions... Puisque vous lisez les Épîtres de saint Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas dire davantage. »

Nous avons déjà cité quelques-uns des traits mordans et acérés qui échappent à Mme de Grignan, et qui sont d'une tout autre touche que les petites méchancetés enjouées de Mme de Sévigné. Voici encore un trait de ce genre que celle-ci reproduit littéralement : « Vous m'avez réjouie en me parlant de ces carmélites dont les trois vœux se sont changés en trois choses tout à fait convenables à des filles de sainte Thérèse : *l'intérêt, l'orgueil et la haine.* » Mme de Sévigné n'a pas de ces duretés cruelles ; elle les admire dans sa fille, mais elle ne les trouverait pas d'elle-même. Voici un autre mot, vraiment éloquent, mais qui, cette fois, aurait pu être de Mme de Sévigné, car on en trouve souvent de semblables chez elle : « Mon Dieu ! que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld et de tous les autres. *On serre la file, il n'y paraît plus.* » Ailleurs, ce sont des traits de gaîté dont nous ne comprenons pas très bien le sens : « La comparaison de Carthage (1) et de votre chambre est tout à fait juste et belle ; elle saute aux yeux. J'aime ces sortes de folies. » Peut-être est-ce une pensée de sa fille qu'elle lui renvoie en ces termes : « *Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme* (2), » car elle ajoute aussitôt : « Si j'avais quelqu'un à m'aider à philosopher, je pense que je deviendrais une de vos écolières. » Mme de Grignan lisait des livres un peu surannés, que le goût vif et pur de Mme de Sévigné n'aimait guère : « Je ne prendrai pas votre père Sénaut (3). Où allez-vous chercher cet obscur galimatias? » Mme de Grignan aimait à citer ou à refaire des maximes de La Rochefoucauld. Celui-ci avait dit : « Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison. » La comtesse retournait la proposition et disait : « Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force, » et sa mère trouvait qu'elle disait mille fois mieux que La Rochefoucauld. Une autre maxime fine et délicate est celle-ci : « Il est plus poli d'admirer

(1) Il s'agit de la chambre de Mme de Grignan à l'hôtel Carnavalet. Mme de Grignan avait fait probablement allusion au *Pendent opera interrupta* de Virgile.

(2) Ces mots sont en italiques.

(3) Auteur d'un traité estimé sur *l'Usage des passions.*

que de louer. » Encore quelques paroles textuelles, d'un tour vif et mordant. A propos de la question de la régale, où le clergé de France prenait parti pour le roi contre le pape, c'est-à-dire contre lui-même, Mme de Grignan le comparait à la femme de Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui :* « De quoi vous mêlez-vous, saint-père? Nous voulons être battue! » Et, à propos de la même querelle, où les évêques étaient divisés, elle remarquait que ceux-ci « se disaient autant de vérités que d'injures. »

Mme de Grignan, comme toutes les personnes dont l'amour-propre est très fier, aimait à se diminuer et à se rabattre elle-même pour ne pas être rabattue par autrui. Cette humilité voulue nous vaut, de la part de sa mère, un portrait d'elle, flatté sans doute, mais dont les traits essentiels paraissent vrais : « A qui en avez-vous, ma bonne, de dire pis que pendre de votre esprit si beau et si bon? Y a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus éclairé et plus pénétré de la raison et de vos devoirs? Et vous vous moquez de moi, vous savez bien que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, des desseins quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus et beaucoup plus que vous ne voudriez; pour tout dire, en un mot, vous avez du fond pour être tout ce que vous voudrez. » Tous ces traits accumulés répondent très bien à l'idée que l'on se fait de la grande dame, femme de tête, habile aux affaires, propre au gouvernement, connaissant les hommes et sachant user avec eux d'insinuation et d'adresse, un peu irrésolue par l'abondance des idées; mais, après tout, ayant toujours une conduite ferme et suivie. Ajoutez-y le revers de la médaille : peu de tendresse, si ce n'est par élans subits; point de grâce, de l'esprit par saillies, mais une certaine sécheresse; peu de religion, une philosophie froide et raisonneuse; dépensière et magnifique, et en cela seulement entraînée par la passion plus que la raison, mais la passion de la grandeur plus que de la jouissance; au résumé, une femme de haut mérite, mais non pas égale à sa mère, car celle-ci a poussé jusqu'au génie les qualités propres à la femme et a pu les répandre en abondance dans une œuvre de femme, tandis que Mme de Grignan, pour donner sa mesure, aurait dû avoir un plus vaste théâtre et être appelée, comme Mme de Maintenon ou la princesse des Ursins, au maniement des grandes affaires, au gouvernement d'un état. C'est probablement la disproportion de ses facultés et de son rôle qui la troublait et l'attristait. La correspon-

dance, qui était le tout pour sa mère, n'était pour elle qu'un accessoire et peut-être un poids. Aussi revenait-elle sans cesse sur la pauvreté et la médiocrité de ses lettres; elle les trouvait « insipides et sottes. » Sa mère lui répond : « Voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous. Vous n'avez qu'à penser et à dire : Tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. » Tout en dépréciant ses propres lettres, elle avait des traits mordans pour caractériser celles des autres. Par exemple, elle disait que, dans les lettres de la princesse de Vaudemont, « tout était Brébeuf, » c'est-à-dire déclamatoire et emphatique, quoique la personne ne le fût pas : « Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! C'est justement cela : Tout est Brébeuf! Cette application frappe l'imagination; elle est juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent qu'on ne les saurait reconnaître. »

Mme de Grignan annonce à sa mère qu'elle viendra bientôt à Paris : c'est un grand sujet de joie; mais elle aimait à gâter ses joies, et, avant d'en jouir, elle en voyait la fin. La marquise lui reproche cet abus de philosophie : « Vous êtes si philosophe, ma très chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous; vous anticipez sur vos espérances et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire pour y voir la séparation. » Il semble même que Mme de Grignan se fît un système de mêler à ses plaisirs des réflexions sérieuses « sur le mensonge éternel de nos projets.» Elle appelait cela « se laisser obscurcir, » dans la crainte d'un accident imprévu, « si la joie était toute pure et brillante. » Cette tournure d'esprit, qui rendait Mme de Grignan mécontente des choses, contribuait sans doute à la rendre aussi, comme nous l'avons vu, mécontente d'elle-même. Elle se voyait en noir et se jugeait sévèrement par excès d'idéal : « Vous êtes bien injuste dans le jugement que vous faites de vous; vous dites que, d'abord, on vous croit assez aimable, et qu'en vous connaissant davantage on ne vous aime plus; c'est précisément le contraire. D'abord, on vous craint; vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point être de vos amis; mais, quand on vous connaît, on vous adore et on s'attache entièrement à vous; si quelqu'un paraît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime et qu'on est au désespoir de ne pas être aimé autant qu'on voudrait. » Dans le fait, y a-t-il un vrai désaccord entre ce portrait et celui que Mme de Grignan faisait d'elle-même? Il nous semble que non. Ce charme qu'on trouvait d'abord dans son amitié, et ce refroidissement qui venait ensuite, parce qu'on n'était pas assez aimé, n'est-ce pas là, précisément, ce que disait la fière comtesse lorsqu'elle avouait que d'abord on la trou-

vait assez aimable, et qu'ensuite on ne l'aimait plus? Il est vrai que Mme de Sévigné ajoutait un nouveau trait : c'est que ce n'était pas tout d'abord que l'on trouvait sa fille aimable; son abord était plutôt dédaigneux. Ainsi, elle commençait par la froideur : quand on avait brisé cette première glace, on trouvait un fond qui faisait désirer d'entrer dans son amitié, c'est le moment où elle était aimable; mais si l'on voulait aller plus avant, on rencontrait une nouvelle barrière de glace semblable à la première, et on se retirait. En un mot, malgré son esprit, malgré sa beauté, malgré la force de son caractère, il y avait en elle un froid qui éloignait la sympathie. Elle le savait, elle en souffrait, et elle le disait avec cette clairvoyance que donne la supériorité de l'esprit.

A propos de ces refroidissemens qui se produisent de temps en temps et quelquefois pour toujours dans les affections, Mme de Grignan disait que l'amitié était un *vieux carrosse* où il y a toujours quelque chose à refaire. Mme de Sévigné exprimait son étonnement de cette pensée : « Je croyais tout le contraire, et que ce fût pour *l'autre* (l'amour) que ces dégingandemens fussent réservés. » Ces plaintes de Mme de Grignan sur les relâchemens de l'amitié pouvaient se rapporter soit à sa dame de compagnie Montgobert, soit à un voisin et ami, M. de Lagarde. Pour la première, nombre de lettres sont remplies d'allusions à ses jalousies et à ses froideurs. Mme de Sévigné, indulgente et voyant dans les cœurs, attribuait ces petites sécheresses à un excès d'attachement qui ne se trouvait pas satisfait. Elle conseillait d'aller droit à la source du mal par une explication franche et cordiale. Mme de Grignan y répugnait, toujours par la même cause, le défaut d'expansion. Il semble cependant que cette explication ait eu lieu et qu'elle ait eu le résultat que Mme de Sévigné avait prédit, car elle écrit : « Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert? ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondais? Je connaissais le fond; il était caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et tout cela était de l'amitié, de l'attachement et de la jalousie. Vous voyez qu'il ne faut pas juger sur les apparences. » Mme de Sévigné en jugeait de même du refroidissement de M. de Lagarde, dont Mme de Grignan se plaignait également et qu'elle décrivait en traits précis et fins : « Voici le portrait que vous en faites vous-même : *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de communications et de sentimens,* » froideur d'autant plus dangereuse « qu'elle est cachée sous des fleurs et couverte de beaucoup de paroles de bienséance. Ah la belle amitié! la belle amitié!.. Tout cela changera quand le moment sera venu. »

II.

Ici la correspondance s'arrête pendant quatre années (1680-1684); elle reprend de 1684 à 1685 par suite du voyage de Mme de Sévigné aux Rochers. Cette fois, les rôles sont renversés. C'est Mme de Sévigné qui est en province; c'est Mme de Grignan qui reste à Paris, et qui donne par conséquent les nouvelles du grand monde et de la cour; elle lui parlait en particulier de la haute situation de Mme de Maintenon: « Vous m'avez fait bien plaisir de me parler de Versailles; la place de Mme de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais [de semblable?] » En même temps, Mme de Grignan écrivait aussi des choses tristes et tendres sur leur nouvelle séparation. Elle avait souffert en voyant la chambre de sa mère toute grande ouverte : « Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte? Qui est-ce qui vous pousse dans ce pays désert? » Elle trouvait pour sa mère une parole vraiment charmante, et qui nous prouve que son humeur s'était adoucie pendant ce long commerce de quatre ans : c'est « qu'elle la regrettait comme on regrette la santé, » c'est-à-dire « comme le plaisir des autres plaisirs, » comme un bien exquis qu'on n'apprécie jamais mieux que quand on en est privé. Elle communiquait à sa mère une nouvelle de famille : c'est que Mlle de Grignan, la fille de son mari, était venue se réfugier au couvent de Gif sans en avertir personne : « J'en suis, lui dit sa mère, plus fâchée que surprise; elle nous portait tous sur ses épaules; tous nos discours lui déplaisaient. » Autre nouvelle : il fallait rebâtir Grignan. « Quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne sont faits que pour vous. » Elle avait été à Gif voir Mlle de Grignan; elle avait été malade. Pomponne avait une abbaye. Une autre nouvelle était le mariage de Mlle d'Alezac avec M. de Polignac. Mme de Grignan en parlait à sa mère d'une manière agréable et piquante : « L'état dans lequel vous me représentez Mlle d'Alezac est trop charmant : c'est une petite pointe de vin qui réveille et réjouit toute une âme; il ne faut pas s'étonner si elle en a une présentement... Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux. » Le précepteur du marquis de Grignan, M. du Plessis, était tombé dans la pièce d'eau du bon abbé à Livry, probablement sans grand danger. Mme de Grignan plaisantait sur cette chute, et sa mère lui renvoie sa plaisanterie en ces termes : « Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal; cela lui paraît un

coup de partie pour cette pièce d'eau ; après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. » Voici encore une autre histoire qui faisait allusion à un scandale du temps : « Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant; il y a quelque chose de l'histoire de Joconde, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre est une chose admirable (1). » Voici un exemple de cette agréable figure de rhétorique que l'on appelle la *suspension :* « Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paraître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étais curieuse de son nom, et je m'attendais à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour; je trouve tout d'un coup que c'est une rivière qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. » Il semble aussi que M[me] de Grignan avait usé d'une autre figure de rhétorique, la prosopopée, adressée au père de M[me] de Sévigné mort en duel : « Vous en apostrophez l'âme de mon pauvre père pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans. Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère opposé ! » On devine que M[me] de Grignan avait vu à Versailles, non sans colère, certains courtisans supporter trop patiemment les injures. De là cette apostrophe à l'âme de son grand-père; elle eût pu également s'adresser à l'âme de son père, mort de la même manière. Mais Versailles et la cour n'étaient pas seulement pour M. et M[me] de Grignan un lieu de plaisir et de fêtes. C'était encore, comme pour tous les courtisans d'alors, la source de la fortune et des grâces. Ils y allaient, tantôt l'un, tantôt l'autre; et M[me] de Grignan trouvait que son mari s'y portait mieux qu'ailleurs. Elle expliquait très bien comme, en ce pays-là, on paraissait s'oublier soi-même en ne songeant qu'à soi : « Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des autres. Il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : *On y est si caché et si enveloppé qu'on a toutes les peines du monde à s'y reconnaître pour le but des mouvemens qu'on se donne.* Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. »

(1) Voir, pour le détail, t. VII, p. 320, notes 4 et 5.

Mme de Sévigné revient à Paris, et la correspondance, interrompue en 1685 par ce retard (sauf une petite reprise d'un mois en 1687), ne reprend définitivement qu'en 1688, pour continuer sans interruption jusqu'en 1690. Il n'y a donc plus que deux ans de correspondance : Mme de Sévigné a soixante-deux ans et Mme de Grignan en a quarante-deux. La jeunesse était passée pour celle-ci, la vieillesse arrivait pour celle-là. Les enfans grandissaient; le petit marquis faisait à Philipsbourg ses premières armes; Pauline, retirée du couvent, se formait à côté de sa mère. On l'avait menée à Marseille. Mme de Grignan racontait son étonnement et ses joies : « Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit; j'aime cette ville, qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline! Que cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ces surprises sont neuves! Il me semble que je l'aime et que vous ne l'aimez pas assez. » C'est que Mme de Grignan se plaignait vivement des défauts que le couvent n'avait pas corrigés : « Vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir du couvent? Vous vouliez donc qu'elle fût un prodige prodigieux comme il n'y en a jamais eu? » Cependant Mme de Grignan insistait et relevait surtout l'humeur revêche de sa fille. Mme de Sévigné lui répondait admirablement : « Je n'eusse jamais cru qu'elle eût été farouche, je la croyais toute de miel; mais ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire... Entreprenez donc de lui parler raison et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte. » Mme de Grignan était pour l'autorité et l'éducation dure; Mme de Sévigné, plus libérale et toute moderne, était pour l'éducation attrayante et douce : « Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur et même de conscience. » On commençait aussi à s'occuper des lectures de Pauline. Celle-ci, comme sa mère, n'aimait pas l'histoire : « Je la plains de ne point aimer à lire des histoires, c'est un grand amusement. Estime-t-elle au moins les *Essais de morale* et l'Abbadie, comme sa chère maman? » Elle avait un confesseur qui voulait lui interdire les pièces de théâtre. La dévotion éclairée et l'esprit élevé de Mme de Sévigné se révolte contre cette pratique étroite, que Mme de Grignan n'était pas très éloignée d'approuver : « Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père Lanterne. Voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement sans y être portée par la grâce de Dieu me paraît être bottée à cru. Je ne vois pas que M. et Mme de Pomponne en usent ainsi avec Félicité, à qui ils font

apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit. » Pomponne, comme on sait, touchait de bien près à Port-Royal, et c'était tout dire.

N'oublions pas quelques plaisanteries qui viennent encore de temps en temps égayer des lettres de plus en plus sérieuses. « Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant. Qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? Et comparer celles de Provence aux larmes des petits enfans qui pleurent de colère et non de bon naturel, je vous assure que rien n'est plus plaisamment parlé. Est-ce que Pauline n'en riait pas de tout son cœur? » Un autre trait rappelle encore plus le tour d'esprit de la comtesse dans sa jeunesse et sa bizarre gaîté; c'est ce mot sur la grossesse de Mme de Rochebonne : « Ah! que vous êtes plaisante de l'imagination que Mme de Rochebonne ne peut être dans l'état où elle est qu'à *coups de pierres* (1). Quelle jolie folie! C'est aussi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers. Ceux-ci en feraient bien autant en cas de besoin. Voilà une vision bien plaisante! » Citons encore une fin de lettre qui fit beaucoup rire Mme de Sévigné et son fils. « Votre frère lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir: Oui, sans doute, je veux, je prétends vous avoir *comme les autres*. — *Adieu, les autres!* Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout cœur. *Comme les autres* paraît sec, et puis tout d'un coup: *Adieu, les autres!* »

Mais la gaîté n'était plus qu'un rare rayon de soleil chez Mme de Grignan. La philosophie et les affaires l'occupaient tout entière. Elle philosophait sur la vie, et avait sur la jeunesse et l'âge mûr de ces pensées fortes et saisissantes qui rappellent quelque peu une célèbre page de Bossuet: « Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse; il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible; tout cède, tout fléchit, tout est aisé... Mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style; on trouve qu'on a besoin de tout le monde; on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivans. » La philosophie pratique ne l'occupait pas tout entière; il lui restait du temps pour la métaphysique. Elle écrivait à Mlle Descartes une lettre toute philosophique que son frère et sa mère admiraient à l'envi. Voici ce que le marquis lui écrivait: « J'aimerais mieux avoir fait votre lettre à Mlle Descartes, je ne dis pas qu'un poème épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle. Jamais Rohault, que vous citez, n'a parlé si clairement. » Mme de Sévigné joignait ses éloges à ceux de son

(1) Allusion à un rondeau de Benserade.

fils : « Mon fils est ravi de votre lettre; savez-vous bien que je me mêle de l'admirer aussi? Je l'entends et je vous assure que je l'entends, et que je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. » Quel était donc ce sujet? Sans doute il était question de l'eucharistie et de l'explication que donnait Descartes de ce mystère. C'était un des points sur lesquels la nouvelle philosophie soulevait bien des scrupules. Les scolastiques croyaient pouvoir, sur ce point, maintenir contre Descartes la doctrine aristotélique. Mme de Sévigné disait avec un grand bon sens : « Mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère selon la philosophie d'Aristote? S'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit jusqu'à ce qu'il en vienne à cet endroit qui finit tout. »

On avait craint un moment pour M. de Grignan que les profits du gouvernement d'Avignon ne lui fussent enlevés; mais, après une interruption de quelques années, on avait recommencé à en jouir. Mme de Grignan y passait donc quelque temps en grande pompe, et ses lettres reflétaient sa joie orgueilleuse : « Quelle différence, ma chère comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, toute à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici (aux Rochers), toute médiocre, toute simple, toute solitaire!.. Je comprends que, Dieu vous ayant donné cette place,.. il n'y aurait pas de raison ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. » — « J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et relis, elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis; je prends part à votre triomphe; je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore; je jouis enfin de votre bon soleil, des rivages charmans de votre beau Rhône, de la douceur de votre air; mais je ne joue point à la bassette parce que je la crains. » Venait ensuite un récit de procession dont voici l'écho : « Ah! la belle procession! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré en comparaison de vos profanations d'Aix avec ce *Prince d'amour* et ces *chevaux frust* (1). — Quelle différence! et que je comprends la beauté de cette marche mêlée d'une musique et d'un bruit militaire! Ces parfums jetés si à propos, cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, enfin tout me touche et me plaît dans cette cérémonie. » Mme de Grignan, en racontant toutes ces gloires, ne voulait point cependant paraître trop enivrée et trop en contradiction avec sa philosophie habituelle,

(1) Chevaux de carton.

et elle risquait une maxime quelque peu douteuse en disant que « l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres. » Une seule chose fâchait M[me] de Sévigné dans ces grandeurs d'apparat, c'était l'obligation officielle de communier souvent, que, par politique, M[me] de Grignan acceptait courageusement, mais que la dévotion vraiment chrétienne de sa mère, élevée par Arnauld et Port-Royal, ne pouvait admettre : « J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise; il y a si peu que Pentecôte est passé! Il faut croire que la place que vous tenez demande ces démonstrations... Enfin, ma belle, vous savez mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science. »

On était retourné à Grignan, on y avait reçu la visite du duc de Chaulnes, nommé ambassadeur auprès du saint-père. Il était passé par Grignan en se rendant à Rome. On le reçut avec toute la splendeur du lieu : « Parlons du récit de la visite du bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite, un grand air de maison, une bonne chère, deux tables, comme dans sa Bretagne, servies à une grande compagnie sans que la bise s'en soit mêlée... Je vois tout cela avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire, ou au moins votre gloire de campagne, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard... Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de Flame (le maître d'hôtel) à cette *Arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. » Mais ce convive si magnifiquement traité ne se montra pas très aimable : « Vous m'étonnez... Je vous assure que, pendant notre voyage, il était d'aussi bonne compagnie qu'il est possible; je ne le connais plus au portrait que vous faites... » C'est peut-être pour cette raison que M[me] de Grignan, toujours plus rancunière que sa mère, eut beaucoup plus de peine à pardonner au duc de Chaulnes sa conduite dans l'affaire de la candidature de son frère à la députation de Bretagne. On avait compté sur lui pour pousser le marquis à la cour; mais dans l'intervalle, il avait été nommé ambassadeur, avait eu mille affaires en tête; bref, il n'avait rien fait. M[me] de Sévigné est obligée de le défendre contre sa fille, et elle le fait avec un sentiment d'équité qui lui fait grand honneur : « Eh bien! soyez donc en colère contre M. de Chaulnes... Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paraît dans votre lettre que comme un effet de votre amitié. » La comtesse croyait que ce pardon était quelque chose de contraint et que sa mère cachait son mécontentement sous la générosité. Mais M[me] de Sévigné se montre

piquée de cette interprétation : « Je crois que vous vous souviendrez que l'ingratitude est ma bête d'aversion. Vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose de forcé dans ce que je vous disais : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette générosité de province. »

Entre autres talens, la comtesse de Grignan paraît avoir le don de peindre les personnes, d'en faire ressortir les ridicules. Les portraits devaient être vivans si l'on en juge par les reflets que nous en trouvons dans les lettres. Il s'agit d'un pédant, par exemple, qui a rappelé à Mme de Sévigné la comédie de Molière : « Vous me représentez fort plaisamment votre savantas; il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler... Vous parlez de peinture : celle que vous faites de cet homme, pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, cela est du Titien. » Dans une autre lettre, il s'agit d'une folle entichée de sa naissance, peinte sur le vif et qui réveille encore un souvenir de Molière : « Je veux vous dire que votre dernière lettre est d'une gaîté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui me charme... Bon Dieu ! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme !.. C'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter pour venir impétueusement me redonner cette personne. Le plaisant caractère ! toute pleine de sa bonne maison, qu'elle prend depuis le déluge et dont on voit qu'elle est uniquement occupée; M. de Sotenville en grand volume; tous ses parens, guelfes ou gibelins, amis ou ennemis, dont vous faites une page la plus plaisante du monde ; ses rêveries d'appeler le marquis de Noailles ses ennemis; elle croit parler des Allemands, et toutes les couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe, ses étonnemens en voyant votre teint naturel : elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui le composent et elle trouve bien plus aimable son visage habillé, et vous trouve, comme vous dites, fort négligée et toute déshabillée, parce que vous montrez le visage que Dieu vous a donné. » Dans cette même lettre, qui devait être si amusante, Mme de Grignan racontait aussi un voyage qu'elle avait fait en Languedoc : « Vous avez vu M. de Baville, la terreur du Languedoc, vous y avez vu aussi M. de Broglio. » On s'intéresse à ces rencontres de noms; et l'on aime à se représenter la fille de Mme de Sévigné conversant avec l'arrière-grand-père du gendre de Mme de Staël. Un autre récit piquant de la même lettre était celui d'un songe de Mme de Grignan, dans lequel elle avait deviné, sans les avoir vus, les changemens que son frère avait faits à sa propriété des Rochers : « J'ai été surprise de votre songe; vous le croyez un mensonge parce que vous avez vu qu'il n'y

avait pas un seul arbre devant cette porte ; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai ; votre frère les fit tous couper (les arbres), je dis tous, il y a deux ans ; il se pique de belle vue tout comme vous l'avez songé. »

Parmi les événemens peu agréables de la vie de Mme de Grignan, il fallait compter au premier rang les créanciers. Une marchande arrivait exprès de Paris à Grignan pour réclamer son argent. Il a dû se passer là une scène digne de Molière, et qui eût pu servir de pendant à celle de M. Dimanche. Mme de Sévigné nous la reproduit d'après la lettre de sa fille : « Disons un mot de Mme Reynié. Quelle furie ! Ne crûtes-vous point qu'elle était morte, et que son esprit et toutes ses paroles vous revenaient persécuter comme quand elle était en vie ? Pour moi, j'aurais eu une frayeur extrême, et j'aurais fait le signe de la croix ; mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à quelqu'un qui meurt d'envie d'en donner et qui en envoie quand elle peut ?.. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable ! mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et des inondations de paroles, où on se trouve noyée, abîmée ? » Dans une des lettres suivantes, Mme de Grignan continuait et contait l'histoire de Mme Reynié de la manière la plus plaisante. Il fallait bien rire des créanciers puisqu'on ne pouvait échapper à leurs griffes : « La plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affections, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout partout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense et de plus gagner un rhumatisme ! *Car figurez-vous qu'elle a des douleurs tout partout ;* et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite. »

Revenons aux lectures de Mme de Grignan, dont il n'a pas été depuis longtemps question entre les deux dames. Une petite controverse s'engage entre elles à propos des *Provinciales*. Mme de Grignan n'avait pas pour ce livre la même admiration que sa mère et son frère. Elle disait que « c'était toujours la même chose. » Sa mère relève ce jugement dédaigneux : « Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grappillant les endroits plaisans ; mais ce n'est point cela quand on les lit à loisir. » La vérité est que Mme de Grignan, malgré son esprit fort et pénétrant, n'aimait pas la lecture : elle parcourait, elle commentait, elle grappillait, elle ne finissait point : « Que je vous plains de n'aimer point à lire ! Car je vous avertis, ma chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous. » Mme de Grignan fut un peu piquée que sa mère lui eût reproché de n'avoir pas lu *les Provinciales* et, par

représailles, elle lui reproche de n'avoir pas lu *les Imaginaires*, comme si c'était la même chose! « Raccommodons-nous, lui répond Mme de Sévigné; il me semble que nous sommes un peu brouillées. J'ai dit que vous aviez lu superficiellement les *Petites Lettres*; je m'en repens; elles sont belles et trop dignes de vous pour que vous ne les ayez pas toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les Imaginaires*; c'est moi qui vous les prêtai... Sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser. »

Mme de Sévigné a souvent loué sa fille de son talent de narratrice. Voici le résumé d'un de ces récits qui émeut encore dans son abréviation, soit par la couleur que l'écrivain y ajoute, soit par l'impression qui reste du récit primitif: « J'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante du pauvre Lantier... Toutes les circonstances de cette mort conduisent à un étonnement particulier : ces périls renaissans où il était exposé, ce dernier siège de Mayence, où il était entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avait donné et où il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue entre les bras de ses deux frères dont il était aimé, au milieu de la joie qu'ils avaient de le revoir, toutes ces circonstances si touchantes et si marquées qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante. » La peinture des funérailles et de l'étrange circonstance qui s'y fit voir n'est pas moins vive, ni moins frappante : « Les grosses larmes sont tombées de mes yeux en me représentant le spectacle de ce pauvre doyen pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tout côté. Ah! mon Dieu! quelle idée! Le sang coule-t il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang qui ne demande pas justice, mais une grande miséricorde. » Puis, passant du sévère au plaisant, Mme de Sévigné demandait à sa fille de la part d'un ami, M. de Guébriac, une consultation sur les cours d'amour. Mme de Grignan renvoyait la réponse avec légendes à l'appui, due au prieur de Saint-Jean, très fort sur ces matières. « J'aurais perdu, si cette lettre eût été égarée, la plus belle instruction du monde sur cette cour d'amour, dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfaite. Ah! que cet Adhémar est joli! mais aussi qu'il est aimé! Sa maîtresse devait être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main : je doute, comme vous, qu'elle se soit faite *monge* (moine); je trouve

toute cette relation fort jolie: c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie. »

L'ami Corbinelli, le maître de Mme de Grignan, était passé de la philosophie à la dévotion. De cartésien il était devenu mystique et quasi-quiétiste. Mme de Grignan en plaisantait et l'appelait « le mystique du diable. » C'était une allusion aux abus du molinosisme et du faux mysticisme. Le marquis de Sévigné prenait en riant cette petite méchanceté; mais Mme de Sévigné n'entendait pas raillerie sur ce point : « Comment! mystique du diable, un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement* (vous direz *philosophiquement!*) Il y a dans ces mots un air de plaisanterie qui fait rire d'abord et qui pourrait surprendre des simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère et du bienheureux J. de la Croix. » Mais Mme de Grignan ne se rendait pas; elle comparait les mystiques aux faux-monnayeurs; et sa mère cédait devant cette spirituelle comparaison : « Je trouve trop plaisant la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux-monnayeurs; les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies; les autres font de la fausse monnaie à force de souffler. »

Le peu de goût de Mme de Grignan pour *les Provinciales* pouvait bien avoir pour cause la politique: car elle était politique en tout, même avec sa mère, et celle-ci le savait. Ainsi, elle n'aimait pas les jésuites; mais sa position lui faisait une nécessité de la réserve sur cette matière, si délicate alors. Aussi, même par lettres, elle ne se livrait pas sur ce point. Mme de Sévigné s'en piquait et se montrait un peu agacée de cette conduite. On connaît la charmante anecdote sur la dispute de Boileau et d'un père jésuite chez M. de Lamoignon. Ce récit est un des chefs-d'œuvre de Mme de Sévigné, et elle espérait amuser beaucoup sa fille avec cette anecdote. Mais celle-ci ne rit que du bout des lèvres, ce qui lui attira la petite semonce suivante : « Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande; mais vous riez trop timidement du *distinguo;* qu'avez-vous à craindre? N'ont-ils pas (vos beaux-frères) assez de bénéfices? J'entends votre réponse: le crédit des *autres* (les jésuites) va sur tout. Eh bien! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard, ou chez notre voisin, où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. »

On sait à quel point Mme de Grignan admirait les lettres de sa mère. Celle-ci pressentait bien qu'on les ferait imprimer un jour : « Vous tenez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite que, si

je n'étais fort assurée que vous ne les refeuilletterez ni ne les relirez jamais, je craindrais tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison de nos amis. » Mme de Grignan avait dit à sa mère que ses lettres égalaient Voiture et Nicole. Elle est toute confuse de cette louange : « Voiture et Nicole! Bon Dieu, quels noms! Eh! qu'est-ce que vous me dites, ma chère enfant? » C'était alors un grand éloge, qui, aujourd'hui, nous paraît bien mince. Sans doute, Mme de Sévigné est pour nous un bien autre écrivain que Voiture et Nicole; mais, si l'on se reporte au point de vue des admirations de ce temps-là, c'était, en effet, un très haut hommage. Ce que Mme de Grignan voulait dire en réunissant ces deux noms, alors si illustres, c'est que les lettres de sa mère brillaient à la fois par l'agrément et la solidité, Voiture étant alors pris pour le modèle de l'agrément et de la grâce, et Nicole pour un modèle de raison et de philosophie. Ce qui est vrai, c'est que Mme de Sévigné a, de plus que Voiture, le naturel et la vérité, et une imagination bien plus fleurie et bien plus originale, et qu'elle a, de plus que Nicole, la profondeur et l'imprévu. Si l'on voulait reprendre la pensée de Mme de Grignan, en choisissant des noms plus dignes d'elle, on dirait qu'il y a en elle du La Fontaine et du Bossuet.

Mme de Grignan s'était amusée à raconter à sa mère, sous forme de roman, tout ce qui se passait dans son château, mais elle était restée en route et n'avait pas fini son histoire. Mme de Sévigné la relance et la presse sur ce sujet : « Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du *Roman de la Princesse, de l'Infante, du Premier Ministre*, aussi joli que celui que nous avons vu, et puis de nous planter là? Je ne le souffrirai point. Je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse;* j'ai bien peur qu'elle ne se soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la sibylle*, follement et témérairement jetées en l'air pendant dix ans... Il faut une suite à cette histoire. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrais bien savoir qui étaient ces confidens *du premier ministre* et *de la favorite* qui recevaient les courriers. » Il est assez facile de rétablir les noms de cette histoire. La princesse, c'est Mme de Grignan; l'infante, c'est Pauline; le premier ministre, c'est l'intendant (Anfossi); la favorite, c'est Montgobert, et l'amant de la princesse Truelle, c'est le chevalier de Grignan, qui aimait tant à bâtir. On ne voit point que Mme de Grignan ait donné suite à cette fantaisie.

III.

Il nous reste, pour compléter cette étude, à consulter les *Lettres inédites* publiées, il y a quelques années, par M. Capmas. Ces lettres ont été une surprise charmante pour les amis de Mme de Sévigné. Un aussi grand nombre de fragmens inconnus et considérables, des lettres entières, et, parmi elles, la dernière de toutes; enfin, une infinité de leçons nouvelles éclaircissant des passages obscurs ou incompréhensibles, c'est là une trouvaille dont on ne saurait trop apprécier le prix. Les dédaigneux diront que nous avions bien assez de lettres comme cela, et qu'une ou deux de plus ne sont pas une affaire. Mais Mme de Sévigné, pour ceux qui la goûtent, n'est pas seulement un auteur, c'est une amie; on n'en a jamais assez, jamais trop. Représentez-vous une personne distinguée que vous avez aimée, dont la conversation vous amusait et vous réjouissait, et que vous avez perdue; imaginez que, par un prodige, elle vous soit rendue pendant quelque temps, que vous puissiez jouir encore auprès d'elle de quelques fragmens de conversation, de quelque rayon de son esprit, du son de sa voix, que ne donneriez-vous pas pour une telle fortune! Telle est l'impression produite par cette publication inattendue. Plus tard, lorsqu'elle aura été incorporée à la Correspondance générale, cette impression s'évanouira; mais on aura alors l'avantage d'un texte plus complet et plus exact. En attendant, c'est un supplément où nous puisons à notre tour pour enrichir notre travail.

Nous remontons donc à l'année 1672, très peu après le départ de Mme de Grignan pour la Provence. Nous voyons qu'elle craignait un peu l'indiscrétion de sa mère et lui recommandait le secret sur tout ce qu'elle lui dirait dans ses lettres : « Ce que vous me mandez sur le secret est si précisément ce que j'ai toujours senti pour vous, que je n'aurais qu'à vous dire les mêmes paroles. Ne craignez jamais que l'amitié, au lieu de la haine, m'empêche de garder ce que vous me diriez. » Parmi ces affaires dont Mme de Grignan parlait en toute confiance, on sait que l'une des premières fut la querelle avec l'évêque de Marseille. Elle ne tarissait pas sur ce personnage : « Ce que vous me dites sur ce qui le fait parler selon ses désirs et selon ses desseins, sans faire aucune attention ni sur la vérité, ni sur la vraisemblance, est très bien observé. » L'année suivante (1674), il est question d'un voyage de Mme de Grignan à Paris; mais celle-ci craignait de gêner sa mère (et peut-être aussi de se gêner elle-même) en s'établissant chez elle, en lui prenant

ses chambres. C'est ce qu'elle lui écrivait et ce qui lui attirait la riposte suivante : « Ma bonne, je suis en colère contre vous. Comment avez-vous la cruauté de me dire, connaissant mon cœur comme vous faites, que vous m'incommoderez chez moi, que vous me prendrez mes chambres, que vous me romprez la tête. Allez, vous devriez être honteuse! » Déjà commençaient, à cette époque, les embarras d'argent, les inquiétudes de Mme de Sévigné à ce sujet et son admiration pour l'habileté et la fermeté de sa fille dans ces embarras : « Le bien bon approuve tout ce que vous avez résolu pour contenter ce diable de Jabac. Que peut-on faire dans ces ridicules occasions? Nous vous admirons de payer si bien vos intérêts et de vivre comme vous faites. »

Pendant son séjour à Paris, la comtesse avait été en froid avec Mme de Coulanges, qu'elle trouvait médisante; il est probable qu'elle avait écrit que Mme de Coulanges et elle s'étaient coupé la gorge ensemble, car celle-ci répond : « Vous me parliez l'autre jour de gorge coupée, elle ne l'a été qu'autant que vous l'avez voulu, et même je vous assure qu'il a été question, depuis quelque temps, de parler de vous. Elle fit au-delà de tout ce qu'on peut souhaiter de bon et d'à propos, et si naturelle, que nulle de vos amies ne pourrait mieux faire. »

Mme de Sévigné pliait devant le caractère plus fort et plus énergique de sa fille. Elle désirait la faire rester à Paris; mais elle craignait de lui parler en face; elle lui écrivait (pendant que celle-ci était à Livry) ce qu'elle n'osait lui dire : « Mes lettres sont plus heureuses que mes paroles. Je m'explique mal de bouche quand mon cœur est si touché... Je crains vos éclats; je ne puis les soutenir... Je suis muette et saisie. » Cette fois, Mme de Sévigné l'emporta, et elle garda sa fille un an de plus. De retour à Grignan, les détails familiers de la vie remplissent de nouveau les lettres. Ce sont des chemises qu'on a commandées à Paris et qui ne viennent pas, c'est un cuisinier que l'on demande et dont on n'a plus besoin aussitôt qu'il est en route, ce sont des visites inattendues qu'il faut recevoir sans être préparée : « On ne peut être plus étonnée que je ne le suis de vous voir avec M. et Mme de Mesme. J'ai cru que vous vous trompiez et que c'était à Livry que vous alliez les recevoir. Auront-ils trouvé votre château d'assez grand air? Vous m'étonnez de votre souper sans cuisinier et de votre musique sans musicien. » Mme de Grignan avait un maître d'hôtel honnête, mais dépensier, et elle disait « qu'elle aimerait mieux une infidélité pleine d'économie qu'une sotte fidélité. »

Mme de Grignan s'impatientait des incohérences que la distance des lieux et du temps amenait dans les conversations par lettres; Mme de Sévigné, au contraire, voulait qu'on en prît son parti;

autrement, on n'aurait rien à se dire, et la correspondance serait impossible. Là comme ailleurs se manifeste la contradiction des deux humeurs : Mme de Grignan, positive et exacte, s'ennuie des questions qui ne servent à rien, des réponses qui ont perdu leur à-propos; sa mère, vivant plus par l'imagination, s'abandonne au plaisir de causer, sans se soucier ni de l'à-propos ni de l'événement : « Il ne faut point s'embarrasser du contretemps de nos réponses... C'est un chagrin qui est attaché à celui de l'éloignement; il faut s'y soumettre. » L'un de ces contretemps était la maladie : c'est ce qui arrivait à ce moment même au jeune marquis de Grignan : « Vous pouvez penser, ma bonne, quelle nouvelle pour moi que de vous savoir à Saint-Andéol avec votre petit garçon malade, une grosse fièvre et tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole. C'est une chose terrible que l'éloignement : je reçois votre lettre; il y a huit jours qu'elle est écrite, de sorte que tout est changé de face; tout est bien ou mal. C'est comme le tonnerre : quand nous entendons le bruit, le coup est donné. »

Mme de Grignan avait écrit à sa mère qu'elle voudrait être oiseau pour aller aux Rochers : « Vous me parlez de voler un peu dans les airs, comme un oiseau; la jolie chose! Je suis persuadée que M. de Grignan voudrait vous permettre de passer quelques semaines aux Rochers. Je n'oserais vous présenter une pareille vision de la taille dont je suis. » Une autre vision non moins plaisante est celle dont s'avise Mme de Grignan à propos de la naissance d'une fille chez le comte de Guitaut; celui-ci en avait déjà sept, et Mme de Sévigné appelait celle-ci leur « centième fille. » On devine le genre de plaisanterie de Mme de Grignan, à laquelle sa mère fait allusion dans la phrase suivante : « Votre vision de la bassette est fort plaisante. Enfin ils joueront tous leurs biens sur cette même carte : ils sont piqués. Ne serait-il pas plus agréable et plus sage de quitter tout à fait le jeu? Vous employez bien mieux votre temps à cultiver l'esprit de votre petit garçon. » Mme de Grignan exerçait son fils à écrire des lettres, et elle y mettait une certaine méthode : « Il n'y a rien de si bon que ce que vous faites pour lui donner l'envie d'écrire; vous lui faites penser l'un après l'autre et le conduisez à faire une lettre qui lui est entièrement inutile quand elle est faite d'une autre façon. » Dans une autre lettre, Mme de Grignan avait raconté une assez vilaine histoire. Mme de Sévigné y fait allusion et la reproduit sans grande façon : « La vilaine bête! Mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres et de venir de quinze lieues loin pour rendre tripes et boyaux en votre présence? »

Malgré la raideur de son caractère, Mme de Grignan trouvait quelquefois des expressions touchantes, quoique un peu recherchées, pour rendre l'affection qu'elle a pour sa mère : « Vous dites que *vous aimez votre cœur* de voir la façon dont il m'aime ; vraiment, c'est de cela principalement que je l'aime aussi. » Peut-être est-ce encore un mot de Mme de Grignan que sa mère reprend lorsqu'elle lui écrit : « Je vous conjure de m'aimer toujours comme une fille n'a jamais aimé sa mère ; car cela est vrai et je suis étonnée d'avoir été destinée au plaisir et au bonheur de jouir de ce prodige. » A propos de cet amour filial si rare, Mme de Grignan avait eu à subir la sotte comparaison d'un certain abbé Charrier, qui s'était mis au même ton qu'elle en disant qu'il était pour son père ce qu'elle était pour sa mère. Ce rapprochement ridicule et prétentieux, soutenu du reste par un ton de province, avait lieu devant la grande dame et la fine Parisienne. Elle n'avait pu s'empêcher de le marquer. Sa mère nous résume sa lettre en ces termes : « Commençons, ma chère bonne, par l'abbé Charrier. Je l'ai trouvé tout comme vous, ridiculement et orgueilleusement sensible à une chose qui, quand vous l'auriez dite, il n'y a rien au monde de si naturel. Ces doubles, ces conformités, ces surprises en entendant nommer ce qui vous tient le plus au cœur, et voir entrer un grand benêt aussi sot que son père, une Mme de Grignan sauvage à simple tonsure, je vous avoue que je trouverais tout cela insupportable si j'étais à votre place,.. et le ton de mon pauvre abbé est un peu d'une éducation de province. »

Mme de Grignan lisait saint Augustin, et cette lecture lui suggérait des réflexions philosophiques et religieuses : « J'aime tout ce que vous me dites de Dieu, de votre cœur, de saint Augustin. Je relirai ce livre à votre retour ; je l'ai vu au courant. » Dans une autre lettre, Mme de Grignan racontait la malheureuse aventure d'un nommé La Chau noyé dans le Rhône pendant que son frère est sauvé. Elle avait attribué ces rencontres à la Providence, comme le fait d'ordinaire Mme de Sévigné, qui en était heureuse et l'en félicitait. Puis, on bâtissait à Grignan, et la comtesse en plaisantait : « Mon Dieu, que vous étiez plaisante l'autre jour en me parlant du bâtiment de l'archevêque et de ce vieux mur qui dit : Ma compagne fidèle tombe ; tombons avec elle. » On était toujours accablé de charges ; et Mme de Sevigné admirait sa fille : « Votre rôle est héroïque et d'un cothurne qui passe mes forces. » Mme de Grignan modifiait la maxime de l'évangile en disant « qu'à chaque jour et à *chaque heure* suffit son mal (c'est ce que vous y ajoutez.) » Cependant on riait et on s'amusait, malgré tout. On faisait des bouts-rimés ; et le marquis de Sévigné se mettait lui-même de la partie. Il en envoyait un des

Rochers, dans lequel il avait souhaité à Pauline un prince qui l'épousât, comme avait fait Énée dans la caverne avec Didon. L'allusion parut sans doute trop légère, car Mme de Grignan ne se montra pas charmée de ce bout rimé : « Mon fils est toujours fâché du mépris que vous avez fait de la caverne d'Énée. » En même temps, on s'occupait de dévotion, et Mme de Grignan s'amusait à changer ses prières pour y trouver plus de variété : « J'approuve fort que vous laissiez là vos vieilles oraisons qui ne sont plus à la mode. Il faut tâcher de trouver mieux. » La correspondance de Mme de Grignan finit par le récit d'un danger couru sur le Rhône en revenant de Paris à Grignan : « Mon Dieu ! ma chère bonne, quelle pensée que celle de ce Rhône que vous combattez, qui vous gourmande, qui vous jette où il veut ! Ces barques, ces cordages, ces chevaux qui vous abîment en un instant s'ils eussent fait un pas ! Ah ! mon Dieu ! tout cela fait mal. » C'était le dernier voyage de la comtesse ; et il nous rappelle les accidens du premier. La correspondance finit comme elle avait commencé. Quelques jours plus tard, Mme de Sévigné annonçait à son tour son départ pour Grignan, d'où elle ne devait pas revenir. M. Capmas a retrouvé cette lettre, la dernière que Mme de Sévigné ait écrite, et par là si intéressante pour nous ; mais elle ne contient rien de Mme de Grignan. On voudrait finir sur quelques pages d'elle. Mais ces dames, qui n'ont pas prévu notre curiosité, n'ont rien fait pour la satisfaire ; et plus semblable à la vie qu'au roman, la correspondance coupe court et finit sans dénoûment.

La restitution des lettres de Mme de Grignan que nous avons essayée dans cette étude, nous permet de démêler avec clarté le caractère et l'esprit de cette remarquable personne ; nous n'avons qu'à rassembler les traits épars dans les analyses précédentes. Mme de Grignan, comme le disait sa mère, était une vraie grande dame ; elle avait l'âme forte et fière, et elle était possédée au plus haut degré de l'amour des grandeurs. Elle partagea toujours avec son mari le souci des affaires, et ressentit, aussi vivement et plus vivement que lui, les animosités dont il fut l'objet ; elle ressentit aussi, profondément et sans se plaindre, l'oubli et l'indifférence de la cour, aspirant à se rapprocher du soleil sans y avoir jamais réussi. Ce goût de la grandeur ruina ses affaires. Elle recevait avec magnificence, tenait table ouverte ; et quand elle se disait seule à Grignan, elle entretenait encore une centaine de personnes. Elle jouait par gloire et perdait toujours. Aussi passa-t-elle sa vie dans des embarras d'argent bien humilians pour un cœur bien placé ; toute dépensière qu'elle était, elle était en même temps bonne administratrice ; elle savait tirer parti de ses propriétés. Grande

par les dehors, elle l'était aussi par l'âme : c'était une personne vraie, comme le disait sa mère; mais ce n'était pas une personne tendre. Elle eut le sentiment vif et profond de l'amour extraordinaire que sa mère avait pour elle; elle souffrait profondément de ne pouvoir y répondre. Cet amour l'accablait; et sa propre sécheresse semblait grandir en proportion de la tendresse passionnée d'une mère idolâtre. Puis elle avait des repentirs soudains et des bouffées de tendresse qui paraissaient venir du remords plus que du sentiment. Elle aima modérément ses enfans, et convenablement son mari, paraît avoir eu quelque amitié pour son frère, mais en général était peu vive pour tout ce qui dépendait de la sensibilité. Son esprit était haut et ferme; elle pensait plus qu'elle ne croyait. On ne saurait dire jusqu'où elle a poussé la liberté de l'esprit, mais elle n'était pas de celles qui croient avec simplicité. Elle ne se faisait point faute de mêler la politique et la dévotion; même avec sa mère, elle ne s'expliquait pas avec liberté sur les jésuites, et elle eût choqué Arnauld par ses fréquentes communions. Elle affectait d'être cartésienne; et l'on doit supposer qu'elle s'y connaissait, puisque Corbinelli l'estimait très haut. Avec tous ces aspects si sévères, elle avait un fond de gaîté qui tenait de race et qui éclatait tout à coup en fusées légères et en saillies passablement salées; car le sel est le trait de son style que sa mère estime le plus. Le style était ferme et précis, mais froid; il avait du trait et de la profondeur, non sans quelque affectation. Elle luttait quelquefois de misanthropie avec La Rochefoucauld, et de nos jours, elle eût grossi le camp de nos dames pessimistes. Tout cet ensemble compose, à ce qu'il semble, une personne d'une vive originalité, et qui, sans inspirer la même sympathie que sa charmante mère, impose cependant une sorte d'admiration et de déférence pour un si rare mélange de qualités si dignes encore de la brillante famille des Chantal et des Rabutin. Les partisans de l'atavisme et de l'hérédité auront fort à démêler dans cette étonnante famille, où la grand'mère était une sainte, le père un duelliste, la mère une adorable païenne et un écrivain de génie, la fille un philosophe et le fils un enfant charmant, et qui compte enfin parmi ses proches un libertin fanfaron, écrivain galant et l'un des bons juges de son temps en matière de goût. Qui expliquera comment tous ces traits divers et opposés, ces originalités si vives et si contraires, viennent d'une même souche, ou de deux seulement? Il y a là hérédité de génie et d'esprit, cela n'est pas douteux; mais une telle hérédité, quand elle amène de telles différences, est encore une création.

PAUL JANET.

PSYCHOLOGIE

DES

CHEFS JACOBINS

Parmi les jacobins, trois hommes, Marat, Danton, Robespierre, ont mérité la prééminence et possédé l'autorité : c'est que, par la difformité ou la déformation de leur esprit et de leur cœur, ils ont rempli les conditions requises. — Des trois, Marat est le plus monstrueux; il confine à l'aliéné et il en offre les principaux traits : l'exaltation furieuse, la surexcitation continue, l'activité fébrile, le flux intarissable d'écriture, l'automatisme de la pensée et le tétanos de la volonté, sous la contrainte et la direction de l'idée fixe; outre cela, les symptômes physiques ordinaires : l'insomnie, le teint plombé, le sang brûlé, la saleté des habits et de la personne (1), à la fin, et pendant les cinq derniers mois, des dartres et des démangeaisons par tout le corps (2). Issu de races disparates, né

(1) Harmand (de la Meuse), *Anecdotes relatives à la révolution.* « Il s'habillait à peu près comme un cocher de fiacre malaisé... Son regard était inquiet et toujours en action; ses mouvemens étaient courts, rapides et par saccades; une mobilité continuelle donnait à ses muscles et à ses traits une contraction convulsive qui s'étendait jusque sur sa marche : il ne marchait pas, il sautait. »

(2) Chevremont, *Jean-Paul Marat;* et Alfred Bougeard, *Marat, passim.* Ces deux ouvrages sont des panégyriques bien documentés de Marat. — Bougeard, t. I, 11 (Portrait de Marat, par Fabre d'Églantine); II, 259, et I, 83. — *Journal de la république française*, par Marat, n° 93, 9 janvier 1793. « Sur vingt-quatre heures, je n'en donne que deux au sommeil, et une seule à la table, à la toilette et aux soins domestiques... Il y a plus de trois années que je n'ai pris un quart d'heure de récréation. »

d'un sang mêlé et troublé par de profondes révolutions morales (1), il porte en lui un germe bizarre : au physique, c'est un avorton; au moral, c'est un prétendant, qui prétend aux plus grands rôles. Dès la première enfance, son père, médecin, l'a destiné à être un savant; sa mère, idéaliste, l'a préparé pour être un philanthrope, et, de lui-même, il a toujours marché vers cette double cime. « A cinq ans (2), dit-il, j'aurais voulu être maître d'école; à quinze ans professeur; auteur à dix-huit; génie créateur à vingt; » ensuite, et jusqu'au bout, apôtre et martyr de l'humanité. « Dès mon bas âge, j'ai été dévoré par l'amour de la gloire, passion qui changea d'objet pendant les diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a pas quitté un seul instant. » Pendant trente ans, il a roulé en Europe ou végété à Paris, en nomade ou en subalterne, écrivain sifflé, savant contesté, philosophe ignoré, publiciste de troisième ordre, aspirant à toutes les célébrités et à toutes les grandeurs, candidat perpétuel et perpétuellement repoussé : entre son ambition et ses facultés la disproportion était trop forte. Dépourvu de talent (3), incapable de critique, médiocre d'esprit, il n'était fait que pour enseigner une science ou exercer un art, pour être un professeur ou un médecin plus ou moins hasardeux et heureux, pour suivre, avec des écarts, une voie tracée d'avance. Mais, dit-il, « j'ai constamment rejeté tout sujet sur lequel je ne pouvais me promettre... d'arriver à de grands résultats et d'être original; car je ne puis me décider à remanier un sujet bien traité, ni à ressasser les ouvrages des autres. » Partant, lorsqu'il essaie d'inventer, il copie ou il se trompe. Son *Traité de l'Homme* est un pêle-mêle de lieux-communs physiologiques et moraux, de lectures mal digérées, de noms enfilés à la suite et comme au hasard (4), de suppositions gratuites, incohérentes, où les doctrines du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accouplent sans rien produire que des phrases creuses. « L'âme et le corps sont des substances distinctes, sans nul rapport

(1) Chevremont, I, pages 1 et 2. Sa famille paternelle était espagnole, établie depuis longtemps en Sardaigne. Son père, le docteur Jean Mara, ayant quitté le catholicisme, vint à Genève, y épousa une Genevoise, et s'établit dans le canton de Neufchâtel.

(2) *Journal de la république française*, n° 98. Portrait de l'Ami du peuple par lui-même.

(3) Lire son roman : *les Aventures du jeune comte Potowski*. Lettre de Lucile : « Je ne pense qu'à Potowski; allumée au flambeau de l'amour, mon imagination me présente sans cesse sa douce image. » — Lettre de Potowski, après son mariage : « A présent, Lucile accorde à l'amour tout ce que permet la pudeur... Dans les transports de mon ravissement, je crois les dieux jaloux de mon sort. »

(4) Préface, XX : « Descartes, Helvétius, Haller, Lecat, ont tous ignoré les grands principes; on les voit faire de la connaissance de l'homme une énigme, un secret impénétrable. » En note : « On en voit les preuves dans les ouvrages des Hume, des Voltaire, des Bonnet, *des Racine*, des Pascal. »

nécessaire, et uniquement unies entre elles par le fluide nerveux ; » ce fluide n'est pas gélatineux, car les spiritueux qui le renouvellent ne contiennent pas de gélatine ; l'âme est mue par lui et le meut ; à cet effet, elle réside dans les « méninges. » — Son *Optique* (1) est le contre-pied de la grande vérité déjà trouvée par Newton depuis un siècle et vérifiée depuis par un autre siècle d'expériences et de calculs. Sur la chaleur et l'électricité il ne produit que des hypothèses légères et des généralités littéraires : un jour, mis au pied du mur, il introduit une aiguille dans un bâton de résine pour le rendre conducteur, et il est pris par le physicien Charles en flagrant délit de supercherie scientifique (2). Il n'est pas même en état de comprendre les grands inventeurs, ses contemporains, Laplace, Monge, Lavoisier, Fourcroy ; au contraire, il les diffame à la façon d'un révolté, usurpateur de bas étage, qui, sans titre aucun, veut prendre la place des autorités légitimes. — En politique, il ramasse la sottise en vogue, le contrat social fondé sur le droit naturel, et il la rend plus sotte encore en reprenant à son compte le raisonnement des socialistes grossiers, des physiologistes égarés dans la morale, je veux dire en fondant le droit sur le besoin physique. « Des seuls besoins de l'homme dérivent tous ses droits... (3). Quand l'un d'eux manque de tout, il a droit d'arracher à un autre le superflu dont il se gorge. Que dis-je ? Il a le droit de lui arracher le nécessaire, et, plutôt que de périr de faim, il a droit de l'égorger et de dévorer ses chairs palpitantes... Pour conserver ses jours, l'homme a le droit d'attenter à la propriété, à la liberté, à la vie même de ses semblables. Pour se soustraire à l'oppression, il a droit d'opprimer, d'enchaîner et de massacrer. Pour assurer son bonheur, il est en droit de tout entreprendre. » On voit d'ici les conséquences. — Mais, quelles que soient les conséquences, quoi qu'il écrive et quoi qu'il fasse, il s'admire toujours, et toujours à contresens, aussi glorieux de son impuissance encyclopédique que de sa malfaisance sociale. A l'en croire, il a fait dans la physique des découvertes immortelles (4) : « elles ne tendent pas à moins qu'à faire changer la face de l'optique... Jusqu'à moi, les vraies couleurs primitives étaient inconnues. » — Il est un Newton et mieux encore. Avant lui, « on ignorait la place que le fluide électrique, considéré comme agent universel, occupe dans la nature...

(1) *Mémoires académiques sur la Lumière*, préface, VII. — Il combat notamment « la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes, » qui est la base de la théorie de Newton.

(2) Chevremont, I, 74. (Témoignage d'Arago, 24 février 1844.)

(3) *Ibid.*, I, 104. (Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen.)

(4) Épigraphe de ses Mémoires sur la lumière. « Elles surnageront contre vent et marée. » — *Ib.*, préface, VII, *Découvertes de M. Marat*, 1780, 2[e] éd., p. 140.

Je l'ai fait connaître de manière à ne laisser aucun doute (1). » Pour le fluide igné, « cet être inconnu avant moi, je dégage la théorie de toute hypothèse, de toute conjecture, de tout raisonnement alambiqué, je la purge d'erreurs, je la rends intuitive, je la dépose dans un petit volume qui condamne à l'oubli tout ce que les sociétés savantes ont jamais publié sur cette matière (2). » Avant son *Traité de l'Homme*, le rapport du physique et du moral était incompréhensible. « Descartes, Helvétius, Haller, Lecat, Hume, Voltaire, Bonnet, en faisaient un secret impénétrable, une énigme. » Il a déchiffré l'énigme, fixé le siège de l'âme, démontré l'intermédiaire par lequel communiquent l'âme et le corps (3). Dans les sciences supérieures, qui traitent de la nature en général ou de la société humaine, il est allé au bout. « Je crois avoir épuisé à peu près toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique (4). » — Non-seulement il a trouvé la théorie vraie de l'état, mais il est homme d'état, praticien expert, capable de prévoir l'avenir et de le faire. En moyenne, il prédit, et toujours juste, deux fois par semaine : aux premiers jours de la Convention (5), il compte à son acquis déjà « trois cents prédictions sur les principaux événemens de la révolution, justifiées par le fait. » En face des Constituans, qui démolissent et reconstruisent si lentement, il se fait fort de tout défaire, refaire et parfaire à la minute. « Si j'étais tribun du peuple et soutenu par quelques milliers d'hommes déterminés (6), je réponds que, sous six semaines, la constitution serait parfaite, que la machine politique marcherait au mieux, que la nation serait libre et heureuse, qu'en moins d'une année elle serait florissante et redoutable, et qu'elle le serait tant

(1) *Recherches physiques sur l'Électricité*, 1782, p. 13, 17.

(2) Chevremont, I, 59.

(3) *De l'Homme*, préface, VII, et IVe livre.

(4) *Journal de la république française*, n° 98.

(5) *Ibid.*, par Marat, n° 1.

(6) *L'Ami du Peuple*, n° 173, 20 juillet 1790. — Dans la vaniteuse créature qui se dilate et s'enfle hors de toute mesure, la mémoire elle-même est faussée. J'ai vu, dans les asiles, des malades atteints de la folie des grandeurs qui racontaient leurs succès imaginaires à peu près du même ton que Marat. — (Chevremont, I, 40, 47, 54.) « Le bruit des cures éclatantes que j'avais faites m'attira une foule prodigieuse de malades; ma porte était continuellement assiégée par les voitures des personnes qui venaient me consulter de toutes parts... Enfin, le précis de mes expériences sur le feu vit le jour : la sensation qu'il fit en Europe fut prodigieuse; tous les papiers publics en firent mention; pendant six mois, j'eus chez moi la cour et la ville... L'Académie, ayant reconnu qu'elle ne pouvait pas étouffer mes découvertes, chercha à les faire naître dans son sein. » — Trois académiciens vinrent tour à tour, dans la même journée, lui demander s'il ne voulait pas se présenter comme candidat. « Jusqu'à présent, j'ai été recherché par plusieurs têtes couronnées, et toujours sur la réputation de mes ouvrages. »

que je vivrais. » — Au besoin, il serait général d'armée et général vainqueur : « rien qu'à observer deux fois la façon dont les Vendéens se battent, il trouverait le moyen de finir la guerre à la première rencontre (1). » — « Si je pouvais supporter la route, je m'offrirais pour mettre mes vues à exécution ; à la tête d'un petit corps de troupes sûres, il est facile d'ensevelir, dans un seul jour, jusqu'au dernier des rebelles. Je ne suis pas étranger à l'art militaire, et je pourrais sans jactance répondre du succès. » — S'il y a des difficultés, c'est parce qu'on n'a point écouté ses avis ; il est le grand médecin politique : depuis le commencement de la Révolution, son diagnostic a toujours été sûr, son pronostic infaillible, sa thérapeutique efficace, humaine et salutaire. Il apporte la panacée, permettez qu'il l'administre ; seulement, pour qu'elle opère bien, il doit l'administrer lui-même. Mettez donc entre ses mains la lancette publique, afin qu'il puisse pratiquer la saignée humanitaire. « Telle a été mon opinion, je l'ai imprimée dans un écrit, j'y ai mis mon nom et je n'en rougis pas. Si vous n'êtes à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous (2). » — En d'autres termes, aux yeux de Marat, Marat, unique entre tous par la supériorité de son génie et de son caractère, est l'unique sauveur.

A de pareils signes, le médecin reconnaîtrait à l'instant un de ces fous lucides que l'on n'enferme pas, mais qui n'en sont que plus dangereux (3) ; même il dirait le nom technique de la maladie ; c'est le *délire ambitieux*, bien connu dans les asiles. — Deux prédispositions, la perversion habituelle du jugement et l'excès colossal de l'amour-propre (4), en sont les sources, et nulle part ces sources n'ont coulé plus abondamment que dans Marat. Jamais homme, après une culture si diversifiée, n'a eu l'esprit si incurablement faux. Jamais homme, après tant d'avortemens dans la spéculation et tant de méfaits dans la pratique, n'a conçu et gardé une si haute idée de lui-même. En lui chacune des deux sources vient grossir l'autre : ayant la faculté de ne pas voir les choses telles qu'elles sont, il peut s'attribuer de la vertu et du génie ; persuadé qu'il a du génie et de la vertu, il prend ses attentats pour des mérites, et ses lubies pour des vérités. — Dès lors et spontanément, par son propre cours, la maladie se complique : au délire ambitieux s'ajoute la *manie des persécutions*. En effet, des vérités évidentes ou prouvées, comme celles

(1) *Journal de la république française*, n° du 6 juillet 1793.

(2) *Moniteur* (séance de la Convention, 25 septembre 1792). — Effectivement, Marat n'a jamais cessé de demander pour lui-même une dictature temporaire. (*L'Ami du Peuple*, n°s 258, 268, 466, 668 ; et *Appel à la nation*, p. 53.)

(3) Cf. Moreau (de Tours), *la Folie lucide*.

(4) Chevremont, II, 81. « Peu après la prise de la Bastille, ayant à combattre la municipalité parisienne, je lui déclarai que j'étais l'œil du peuple, et que je croyais ma plume plus nécessaire au triomphe de la liberté qu'une armée de 100,000 hommes. »

qu'il apporte, devraient, du premier coup, éclater en public. Si elles font long feu et s'éteignent, c'est que des ennemis ou des envieux ont marché dessus; manifestement, on a conspiré contre lui, et, contre Marat, les complots n'ont jamais cessé. Il y eut d'abord le complot des philosophes : quand *le Traité de l'Homme* fut expédié d'Amsterdam à Paris (1), « ils sentirent le coup que je portais à leurs principes et firent arrêter le livre à la douane. » Il y eut ensuite le complot des médecins : « ils calculaient avec douleur la grandeur de mes gains... Je prouverais, s'il en était besoin, qu'ils ont tenu des assemblées fréquentes pour aviser aux moyens les plus efficaces de me diffamer. » Il y eut enfin le complot des académiciens, « l'indigne persécution que l'Académie des Sciences n'a cessé de me faire pendant dix ans, lorsqu'elle se fut assurée que mes découvertes sur la lumière renversaient ses travaux depuis des siècles, et que je me souciais fort peu d'entrer dans son sein... Croirait-on que les charlatans de ce corps scientifique étaient parvenus à déprécier mes découvertes dans l'Europe entière, à soulever contre moi toutes les sociétés savantes, à me fermer tous les journaux (2) ? » — Naturellement, le soi-disant persécuté se défend, c'est-à-dire qu'il attaque. Naturellement, comme il est l'agresseur, on le repousse et on le réprime, et, après s'être forgé des ennemis imaginaires, il se fait des ennemis réels, surtout en politique, où, par principe, il prêche tous les jours l'émeute et le meurtre. Naturellement enfin, il est poursuivi, décrété par le Châtelet, traqué par la police, obligé de fuir et d'errer de retraite en retraite, de vivre des mois entiers à la façon d'une chauve-souris, dans un « caveau, dans un souterrain, dans un cachot sombre (3). » Une fois, dit son ami Panis, il a passé « six semaines assis sur une fesse, » comme un fou dans son cabanon, seul à seul avec son rêve. — Rien d'étonnant si, à ce régime, son rêve s'épaissit et s'appesantit, s'il se change en *cauchemar fixe*, si, dans son esprit renversé, les objets se renversent, si, même en plein jour, il ne voit plus les hommes et les choses que dans un miroir grossissant et contourné, si parfois, quand ses numéros sont trop rouges et que la maladie chronique devient aiguë, son médecin (4) vient le saigner pour arrêter l'accès et prévenir les redoublemens.

(1) Chevremont, I, 40. (Lettres à Marat à Roume, 1783.)

(2) *Journal de la république française*, n° 98.

(3) Expressions de Marat et de Panis. (Chevremont, I, 197, 20, 36, et *la Révolution*, II, 290, 2e note.)

(4) Michelet, *Histoire de la révolution*, II, 89 (raconté par M. Bourdier, médecin de Marat, à M. Serres le physiologiste). — Barbaroux, *Mémoires*, 355 (après une visite à Marat). « Il fallait voir avec quelle légèreté Marat faisait ses articles. Sans connaître un homme public, il demandait au premier venu ce qu'il en pensait, et il écrivait. — J'écraserai le scélérat, disait-il. »

Mais le pli est pris : désormais les contre-vérités poussent dans son cerveau comme sur le sol natal; il s'est installé dans la déraison, et cultive l'absurdité, même physique et mathématique. « A caver au plus bas (1), dit-il, la contribution patriotique du quart du revenu doit produire 4,860 millions, et peut-être produirait-elle le double; » avec cette somme, Necker pourra lever cinq cent mille hommes, et Necker compte là-dessus pour asservir la France. — Depuis la prise de la Bastille, « les dilapidations de la seule municipalité montent à plus de 200 millions; on évalue à plus de 2 millions ce que Bailly a mis dans sa poche; ce que Mottié (La Fayette) a mis dans la sienne depuis deux ans est incalculable (2). » — Au 15 novembre 1791, le rassemblement des émigrés comprend « au moins cent vingt mille ex-gentilshommes et partisans, et soldats disciplinés, sans compter les forces des princes allemands qui doivent se joindre à eux (3). » — Par suite, ainsi que ses confrères de Bicêtre, il extravague incessamment dans l'horrible et dans l'immonde: le défilé des fantômes atroces ou dégoûtans a commencé (4). Selon lui, tous les savans qui n'ont pas voulu l'admirer sont des imbéciles, des charlatans et des plagiaires. Laplace et Monge, simples « automates, » ne sont que des machines à calculs; Lavoisier, « père putatif de toutes les découvertes qui font du bruit, n'a pas une idée en propre, » pille les autres sans les comprendre, « et change de système comme de souliers. » Fourcroy, son disciple et son trompette, est encore de plus mince étoffe. Tous sont des drôles : « Je pourrais citer cent traits d'infidélité de messieurs les académiciens de Paris, cent abus de dépôts: » une somme de 12,000 francs leur ayant été confiée pour chercher le moyen de diriger les ballons, « ils s'en sont fait entre eux le partage, et il a été mangé à la Râpée, à l'Opéra et chez les filles (5). » — En politique, où les débats sont des combats, c'est pis : l'ami du peuple ne peut avoir que des scélérats pour adversaires. Louer le courage et le désintéressement de Lafayette, quelle ineptie ! S'il est allé en Amérique, c'est par dépit amoureux, « rebuté par une Messaline; »

(1) Chevremont, I, 361. (*Pamphlet de Marat contre Necker*, juillet 1790.)

(2) *L'Ami du Peuple*, n° 552 (30 août 1791).

(3) *Ibid.*, n° 626 (15 déc. 1791). — Sur le chiffre des émigrés en armes, cf. *la Révolution*, II, 129. A cette date, le chiffre public et vérifié est de 4,000.

(4) Impossible de citer ses imputations ordurières. — Voyez, dans Buchez et Roux, IX, 419 (26 avril 1791), et X, 220 (n°s des 17, 19 et 21 juin), son factum contre Lafayette, sa liste, avec qualifications infâmes, des « scélérats et des coquins » qui briguent pour se faire nommer électeurs, et ses lettres sur les académiciens.

(5) Buchez et Roux, X, 407 (septembre 1791). — Cf. *ibid.*, 473. Selon Marat, il était inutile de mesurer un degré du méridien; cette mesure avait déjà été donnée par les Égyptiens. Les académiciens « se sont fait accorder par le ministre mille écus pour les frais de l'opération, petit gâteau qu'ils se partagent en frères. »

il y a gardé un parc d'artillerie « comme les goujats gardent le bagage : » voilà tous ses exploits ; de plus il est un voleur. Bailly aussi est un voleur, et Malouet « un paillasse. » Necker a formé « l'horrible entreprise d'affamer et d'empoisonner » le peuple ; « il s'est rendu pour toujours l'exécration des Français et l'opprobre du genre humain. » — Qu'est-ce que les Constituans, sinon un ramas « d'hommes bas, rampans, vils et ineptes ? » — « Infâmes législateurs, vils scélérats, monstres altérés d'or et de sang, vous trafiquez avec le monarque de nos fortunes, de nos droits, de nos libertés et de nos vies ! » — « La seconde législature n'est pas moins pourrie que la première. » — Dans la Convention, « Roland, le Gilles officieux et le Pasquin faussaire, est le chef infâme des accapareurs. » — « Isnard est un jongleur, Buzot un tartufe, Vergniaud un mouchard en petit collet (1). » — Quand un aliéné voit partout autour de lui, sur le plancher, sur les murs, au plafond, des scorpions, des araignées, un grouillement de vermine infecte et venimeuse, il ne songe plus qu'à l'écraser, et la maladie mentale entre dans sa dernière période : à la suite du délire ambitieux, de la manie des persécutions, et du cauchemar fixe, la *monomanie homicide* s'est déclarée.

Dès les premiers mois de la révolution, elle s'est déclarée chez Marat ; c'est qu'elle lui était innée, inoculée d'avance ; il l'avait contractée à bon escient et par principes ; jamais la folie raisonnante ne s'est manifestée dans un cas plus net. — D'une part, ayant dérivé du besoin physique les droits de l'homme, il conclut « que la société doit, à ceux de ses membres qui n'ont aucune propriété et dont le travail suffit à peine à leurs besoins, une subsistance assurée, de quoi se nourrir, se loger et se vêtir convenablement, de quoi se soigner dans leurs maladies, dans leur vieillesse, et de quoi élever leurs enfans. Ceux qui regorgent de superflu doivent (donc) subvenir aux besoins de ceux qui manquent du nécessaire. » Sinon, « l'honnête citoyen, que la société abandonne à sa misère et à son désespoir, rentre dans l'état de nature et a le droit de revendiquer à main armée les avantages qu'il n'a pu aliéner que pour s'en procurer de plus grands. Toute autorité qui s'y oppose est tyrannique et le juge qui le condamne à mort est un lâche assassin (2). » Ainsi les innombrables émeutes que provoque la disette

(1) Chevremont, I, 238, 249. — *L'Ami du Peuple*, n°s 419, 519, 543, 608, 641. — Autres contre-vérités presque grotesques, tant elles sont énormes, n° 630 (15 avril). « Simoneau, maire d'Étampes, infâme accapareur ministériel. » — N° 627 (12 avril 1792). « Le ministre Delessart consent, pour de l'or, à se laisser frapper d'un décret concerté. » — N° 650 (20 mai 1792). « Louis XVI n'a sollicité la guerre que pour asseoir son despotisme sur des bases inébranlables. »

(2) Chevremont, I, 106. Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789). — *Ib.*, I, 196.

sont justifiées, et, comme la disette est permanente, l'émeute quotidienne est légitime. — D'autre part, ayant posé en principe la souveraineté du peuple, il en déduit « le droit sacré qu'ont les commettans de révoquer leurs délégués, » de les prendre au collet s'ils prévariquent, de les maintenir dans le devoir par la crainte, de leur tordre le cou s'ils ont jamais la tentation de voter mal ou de mal administrer. Or, cette tentation, ils l'ont toujours. « Il est une vérité éternelle dont il est important de convaincre les hommes, c'est que le plus mortel ennemi que le peuple ait à redouter, c'est le gouvernement. » — « Tout ministre qui est deux fois vingt-quatre heures en place, lorsque le cabinet n'est pas dans l'impossibilité de machiner contre la patrie, est suspect (1). » — Levez-vous donc, misérables des villes et de la campagne, ouvriers sans ouvrage, traîneurs de rues qui couchez sous les ponts, rôdeurs de grands chemins, mendians sans feu ni lieu, va-nu-pieds en loques, porteurs de besaces, porteurs de bâtons, et venez prendre à la gorge vos infidèles mandataires. — Au 14 juillet, aux 5 et 6 octobre, « le peuple avait le droit, non-seulement d'exécuter quelques-uns des conspirateurs, mais celui de les immoler tous, de passer au fil de l'épée le corps entier des satellites royaux conjurés pour nous perdre et la tourbe innombrable des traîtres à la patrie, quel que fût leur état et leur degré (2). » N'allez jamais à l'assemblée « sans avoir vos poches pleines de cailloux destinés à lapider les scélérats qui ont l'impudence de prêcher les maximes monarchiques; je ne vous recommande d'autre précaution que celle de crier gare aux voisins (3). » — « Ce n'est pas la retraite des ministres, c'est leurs têtes qu'il nous faut, c'est celle de tous les ministériels de l'assemblée, c'est celle de votre maire, de votre général, de presque tout l'état-major, de la plupart des municipaux ; c'est celle des principaux agens du pouvoir exécutif dans le royaume. » — A quoi bon des demi-mesures, comme le sac de l'hôtel de Castries (4)? « Que vos vengeances soient raisonnées. La mort! la mort! voilà quelle doit être la punition des traîtres acharnés à vous perdre; c'est la seule qui les glace d'effroi... Imitez donc l'exemple de vos implacables ennemis, n'allez jamais sans armes, et, afin qu'ils ne vous échappent pas par la longueur des arrêts de la justice, poignardez-les sur-le-champ ou brûlez-leur la cervelle. » — « J'entends vingt-cinq millions d'hommes s'écrier à l'unisson : Si les noirs et les ministériels gan-

(1) *L'Ami du Peuple*, n[os] 24 et 274. — Cf. Placard de Marat, 18 septembre 1792. « Il faut que la Convention nationale soit sans cesse sous les yeux du peuple, pour qu'il puisse la lapider si elle oublie ses devoirs. »
(2) *Ib.*, n[os] 108-111 (20-23 mai 1790).
(3) *Ib.*, n° 258 (22 oct. 1790).
(4) *Ib.*, n° 286 (20 nov. 1790).

grenés et archigangrenés sont assez téméraires pour faire passer le projet de licenciement et de reconstitution de l'armée, citoyens, dressez huit cents potences dans le jardin des Tuileries et accrochez-y tous les traîtres à la patrie, l'infâme Riquetti, comte de Mirabeau, à leur tête, en même temps que vous ferez au milieu du bassin un vaste bûcher pour y rôtir les ministres et leurs suppôts (1). » — « Si l'ami du peuple pouvait rallier à sa voix deux mille hommes déterminés pour sauver la patrie, il irait arracher le cœur de l'infernal Mottié au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves; il irait brûler dans son palais le monarque et ses suppôts; il irait empaler les députés sur leurs sièges et les ensevelir sous les débris embrasés de leur antre (2). » — Au premier coup de canon sur la frontière, « il est indispensable que le peuple ferme les portes de toutes les villes et qu'il se défasse sans balancer de tous les prêtres séditieux, des fonctionnaires publics contre-révolutionnaires, des machinateurs connus et de leurs complices. » — « Il est de la sagesse des magistrats du peuple de faire fabriquer incessamment une énorme quantité de couteaux très forts à lames courtes et à deux tranchans bien affilés pour armer de ces couteaux chaque citoyen bien connu comme ami de la patrie. Or, tout l'art de combattre avec cette arme terrible consiste à se faire un bouclier du bras gauche, enveloppé jusqu'à l'aisselle d'une manche piquée en étoffe quelconque de laine, très rembourrée de chiffons, de bourre et de crin, puis de foncer sur l'ennemi avec le bras droit armé du glaive (3). » Servons-nous au plus tôt de ces couteaux; « car quel moyen nous reste-t-il aujourd'hui pour mettre fin aux maux qui nous accablent? Je le répète, il n'en est aucun autre que les exécutions populaires (4). » — Voici enfin le trône à bas; mais « tremblez de vous laisser aller à la voix d'une fausse pitié... Point de quartier; je vous propose de décimer les membres contre-révolutionnaires de la municipalité, des justices de paix, des départemens et de l'assemblée nationale (5). » — Au commencement, un petit nombre de vies aurait suffi : « il fallait faire tomber cinq cents têtes après la prise de la Bastille; alors tout aurait été bien. » Mais, par imprévoyance et timidité, on a laissé le mal s'étendre, et, plus il

(1) *L'Ami du Peuple*, n° 198 (22 août 1790).

(2) *Ib.*, nos 523 et 524 (19 et 25 juillet 1791).

(3) *Ib.*, n° 626 (15 déc. 1791).

(4) *Ib.*, n° 668 (8 juillet 1792). — Cf. n° 649 (6 mai 1792). Il approuve le meurtre du général Dillon par ses soldats et recommande aux troupes d'en faire autant partout.

(5) *Ib.*, n° 677 (10 août 1799). — Voyez aussi les numéros suivans, notamment le n° 680 du 19 août, pour pousser au massacre des prisonniers de l'Abbaye, et le n° du 21 août. « Quant aux officiers, ils méritent d'être écartelés, comme Louis Capet et se suppôts du Manège. »

s'étend, plus l'amputation doit être large. — Avec le coup d'œil sûr du chirurgien, Marat en donne la dimension; il a fait ses calculs d'avance. En septembre 1792, dans le conseil de la Commune, il estime, par approximation, à quarante mille le nombre des têtes qu'il faut abattre (1). Six semaines plus tard, l'abcès social ayant prodigieusement grossi, le chiffre enfle à proportion : c'est deux cent soixante-dix mille têtes qu'il demande (2), toujours par humanité, « pour assurer la tranquillité publique, » à condition d'être chargé lui-même de cette opération et de cette opération seulement, comme justicier sommaire et temporaire. — Sauf le dernier point, tout le reste lui a été accordé; il est fâcheux qu'il n'ait pu voir de ses yeux l'accomplissement parfait de son programme, les fournées du tribunal révolutionnaire de Paris, les massacres de Lyon et de Toulon, les noyades de Nantes. — Dès d'abord et jusqu'à la fin, il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logique de fou, grâce à la concordance de sa maladie privée et de la maladie publique, grâce à la précocité de son délire plein parmi les autres délires incomplets et tardifs, seul immuable, sans remords, triomphant, établi du premier bond sur la cime aiguë que ses rivaux n'osent pas gravir ou ne gravissent qu'en tâtonnant.

II.

Il n'y a rien du fou chez Danton; au contraire, non-seulement il a l'esprit le plus sain, mais il possède l'aptitude politique, et à un degré éminent, à un degré tel, que, de ce côté, nul de ses collaborateurs ou de ses adversaires n'approche de lui, et que, parmi les hommes de la révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé. — C'est un génie original, spontané, et non, comme la plupart de ses

(1) Buchez et Roux, XXVIII, 105. Lettre de Chevalier Saint-Dizier, membre du premier comité de surveillance (10 septembre 1792.) — Michelet, II, 94. En décembre 1790, le chiffre des têtes qu'il demande est déjà de 20,000.

(2) *Moniteur*, n° du 26 octobre 1792 (séance de la convention du 24 octobre) : « N... Je sais qu'un membre de cette assemblée a entendu dire à Marat que, pour assurer la tranquillité publique, il fallait que 270,000 têtes tombassent encore. — VERMONT. Je déclare que Marat a tenu ces propos auprès de moi. — MARAT. Eh bien! oui, oui... C'est mon opinion, je vous le répète. » — Jusqu'à la fin, il est pour les opérations chirurgicales (n° du 12 juillet 1793, veille de sa mort.) Il s'agit des contre-révolutionnaires notés : « Pour les empêcher d'entrer dans un nouveau corps (militaire), j'avais proposé dans le temps, comme une mesure indispensable de prudence, de leur couper les oreilles ou plutôt les pouces des mains. » — Marat laisse des adeptes : des députés de la Société populaire de Cette regrettent qu'on n'ait pas suivi ses conseils et abattu 300,000 têtes. (Séance de la Convention, 4 avril 1794, Buchez et Roux, XXXII, 186.)

contemporains, un théoricien raisonneur et scribe (1), c'est-à-dire un fanatique pédant, une créature factice et fabriquée par les livres, un cheval de meule qui marche avec des œillères et tourne sans issue dans un cercle fermé. Son libre jugement n'est point entravé par des préjugés abstraits : il n'apporte point un contrat social, comme Rousseau, ni un art social, comme Sieyès, des principes ou des combinaisons de cabinet (2); il s'en est écarté par instinct, peut-être aussi par mépris : il n'en avait pas besoin, il n'aurait su qu'en faire. Les systèmes sont des béquilles à l'usage des impotens, et il est valide; les formules sont des lunettes à l'usage des myopes, et il a de bons yeux. « Il avait peu lu, peu médité, » dit un témoin lettré et philosophe (3); « il ne savait presque rien, et il n'avait l'orgueil de rien deviner; mais il *regardait et voyait.* Sa capacité naturelle, qui était très grande et qui n'était remplie de rien, se fermait naturellement aux notions vagues, compliquées et fausses, et s'ouvrait naturellement à toutes les notions d'expérience dont la vérité était manifeste... » Partant, « son coup d'œil sur les hommes et les choses, subit, net, impartial et vrai, avait la prudence solide et pratique. » Se représenter exactement les volontés divergentes ou concordantes, superficielles ou profondes, actuelles ou possibles des différens partis et de vingt-six millions d'âmes, évaluer juste la grandeur des résistances probables et la grandeur des puissances disponibles, apercevoir et saisir le moment décisif qui est unique, combiner les moyens d'exécution, trouver les hommes d'action, mesurer l'effet produit, prévoir les contre-coups prochains et lointains, ne pas se repentir et ne pas s'entêter, accepter les crimes à proportion de leur efficacité politique, louvoyer devant les obstacles trop forts, s'arrêter ou biaiser, même au mépris de maximes qu'on étale, ne considérer les choses et les hommes qu'à la façon d'un mécanicien, constructeur d'engins et calculateur de forces (4) : voilà les facultés dont il fait preuve au 10 août, au 2 septembre, pendant la dictature effective qu'il s'est arrogée entre le 10 août et le 21 septembre, puis dans la Convention, dans le pre-

(1) « Jamais Danton n'a écrit et n'a imprimé un discours. Il disait : *Je n'écris point.* » (Garat, *Mémoires*, 31.)

(2) Garat, *Mémoires*, p. 3 : « Danton n'avait fait aucune étude suivie de ces philosophes qui, depuis un siècle à peu près, ont aperçu, dans la nature humaine, les principes de l'art social. Il n'avait point cherché dans ses propres méditations les vastes et simples combinaisons qu'un vaste empire exige... Il avait cet instinct du grand qui fait le génie, et cette circonspection silencieuse qui fait la raison. »

(3) Garat, *ibid.*, 311, 312.

(4) Un chef d'état peut se considérer comme le directeur d'un hospice de malades, d'aliénés et d'infirmes; sans doute, pour régir son hospice, il fait bien de consulter le moraliste et le physiologiste; mais, avant d'appliquer leurs préceptes, il doit se souvenir que tous les pensionnaires de son hospice, y compris les gardiens et lui-même, sont plus ou moins des malades, des infirmes et des aliénés

mier comité de salut public (1), au 31 mai et au 2 juin : on l'a vu à l'œuvre. Jusqu'au bout, en dépit de ses partisans, il a tâché de diminuer ou du moins de ne pas accroître les résistances que le gouvernement devait surmonter. Presque jusqu'au bout, en dépit de ses adversaires, il a tâché d'accroître ou au moins de ne pas détruire les puissances que le gouvernement pouvait employer. — A travers les vociférations des clubs qui exigeaient l'extermination des Prussiens, la capture du roi de Prusse, le renversement de tous les trônes et le meurtre de Louis XVI, il a négocié la retraite presque pacifique de Brunswick (2), il a travaillé à séparer la Prusse de la coalition (3), il a voulu changer la guerre de propagande en une guerre d'intérêt, il a fait décréter (4) par la Convention que « la France ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances, » il a obtenu l'alliance de la Suède, il a posé d'avance les bases du traité de Bâle, il a songé à sauver le roi (5). — A travers les défiances et les attaques des Girondins qui veulent le déshonorer et le perdre, il s'obstine à leur tendre la main, il ne leur déclare la guerre que parce qu'ils lui refusent la paix (6), et il

(1) De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, traduction Dosquet, II, 303 : « Nous pouvons déclarer dès à présent que ce furent ces mesures actives de Danton et du premier comité de salut public, jointes aux dissensions qui divisaient la coalition, qui donnèrent à la république le pouvoir de résister à l'Europe. Nous verrons au contraire que toutes les mesures propres au parti de la Montagne, loin d'accélérer les armemens, les ont entravés. »

(2) De Sybel, *ibid.* I, 558, 502, 585. (Les intermédiaires furent Dumouriez et Westermann.)

(3) *Ibid.*, 290, 291, 293, et II, 28.

(4) Buchez et Roux, XXV, 445 (séance du 13 avril 1793.)

(5) Récit du comte Théodore de Lameth, aîné des quatre frères Lameth, colonel, député à la Législative. Pendant la Législative, il avait beaucoup connu Danton; après les massacres de septembre, il s'était réfugié en Suisse, et il était inscrit sur la liste des émigrés. Un mois environ avant la mort du roi, il voulut tenter un suprême effort et vint à Paris. « J'allai droit chez Danton, et, sans me nommer, j'insistai pour être introduit sur-le-champ. A la fin, on me fit entrer et je trouvai Danton dans le bain. « Vous ici ! s'écria-t-il; mais savez-vous que, d'un mot, je puis vous faire guillotiner? — Danton, lui dis-je, vous êtes un grand criminel, mais il y a des infamies dont vous n'êtes pas capable, entre autres, de me dénoncer. — Vous venez pour sauver le roi? — Oui. » — Là-dessus la conversation s'engagea, très amicale et très confiante. — Je consens, dit Danton, à essayer de sauver le roi, mais il me faut un million pour gagner les voix nécessaires, et il me le faut d'ici à huit jours. Je vous préviens que, si je ne puis lui assurer la vie, je voterai sa mort. Je veux bien sauver sa tête, mais non perdre la mienne. » — M. de Lameth se mit en quête, vit l'ambassadeur d'Espagne, fit parler à Pitt, qui refusa. — Danton, comme il l'avait annoncé, vota la mort; puis il facilita ou toléra le retour de M. de Lameth en Suisse. (Ce récit m'est transmis par M.., qui l'a recueilli de la bouche du comte Théodore de Lameth.)

(6) Garat, *Mémoires*, 317. « Vingt fois, me disait-il un jour, je leur ai offert la paix; ils ne l'ont pas voulue; ils refusaient de me croire pour conserver le droit de me perdre. »

s'efforce de les préserver quand ils sont à terre. — Au milieu de tant de bavards et d'écrivailleurs dont la logique est verbale ou dont la fureur est aveugle, qui sont des serinettes à phrases ou des mécaniques à meurtre, son intelligence, toujours large et souple, va droit aux faits, non pour les défigurer et les tordre, mais pour s'y soumettre, s'y adapter et les comprendre. Avec un esprit de cette qualité, on va loin, n'importe dans quelle voie : reste à choisir la voie. Mandrin aussi, sous l'ancien régime, fut, dans un genre voisin, un homme supérieur (1) ; seulement, pour voie, il avait choisi le grand chemin.

Entre le démagogue et le brigand la ressemblance est intime; tous les deux sont des chefs de bande, et chacun d'eux a besoin d'une occasion pour former sa bande; pour former la sienne, Danton avait besoin de la révolution. — « Sans naissance, sans protection, » sans fortune, trouvant les places prises et « le barreau de Paris inabordable, » reçu avocat après « des efforts, » il a longtemps vagué et attendu sur le pavé ou dans les cafés, comme aujourd'hui ses pareils dans les brasseries. Au café de l'École, le patron, bonhomme « en petite perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras, » circulait autour des tables avec un sourire, et sa fille siégeait au fond comme demoiselle de comptoir (2). Danton a causé avec elle, et l'a demandée en mariage; pour l'obtenir, il a dû se ranger, acheter une charge d'avocat au conseil du roi, trouver dans sa petite ville natale des répondans et des bailleurs de fonds (3). Une fois marié, logé dans le triste passage du Commerce, « chargé de dettes plus que de causes, » confiné dans une profession sédentaire, où l'assiduité, la correction, le ton modéré, le style décent, la tenue irréprochable, étaient de rigueur, confiné dans un ménage étroit qui, sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, n'aurait pu joindre les deux bouts (4), ses goûts larges, ses besoins alternatifs de fougue et d'indolence, ses appétits de jouissance et de domination, ses rudes et violens instincts d'expansion, d'initiative et d'action se sont révoltés : il est impropre à la routine paisible de nos carrières civiles; ce qui lui convient, ce n'est pas la discipline régulière d'une vieille société qui dure, mais la brutalité tumultueuse d'une société qui se défait ou d'une société qui se fait. Par tempérament et par caractère, il

(1) Cf. *l'Ancien Régime*, 501.

(2) *Danton*, par le docteur Robinet, *passim*. (Notice par Béon, condisciple de Danton. — Fragment par Saint-Albin.) — *La Révolution*, II, 35, note.

(3) Émile Bos, *les Avocats au conseil du roi*, 515, 520. (Contrat de mariage de Danton et discussion de sa fortune. De 1787 à 1791, on ne le voit intervenir que dans trois affaires au conseil des parties.)

(4) M[me] Roland, *Mémoires*. (Récit de M[me] Danton à M[me] Roland.)

est un *barbare*, et un barbare né pour commander à ses pareils, comme tel leude du sixième siècle ou tel baron du dixième. Un colosse à tête de « Tartare » couturée de petite vérole, d'une laideur tragique et terrible, un masque convulsé de « bouledogue » grondant (1), de petits yeux enfoncés sous les énormes plis d'un front menaçant qui remue, une voix tonnante, des gestes de combattant, une surabondance et un bouillonnement de sang, de colère et d'énergie, les débordemens d'une force qui semble illimitée comme celles de la nature, une déclamation effrénée, pareille aux mugissemens d'un taureau, et dont les éclats portent à travers les fenêtres fermées jusqu'à cinquante pas dans la rue, des images démesurées, une emphase sincère, des tressaillemens et des cris d'indignation, de vengeance, de patriotisme, capables de réveiller les instincts féroces dans l'âme la plus pacifique (2) et les instincts généreux dans l'âme la plus abrutie, des jurons et des gros mots (3), un cynisme, non pas monotone et voulu comme celui d'Hébert, mais jaillissant, spontané et de source vive, des crudités énormes et dignes de Rabelais, un fond de sensualité joviale et de bonhomie gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, bref le dedans et les dehors les plus propres à capter la confiance et les sympathies d'une plèbe gauloise et parisienne, tout concourt à composer « sa popularité infuse et pratique », et à faire de lui « un grand seigneur de la sans-culotterie (4). » — Avec de telles dispositions pour jouer un rôle, on est bien tenté de le jouer, sitôt que le théâtre s'ouvre, quel que soit le théâtre, interlope et fangeux, quels que soient les acteurs, polissons, chenapans et filles perdues, quel que soit le rôle, ignoble, meurtrier et finalement mortel pour celui qui le prendra. — Pour résister à la

(1) Expressions de Garat et de Rœderer.— Larevellière-Lépeaux l'appelle *le Cyclope*.

(2) Mot de Fauchet : « le Pluton de l'éloquence. »

(3) Riouffe, *Mémoires sur les prisons*. En prison, « toutes ses phrases étaient entremêlées de juremens et d'expressions ordurières. »

(4) Mots de Fabre d'Églantine et de Garat. — Beugnot, très bon observateur, a bien vu Danton (*Mémoires*, I, 249 à 252). — M. Dufort de Cheverny (Mémoires manuscrits publiés par M. Robert de Crèvecœur) après l'exécution de Babeuf, en 1797, eut l'occasion d'entendre dans une auberge, entre Vendôme et Blois, la conversation de Samson, le bourreau, et d'un commissaire des guerres. Samson raconta les derniers momens de Danton et de Fabre d'Églantine. En chemin, Danton demanda s'il était permis de chanter : « Il n'y a pas de défense, dit Samson.— C'est bien, tâchez de retenir ce couplet que je viens de faire. » — Et il chanta sur un air à la mode :

Nous sommes menés au trépas
Par quantité de scélérats :
C'est ce qui nous désole.
Mais bientôt le moment viendra,
Où chacun d'eux y passera :
C'est ce qui nous console.

tentation, il faudrait les répugnances que la culture fine ou profonde développe dans les sens et dans l'âme, et, chez Danton, ces répugnances manquent. Ni au physique, ni au moral, il n'a de dégoûts : il peut embrasser Marat (1), fraterniser avec des ivrognes, féliciter des septembriseurs, répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des drôles, des voleurs et des repris de justice, avec Carra, Westermann, Huguenin et Rossignol, avec les scélérats avérés qu'il expédie dans les départements après le 2 septembre. « Eh! f..., croyez-vous donc qu'on enverra des demoiselles (2)? » Il faut des boueux pour travailler dans les boues; on ne doit pas se boucher le nez quand ils viennent réclamer leur salaire; on est tenu de les bien payer, de leur dire un mot d'encouragement, de leur laisser les coudées franches. Danton consent à faire la part du feu et s'accommode aux vices; il n'a pas de scrupules, il laisse gratter et prendre. — Lui-même il a pris, autant pour donner que pour garder, autant pour soutenir son rôle que pour en jouir, quitte à dépenser contre la cour l'argent de la cour, probablement avec un rire intérieur et narquois, avec ce rire qu'on devine chez le paysan en blouse lorsqu'il vient de duper son propriétaire en redingote, avec ce rire que les vieux historiens décrivent chez le Franc lorsqu'il empochait l'or romain pour mieux faire la guerre à Rome. Sur le sauvageon plébéien la greffe n'a pas pris; dans notre jardin moderne, il est le même que dans la vieille forêt; sa sève intacte a gardé l'âpreté primitive et ne produit point les bons fruits de notre civilisation : le sens moral, l'honneur et la conscience. Danton n'a ni le respect de lui-même, ni le respect d'autrui; les délimitations précises et délicates qui circonscrivent la personne humaine lui semblent une convention de légistes et une bienséance de salon : comme un Clovis, il marche dessus, et, comme un Clovis, avec des facultés égales, avec des expédiens pareils, avec une bande pire, il se lance à travers la société chancelante pour la démolir et la reconstruire à son profit.

Dès l'origine, il a compris le caractère propre et le procédé normal de la Révolution, c'est-à-dire l'emploi de la brutalité populaire : en 1788, il figurait déjà dans les émeutes. Dès l'origine, il a compris l'objet final et l'effet définitif de la révolution, c'est-à-dire

(1) Buchez et Roux, XXI, 108. Discours (imprimé) de Pétion : « Marat embrassa Danton et Danton l'embrassa... J'atteste que ces faits se sont passés devant moi. »

(2) Buchez et Roux, XXI, 126 (*A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, brochure par Louvet). — Beugnot, *Mémoires*, I, 250. « Quand j'arrivai à Paris, député de mon département (à la Législative), Danton me rechercha et voulut m'enrôler dans son parti. Je dînai trois fois chez lui cour du Commerce, et j'en sortis toujours effrayé de ses desseins et de son énergie. Il se contenta de dire de moi à Courtois son ami et mon collègue : « Ton grand Beugnot n'est qu'une dévote; il n'y a rien à faire de lui. »

la dictature de la minorité violente : au lendemain du 14 juillet 1789, il a fondé dans son quartier (1) une petite république indépendante, agressive et dominatrice, centre de la faction, asile des enfans perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne, harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place publique, Camille Desmoulins, Fréron, Hébert, Chaumette, Clootz, Théroigne, Marat, et, dans cet état plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il régnera plus tard, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là, l'usurpation est de règle : on ne reconnaît aucune autorité légale ; on brave le roi, les ministres, les juges, l'assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par la nature et les principes, on s'est mis au-dessus des lois : le district prend Marat sous sa protection, place deux sentinelles à sa porte pour le garantir des poursuites, et résiste en armes à la force armée chargée d'exécuter le mandat d'arrêt (2). Bien mieux, au nom de Paris, « première sentinelle de la nation, » on prétend gouverner la France : Danton vient déclarer à l'assemblée nationale que les citoyens de Paris sont les représentans naturels des quatre-vingt-trois départemens, et la somme, sur leur injonction, de rétracter un décret rendu (3). — Toute la pensée jacobine est là ; avec son coup d'œil supérieur, Danton l'a pénétrée jusqu'au fond, et l'a proclamée en termes propres ; à présent, pour l'appliquer grandement (4), il n'a plus qu'à passer du petit théâtre au grand, des cordeliers à la commune, au ministère, au comité de salut public, et, sur tous ces théâtres, il joue le même rôle avec le même objet et les mêmes effets. Un despotisme institué par la conquête et maintenu par la crainte, le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne : voilà son but et ses moyens ; c'est lui qui, adaptant les moyens au but et le but aux moyens, conduit les grandes journées et provoque les mesures décisives de la révolution, le

(1) Le district des Cordeliers. — (Buchez et Roux, IV, 27.) Délibération de l'assemblée du district des Cordeliers, 11 décembre 1719, pour justifier la présidence perpétuelle de Danton. Il est toujours réélu à l'unanimité : ceci est le premier signe de son ascendant. Quelquefois pourtant, sans doute pour éviter les apparences de la dictature, il fait élire son maître clerc, Paré, que, plus tard, il fera ministre.

(2) Buchez et Roux, IV, 295, 298, 401 ; V, 140.

(3) *Ibid.*, VIII, 28 (10 octobre 1790).

(4) *Ibid.*, IX, 408 ; X, 144, 234, 297, 417. — Lafayette, *Mémoires*, I, 359, 366. — Aussitôt après la mort de Mirabeau (avril 1791), le projet de Danton se déclare, et son initiative est alors de première importance.

10 août (1), le 2 septembre, le 31 mai, le 2 juin (2), le décret qui lève dans chaque grande ville une armée de sans-culottes salariés « pour tenir les aristocrates sur leurs piques, » le décret qui, dans chaque commune où les grains sont chers, taxe les riches pour mettre le prix du pain à la portée des pauvres (3), le décret qui alloue aux ouvriers quarante sous par séance pour assister aux assemblées de section (4), l'institution du tribunal révolutionnaire (5), la proposition « d'ériger le comité de salut public en gouvernement provisoire, » la proclamation de la terreur, l'application du zèle jacobin à des œuvres effectives, l'emploi des sept mille délégués des assemblées primaires, renvoyés chez eux pour y devenir les agens du recrutement et de l'armement universel (6), les paroles enflammées qui lancent toute la jeunesse sur la frontière, les motions sensées qui limitent la levée en masse à la réquisition des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, et qui mettent fin aux scandaleuses carmagnoles chantées et dansées par la populace dans la salle même de la Convention (7). — Pour édifier la machine, il a déblayé le terrain, fondu le métal, forgé les grandes pièces, limé les boursouflures, dessiné le moteur central, ajusté les rouages secondaires, imprimé le premier élan et le branle final, fabriqué la cuirasse qui protège l'œuvre contre l'étranger et contre les chocs du dehors. La machine est de lui : pourquoi, après qu'il l'a construite, ne se charge-t-il pas de la manœuvrer ?

C'est que, s'il était capable de la construire, il n'est pas propre à la manœuvrer. Aux jours de crise, il peut bien donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule,

(1) *La Révolution*, II, 238 (note) et 283. Garat, 309. « Après le 20 juin, tout le monde faisait de petites tracasseries au château, dont la puissance croissait à vue d'œil : Danton arrangea le 10 août et le château fut foudroyé. » — Robinet, *le Procès des Dantonistes*, 224, 229 (n° 214 du *Journal de la société des Amis de la constitution*, 5 juin 1792). Danton propose « l'établissement de la loi de Valérius Publicola, édictée à Rome après l'expulsion des Tarquins, qui permettait à tout citoyen de tuer un homme convaincu d'avoir manifesté une opinion contraire à la loi de l'État, sauf à prouver le crime. » — *Ibid.*, n°s 230, 231, 13 juillet 1792. Danton provoque les fédérés « à faire le serment de ne quitter la capitale qu'après que la liberté serait établie et le vœu des départemens exprimé sur le sort du pouvoir exécutif. » — Voilà le principe et les instrumens du 10 août et du 2 septembre.

(2) Garat, 314. « Un instant il parut au comité de salut public; le 31 mai et le 2 juin éclatèrent; il a été l'auteur de ces deux journées. »

(3) Décrets du 6-7 avril 1793.

(4) Décret du 5 septembre 1793.

(5) Décret du 10 mars 1793.

(6) 1er août 1793, 12 août 1793.

(7) *La Révolution*, tome III, chap. V. — Buchez et Roux, XXV, 285 (séance du 26 novembre 1793). — *Moniteur*, XIX, 716. Danton (16 mars 1794) fait décréter « qu'on n'entendra plus à la barre que la raison en prose. »

mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail régulier, assidu, lui répugne; il n'est pas fait pour les écritures (1), pour les paperasses, et la routine d'une besogne administrative. Homme de police et de bureau, comme Robespierre et Billaud, lecteur minutieux de rapports quotidiens, annotateur de listes mortuaires, professeur d'abstractions décoratives, menteur à froid, inquisiteur appliqué et convaincu, il ne le sera jamais; surtout il ne sera jamais bourreau méthodique. — D'une part, il n'a point sur les yeux le voile gris de la théorie : il voit les hommes, non pas à travers le contrat social, comme une somme d'unités arithmétiques (2), mais tels qu'ils sont en effet, vivans, souffrans et saignans, surtout ceux qu'il connaît, chacun avec sa physionomie et son geste. A ce spectacle, les entrailles s'émeuvent, quand on a des entrailles, et il en a; il a même du cœur, une large et vive sensibilité, la sensibilité de l'homme de chair et de sang en qui subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni racorni, qui a pu faire et laisser faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité. Déjà en septembre, « couvrant sa pitié sous ses rugissemens (3), » il a dérobé ou arraché aux égorgeurs plusieurs vies illustres. Quand la hache approche des Girondins, il en est « malade de douleur » et de désespoir. « Je ne pourrai pas les sauver ! » s'écriait-il, « et de grosses larmes tombaient le long de son visage. » — D'autre part, il n'a pas sur les yeux le bandeau épais de l'incapacité et de l'imprévoyance. Il a démêlé le vice intérieur du système, le suicide inévitable et prochain de la révolution. « Les Girondins nous ont forcés de nous jeter dans le sans-culottisme qui les a dévorés, qui nous dévorera tous, qui se dévorera lui-même (4). » — « Laissez faire Robespierre et Saint-Just, bientôt il ne restera plus en France qu'une thébaïde avec une vingtaine de trappistes politiques (5). » A la fin, il voit plus

(1) Archives nationales; papiers du comité de sûreté générale, n° 134. — Lettre de Delacroix à Danton, Lille, 25 mars 1793, sur la situation de la Belgique et la retraite de Dumouriez... « En voilà si long que je crains bien que tu ne me lises pas jusqu'au bout... Oublie pour moi ta paresse ordinaire. » — Lettre de Chabot à Danton, 12 frimaire an II : « Je connais ton génie, mon bien-aimé collègue, et par conséquent ta paresse naturelle. J'ai dû craindre que tu ne me lirais pas jusqu'au bout, si je t'écrivais longuement. Pourtant, je compte aussi sur ton amitié pour espérer une exception en ma faveur. »

(2) On demandait au mathématicien Lagrange, sénateur sous l'empire, comment il avait pu voter les terribles conscriptions annuelles. Il répondit : « Cela ne changeait pas sensiblement les tables de la mortalité. »

(3) Garat, 310, 305, 313. « Ses amis avaient pour lui une espèce de culte. »

(4) *Ibid.*, 317. — Thibeaudeau, *Mémoires*, 59.

(5) Quinet, *la Révolution*, II, 304 (d'après les mémoires inédits de Baudot). Ces

clair encore : « A pareil jour, j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes... Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats... Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes (1). » Mais il a prétendu les gouverner, il a construit le nouvel engin de gouvernement, et, sourde à ses cris, sa machine opère conformément à la structure et à l'impulsion qu'il lui a données. Elle est là, debout devant lui, la sinistre machine, avec son énorme roue qui pèse sur la France entière, avec son engrenage de fer dont les dents multipliées compriment chaque portion de chaque vie, avec son couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe; son jeu, qui s'accélère, exige chaque jour une plus large fourniture de vies humaines, et ses fournisseurs sont tenus d'être aussi insensibles, aussi stupides qu'elle. Danton ne le peut pas, ne le veut pas. — Il s'écarte, se distrait, jouit, oublie (2); il suppose que les coupe-têtes en titre consentiront peut-être à l'oublier; certainement, ils ne s'attaqueront point à lui : « Ils n'oseraient;.. on ne me touche pas, moi : je suis l'arche. » Au pis, il aime mieux « être guillotiné que guillotineur. » — Ayant dit ou pensé cela, il est mûr pour l'échafaud.

III.

Même avec la résolution ferme de rester le coupe-têtes en chef, il ne serait pas le représentant parfait de la Révolution. Elle est un brigandage, mais philosophique; le vol et l'assassinat sont inclus dans ses dogmes, mais comme un couteau dans son étui; c'est l'étui brillant et poli qu'il faut étaler en public, non le couteau tranchant et sanglant. Danton, comme Marat, montre trop ouvertement le couteau. Rien qu'à voir Marat, crasseux et débraillé, avec son visage de crapaud livide, avec ses yeux ronds, luisans et fixes, avec son aplomb d'illuminé, et la fureur monotone de son paroxysme continu, le sens commun se révolte : on ne prend pas pour guide un maniaque homicide. Rien qu'à voir ou écouter Danton, avec ses gros mots de portefaix et sa voix qui semble un tocsin d'émeute, avec sa face de cyclope et ses gestes d'exterminateur, l'humanité s'effarouche : on ne se confie pas sans répugnance à un boucher

paroles de plusieurs amis de Danton portent la marque de Danton lui-même; en tous cas, elles expriment très exactement sa pensée.

(1) Riouffe, 67.

(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, I, 40, 42. — Michelet, *Histoire de la révolution française*, VI, 134; V, 178, 184. (Sur le second mariage de Danton, en juin 1793, avec une jeune fille de seize ans; sur son voyage à Arcis, en mars 1794.) — Riouffe, 68. En prison, « il parlait sans cesse des arbres, de la campagne et de la nature. »

politique. La Révolution a besoin d'un autre interprète, paré comme elle de dehors spécieux (1), et tel est Robespierre, avec sa tenue irréprochable, ses cheveux bien poudrés, son habit bien brossé (2), avec ses mœurs correctes, son ton dogmatique, son style étudié et terne. Aucun esprit, par sa médiocrité et son insuffisance, ne s'est trouvé si conforme à l'esprit du temps ; à l'inverse de l'homme d'état, il plane dans l'espace vide, parmi les abstractions, toujours à cheval sur les principes, incapable d'en descendre, et de mettre le pied dans la pratique. « Ce b.....-là, disait Danton, n'est pas seulement capable de faire cuire un œuf. » — « Les vagues généralités de sa prédication, écrit un autre contemporain (3), n'aboutissaient pour l'ordinaire à aucune mesure, à aucun projet de loi. Il combattait tout, ne proposait rien, et le secret de sa politique s'accordait heureusement avec l'impuissance de son esprit et la nullité de ses conceptions législatives. » Quand il a dévidé le fil de sa scolastique révolutionnaire, il est à bout. — En matière de finances et d'art militaire, il ne sait rien et ne se risque pas, sauf pour dénigrer ou calomnier Carnot et Cambon, qui savent et se risquent (4). En fait de politique extérieure, son discours sur l'état de l'Europe est une amplification d'écolier ; quand il expose les plans du minis-

(1) On peut suivre, dans les rapports de police, l'effet de son attitude sur le gros public, notamment à la fin de 1793 et au commencement de 1794. — (Archives nationales, F^7, 3116^7). (Rapport de Charmont, 6 nivôse an II.) « Robespierre gagne singulièrement dans l'esprit public, surtout par le discours à la Convention, où il a dit qu'il faut que tous ses collègues se serrent pour écraser les monstres qui sont dans l'intérieur, et qu'il les *abjure* tous à seconder le nouveau gouvernement révolutionnaire par leurs lumières et leurs talens... Je peux dire que j'ai entendu partout prononcer son nom avec admiration. On finissait par dire qu'il serait à désirer que tous les membres de la Convention adoptent toutes les mesures présentées par Robespierre. » — (Rapport de Rollin, 8 nivôse.) « Le citoyen Robespierre est célébré partout, dans les groupes et dans les cafés. On assurait au café Manouri que ses vues touchant le gouvernement étaient les seules qui, *semblables à l'aiman*, pouvaient rattacher tous les citoyens à la révolution. Il n'en est pas de même du citoyen Billaud-Varennes. » — (Rapport de Pourvoyeur, 9 nivôse.) « Dans quelques groupes particuliers et sociétés, on répandait le bruit que l'on *voulaient* nommer Robespierre pour dictateur. Le peuple rend justice à ses vertus austères ; il observe qu'il n'a jamais changé d'opinion depuis la révolution. »

(2) *Souvenirs d'un déporté*, par P. Villiers (secrétaire gratuit de Robespierre pendant sept mois en 1790), p. 2 : « D'une propreté recherchée. » — Buchez et Roux, XXXIV, 94. (Portrait de Robespierre publié par les journaux après sa mort.) « Ses habits étaient d'une propreté élégante et sa chevelure toujours soignée. »

(3) D'Héricault, *la Révolution du 9 Thermidor*. (Paroles de Daunou.) — Meillan, *Mémoires*, p. 4. « Son éloquence n'était qu'un tissu de déclamations sans ordre, sans méthode et surtout sans conclusion. Nous étions obligés, chaque fois qu'il parlait, de lui demander où il voulait en venir. Jamais il n'avait un remède à proposer ; il laissait aux autres, et surtout à Danton, le soin de chercher des expédiens. »

(4) Buchez et Roux, XXXIII, 427, 438, 440, 441. (Discours de Robespierre, 8 thermidor an II.)

tère anglais, il atteint d'emblée le comble de la niaiserie chimérique (1). Otez les phrases d'auteur, et ce n'est plus un chef de gouvernement qui parle, mais le portier des Jacobins. — Sur la France contemporaine et vivante, toute idée juste et précise lui manque : à la place des hommes, il aperçoit vingt-six millions d'automates simples qu'il suffit de bien encadrer pour qu'ils fonctionnent d'accord, et sans heurts; en effet, par nature, ils sont bons (2), et, après la petite épuration nécessaire, ils vont tous redevenir bons : aussi bien leur volonté collective est « la voix de la raison et de l'intérêt public. » — C'est pourquoi, dès qu'ils sont réunis, ils sont sages. « Il faudrait, s'il était possible, que l'assemblée des délégués du peuple délibérât en présence du peuple entier; » à tout le moins, le corps législatif devrait siéger « dans un édifice vaste et majestueux, ouvert à douze mille spectateurs. » Notez que, depuis quatre ans, à la Constituante, à la Législative, à la Convention, à l'Hôtel de Ville, aux Jacobins, partout où s'est trouvé Robespierre, les tribunes n'ont jamais cessé de vociférer ; au choc d'une expérience si palpable et si présente, tout esprit s'ouvrirait ; le sien reste bouché, par le préjugé ou par l'intérêt; la vérité, même physique, n'y a point d'accès, soit parce qu'il est incapable de la comprendre, soit parce qu'il a besoin de l'exclure. Il est donc obtus ou charlatan, et, de fait, il est l'un et l'autre; car l'un et l'autre se fondent ensemble pour former le *cuistre*, c'est-à-dire l'esprit creux et gonflé, qui, parce qu'il est plein de mots, se croit plein d'idées, jouit de ses phrases, et se dupe lui-même pour régenter autrui.

Tel est son nom, son caractère et son rôle; dans la Révolution, qui est une tragédie artificielle et déclamatoire, ce rôle est le premier. Devant le cuistre, peu à peu le fou et le barbare reculent au second plan; à la fin, Marat et Danton sont effacés ou s'effacent, et Robespierre seul en scène attire à lui tous les regards (3). — Si l'on

(1) Buchez et Roux, XXX, 225, 226, 227, 228. (Discours du 17 novembre 1793, et XXXI, 255, discours du 28 janvier 1794.) « La politique du cabinet de Londres contribua beaucoup à donner le premier branle à notre révolution... (Ce cabinet) voulait, au milieu des orages politiques, conduire la France épuisée et démembrée à un changement de dynastie et *placer le duc d'York sur le trône de Louis XVI*... Pitt est un imbécile, quoi qu'en dise une réputation qui a été beaucoup trop enflée... Un homme qui, abusant de l'influence qu'il a acquise *dans une île jetée par hasard dans l'océan*, veut lutter contre le peuple français,.. ne peut avoir conçu un plan aussi absurde que dans la retraite des Petites-Maisons. » — Cf. *Ibid.*, XXX, 465.

(2) *Ibid.*, XXVI, 333, 441. (Discours sur la constitution (10 mai 1793), et XXXI, 275 : « Pour être bon, le peuple n'a besoin que de se préférer lui-même à ce qui n'est pas lui ; pour être bon, il faut que le magistrat s'immole lui-même au peuple. » — « Posez d'abord cette maxime incontestable que le peuple est bon et que ses délégués sont corruptibles... » XXX, 464. (Discours du 25 décembre 1793.) « Les vertus sont l'apanage du malheureux et le patrimoine du peuple. »

(3) Cf. *passim*, Hamel, *Histoire de Robespierre*, 3 vol. C'est un panégyrique complet

veut le comprendre, il faut le regarder en place et parmi ses alentours. Au dernier stade d'une végétation intellectuelle qui finit, sur le rameau terminal du XVIIIe siècle, il est le suprême avorton et le fruit sec de l'esprit classique (1). De la philosophie épuisée il n'a gardé que le résidu mort, des formules apprises, les formules de Rousseau, de Mably, de Raynal sur « le peuple, la nature, la raison, la liberté, les tyrans, les factieux, la vertu, la morale, » un vocabulaire tout fait (2), des expressions trop larges dont le sens, déjà mal fixé chez les maîtres, s'évapore aux mains du disciple. Jamais il n'essaie d'arrêter ce sens; ses écrits et ses discours ne sont que des enfilades de sentences abstraites et vagues; pas un fait précis et plein; pas un détail individuel et caractéristique, rien qui parle aux yeux et qui évoque une figure vivante, aucune observation personnelle et propre, aucune impression nette, franche, et de première main. On dirait que, par lui-même, il n'a rien vu, qu'il ne peut ni ne veut rien voir, qu'entre lui et l'objet, des idées postiches se sont interposées à demeure (3) : il les combine par le procédé logique, et simule la pensée absente par un jargon d'emprunt; rien au-delà. A ses côtés, les autres Jacobins parlent aussi ce jargon d'école; mais nul ne le débite et ne s'y espace aussi longuement et aussi complaisamment que lui. Pendant des heures, on tâtonne à sa suite, parmi les ombres indéterminées de la politique spéculative, dans le brouillard froid et fondant des généralités didactiques, et, à travers tant de tirades incolores, on tâche en vain de saisir quelque chose : rien ne demeure entre les doigts. Alors, avec étonnement, on se demande ce qu'il a dit et pourquoi il parle; la réponse est qu'il n'a rien dit et qu'il parle pour parler, en sectaire devant les sectaires : ni le prédicant, ni son auditoire ne se lasseront jamais, l'un de faire tourner, l'autre de voir tourner, la manivelle à dogmes. Et c'est tant mieux, si elle est vide; plus elle est vide, plus elle tourne aisément et vite. Bien pis, dans le mot vide il introduit le sens contraire; ce qu'il entend par ses grands

et détaillé. A quatre-vingts ans de distance, Robespierre, par son attitude et ses phrases, fait encore des dupes; M. Hamel insinue deux fois qu'il ressemble à Jésus-Christ. En effet, il ressemble à Jésus-Christ comme les jésuites de Pascal ressemblent au Jésus de l'évangile.

(1) *L'Ancien Régime*, p. 262.

(2) Garat, *Mémoires*, 84. Garat, qui pourtant est aussi un idéologue, note « son rabâchage éternel sur les droits de l'homme, sur la souveraineté du peuple, sur les principes dont il parlait sans cesse, et sur lesquels il n'a jamais répandu une vue un peu exacte et un peu neuve. »

(3) Lire notamment son discours sur la constitution (10 mai 1793), son rapport sur les principes du gouvernement républicain (25 déc. 1793), son discours sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains (7 mai 1794), et son discours du 8 thermidor. — Carnot, *Mémoires*, II, 511 : « Dans les délibérations d'affaires, il n'apportait que de « vagues généralités. »

mots, justice, humanité, ce sont des abatis de têtes. Ainsi faisait un inquisiteur quand il découvrait dans un texte de l'évangile l'ordre de brûler les hérétiques. — Par cette perversion extrême, le cuistre arrive à fausser son propre instrument mental; désormais il peut en user à son gré, au gré de ses passions, et croire qu'il sert la vérité, quand il les sert.

Or sa première passion, la première passion de celui-ci, est la vanité littéraire. Jamais chef de parti, de secte ou de gouvernement n'a été, même au moment décisif, si incurablement rhéteur et mauvais rhéteur, compassé, emphatique et plat. La veille du 9 thermidor, quand il s'agit de vaincre ou de périr, il apporte à la tribune un discours d'apparat, écrit et récrit (1), poli et repoli, plaqué d'ornemens voulus et de morceaux à effet (2), revêtu, à force de temps et de peine, de tout le vernis académique, avec le décor obligé des antithèses symétriques, des périodes filées, des exclamations, prétéritions, apostrophes, et autres figures du métier (3). Dans le plus célèbre et le plus important de ses rapports (4), j'ai compté vingt-quatre prosopopées, imitées de Rousseau et de l'antique, plusieurs très prolongées, les unes adressées à des morts, à Brutus, au jeune Bara, d'autres à des personnages absens, aux prêtres, aux aristocrates, aux malheureux, aux femmes françaises, d'autres enfin à un substantif abstrait, comme la Liberté ou l'Amitié : avec une conviction inébranlable et un contentement intime, il se juge orateur parce qu'il tire à tout propos la vieille ficelle de la vieille machine. Pas un accent vrai dans son éloquence industrieuse; rien que des recettes et les recettes d'un art usé, des lieux-communs grecs et latins (5), Socrate et sa ciguë, Brutus et son poignard, des métaphores classiques, « les flambeaux de la discorde »

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 406. (Discours lu le 8 thermidor.) Manuscrit imprimé avec les corrections et les ratures.

(2) *Ibid.*, 420, 422, 427.

(3) *Ibid.*, I, 428, 436, 435. « O jour à jamais fortuné où le peuple français tout entier s'assembla pour rendre à l'auteur de la nature le seul hommage digne de lui! Quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter le regard et le cœur des hommes! O vieillesse honorée! O généreuse ardeur des enfans de la patrie! O joie naïve et pure des jeunes citoyens! O larmes délicieuses des mères attendries! O charme divin de l'innocence et de la beauté! O majesté d'un grand peuple heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu! etc. » — « Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel. » — « Peuple, souviens-toi que dans la république, etc... » — « S'il faut que je dissimule ces vérités, qu'on m'apporte de la ciguë. »

(4) Discours du 7 mai 1794 (sur les idées morales et religieuses dans leur rapport avec les principes républicains).

(5) Buchez et Roux, XXIII, 436 : « Les Verrès et les Catilina de mon pays. » (Discours du 8 thermidor.) — Notez surtout le discours du 7 mai 1794, tout farci de réminiscences classiques.

et « le vaisseau de l'état, » des alliances de mots et des réussites de style, comme en cherche un rhétoricien sur les bancs de son collège (1), parfois un grand air de bravoure, comme il en faut dans une parade publique (2), souvent un petit air de flûte, parce que dans ce temps-là on doit avoir le cœur sensible (3), bref les procédés de Marmontel dans son *Bélisaire* ou de Thomas dans ses *Éloges*, tous empruntés à Jean-Jacques, mais de qualité inférieure, comme d'une voix aigre et grêle qui se tendrait pour singer une voix pleine et forte, sorte de parodie involontaire et d'autant plus choquante qu'ici la parole aboutit à l'action, que le Trissotin sentimental et déclamateur se trouve chef d'état, que ses élégances élaborées dans le cabinet sont des coups de pistolet ajustés à loisir contre des poitrines vivantes, et qu'avec une épithète adroitement placée il fait guillotiner un homme. — Le contraste est trop fort entre son rôle et son talent. Avec ce talent piètre et faux comme son intelligence, aucun emploi ne lui convenait moins que celui de gouverner les hommes; d'ailleurs il en avait un autre marqué d'avance, et auquel, dans une société tranquille, il se fût tenu. Supprimez la Révolution, et probablement Marat eût fini dans un asile; il y avait des chances pour que Danton devînt un flibustier du barreau, malandrin ou bravo dans quelque affaire interlope, finalement gorgé et peut-être pendu. Au contraire, Robespierre aurait continué comme il avait commencé (4) : avocat appliqué, occupé et considéré, membre de l'académie d'Arras, lauréat de concours, auteur d'éloges littéraires, d'essais moraux, de brochures philanthropiques; sa petite lampe, allumée, comme cent autres de calibre égal, au foyer de la philosophie nouvelle, eût brillé modé-

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 421 : « La vérité a des accens touchans, terribles, qui retentissent avec force dans les cœurs purs comme dans les consciences coupables, et qu'il n'est pas plus donné au mensonge d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel. » 437 : « Pourquoi ceux qui avant-hier vous prédisaient tant d'affreux orages ne voyaient-ils plus hier que des nuages légers? Pourquoi ceux qui vous disaient naguère : *Je vous déclare que nous marchons sur des volcans*, croient-ils de marcher aujourd'hui sur des roses? »

(2) *Ibid.*, XXXII, 369, 361. (Portrait des Encyclopédistes. — Portrait des Hébertistes.)

(3) *Ibid.*, XXXII, 408 : « Ici, j'ai besoin d'épancher mon cœur. » XXXII, 375 à 370, tout le finale.

(4) Hamel, *Histoire de Robespierre*, I, 34 à 76. Avocat à vingt-trois ans, membre de la *Société des Rosati* d'Arras à vingt-quatre ans, membre de l'académie d'Arras à vingt-cinq ans; la Société royale de Metz lui décerne le second prix pour son discours contre le préjugé qui déclare infâmes les parens d'un criminel condamné; son éloge de Gresset n'est pas couronné par l'Académie d'Amiens. Il lit à l'académie d'Arras un discours contre les incapacités civiles des bâtards, puis un autre discours sur la réforme de la jurisprudence criminelle. En 1789, il est président de l'académie d'Arras, publie un éloge de Dupaty et une adresse à la nation artésienne sur les qualités que doivent avoir les futurs députés.

rément, sans brûler personne, et répandu sur un cercle de province sa lumière banale, blafarde, proportionnée au peu d'huile que contenait son vase étroit.

Mais la Révolution l'a porté à l'Assemblée constituante, et, pendant longtemps, sur ce grand théâtre, l'amour-propre, qui est la fibre sensible du cuistre, a cruellement souffert. Dès sa première adolescence, le sien avait pâti et, déjà froissé, n'en était que plus sensible. — Orphelin, pauvre, protégé de son évêque, boursier par faveur au collège Louis-le-Grand, puis clerc avec Brissot dans la basoche révolutionnaire, à la fin échoué dans sa triste rue des Rapporteurs, sur des dossiers de chicane, en compagnie d'une sœur acariâtre, il a pris pour maître de philosophie, de politique et de style Rousseau, qu'il a vu une fois et qu'il étudie sans cesse (1). Probablement, comme tant de jeunes gens de sa condition et de son âge, il s'est figuré pour lui-même un rôle analogue et, afin de sortir de son impasse, il a publié des plaidoyers à effet, concouru pour des prix d'académie, lu des mémoires devant ses collègues d'Arras. Succès médiocre : une de ses harangues a obtenu une mention dans l'Almanach d'Artois; l'académie de Metz ne lui a décerné que le second prix; l'académie d'Amiens ne lui a rien décerné du tout; le critique du *Mercure* lui a laissé entrevoir que son style sentait la province. — A l'Assemblée nationale, éclipsé par des talens grands et spontanés, il est resté longtemps dans l'ombre, et, plus d'une fois, par insistance ou manque de tact, il s'est trouvé ridicule. Sa figure d'avoué, anguleuse et sèche, « sa voix sourde, monotone et rauque, son élocution fatigante (2), » « son accent artésien, » son air contraint, son parti-pris de se mettre toujours en avant et de développer les lieux-communs, sa volonté visible d'imposer à des gens cultivés et à des auditeurs encore intelligens l'intolérable ennui qu'il leur inflige, il n'y avait pas là de quoi rendre l'assemblée indulgente aux fautes de sens et de goût qu'il commettait. — Un jour, à propos des arrêts du conseil : « Il faut, dit-il, une forme noble et simple qui annonce le droit national et porte dans le cœur des peuples le respect de la loi; » en conséquence, dans les décrets promulgués,

(1) Voyez son éloge de Rousseau, dans son discours du 7 mai 1794. (Buchez et Roux, XXXII, 369.) — Garat, 85 : « J'espérais qu'en prenant Rousseau pour modèle de son style, la lecture continuelle qu'il en faisait aurait quelque influence heureuse sur son caractère. »

(2) Fiévée, *Correspondance* (Introduction). Fiévée, qui l'a vu à la tribune des Jacobins, dit de lui : « Il ressemblait à un tailleur de l'ancien régime. » — Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — Buchez et Roux, XXXIV, 94. — Malouet, *Mémoires*, II, 135. (Séance du 21 mai 1791, après la lecture de l'adresse de l'abbé Raynal.) « C'est la première et la seule fois que j'aie vu Robespierre adroit et même éloquent... Il délaya, selon son usage, ces premières phrases qui étaient tout l'esprit de son discours et qui, malgré son galimatias accoutumé, produisirent l'effet qu'il en attendait. »

après ces mots : « Louis, par la grâce de Dieu, etc., » on devra mettre : « Peuples, voici la loi qui vous est imposée : que cette loi soit inviolable et sainte pour tous ! » — Sur quoi, un député gascon se lève, et, avec son accent méridional : « Messieurs, dit-il, cette formule ne vaut rien ; *il ne nous faut pas de cantique* (1). » Rire universel ; Robespierre se tait et saigne intérieurement : deux ou trois mésaventures pareilles écorchent un homme comme lui de la tête aux pieds. — Non pas que sa sottise lui semble une sottise ; jamais pédant, pris et sifflé en flagrant délit de pédanterie, ne s'avouera qu'il a mérité les sifflets ; au contraire, il est convaincu qu'il a parlé en législateur, en philosophe, en moraliste : tant pis pour les esprits bornés et les cœurs gâtés qui ne l'ont pas compris !

Refoulée en dedans, sa vanité endolorie cherche au dedans une pâture et en prend où elle en trouve, je veux dire dans la régularité stérile de sa modération bourgeoise. Robespierre n'a pas de besoins comme Danton ; il est sobre, les sens ne le tourmentent pas ; s'il y cède, c'est tout juste, en rechignant. Rue de Saintonge à Paris, « pendant sept mois, dit son secrétaire (2), je ne lui ai connu qu'une femme, qu'il traitait assez mal... Très souvent il lui faisait refuser sa porte. » Quand il travaille, il ne faut pas qu'on le dérange, et il est naturellement rangé, laborieux, homme de cabinet, homme d'intérieur, au collège écolier modèle, dans sa province avocat correct, à l'assemblée député assidu, partout exempt de tentations et incapable d'écarts. — « Irréprochable, » voilà le mot que, depuis sa première jeunesse, une voix intérieure lui répète tout bas pour le consoler de son obscurité et de son attente ; il l'a été, il l'est et il le sera ; il se le dit, il le dit aux autres et, tout d'une pièce, sur ce fondement, son caractère se construit. Ce n'est pas lui qu'on séduira comme Desmoulins par des dîners, comme Barnave par des caresses, comme Mirabeau et Danton par de l'argent, comme les Girondins par l'attrait insinuant de la politesse ancienne et de la société choisie, comme les Dantonistes par l'appât de la vie large et de la licence complète ; il est l'incorruptible. Ce n'est pas lui qu'on arrêtera et qu'on détournera comme les feuillans, les Girondins, les Dantonistes, les hommes d'état, les hommes spéciaux, par des considérations d'ordre secondaire, ménagement des intérêts, respect des situations

(1) *Courrier de Provence*, III, n° 51 (7 et 8 octobre 1789). — Buchez et Roux, VI, 372 (séance du 10 juillet 1790). Autre bévue analogue de Robespierre à propos d'une députation des Américains. Le président leur a fait une réponse « unanimement applaudie. » Robespierre veut, par surcroît, répondre lui-même, insiste et persiste malgré les réclamations de l'assemblée, qui s'impatiente de son verbiage, et finit par l'obliger à se taire. Alors, au milieu des risées, l'abbé Maury demande ironiquement « l'impression du discours de M. Robespierre. »

(2) P. Villiers, p. 2.

acquises, danger de trop entreprendre à la fois, nécessité de ne pas désorganiser les services et de laisser du jeu aux passions humaines, motifs d'utilité et d'opportunité ; il est le champion intransigeant du droit (1). « Seul ou presque seul, je ne me laisse pas corrompre; seul ou presque seul, je ne transige pas avec la justice ; et ces deux mérites supérieurs, je les possède tous les deux ensemble au suprême degré. Quelques autres ont peut-être des mœurs, mais ils combattent ou trahissent les principes; quelques autres professent de bouche les principes, mais ils n'ont pas de mœurs. Nul, avec des mœurs aussi pures, n'est aussi fidèle aux principes; nul ne joint un culte si rigide de la vérité à une pratique si exacte de la vertu; je suis l'unique. » Quoi de plus doux que ce monologue silencieux! — Dès le premier jour, on l'entend en sourdine dans les adresses de Robespierre au tiers état d'Arras (2); au dernier jour, on l'entend à pleine voix dans son grand discours à la Convention (3); pendant tout l'intervalle, dans chacun de ses écrits, harangues ou rapports, on l'entend qui affleure et perce en exordes, en parenthèses, en péroraisons, et roule à travers les phrases comme une basse continue (4). — A force de s'en délecter, il ne peut plus écouter autre chose, et voici justement que les échos du dehors viennent soutenir de leur accompagnement la cantate intérieure qu'il se chante lui-même. Vers la fin de la Constituante, par la retraite ou l'élimination des hommes à peu près capables et compétens, il devient l'un des ténors en vue sur la scène politique et, décidément, aux Jacobins, le ténor en vogue. « Unique émule du Romain Fabricius ; » lui écrit la succursale de Marseille, « immortel défen-

(1) Cf. ses principaux discours à la Constituante : contre la loi martiale; contre le *veto*, même suspensif; contre la qualification du marc d'argent, et pour le suffrage universel; pour admettre dans la garde nationale les citoyens non actifs; pour marier les prêtres; pour abolir la peine de mort; pour accorder les droits politiques aux hommes de couleur; pour interdire au père d'avantager un de ses enfans; pour faire déclarer les Constituans inéligibles à la Législative, etc. — Sur la royauté : « Le roi n'est pas le représentant, mais le commis de la nation. » — Sur le danger des droits politiques accordés aux hommes de couleur : « Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre honneur, votre gloire et votre liberté! »

(2) Hamel, I, 76, 77 (mars 1789) : « J'ai un cœur droit, une âme ferme, je n'ai jamais su plier sous le joug de la bassesse et de la corruption. » — *Ibid.* Liste « des vertus que doit avoir un représentant du tiers état. » — *Ibid.* 83. — Il a déjà son ton pleurard et ses attitudes de victime « Ils méditent de changer en martyrs les défenseurs du peuple. Fussent-ils assez puissans pour m'enlever tous les biens qu'on m'envie, me raviront-ils mon âme et la conscience du bien que j'ai voulu faire? »

(3) Buchez et Roux, XXXIII, 422 : « Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de la liberté, un martyr vivant de la république, la victime autant que l'ennemi du crime! » Et tout le discours.

(4) Notamment dans son adresse aux Français (2 août 1791) ; sous forme de justification, c'est son apothéose. — Cf. (Hamel, II, 212), discours aux Jacobins, 27 avril 1792.

seur des droits du peuple, » lui écrit la jacobinière de Bourges (1). Au Salon de 1791, il y a deux portraits de lui, l'un avec cette inscription : *l'Incorruptible.* On joue au théâtre Molière une pièce de circonstance, où « il foudroie Rohan et Condé de sa logique et de sa vertu. » Sur son chemin, à Bapaume, les patriotes du lieu, les gardes nationales de passage et les autorités en corps viennent saluer le grand homme. La ville d'Arras illumine pour son arrivée. A la clôture de la Constituante, le peuple l'acclame dans la rue; on a posé sur sa tête une couronne de chêne, on a voulu traîner son fiacre, on l'a reconduit en triomphe rue Saint-Honoré, chez Duplay, le menuisier qui le loge. — Là, dans une de ces familles où la demi-bourgeoisie confine au peuple, parmi les âmes neuves sur lesquelles les idées générales et les tirades oratoires ont toute leur prise, il a trouvé des adorateurs; on boit ses paroles, on a pris de lui l'opinion qu'il a de lui-même; pour tous les gens de la maison, mari, femme et filles, il est le grand patriote, le sage infaillible; soir et matin, il rend des oracles, il respire un nuage d'encens, il est un dieu en chambre. Pour arriver jusqu'à lui, les croyans font queue dans la cour (2); admis un à un dans le salon, ils se recueillent devant ses portraits au crayon, à l'estompe, au bistre, à l'aquarelle, devant ses petits bustes en terre rouge ou grise; puis, sur un signe de sa main, saisi à travers la porte vitrée, ils pénètrent dans le sanctuaire où il trône, dans le cabinet réservé où son principal buste, accompagné de vers et de devises, le remplace quand il est absent. — Ses fidèles sont à genoux devant lui, et les femmes encore plus que les hommes. Le jour où, devant la Convention, il prononce son apologie, « les passages (3) sont obstrués de femmes,.. il y en a sept ou huit cents dans les tribunes, et deux cents hommes au plus; » et avec quel transport elles l'applaudissent (4)! « C'est

(1) Hamel, I, 517, 532, 559; II, 5.

(2) Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — Barbaroux, *Mémoires*, 358. (Tous les deux après une visite.)

(3) Ces dévotes de Robespierre, assidues aux Jacobins et à la Convention pour l'entendre et l'applaudir, étaient, d'après leur condition et leur costume, appelées « les jupons gras. »

(4) Buchez et Roux, XX, 197 (séance du 1er octobre 1792). — *Chronique de Paris*. n° du 9 novembre 1792, article de Condorcet. Celui-ci, avec sa finesse d'homme du monde, a très bien démêlé le caractère vrai de Robespierre. « Robespierre prêche, Robespierre censure; il est furieux, grave, mélancolique, exalté à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite; il tonne contre les riches et les grands, il vit de peu, et ne connaît pas les besoins physiques. Il n'a qu'une mission, c'est de parler, et il parle presque toujours. Il a tous les caractères, non pas d'un chef de religion, mais d'un chef de secte. Il s'est fait une réputation d'austérité qui vise jusqu'à la sainteté. Il monte sur les bancs, il parle de Dieu et de la Providence, il se dit l'ami des pauvres et des faibles, il se fait suivre par les femmes et les pauvres d'esprit, il

un prêtre qui a ses dévotes. » — Aux Jacobins, quand il débite son « amphigouri, » il y a des sanglots d'attendrissement, « des cris, des trépignemens à faire crouler la salle (1). » Un spectateur demeurant froid, on le regarde, on murmure, il est obligé de s'esquiver, comme un hérétique fourvoyé dans une chapelle au moment de l'office. — A mesure que les foudres de la révolution tombent plus pressées sur les autres têtes, Robespierre monte plus haut dans la gloire de son apothéose. On lui écrit qu'il est « le fondateur de la république, le génie incorruptible qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, qu'on ne peut ni tromper ni séduire (2), qu'il a l'énergie d'un Spartiate et l'éloquence d'un Athénien (3), qu'il couvre la république de l'égide de son éloquence (4), qu'il éclaire l'univers par ses écrits, qu'il remplit le monde de sa renommée, qu'il régénère ici-bas le genre humain (5), que son nom est et sera en vénération dans tous les siècles présens et futurs (6), qu'il est le Messie que l'Être éternel a promis pour réformer toute chose (7). » — « Une popularité énorme, » dit Billaud-Varennes (8), une popularité qui, fondée sous la Constituante, « ne fit que s'accroître pendant la Législative, et plus tard encore davantage, tellement que, dans la Convention nationale, il se trouva bientôt le seul qui fixât sur sa personne tous les regards... Avec cet ascendant sur l'opinion publique,.. avec cette prépondérance irrésistible, lorsqu'il est arrivé au Comité de salut public, il était déjà l'être le plus important de la France. » Au bout de trois ans, un chœur qu'il a formé et qu'il dirige (9), mille voix à l'unisson lui répètent infatigablement sa litanie, son *Credo* intime, l'hymne en trois versets qu'il a composé en son

reçoit gravement leurs adorations et leurs hommages. Robespierre est un prêtre et ne sera jamais que cela. » — Parmi les dévotes de Robespierre, il faut citer M[me] de Chalabre (Hamel, I, 515) et une jeune veuve (Hamel, III, 524) qui lui offre sa main et ses 40,000 livres de rente : « Tu es ma divinité suprême, lui écrit-elle, et je n'en connais pas d'autre sur la terre que toi. Je te regarde comme mon ange tutélaire et ne veux vivre que sous tes lois. »

(1) Fiévée, *Correspondance* (Introduction).

(2) Rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre. — Pièces justificatives n° 20. (Lettre du président et du secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais, 15 nivôse an II.)

(3) *Ibid.*, n° 18. (Lettre de V.., ancien inspecteur des droits réservés, 5 février 1792.)

(4) *Ibid.*, n° 8. (Lettre de P. Briancourt ; Sedan, 29 août 1793.)

(5) *Ibid.*, n° 1. (Lettre de Besson avec une adresse de la Société populaire de Manosque, 23 prairial an II.)

(6) *Ibid.*, n° 14. (Lettre de D., membre du club des Cordeliers, ancien mercier 31 janvier 1792.)

(7) *Ibid.*, n° 12. (Lettre de C..; Château-Thierry, 30 prairial an II.)

(8) Hamel, III, 682 (d'après le manuscrit de Billaud-Varennes, aux Archives nationales.)

(9) *Moniteur*, XXII, 115 (séance du 18 vendémiaire an III, discours de Laignelot). « Robespierre tenait dans sa main toutes les sociétés populaires. »

propre honneur et que chaque jour il se récite à voix basse, parfois à voix haute : « Robespierre seul a trouvé la forme idéale du citoyen. Robespierre seul la remplit exactement, sans excès ni lacune. Robespierre seul est digne et capable de conduire la révolution (1). » — A ce degré, l'infatuation froide équivaut à la fièvre chaude, et Robespierre arrive aux idées, presque aux visions de Marat.

D'abord, à ses propres yeux, il est, comme Marat, un homme persécuté, et, comme Marat, il se pose en « martyr, » mais avec un étalage plus savant et plus continu, avec l'air résigné, attendri d'une victime pure qui s'offre et monte au ciel en léguant aux hommes le souvenir impérissable de ses vertus (2). « Je soulève contre moi tous les amours-propres (3), j'aiguise mille poignards, je me dévoue à toutes les haines,.. je suis certain de payer de ma tête les vérités que je viens de dire, j'ai fait le sacrifice de ma vie, je recevrai la mort presque comme un bienfait. » — « Le ciel m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au bonheur et à la liberté ; j'accepte avec transport cette douce et glorieuse destinée (4). » — « Ce n'est point pour vivre qu'on déclare la guerre à tous les tyrans, et, ce qui est plus dangereux encore, à tous les fripons... Plus ils se dépêchent de terminer ma carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables (5). » — « Tous les fripons m'outragent (6) ; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi. Un homme est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres leurs fortunes ; on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux des hommes. Je ne jouis pas même des droits du citoyen, il ne

(1) Garat, 85. « Le sentiment qui perçait le plus chez Robespierre et dont il ne faisait même aucun mystère, c'est que le défenseur du peuple ne peut jamais avoir tort. » — Bailleul (cité dans les *Mémoires* de Carnot, I, 516), dit : « Il se croyait un être privilégié mis au monde pour en devenir le régénérateur et l'instituteur. »

(2) Discours du 26 mai 1794 et du 8 thermidor an II.

(3) Buchez et Roux, X, 295, 296 (séance du 22 juin 1791, aux Jacobins.) — *Ibid.*, 294. — Marat disait de même : « Je me suis fait anathème pour le bon peuple de France, » et, précisément à la même date, il écrivait : « Les écrivains populaires seront traînés dans les cachots ; *l'Ami du Peuple*, dont le dernier soupir sera pour la patrie et dont la voix fidèle vous appelle encore à la liberté, aura pour tombeau un four ardent. » — La différence des deux imaginations est bien marquée par ce dernier mot.

(4) Hamel, II, 122 (séance du 10 février 1792, aux Jacobins). « Ce n'est pas assez d'obtenir la mort de la main des tyrans, il faut l'avoir méritée ; s'il est vrai que les premiers défenseurs de la liberté doivent en être les martyrs, ils ne doivent mourir qu'en entraînant avec eux la tyrannie au tombeau. » — Cf. *Ibid.*, II, 215 (séance du 27 avril 1792).

(5) *Ibid.*, II, 513. (Discours à la Convention, 7 prairial an II.)

(6) Buchez et Roux, XXXIII, 422, 445, 447, 457. (Discours à la Convention, 8 thermidor an II.)

n'est même pas permis de remplir les devoirs de représentant du peuple... Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens à leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore... Qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime et nous par celle de la vertu... Qu'ils me préparent la ciguë ; je l'attendrai sur ces sièges sacrés; je léguerai au moins à ma patrie l'exemple d'un constant amour pour elle, et aux ennemis de l'humanité l'opprobre de ma mort. »

Naturellement, et toujours comme Marat, il ne voit autour de lui que « des pervers, des intrigans, des traîtres (1). » — Naturellement, chez lui comme chez Marat, le sens commun est perverti, et, comme Marat, il croit à la volée : « Je n'ai pas besoin de réfléchir, disait-il à Garat, c'est toujours à mes premières impressions que je m'en rapporte. » Pour lui, « les meilleurs raisons, ce sont ses soupçons (2), » et, contre ses soupçons, rien ne prévaut, pas même l'évidence palpable. Le 4 septembre 1792, dans un entretien intime avec Pétion, pressé de questions, il finit par dire : « Eh bien! je crois que Brissot est à Brunswick (3). » — Naturellement enfin, il se forge, comme Marat, des romans noirs, mais moins improvisés, d'une absurdité moins grossière, plus lentement élaborés et plus industrieusement concertés dans son cerveau de raisonneur et de policier. — Manifestement, dit-il à Garat (4), « les Girondins conspirent. — Et où donc conspirent-ils? — Partout : à Paris, dans toute la France, dans toute l'Europe. A Paris, Gensonné conspire dans le faubourg Saint-Antoine en allant, de boutique en boutique, persuader aux marchands que, nous autres patriotes, nous voulons piller leurs boutiques. La Gironde a formé depuis longtemps le projet de se séparer de la France, pour se réunir à l'Angleterre, et les chefs de sa députation sont eux-mêmes les auteurs de ce plan qu'ils veulent exécuter à tout prix. Gensonné ne le cache pas; il dit à qui veut l'entendre qu'ils ne sont pas les représentans de la nation, mais les plénipotentiaires de la Gironde. Brissot conspire dans son journal, qui est un tocsin de guerre civile; on sait qu'il est allé en Angleterre, et l'on sait aussi pourquoi il y est allé; nous n'ignorons pas ses liaisons intimes avec le ministre des affaires étrangères, avec

(1) Buchez et Roux, XX, 11, 18 (séance des Jacobins, 29 octobre 1792) sur Lafayette, les Feuillans et les Girondins. — XXXI, 360-363 (séance de la convention, 7 mai 1794), sur Lafayette, les Girondins, les Dantonistes et les Hébertistes. — XXXIII, 427. (Discours du 8 thermidor, an II.)

(2) Garat, *Mémoires*, 87, 88.

(3) Buchez et Roux, XXI, 107. (Discours de Pétion sur l'accusation intentée à Robespierre.) Pétion lui objecte très justement que « Brunswick serait le premier à faire couper la tête de Brissot et que Brissot n'est pas assez fou pour en douter. »

(4) Garat, 94. (Après la mort du roi, et un peu avant le 10 mars 1793.)

ce Lebrun, qui est un Liégeois et une créature de la maison d'Autriche. Le meilleur ami de Brissot, c'est Clavière, et Clavière a conspiré partout où il a respiré (1). Rabaud, traître comme un protestant et un philosophe qu'il est, n'a pas été assez habile pour nous cacher sa correspondance avec le courtisan et traître Montesquiou; il y a six mois qu'ils travaillent ensemble à ouvrir la Savoie et la France aux Piémontais. Servan n'a été nommé général de l'armée des Pyrénées que pour livrer les clés de la France aux Espagnols. — N'avez-vous aucun doute sur tout ce que vous venez de me dire? — *Aucun.* »

Terrible assurance, égale à celle de Marat et d'effet pire; car la liste des conspirateurs est chez Robespierre bien plus longue que chez Marat. Politique et sociale dans l'esprit de Marat, elle ne comprend que les aristocrates et les riches; théologique et morale dans l'esprit de Robespierre, elle comprend par surcroît les athées et les malhonnêtes gens, c'est-à-dire presque tout son parti. Dans ce cerveau rétréci, livré à l'abstraction et accoutumé à parquer les hommes en deux catégories sous des étiquettes contraires, quiconque n'est pas avec lui dans le bon compartiment est contre lui dans le mauvais, et, dans le mauvais compartiment, entre les factieux de tout drapeau et les coquins de tout degré, l'intelligence est naturelle. « Tout aristocrate est corrompu et tout homme corrompu est aristocrate; » car « le gouvernement républicain et la morale publique, c'est la même chose (2). » Non-seulement les malfaiteurs des deux espèces tendent par instinct et par intérêt à se liguer entre eux, mais leur ligue est faite. Il suffit d'ouvrir les yeux pour apercevoir, « dans toute son étendue, la trame qu'ils ont ourdie, » « le système affreux de détruire la morale publique (3). » Guadet, Vergniaud, Gensonné, Danton, Hébert, tous ces personnages artificieux » n'avaient pas d'autre objet : « Ils sentaient (4) que pour détruire la liberté, il fallait favoriser par tous les moyens tout ce qui tend à justifier l'égoïsme, à dessécher le cœur et à effacer l'idée de ce beau moral qui est la seule règle par laquelle la raison publique juge les défenseurs et les ennemis de l'humanité. » — Restent leurs héritiers; mais qu'ils prennent garde. L'immoralité est un attentat

(1) Garat, 97. En 1789, Robespierre assurait à Garat que Necker pillait le trésor et qu'on avait vu les mules chargées d'or par lesquelles il faisait passer des millions à Genève. — Carnot, *Mémoires*, I, 512. Robespierre, disent Carnot et Prieur, « s'occupait fort peu de la chose publique, mais beaucoup du personnel; il se rendait insupportable par ses perpétuelles défiances, ne voyant que traîtres et conspirateurs. »

(2) Buchez et Roux, XXXIII, 417. (Discours du 8 thermidor, an II.)

(3) *Ibid.*, XXXIII, 361 (Discours du 7 mai 1794) et 359. « L'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la république. »

(4) *Ibid.*, 371.

politique ; on complote contre l'état par cela seul qu'on affiche le matérialisme ou qu'on prêche l'indulgence, quand on est scandaleux dans sa conduite ou débraillé dans ses mœurs, quand on agiote, quand on dîne trop bien, quand on est vicieux, intrigant, exagéré ou trembleur, quand on agite le peuple, quand on pervertit le peuple, quand on trompe le peuple, quand on blâme le peuple, quand on se défie du peuple (1), bref, quand on ne marche pas droit, au pas prescrit, dans la voie étroite que Robespierre a tracée d'après les principes. Quiconque y choppe ou s'en écarte est un scélérat, un traître. Or, sans compter les royalistes, les Feuillans, les Girondins, les Hébertistes, les Dantonistes et autres déjà décapités ou incarcérés selon leurs mérites, combien de traîtres encore dans la Convention, dans les comités, parmi les représentans en mission, dans les administrations mal épurées, parmi les tyranneaux subalternes, dans tout le personnel régnant ou influent à Paris et en province! Hors « une vingtaine de trappistes politiques » à la Convention, hors le petit groupe dévoué des Jacobins purs à Paris, hors les rares fidèles épars dans les sociétés populaires des départemens, combien de Fouché, de Vadier, de Tallien, de Bourdon, de Collot parmi les soi-disans révolutionnaires! combien de dissidens déguisés en orthodoxes, de charlatans déguisés en patriotes, de pachas déguisés en sans-culottes (2)! Ajoutez cette vermine à celle que veut écraser Marat : ce n'est plus par centaines de mille, c'est par millions, comme le crient Baudot, Jean Bon Saint-André et Guffroy, qu'il faut compter les coupables et abattre les têtes. — Et toutes ces têtes, Robespierre, selon ses maximes, doit les abattre. Il le sait; si hostile

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 195. (Rapport de Couthon et décret conforme, 22 prairial an II.) « Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple... La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort. Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront trompé le peuple ou les représentans du peuple, pour les induire à des démarches contraires aux intérêts de la liberté, ceux qui auront cherché à inspirer le découragement, pour favoriser les entreprises des tyrans ligués contre la république, ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, pour diviser ou pour troubler le peuple, ceux qui auront cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique, à altérer la pureté et l'énergie des principes révolutionnaires et républicains, ou à en arrêter les progrès,.. ceux qui, étant chargés de fonctions publiques, en abusent pour servir les ennemis de la révolution, pour vexer les patriotes, pour opprimer le peuple. »

(2) Buchez et Roux, XXXV, 290. (*Institutions*, par Saint-Just.) « La Révolution est glacée; tous les principes sont affaiblis; il ne reste que des bonnets rouges portés par l'intrigue. » — Rapport de Courtois, Pièces justificatives, n° 20. (Lettre de Peys et Rompillon, président et secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais, à Robespierre, 15 nivôse an II.) « Douze à quinze hommes seulement, sur lesquels tu peux compter comme sur toi-même, composent ici la Montagne. Le reste est trompé, séduit, égaré, corrompu, entraîné, et l'esprit public (est) perdu par l'or et l'intrigue des honnêtes gens. »

que soit son esprit aux idées précises, parfois dans son cabinet, seul à seul avec lui-même, il voit clair, aussi clair que Marat. Du premier élan, la chimère de Marat, à tire-d'aile, avait emporté son cavalier frénétique jusqu'au charnier final; celle de Robespierre, voletant, clopinant, y arrive à son tour; à son tour, elle demande à paître, et l'arrangeur de périodes, le professeur de dogmes commence à mesurer la voracité de la bête monstrueuse sur laquelle il est monté. Plus lente que l'autre et moins carnassière en apparence, elle est plus dévorante encore; car, avec des griffes et des dents pareilles, elle a de plus vastes appétits. Au bout de trois ans, Robespierre a rejoint Marat dans le poste extrême où Marat s'est établi dès les premiers jours, et le docteur s'approprie la politique, le but, les moyens, l'œuvre et presque le vocabulaire du fou (1) : dictature armée de la canaille urbaine, affolement systématique de la populace soudoyée, guerre aux bourgeois, extermination des riches, proscription des écrivains, des administrateurs et des députés opposans. Même pâture aux deux monstres; seulement Robespierre ajoute à la ration du sien « les hommes vicieux, » en guise de gibier spécial et préféré. Dès lors, il a beau s'abstraire de l'action, s'enfermer dans les phrases, boucher ses chastes oreilles, lever au ciel ses yeux de prédicateur, il ne peut s'empêcher d'entendre ou de voir autour de lui, sous ses pieds immaculés, les os qui craquent, le sang qui ruisselle, la gueule insatiablement béante du monstre qu'il a formé et qu'il chevauche (2). A cette gueule toujours plus affamée il faut chaque jour un plus ample festin de chair humaine, et il est tenu, non-seulement de la laisser manger, mais

(1) Courtois, Pièces justif., n° 43. — Cf. Hamel, III, 43, 71. — Cette pièce essentielle est aux Archives nationales, F⁷, 4446, et comprend deux notes écrites de la main de Robespierre, en juin et juillet 1793.) « Quels sont nos ennemis? *Les hommes vicieux et les riches*... Quels sont les moyens de terminer la guerre civile? Punir les traîtres et les conspirateurs, surtout les députés et les administrateurs coupables,.. faire des exemples terribles,.. proscrire les écrivains perfides et contre-révolutionnaires... Les dangers intérieurs viennent des *bourgeois*. Pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple. Il faut que l'insurrection actuelle continue... Il faut que l'insurrection s'étende de proche en proche sur le même plan... Il faut que les sans-culottes *soient payés et restent dans les villes*. Il faut leur procurer des armes, *les colérer*, les éclairer. «

(2) Le Comité de salut public, et notamment Robespierre, ont connu et approuvé expressément les noyades de Nantes et les principaux massacres exécutés par Carrier, Turreau, etc. (De Martel, *Étude sur Fouché*, 257-265.) — (*Id.*, *Types révolutionnaires*, 41-59.) — Buchez et Roux, XXXIII, 101 (26 mai 1794.) Rapport de Barère et décret de la Convention ordonnant qu'il ne sera fait aucun prisonnier anglais. Les soldats français n'avaient pas voulu exécuter le décret de la Convention; sur quoi Robespierre s'écrie (Discours du 8 thermidor) : « Je vous avertis que votre décret contre les Anglais a été éternellement violé, que l'Angleterre, tant maltraitée par nos discours, a été ménagée par nos armes. »

encore de lui fournir la nourriture, souvent de ses propres mains, sauf à les laver ensuite et à dire, ou même à croire, que jamais une éclaboussure de sang n'a taché ses vertueuses mains. A l'ordinaire, il se contente de flatter et caresser la bête, de l'excuser, de l'approuver, de la laisser faire. Déjà pourtant, et plus d'une fois, tenté par l'occasion, il l'a lancée en lui désignant une proie (1). Maintenant, il va lui-même chercher la proie vivante, il l'enveloppe dans le filet de sa rhétorique (2), il l'apporte toute liée dans la gueule ouverte; il écarte d'un geste absolu les bras d'amis, de femmes et de mères, les mains suppliantes qui se tendent pour préserver des vies (3); autour du cou des malheureux qui se débattent, il met subitement un lacet (4), et, de peur qu'ils ne s'échappent, il les étrangle au préalable. Vers la fin, rien de tout cela ne suffit plus; il faut à la bête de grandes curées, partant une meute, des rabatteurs, et, bon gré mal gré, c'est Robespierre qui équipe, dispose et pousse les pourvoyeurs, à Orange, à Paris (5), pour vider les prisons, avec l'ordre d'être expéditifs dans leur besogne. — A ce métier de boucher, les instincts destructeurs, longtemps comprimés par la civilisation, se redressent. Sa physionomie de chat, qui a d'abord été celle « d'un chat domestique, inquiète, mais assez douce, est devenue la mine farouche d'un chat sauvage, puis la mine féroce d'un chat-tigre... A la Constituante, il ne parlait qu'en gémissant; à la Convention, il ne parle qu'en écumant (6). » Cette voix monotone de régent gourmé prend un accent personnel de passion furieuse; on l'entend qui siffle et qui grince (7); quelquefois, par un changement à vue, elle affecte de pleurer (8); mais ses

(1) Par exemple, les Girondins, Cf. *la Révolution*, II, 290.

(2) Buchez et Roux, XXX, 1,571. Projet de discours sur la faction Fabre d'Églantine. — *Ibid.* 336. Discours aux Jacobins contre Clootz. XXIV. 18 (Projet de rapport sur l'affaire Chabot, *Ibid.*, 69. Discours pour maintenir l'arrestation de Danton.)

(3) *Ibid.*, XXX, 378 (20 décembre 1793.) A propos des femmes qui viennent en foule à la Convention demander la liberté de leurs maris : « Des républicaines doivent-elles renoncer à la qualité de citoyennes pour se rappeler qu'elles sont épouses? »

(4) Hamel, III, 196. — Michelet, v, 394. Abréviation des débats judiciaires pour expédier les Girondins : la minute du décret s'est retrouvée, écrite par Robespierre.

(5) De Martel, *Types révolutionnaires*, 44. Les instructions pour le tribunal révolutionnaire d'Orange sont écrites de la main de Robespierre. (Archives nationales, F⁷, 4439.)

(6) Merlin (de Thionville).

(7) Buchez et Roux, XXXII, 71 (sur Danton) : « Nous verrons dans ce jour si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps... En quoi Danton est-il supérieur à ses concitoyens? Je dis que quiconque tremble en ce moment est coupable... La discussion qui vient de s'engager est un danger pour la patrie. » — Et tout le discours contre Clootz.

(8) *Ibid.*, XXX, 358 : « Hélas! malheureux patriotes, que pouvons-nous faire, envi-

plus âpres éclats sont moins effroyables que son attendrissement de commande. Un dépôt extraordinaire de rancunes vieillies, d'envie corrosive et d'aigreur recuite s'est amassé dans cette âme; la poche au fiel est comble, et le fiel extravasé déborde jusque sur les morts. Jamais il n'est las de tuer à nouveau ses adversaires guillotinés, les Girondins, Chaumette, Hébert, surtout Danton (1), probablement parce que Danton a été l'ouvrier actif de la révolution, dont il n'est que le pédagogue incapable; sur ce cadavre encore tiède, sa haine posthume suinte en diffamations apprêtées, en contre-vérités palpables. Ainsi rongée intérieurement par le venin qu'elle distille, sa machine physique se détraque, comme celle de Marat, mais avec d'autres symptômes. Quand il parle à la tribune, « il crispe les mains par une sorte de contraction nerveuse, » des secousses brusques courent « dans ses épaules et dans son cou, qu'il agite convulsivement à droite et à gauche (2). » Son teint est bilieux, livide; ses yeux clignotent sous ses lunettes; et quel regard! — « Ah! disait un montagnard, vous auriez voté comme nous le 9 thermidor, si vous aviez vu ses yeux verts! » — Au physique, comme au moral, il devient un second Marat, plus bourrelé, parce que sa surexcitation n'est pas encore un équilibre et parce que, sa politique étant une morale, il est obligé d'être plus largement exterminateur.

Mais c'est un Marat décent, de tempérament timide, inquiet (3), contenu, fait pour l'enseignement et la plaidoirie, non pour l'initiative et le gouvernement, qui n'agit qu'à contre-cœur, et veut être le pape plutôt que le dictateur de la révolution (4). Avant tout, il

ronnés d'ennemis qui combattent dans nos rangs! Veillons, car la mort de la patrie n'est pas éloignée, etc. » — Ces sortes de cantates, avec accompagnement de harpe céleste, sont terribles à entendre pour quiconque se représente les circonstances. Par exemple, le 3 septembre 1792, en plein massacre, à l'assemblée électorale de Paris, « M. Robespierre monte à la tribune, déclare qu'il bravera tranquillement le fer des ennemis du bien public et qu'il emportera au tombeau, avec la satisfaction d'avoir bien servi la patrie, l'assurance que la France conservera sa liberté. » (Archives nationales, C, II, 58 à 76.)

(1) Buchez et Roux, XXXII, 360, 371. (Discours du 7 mai 1794 : « Danton, le plus dangereux des ennemis de la patrie, s'il n'en avait été le plus lâche... Danton, qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la patrie. »

(2) *Ibid.*, XXXIV, 94. — Cf. la description de Fiévée, qui l'a vu à la tribune des Jacobins.

(3) Merlin (de Thionville). « Une inquiétude vague, pénible, effet de son tempérament, fut l'unique cause de son activité. »

(4) Barère, *Mémoires* : « Il voulait gouverner la France par influence plutôt que par ordre. » — Buchez et Roux, XIV, 188 (article de Marat). Dans les premiers mois de la Législative, Marat vit une fois Robespierre et lui exposa ses projets de coups de main populaires et de massacres épuratoires. « Robespierre m'écoutait avec effroi, il pâlit et garda quelque temps le silence. Cette entrevue confirma l'opinion que j'avais

tient à rester un Grandisson politique; jusqu'au bout, non-seulement en public et pour autrui, mais pour lui-même et dans son for intime, il garde son masque. Aussi bien, son masque s'est collé à sa peau, il ne les distingue plus l'un de l'autre; jamais imposteur n'a plus soigneusement appliqué le sophisme sur ses intentions et sur ses actes, pour se persuader que son masque est son visage, et qu'il dit vrai quand il ment.

A l'en croire, il n'est pour rien dans les journées de septembre (1). « Avant l'époque où ces événemens sont arrivés, il avait cessé de fréquenter le conseil général de la commune... Il n'y allait plus. » Il n'y a été chargé d'aucune commission, il n'y avait pas d'influence; il n'y a point provoqué l'arrestation et le meurtre des Girondins (2).

toujours eue de lui, qu'il réunissait aux lumières d'un sage sénateur l'intégrité d'un véritable homme de bien et le zèle d'un vrai patriote, mais qu'il manquait également des vues et de l'audace d'un homme d'état. » — Thibaudeau, *Mémoires*, I, 58. — Seul entre tous les membres du Comité de salut public, il n'est pas allé en mission dans les départemens.

(1) Buchez et Roux, XX, 198. (Discours de Robespierre à la Convention, 5 novembre 1792.)

(2) Toutes ces assertions de Robespierre sont des contre-vérités. — (Procès-verbaux des séances de la Commune de Paris). Le 1er septembre 1792, Robespierre parle *deux fois dans la séance du soir*. De plus, deux témoignages concordans indiquent qu'il a parlé *dans la séance du matin*, où les noms des orateurs ne sont pas indiqués : « Il s'agissait, dit Pétion (Buchez et Roux, XXI, 103), du décret qui ouvrait les barrières. » Ce décret est mis en discussion à la Commune dans la séance du matin du 1er septembre. « A ce sujet, Robespierre se livra à des déclamations extrêmement animées, aux écarts d'une imagination sombre; il aperçut des précipices sous ses pas, des *complots liberticides*, il signala les *prétendus conspirateurs*. » — Louvet (*Ibid.*, 130) assigne la même date, sauf qu'il prend la séance du soir pour la séance du matin, à la première dénonciation de Robespierre contre les Girondins : « Personne, dit Robespierre, n'ose donc nommer les traîtres? Eh bien! moi, pour le salut du peuple, je les dénonce. Je dénonce le liberticide Brissot, la faction de la Gironde, la scélérate commission des Vingt et un de l'Assemblée nationale. Je les dénonce pour avoir vendu la France à Brunswick et pour avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté. » — Le 2 septembre (procès-verbaux de la Commune, séance du soir), « MM. Billaud-Varennes et Robespierre, développant leurs sentimens civiques,.. dénoncent au conseil général la conspiration en faveur du duc de Brunswick, qu'un parti puissant veut porter au trône des Français. » — Le 3 septembre, à six heures du matin (Buchez et Roux, 16, 132, lettre de Louvet), des commissaires de la commune se présentent chez Brissot avec ordre de visiter ses papiers; l'un d'eux dit à Brissot qu'il a huit mandats pareils contre des députés de la Gironde et qu'il commencera par Guadet. (Lettre de Brissot pour se plaindre de cette visite, *Moniteur*, 7 septembre 1792.) Ce même jour, 3 septembre, Robespierre siège à la Commune (Granier de Cassagnac, *les Girondins*, II, 63); c'est là que vient le chercher une députation de la section Mauconseil, et il est chargé par le conseil d'une commission au Temple. — Le 4 septembre (Buchez et Roux, XXI, 106, discours de Pétion) la Commune lance un mandat d'arrêt contre Roland; Danton vient à la mairie avec Robespierre et fait révoquer ce mandat; Robespierre finit par dire à Pétion : « Je crois que Brissot est à Brunswick. » — *Ibid.*, 106 : « Robespierre

Seulement, « il a parlé avec franchise, de quelques membres de la commission des Vingt et un ; » en sa qualité de « magistrat » et « dans une assemblée municipale, » ne devait-il pas « s'expliquer librement sur les auteurs d'une trame dangereuse? » Au reste, la Commune, « loin de provoquer les événemens du 2 septembre, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour les empêcher. » Enfin, il n'a péri qu'un innocent : « C'est beaucoup sans doute. Citoyens, pleurez cette méprise cruelle ; nous l'avons pleurée dès longtemps ; mais que votre douleur ait un terme, comme toutes les choses humaines. » Quand le peuple souverain, reprenant les pouvoirs qu'il a délégués, exerce son droit inaliénable, nous n'avons qu'à nous incliner. — D'ailleurs, il est juste, sage et bon ; « dans tout ce qu'il fait..,, tout est vertu et vérité, rien ne peut être excès, erreur ou crime (1). » A lui d'intervenir, quand ses vrais représentans sont gênés par la loi : « Qu'il se réunisse dans ses sections, et vienne nous forcer à mettre en état d'arrestation les députés infidèles (2). » Rien de plus licite qu'une telle motion, et voilà toute la part que Robespierre a prise au 31 mai. Il est trop scrupuleux pour faire ou commander un acte illégal ; cela est bon pour les Danton, les Marat, pour les hommes de morale relâchée ou de cerveau échauffé, qui, au besoin, marchent dans le ruisseau et retroussent leurs manches jusqu'au coude ; quant à lui, rien ne dérangera ou ne salira ostensiblement son costume d'honnête homme et de parfait citoyen. — Au comité de salut public, il ne fait qu'exécuter les décrets de la Convention, et la Convention est toujours libre. Lui dictateur! Mais il n'est qu'un député entre sept cents autres, et son autorité, s'il en a une, n'est que l'ascendant légitime de la raison et de la vertu (3). Lui meurtrier! Mais, s'il a dénoncé des conspirateurs, c'est la Convention qui les a traduits devant le tribunal révolutionnaire (4), et c'est le tribunal révolutionnaire qui en a fait justice. Lui terroriste! Mais, s'il veut simplifier la procédure, c'est pour hâter la délivrance des innocens, la punition des coupables, et l'épuration définitive qui mettra pour jamais la liberté et les mœurs à l'ordre du jour (5). — Tout cela, il parvient presque à le croire, avant de le dire, et tout cela, après qu'il l'a dit, il le croit (6).

(avant le 2 septembre) prit de l'ascendant dans le conseil. » — Buchez et Roux, 107 : « Robespierre, lui dis-je, vous faites bien du mal ; vos dénonciations, vos alarmes, vos haines, vos soupçons agitent le peuple. »

(1) Garat, 86. — Cf. Hamel, I, 264 (Discours du 9 juin 1791.)

(2) *La Révolution*, II, 454 (Discours du 3 avril 1792.)

(3) Buchez et Roux (Discours du 8 thermidor).

(4) *Ibid.*, XXXII, 71 (Discours contre Danton) : « Qu'avez-vous fait que vous n'ayez fait librement? »

(5) *Ibid.*, XXXII, 199 et 221 (Discours sur la loi du 22 prairial.)

(6) Mot de Mirabeau sur Robespierre : « Tout ce que cet homme a dit, il le croit. »

Quand la nature et l'histoire se concertent pour composer un personnage, elles y réussissent mieux que l'imagination humaine. Ni Molière dans son *Tartufe*, ni Shakespeare dans son *Richard III*, n'ont osé mettre en scène l'hypocrite convaincu de sa sincérité et le Caïn qui se croit Abel. Le voici sur une scène colossale, en présence de cent mille spectateurs, le 8 juin 1794, au plus beau jour de sa gloire, dans cette fête de l'Être suprême, qui est le triomphe retentissant de sa doctrine et la consécration officielle de sa papauté. Deux personnages sont en lui, comme dans la Révolution qu'il représente : l'un, apparent, étalé, extérieur ; l'autre inavoué, dissimulé, intime, et le second recouvert par le premier. — Le premier, tout de parade, forgé par la cervelle raisonnante, est aussi factice que la farce solennelle qui se développe autour de lui. Conformément au programme de David, le peuple de comparses qui défile devant une montagne allégorique fait les gestes indiqués, pousse les cris commandés, sous l'œil d'Henriot et de ses gendarmes (1), et, à l'heure dite, éprouve les émotions prescrites. A cinq heures du matin, « amis, frères, époux, parens, enfans, s'embrassent... Le vieillard, les yeux mouillés par des larmes de joie, sent rajeunir son âme. » A deux heures, sur les estrades en gazon de la sainte Montagne, « tout s'émeut, tout s'agite : ici les mères pressent les enfans qu'elles allaitent ; là, saisissant les plus jeunes de leurs enfans mâles, elles les présentent en hommage à l'auteur de la nature ; au même instant, et simultanément, les fils, brûlant d'une ardeur guerrière, lèvent leurs épées et les déposent entre les mains de leurs vieux pères. Partageant l'enthousiasme de leurs fils, les vieillards ravis les embrassent et répandent sur eux la bénédiction paternelle... Tous les hommes répandus dans le Champ de la Réunion répéteront en chœur le (premier) refrain... Toutes les femmes répandues dans le Champ de la Réunion répéteront en chœur le (second) refrain... Tous les Français confondront leurs sentimens dans un embrassement fraternel. » Une idylle menée à la baguette

— Robespierre, hôte de Duplay, dînait tous les soirs avec Duplay, juré au tribunal révolutionnaire et collaborateur de la guillotine à 18 francs par jour. Probablement, à la table de famille, l'entretien roulait sur les abstractions ordinaires ; mais parfois on devait mentionner les condamnations *du jour*, et, même quand on ne les mentionnait pas, on y pensait. Seul aujourd'hui, Robert Browning pourrait reconstituer le dessus et le dessous de ces entretiens, le soir, devant la mère et les jeunes filles.

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 151. — Cf. Dauban, *Paris en 1794*, p. 386 (estampe), et p. 392, fête de l'Être suprême à Sceaux, d'après le programme rédigé par le patriote Palloy : « On invite tous les citoyens à être à leurs fenêtres ou à leurs portes, même ceux qui habitent des corps de logis retirés. » — *Ibid.*, 399 : « Les jeunes citoyens jetteront des fleurs à chaque station, les pères embrasseront leurs enfans, les mères élèveront les yeux au ciel. » — *Moniteur*, XX, 653 : « Plan de la fête de l'Être suprême proposé par David, et décrété par la Convention nationale. »

devant des symboles moraux et des divinités de carton peint, quoi de plus beau pour le moraliste d'apparat qui n'a jamais distingué le faux du vrai et dont la sensibilité à fleur de peau est empruntée aux écrivains sensibles! « Pour la première fois (1), » son visage s'épanouit, il rayonne de joie, et l'enthousiasme du scribe se déverse, comme toujours, en phrases de livre : « Voilà, dit-il, la plus intéressante portion de l'humanité ! L'univers est ici rassemblé. O nature, que ta puissance est sublime et délicieuse! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête! » Lui-même, n'en est-il pas le plus bel ornement? N'a-t-il pas été choisi à l'unanimité pour présider la Convention et pour conduire la cérémonie? N'est-il pas le fondateur du nouveau culte, du seul culte pur que la morale et la raison puissent avouer sur la terre? — En grand costume de représentant, culotte de nankin, habit bleu barbeau, ceinture tricolore, chapeau à panaches (2), tenant dans la main un bouquet d'épis et de fleurs, il marche le premier, en tête de la Convention, et, sur l'estrade, il officie : il met le feu au voile de l'idole qui représente l'Athéisme et, à sa place, tout d'un coup, par un mécanisme ingénieux, il fait apparaître l'auguste statue de la Sagesse. Là-dessus, il parle, puis il reparle, exhortant, apostrophant, prêchant, élevant son âme à l'Être suprême, avec quelles combinaisons oratoires! avec quel déroulement académique de petits versets enfilés bout à bout pour mieux lancer la tirade! avec quel savant équilibre de l'adjectif et du substantif (3)! De ces périodes tressées comme pour une distribution de prix ou pour une oraison funèbre, de toutes ces fleurs fanées s'exhale une odeur de sacristie et de collège; il la respire complaisamment et s'en enivre. Sans doute, en ce moment, il est de bonne foi, il s'admire sans hésitation ni réserve, il est à ses propres yeux, non-seulement un grand écrivain et un grand orateur, mais encore un grand homme d'état, un grand citoyen : sa conscience artificielle et philosophique ne lui décerne que des éloges. Mais regardez en dessous, ou plutôt attendez une minute. Derrière lui, l'impatience et l'antipathie se sont fait jour : Lecointre l'a bravé en face; des murmures, des injures, et, ce qui est pis, des sarcasmes sont arrivés jusqu'à ses oreilles. En pareil jour et en pareil lieu! Contre le pontife de la vérité, contre l'apôtre de la vertu! Comment les mécréans ont-ils osé? Silencieux, blême, il avale sa rage (4), et, perdant l'équilibre, il se précipite, les yeux clos, dans

(1) *Ibid.*, XXXIII, 176. (Récit de Vilate.)

(2) Hamel, III, 541.

(3) Buchez et Roux, XXVIII, 178 et 180.

(4) *Ibid.*, 177 (récit de Vilate). — *Ibid.*, 170. Notes de Robespierre sur Bourdon (de l'Oise). — 417. Passages raturés par Robespierre dans le manuscrit de son

la voie du meurtre : coûte que coûte, les mécréans périront, tout de suite. Pour aller plus vite, il faut escamoter leurs têtes, et, comme « au Comité de salut public, jusqu'à ce moment, tout s'est fait de confiance (1), » seul avec Couthon, sans prévenir ses collègues, il rédige, apporte et fait voter par la Convention la terrible loi de prairial qui met à sa discrétion toutes les vies. — Dans sa hâte cauteleuse et maladroite, il a demandé trop ; à la réflexion, chacun s'alarme pour soi-même ; il est forcé de reculer, de protester qu'on l'a mal compris, d'admettre une exception pour les représentans, partant de rengainer le couteau qu'il mettait déjà sur la gorge de ses adversaires. Mais il ne l'a pas lâché, il les guette, et, simulant la retraite, affectant le renoncement (2), tapi dans son coin, il attend qu'ils se discréditent pour sauter sur eux une seconde fois. Cela ne tardera guère ; car la machine d'extermination qu'il a installée le 22 prairial demeure entre leurs mains, et il faut qu'elle fonctionne entre leurs mains selon la structure qu'il lui a donnée, c'est-à-dire à tours accélérés, presque au hasard : à eux, l'odieux du massacre en grand et aveugle ; non-seulement il ne s'y oppose pas, mais, tout en feignant de s'abstenir, il y pousse. Renfermé dans son bureau particulier de police secrète, il commande des arrestations (3), il lance Herman son limier en chef, il prend lui-même, il signe le premier, il expédie sur-le-champ l'arrêté qui suppose des conspirations parmi les détenus et qui, instituant les

discours du 8 thermidor. — 429. Phrases analogues dans son discours tel qu'il l'a prononcé. — On sent, à tous ces indices, la profondeur de son ressentiment.

(1) Buchez et Roux, 183 (*Mémoires de Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Vadier et Barère*) : Le lendemain du 22 prairial, dans la séance du matin au Comité de salut public : « Je vois bien que je suis seul et que personne ne me soutient, » dit Robespierre ; et « aussitôt il entre en fureur, il déclame avec violence contre les membres du comité, qui ont conspiré, dit-il, contre lui. Ses cris étaient si forts que, sur les terrasses des Tuileries, plusieurs citoyens s'étaient rassemblés. » Ensuite « il poussa l'hypocrisie jusqu'à répandre des larmes. » — Je crois plutôt que la machine nerveuse était à bout. Un autre membre du comité, Prieur (Carnot, *Mémoires*, II, 525), raconte qu'en floréal, à la suite d'une autre scène très longue et très violente, « Robespierre épuisé se trouva mal. »

(2) Carnot, *Mémoires*, I, 526 : « Comme son bureau était établi dans un local séparé et que nul de nous n'y mettait les pieds, il pouvait s'y rendre, et s'y rendait, en effet, sans nous rencontrer. Il affectait même de traverser les salles du comité après la séance, et il signait quelques pièces, ne s'abstenant réellement que de nos délibérations communes. Il avait chez lui de fréquentes conférences avec les présidens du tribunal révolutionnaire, sur lequel son influence s'exerçait plus que jamais. » (Récit de Prieur.)

(3) Dauban, *Paris en* 1794, 563. — Archives nationales, AF, II, 58. On trouve là des signatures de la main de Robespierre sous plusieurs arrêtés du comité de salut public, le 5 et le 7 messidor, puis, ultérieurement, d'autres signatures de Saint-Just et Couthon, jusqu'aux 3, 6 et 7 thermidor. Cf. F[7], 4437, 4438.

« moutons, » ou dénonciateurs subornés, va fabriquer les grandes fournées de la guillotine, afin de « purger et déblayer les prisons en un instant (1). » — « Ce n'est pas moi, » dira-t-il plus tard; « depuis plus de six semaines, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du comité de salut public (2). » Perdre ses adversaires avec les meurtres que l'on commet, qu'on leur fait commettre et qu'on leur impute, du même coup de pinceau se blanchir et les noircir, quelle volupté! Si tout bas, par instans, la conscience naturelle essaie de murmurer, la conscience acquise et superposée intervient aussitôt pour lui imposer silence et pour déguiser sa rancune privée sous des prétextes publics : après tout, les gens guillotinés étaient des aristocrates, et les gens à guillotiner sont des hommes immoraux; aussi le moyen est bon, et le but meilleur; en usant du moyen, comme en poursuivant le but, on exerce un sacerdoce. — Tel est le décor de la Révolution, un masque spécieux, et tel est le dessous de la Révolution, une face hideuse; sous le règne nominal d'une théorie humanitaire, elle couvre la dictature effective des passions méchantes et basses; dans son vrai représentant, comme en elle-même, on voit partout la férocité percer à travers la philanthropie et, du cuistre, sortir le bourreau.

H. TAINE.

(1) Archives nationales, F^7, 4438. — Rapport au Comité de salut public par Herman, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, 3 messidor an II : « La commission chargée de la surveillance générale des prisons ne peut s'empêcher de voir que tous ces scélérats, qui ont trempé principalement dans les projets liberticides,.. existent encore dans les prisons et y font une bande à part, qui rend la surveillance très laborieuse, est une cause habituelle de désordres, une source continuelle de tentatives d'évasion, un assemblage journalier d'êtres dont toute l'existence se consume en imprécations contre la liberté et ses défenseurs... *Il serait possible de connaître ceux qui, dans chaque prison, servaient et devaient servir les diverses factions, les diverses conjurations... Il faudrait peut-être purger en un instant les prisons, et déblayer le sol de la liberté de ces immondices, de ces rebuts de l'humanité.* » En conséquence, le Comité de salut public « charge la commission... de rechercher dans les prisons de Paris... ceux qui ont particulièrement trempé dans les diverses factions, dans les diverses conjurations que la Convention nationale a anéanties. » — — Au-dessous de cet arrêté, il y a, de la main de Robespierre : *Approuvé*, puis la signature de Robespierre, puis plus bas les signatures de Billaud et de Barère. — Même arrêté régularisé le 7 messidor, signé par les mêmes et par cinq autres, et expédié le même jour. (Cette pièce décisive avait été lue et citée en grande partie par M. de Martel, dans ses *Types révolutionnaires*, 57.)

(2) Buchez et Roux, XXXIII, 434.

LE DÉCLIN

DE LA

PUISSANCE CHINOISE

I. D.-C. Boulger, *History of China*. London, W.-H. Allen. — II. L'abbé Castaing, *Vie de Mgr Faurie*. Paris, Lecoffre. — III. *The Journey of A.-R. Margary*. London, Macmillan.

Au milieu du XVIIe siècle, au moment où, en France, les dernières convulsions de la féodalité expirante menaçaient l'autorité royale, où l'enfant couronné qui devait être Louis XIV était emporté furtivement hors de sa capitale, une révolution s'accomplissait en Chine. L'antique dynastie chinoise des Mings était renversée par un aventurier tartare sorti de la Mandchourie. Ce ne fut pas du premier coup que la nouvelle dynastie des Taït-Sing étendit son autorité sur tout l'empire chinois : une série de guerres, qui se prolongèrent pendant trois règnes, soumirent successivement à son pouvoir les provinces comprises entre le Fleuve-Jaune (Hoang-Ho) et le Yang-tse-Kiang, puis Nankin et les provinces méridionales. Bien que les Tartares eussent fait périr jusqu'au nombre de plus de vingt mille personnes, tous ceux qu'un lien, si éloigné qu'il fût, d'origine, de parenté, ou de filiation rattachait aux Mings, il se trouvait toujours, à la tête de toutes les insurrections, quelque représentant, vrai ou supposé, de la dynastie déchue. Plus tard, ce fut des pays voisins, tantôt du Pégu ou du Thibet, tantôt de quelque retraite inaccessible du Grand-Désert, que sortirent ces prétendans malheureux. Le quatrième empereur mandchou, Kiang-Long, fut le premier de sa dynastie qui n'eut point à combattre de révolte intérieure : pour mettre son autorité à l'abri de toute atteinte, il entreprit de soumettre successivement les peuplades barbares qui habitaient sur les confins de son empire.

Il commença par les Mongols, qui se souvenaient trop d'avoir autrefois donné des conquérans et des souverains à la Chine et qui se croyaient en droit d'y faire des incursions périodiques. Ce fut ensuite le tour des populations musulmanes établies à la limite du Grand-Désert et dans le Turkestan oriental. Dans les villes qui leur résistèrent et qu'il fallut prendre d'assaut, comme Kashgar, Yarkand ou Khotan, les généraux tartares n'épargnèrent que les vieillards, les femmes et les enfans; tous les mâles au-dessus de l'âge de quatorze ans furent passés au fil de l'épée; quant à la population des campagnes, on l'expropria en masse, on la transporta comme un troupeau sur les bords de l'Ili, dans la province de Kouldja, et on la remplaça par des colons amenés de l'intérieur de la Chine. Enfin, dans les gorges de la haute et longue chaîne de montagnes qui se détache du massif du Thibet et qui sépare l'Yunnan, le Kouy-Tchéou et le Kouan-Si du royaume de Siam, de l'Annam et du Tonkin, donnant naissance d'un côté aux grands fleuves de la Chine, et de l'autre à l'Irawaddy, au Mékong et au Fleuve-Rouge, vivaient trois populations d'origine différente : c'étaient, sur les confins du Thibet et dans l'Yunnan, des mahométans, dont l'établissement dans ces régions remontait aux jours de grandeur de l'empire musulman de Delhi; c'étaient, au sud du Kouy-Tchéou, les Tchin-Kong-tse, descendans de populations chinoises que les empereurs mongols avaient transportées des provinces du Nord dans celles du Sud et qui avaient été graduellement refoulées jusque dans les montagnes; c'étaient enfin, entre le Kouan-Si et le Tonkin, les Miao-tse, derniers débris des populations aborigènes, dans la croyance desquels on croyait trouver quelques traces très vagues de christianisme. Toutes ces populations furent domptées et, comme tous les états situés au-delà des montagnes ou dont les frontières touchaient par quelque point à celles de la Chine, se reconnaissaient ses tributaires ou ses vassaux, le maître incontesté de cet immense empire put se considérer comme placé au-dessus de tous les souverains et comme sans égal au monde.

Ce long règne de soixante et un ans, de 1735 à 1796, marque l'apogée de la domination mandchoue. Kiang-Long, dont la renommée arriva jusqu'en Europe et à qui Voltaire a adressé une de ses épîtres, se piquait d'encourager les lettres et les arts; il était poète lui-même, il a chanté le thé et laissé un certain nombre d'ouvrages. Travailleur infatigable, il donnait audience à ses ministres aux heures les plus matinales, et les plus modestes de ses sujets pouvaient avoir accès auprès de lui. Ni l'âge ni les infirmités ne le déterminèrent à rien retrancher de son exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs de souverain. L'éclat et la magnificence

régnaient dans sa cour. Ce fut auprès de lui que fut envoyée la première ambassade européenne; mais lord Macartney, représentant d'un petit roi barbare, ne fut pas admis à contempler le Fils du Ciel. Un ministre fut délégué pour prendre connaissance des demandes que l'envoyé barbare venait apporter aux pieds du trône; l'ambassadeur, tenu en chartre privée à Pékin avec sa suite, et accompagné à l'aller et au retour par une escorte qui lui marquait sa route, ne put voir de la Chine que ce qu'un prisonnier en aurait aperçu de la charrette sur laquelle il aurait été enchaîné. L'idée qu'un prince quelconque pourrait un jour émettre la prétention de traiter d'égal à égal avec le chef de l'empire du Milieu eût été à ce moment repoussée par tous les Chinois comme le plus extravagant et le plus impossible de tous les rêves.

Kiang-Long avait atteint sa quatre-vingt-troisième année; soit qu'il se sentît accablé par l'âge, soit en exécution d'un vœu qu'il aurait fait dans sa jeunesse, il abdiqua en 1796 et se retira au fond de son palais, qu'il ne quitta plus. Il s'éteignit, trois ans plus tard, en 1799. Il avait désigné pour lui succéder l'aîné de ses fils, qui, en montant sur le trône, prit le nom de Kia-King. Ce prince n'avait aucune des grandes qualités de son père; élevé dans le luxe et la mollesse, il n'avait de goût que pour les plaisirs. Malheureusement il se trouvait en face d'un trésor vide. Les guerres de conquête entreprises par Kiang-Long, les grands travaux d'utilité publique qu'il avait fait exécuter, la magnificence dont il aimait à s'entourer avaient épuisé les finances; il avait fallu accroître le poids des impôts; les exactions et les détournemens de ministres prévaricateurs avaient encore aggravé les charges de la population, dont le mécontentement n'était contenu que par la crainte qu'inspirait l'énergie du vieil empereur. Kia-King ne trouva d'autre moyen pour remplir la cassette impériale que de faire mettre à mort le premier ministre Ho-Kouan, le fidèle compagnon des travaux de son père, et de confisquer sa fortune, évaluée à un demi-milliard de notre monnaie. Cette ressource mal acquise fut promptement dissipée par un prince prodigue, qui ne mettait aucune borne au luxe de sa cour, aux dépenses de son harem et de ses eunuques, qui avait la passion des représentations théâtrales et dont le goût pour les comédiens, les danseurs et les saltimbanques était si vif qu'il ne pouvait se séparer de ses acteurs favoris et qu'il se faisait accompagner par eux dans les rues de Pékin, au grand scandale de la population, même lorsqu'il se rendait au temple, à certains jours, pour assister aux cérémonies religieuses imposées par la tradition.

Cette conduite du souverain ne pouvait qu'ajouter à l'irritation causée par l'augmentation des impôts, et par la rigueur croissante appor-

tée dans leur perception. En 1803, quatre années seulement après la mort de Kiang-Long, un jour que Kia-King, entouré de son cortège ordinaire, traversait les rues de Pékin porté sur le palanquin impérial, son escorte fut brusquement attaquée et dispersée; lui-même aurait été arraché de son palanquin et mis à mort sans le dévoûment de ses eunuques, dont plusieurs se firent tuer en le défendant. Des nombreux spectateurs de cette attaque qui eut lieu en plein jour, six seulement se portèrent au secours de leur souverain. D'actives recherches furent ordonnées aussitôt, et l'on apprit coup sur coup le châtiment et la disgrâce de plusieurs des plus hauts dignitaires et d'un certain nombre de membres de la famille impériale, accusés d'avoir manqué de vigilance et de perspicacité dans l'exercice de leurs fonctions, ou soupçonnés d'avoir trempé dans le complot. Il s'agissait, en effet, d'une vaste conspiration pour le renversement de la dynastie, organisée par une société secrète qui s'intitulait « société du Nénuphar blanc. » L'insuccès de l'attaque dirigée contre la personne de Kia-King n'empêcha point l'insurrection qui était préparée d'éclater. Une sorte de gouvernement révolutionnaire s'installa dans la ville de Kouo-Kien, au centre de la province de Shantung, à moins de cinquante lieues de Pékin, et une proclamation de Kia-King lui-même nous apprend que, du Shantung, l'insurrection gagna les provinces de Honan, Shensi et Sze-Chouen, c'est-à-dire le centre presque tout entier de l'empire. Les vieux généraux de Kiang-Long furent chargés de dompter cette insurrection, mais, bien que les révoltés, faute d'armes et faute d'organisation militaire, n'eussent réussi à s'emparer d'aucune ville fortifiée, leur soumission ne fut point une tâche facile : Kouo-Kien ne retomba au pouvoir des armées impériales qu'au bout de plusieurs années, et il ne fallut pas moins de huit ans pour avoir complètement raison de cette rébellion.

Bien que les généraux impériaux eussent répandu des flots de sang et que le seul soupçon d'avoir appartenu à la société du Nénuphar blanc eût été un arrêt de mort, ni les rigueurs du gouvernement ni les exécutions sommaires n'étouffèrent l'esprit de révolte. L'association proscrite se transforma ou plutôt changea de nom en revêtant les apparences d'une société charitable et philosophique, la Thiente-Ouy, ou société des Frères de la Raison céleste. Le premier article de ses règles imposait à tous les frères de partager le bien et le mal qui pourrait arriver à chacun d'eux. Son objet était d'amener un accord parfait, une complète harmonie entre le ciel, la terre et l'homme, et la place constante que ces trois termes ou leurs signes représentatifs occupaient dans la phraséologie ou dans les emblèmes adoptés par l'association valut à celle-ci, de la part des Européens, le nom de société de la Triade. Comment l'harmonie que l'on poursuivait pouvait-elle être établie? Par le ren-

versement de la dynastie tartare, qui, en rendant à la nation chinoise sa liberté et ses droits, ferait triompher la justice céleste et assurerait le bonheur de la terre. L'organisation de la société était celle de la franc-maçonnerie. Les membres se traitaient réciproquement de frères. Les dignitaires, désignés par l'élection, prenaient le titre d'anciens; mais leur nombre était très restreint : ils devaient avoir appartenu longtemps à l'association et lui avoir donné des gages. Un règlement sévère unissait tous les membres : la trahison ou la négligence à exécuter les ordres de la société faisaient encourir la peine de mort; le coupable tombait sous les coups d'un ou de plusieurs délégués, désignés par le conseil. Les cérémonies de l'initiation étaient calculées pour frapper l'imagination des néophytes et leur inspirer l'obéissance par la terreur. On faisait choix de la nuit; on faisait venir de loin un certain nombre d'initiés, de façon que le néophyte ne pût reconnaître et nommer personne; on lui faisait prononcer une série de sermens, au nombre de trente-six, par lesquels il s'engageait à servir l'association, à se dévouer pour elle, à exécuter tous les ordres qui lui seraient donnés, à demeurer fidèle à ses frères jusqu'à son dernier souffle; il remettait ensuite à l'initiateur une pièce d'argent pour marquer que tous ses biens étaient désormais à l'entière disposition de la société. Alors venait la cérémonie la plus importante, qu'on appelait : le passage du pont. Deux des initiés tenaient leurs sabres croisés au-dessus de la tête du néophyte, tandis que celui-ci prêtait entre les mains d'un ancien le serment d'une inviolable fidélité à la cause dont il devenait le serviteur, puis le nouveau frère tranchait la tête d'un coq en s'écriant : « Puissé-je périr ainsi, si je livre le secret de la société! » Ces cérémonies avaient lieu au fond des bois ou dans des maisons isolées, ou, quand cela était possible, dans les cimetières abandonnés où reposaient les restes des anciens souverains de la Chine. Certains mots de passe et des signes conventionnels permettaient aux initiés de se reconnaître mutuellement en public, de se grouper ou d'échanger un mot d'ordre sans éveiller les soupçons. Non-seulement beaucoup de lettrés chinois entraient dans cette association, mais il est incontestable qu'à toute époque un grand nombre de fonctionnaires, d'origine chinoise, en ont fait partie.

L'association ne tarda pas à donner des preuves de sa puissance. Il y avait à peine deux ans que la révolte des provinces centrales avait été étouffée, lorsqu'un nouveau mouvement insurrectionnel se produisit dans la province de Shantung et dans celle de Pe-Tchili, plus rapprochée encore de la capitale. Le complot de 1808 avait rendu Kia-King craintif et soupçonneux; il s'était, depuis lors, soustrait à tous les regards; il ne se montrait plus dans sa capitale et

ne quittait plus son palais, transformé en forteresse. Pourtant, en octobre 1813, une poignée d'hommes déterminés réussit à franchir la Porte-Sacrée, peut-être par trahison, et à escalader le mur qui isole l'habitation de l'empereur; trois d'entre eux arrivèrent jusqu'à la chambre à coucher de Kia-King, qui s'enfuit éperdu. Son second fils, Minning, accourut à ses cris avec un fusil et tua deux des assaillans, tandis qu'un neveu de l'empereur avait raison du troisième. La lutte continua dans l'enceinte du palais, puis dans les rues de Pékin, avec une extrême vivacité, et ce fut seulement au bout de deux jours et d'une nuit que la garde impériale redevint maîtresse de la capitale. Quant aux deux provinces insurgées, il fallut, pour les réduire, une série de combats.

La fréquence et la gravité de ces insurrections suffisent à montrer combien l'autorité de la dynastie mandchoue était déjà ébranlée. Cependant, la cour de Pékin était loin de rien rabattre de ses prétentions et des exigences de son étiquette. Le Fils du Ciel était le centre du monde, tous les peuples de la terre étaient ou ses sujets ou ses tributaires, et son titre officiel, traduction littérale de cette situation unique, rendait toute assimilation et toute égalité impossibles entre l'empereur de la Chine et tout autre prince. La suprématie universelle que ce titre de souverain seigneur de la terre impliquait cessait d'exister si elle était partagée avec quelqu'un. Aussi la prétention des princes européens de traiter d'égal à égal avec le maître du Céleste-Empire a été, dès le début, considérée comme un outrage par la cour de Pékin, et il n'est pas certain, tant sont grandes les ressources de la phraséologie chinoise, qu'on n'ait pas imaginé quelque formule qui sauvegarde les prétentions du Fils du Ciel. Quand Kia-King monta sur le trône, les relations de la Chine avec l'Europe se réduisaient à quelques opérations commerciales, concentrées dans l'unique ville de Canton. La compagnie des Indes en avait le monopole pour l'Angleterre, et le nombre des commerçans appartenant à d'autres nations était extrêmement restreint. En 1808, les Anglais occupèrent Macao : les Chinois en manifestèrent la plus vive indignation, comme d'une usurpation sur les droits de leur souverain. Le vice-roi de Canton interdit de fournir des provisions aux barbares et suspendit toutes les relations commerciales. L'amiral anglais Drury voulut imposer au vice-roi de le recevoir et de lever l'interdiction, et il lui envoya à cet effet un ultimatum. Ne recevant pas de réponse, il remonta la rivière de Canton avec son escadre, mais l'examen de la position et les préparatifs de résistance qui avaient été faits le convainquirent de l'impossibilité d'exécuter ses menaces; il redescendit la rivière sans avoir tiré un coup de canon. Au bout de trois mois, le manque de provisions contraignit les Anglais à évacuer Macao. Leur départ fut salué par les

Chinois comme une victoire, et une pagode fut élevée à Canton pour perpétuer le souvenir de l'humiliation des barbares. La proclamation publiée par ordre de Kia-King, à l'occasion de l'occupation de Macao, fait assez voir quelle opinion la cour de Pékin avait des peuples européens. « La guerre, disait cette proclamation, entre les Français et les Anglais, est une affaire qui regarde les barbares du dehors, et elle intéresse l'empire du Milieu aussi peu que la récente guerre entre Siam et Burmah. Le grand empereur jette sur tous les peuples un regard d'égale bienveillance, et il n'éprouve pour aucun la moindre partialité. L'empire du Milieu et les territoires étrangers ont des frontières déterminées... Si vous prétendez que c'est la crainte que les Français ne vinssent insulter les Portugais qui vous a fait accourir au secours de ceux-ci, ignorez-vous donc que les barbares portugais sont établis sur le territoire de l'empire du Milieu, et que jamais les Français n'oseront attaquer et prendre leurs établissemens et offenser aussi témérairement l'autorité céleste? Si les Français avaient réellement de telles intentions, les armées du Céleste-Empire déploieraient toute leur force et ne leur montreraient aucune indulgence. Une nombreuse armée serait envoyée pour les exterminer et pour maintenir l'autorité des règlemens maritimes. Votre nation a reconnu la suprématie du Céleste-Empire, et envoyé le tribut accoutumé : on a constaté son obéissance respectueuse. Voici maintenant que vous faites preuve d'ignorance et que vous violez audacieusement les lois : n'est-ce pas un manque absolu de raison? Voilà pourquoi nous vous adressons cet ordre péremptoire. Si, pleins d'une juste crainte, vous retirez vos soldats, si vous mettez à la voile sans perdre un instant, nous pourrons faire acte d'indulgence, vous pardonner vos crimes et permettre à votre nation de commercer comme auparavant; mais si vous différez d'obéir, non-seulement le commerce sera suspendu pour le moment, mais nous ferons aussi combler l'entrée du port de Macao, les vivres vous seront coupés, et nous enverrons une armée pour vous cerner. Alors, il sera trop tard pour vous repentir. »

L'épuisement des finances ne permettait pas au gouvernement chinois d'entretenir sur un pied suffisant la flotte qui devait faire la police des côtes : la piraterie prit bientôt un grand développement au préjudice du commerce de toutes les nations; des bâtimens de guerre dûrent être envoyés d'Europe pour protéger les navires marchands, et il en résulta des conflits avec les autorités chinoises. Dans l'espoir de couper court à ces contestations et d'obtenir de plus grandes facilités pour le commerce, l'Angleterre décida d'envoyer lord Amherst en ambassade à Pékin. C'était une entreprise prématurée. Quelques années auparavant, le gouvernement anglais

avait eu l'idée d'envoyer des présens à un des ministres de l'empereur, Sung-Tajin, pour le remercier des prévenances qu'il avait eues, sous le règne précédent, pour lord Macartney. Ces présens furent renvoyés à Canton avec la déclaration hautaine qu'un ministre de l'empereur ne recevait pas de cadeaux des étrangers, et l'on sut que cet envoi malheureux avait été pour Sung-Tajin la cause d'une disgrâce temporaire. Une ambassade russe, à la tête de laquelle était le comte Golovkin, avait été arrêtée à la Grande-Muraille et reconduite jusqu'en Sibérie. Lord Amherst arriva à l'embouchure du Peïho en 1816, et, après de longues négociations avec les autorités chinoises qui voulaient lui persuader de renoncer à son projet, il obtint de débarquer à Tien-Tsin et d'être conduit à Pékin. On lui fit faire le voyage avec une extrême rapidité, et on l'amena au palais d'été par une voie détournée, pour qu'il ne traversât point la capitale. Averti de l'arrivée d'un ambassadeur barbare avec des présens pour lui, Kia-King, amoureux de tous les spectacles, eut le mouvement de curiosité sur lequel ses ministres avaient compté ; il voulut voir immédiatement l'ambassadeur et ses présens. Ceux-ci étaient demeurés en arrière et avec eux l'uniforme de l'ambassadeur. Lord Amherst, quelques instances que l'on fît, ne put jamais se résoudre à paraître devant l'empereur en costume de voyage ; il demanda que l'audience fût remise ; mais la fantaisie de Kia-King était passée et, irrité qu'un barbare osât lui désobéir, il donna ordre de le renvoyer immédiatement. Lord Amherst et ses compagnons durent repartir sur l'heure, sans qu'on leur accordât le temps d'ouvrir leurs malles et de changer de vêtemens. Quant au premier ministre, Ho-Kouong-Yai, qui était pourtant le beau-frère de Kia-King, il fut disgracié le lendemain pour avoir exposé son maître à un pareil déplaisir.

Kia-King mourut le 2 septembre 1820. Il avait désigné pour son successeur son second fils Minning, le jour où celui-ci lui avait sauvé la vie par son courage. Le collège des Hanlin, gardien des traditions et des lois, fit choix pour le nouveau souverain du nom de Taou-Kwang, qui signifie Lumière de la raison. Les premiers actes de l'empereur furent de fermer le harem et de congédier les eunuques de son père ; lui-même se contentait d'une seule femme. Il renvoya les bateleurs et les histrions qui remplissaient le palais et il réduisit les dépenses de la cour pour pouvoir venir au secours des provinces que la famine désolait. Bien que les exécutions sanglantes inexorablement poursuivies par les ministres de Kia-King parussent avoir comprimé l'action des sociétés secrètes, le nouvel empereur jugea nécessaire d'ordonner un désarmement général. Un édit interdit aux particuliers de conserver chez eux aucune arme, et il autorisa les fonctionnaires à faire des perquisitions dans les

maisons et à confisquer les armes qu'ils y trouveraient. L'utilité de cette mesure ne tarda pas à être démontrée par les soulèvemens qui éclatèrent dans les provinces les plus récemment conquises. Le Turkestan donna le signal : un représentant de la famille des Khodjas, Jehangir, réussit en 1826 à reconquérir pour quelques années les états de son grand-père. Il fallut envoyer contre lui une armée de cent mille hommes; il fut vaincu, pris et mis à mort; douze mille familles musulmanes furent transportées du Turkestan dans la province de Kouldja. Cette insurrection était à peine réprimée qu'il fallut réduire par la force des armes les îles de Formose et de Haïnan. Ce fut ensuite le tour des Miao-tse, qui vainquirent en plusieurs rencontres le vice-roi de Canton et ne firent leur soumission qu'après plusieurs années d'une lutte acharnée. A la suite de ces diverses révoltes, le gouvernement chinois était obligé d'avouer, en 1834, que les dépenses du trésor public dépassaient annuellement de 250 millions de francs les recettes et que l'établissement de nouveaux impôts devenait indispensable. C'est à ce moment que les relations avec les barbares du dehors devinrent pour lui un nouveau sujet d'inquiétudes et de dépenses.

Le monopole commercial de la compagnie des Indes expira le 1er avril 1834. Jusque-là les autorités de Canton n'avaient eu affaire qu'au mandataire et aux agens d'une société de marchands; les opérations se traitaient exclusivement par l'intermédiaire de commissionnaires attitrés, les Hongs, qui répondaient vis-à-vis des Européens de la qualité des marchandises à livrer et, vis-à-vis des vendeurs, du prix à recevoir, et qui acquittaient les taxes dues au gouvernement. La permission de faire le commerce était une faveur qu'il fallait solliciter et qui pouvait toujours être retirée. Dès qu'il fut décidé que le privilège de la compagnie des Indes ne serait pas renouvelé, nombre de maisons anglaises manifestèrent l'intention de nouer des relations dans l'extrême Orient, et le gouvernement britannique reconnut aussitôt la nécessité de charger un fonctionnaire spécial de surveiller les intérêts de ses nationaux en Chine.

Dès le mois d'août 1834, lord Napier arrivait dans la baie de Canton, avec le titre de surintendant en chef du commerce anglais. Ses instructions lui recommandaient de s'assurer de la possibilité d'étendre les opérations commerciales à d'autres parties de l'empire chinois, et d'établir des relations directes avec la cour de Pékin. Le premier acte de lord Napier fut de notifier son arrivée au vice-roi et de lui faire connaître la nature de sa mission; mais, bien qu'un édit, publié à Canton, eût spécifié que, dans le cas de la dissolution de la compagnie des Indes, le gouvernement anglais serait tenu d'envoyer à Canton un fonctionnaire « pour prendre la direction

générale des opérations de commerce et empêcher les affaires de tomber dans la confusion, » la lettre de lord Napier lui fut retournée avec l'observation qu'elle n'était point conforme aux suppliques de la compagnie. Lord Napier ayant insisté et ayant bravé la défense qui lui était faite de venir à Canton, le vice-roi Loo suspendit les relations commerciales, enjoignit à tous les sujets chinois de quitter le service des Anglais, et établit un blocus rigoureux autour des factoreries. Il en résulta entre le dignitaire chinois et le surintendant anglais un échange de sommations et de proclamations, dans lesquelles chacun d'eux exaltait la puissance de son souverain et se répandait en menaces. On ne sait comment cette comédie se serait terminée si, au bout de trois mois, lord Napier, pris par la famine et attaqué par la fièvre, n'était retourné à Macao, où il ne tarda pas à succomber. Le gouvernement anglais laissa écouler deux années avant de lui donner un successeur. Dans cet intervalle, les ministres de Taou-Kwang adressèrent aux autorités de Canton une longue instruction qui réglementait minutieusement les rapports à entretenir avec les étrangers. Il y était spécifié que le surintendant anglais ne pouvait avoir d'autorité que sur ses nationaux et que, vis-à-vis des autorités chinoises, sa position devait être simplement celle des subrécargues de l'ancienne compagnie. Aussi le successeur de lord Napier, le capitaine Elliot, reçut-il un accueil qui le détermina à retourner à Macao en attendant l'arrivée des forces dont il avait demandé l'envoi. Il reparut devant Canton à la tête de plusieurs bâtimens de guerre, et les hostilités auraient commencé sans l'interposition de quelques mandarins. Le commerce avec les étrangers était une source de richesse pour la population de Canton et surtout pour les principaux fonctionnaires chinois, et ceux-ci se trouvaient les premiers atteints quand les relations commerciales étaient suspendues. Néanmoins le conflit, un instant conjuré, ne pouvait manquer d'éclater.

Au nombre des instructions adressées de Pékin aux autorités de Canton figurait, tout spécialement, l'interdiction du commerce de l'opium. Il est fait pour la première fois mention de ce commerce au début du règne de Kia-King. En 1803, une proclamation signée du *hoppo* ou directeur général des douanes à Canton, mais publiée en exécution d'un ordre de la cour, avait défendu l'importation de l'opium comme d'un article préjudiciable à la moralité et à la santé du peuple. La défense avait été plusieurs fois renouvelée par les hoppo, mais sans jamais recevoir d'exécution. Les mandarins n'étaient pas les moins passionnés pour ce funeste plaisir, et ils percevaient une large rémunération pour chaque caisse importée au mépris de l'autorité impériale. Le fait était si notoire qu'un haut dignitaire de l'empire proposa de légaliser l'importation de l'opium et d'en faire

une source de revenus pour combler le déficit du trésor. Consulté à ce sujet, le collège des censeurs émit un avis tout opposé : il établit par une série de calculs que la balance du commerce se traduisait, tous les ans, par une différence de 10 millions de taels, ou 75 millions de francs, au préjudice de la Chine. Cette différence avait pour origine l'introduction de l'opium, qui ne trouvait de contre-partie dans la vente d'aucun produit chinois, et qui se payait exclusivement en espèces d'argent. Les censeurs rappelaient leurs rapports de 1833, qui démontraient que, dans les onze premières années du règne de Taou-Kwang, il était sorti de Chine pour environ 450 millions d'argent. Ils concluaient donc que, si on autorisait la libre importation de l'opium, on donnerait une grande extension à la consommation, qu'on accroîtrait par suite l'exportation des métaux précieux et qu'on accélérerait l'appauvrissement, déjà très sensible, de l'empire. Ces raisons parurent péremptoires au gouvernement chinois. Taou-Kwang envoya à Canton un commissaire spécial, Lin-Tsihuen, avec pleins pouvoirs, pour couper le mal à sa racine, fallût-il fermer l'entrée de la Chine à tous les étrangers. Informé des résolutions du gouvernement chinois, le capitaine Elliot, par un avis public, invita ses compatriotes à s'abstenir d'un commerce déclaré illicite, les avertissant que « le gouvernement de Sa Majesté n'interviendrait en aucune façon si les autorités chinoises jugeaient à propos de saisir et de confisquer l'opium. » Cela ne suffit point au commissaire chinois, qui, à peine arrivé, enjoignit aux marchands étrangers de livrer sous trois jours tout l'opium dont ils étaient détenteurs et qui fit cerner les factoreries européennes, en déclarant qu'aucun étranger ne quitterait Canton avant qu'une perquisition générale eût établi son innocence. Sur le conseil, et même à la demande du capitaine Elliot, les marchands anglais remirent vingt mille caisses d'opium, d'une valeur d'environ 50 millions, qu'il fit délivrer aux autorités chinoises ; mais Lin, arguant de ce que le commerce de l'opium était un crime capital d'après la loi chinoise, réclama les personnes de dix-huit négocians anglais dont il dressa la liste et qu'il se proposait de faire décapiter. Le capitaine Elliot enjoignit aussitôt à ses nationaux de se retirer à Macao. Lin voulut les y faire poursuivre par une flottille de vingt-neuf jonques qui stationnait dans les eaux de Canton, mais cette flottille fut en partie détruite et en partie dispersée par les deux frégates le *Volage* et l'*Hyacinthe*, qui étaient venues se mettre aux ordres du capitaine Elliot.

C'était le prélude d'une guerre devenue inévitable. Les Chinois en acceptèrent la perspective avec une aveugle confiance : l'arrivée successive de bâtimens de guerre anglais ne leur causa aucune appréhension. La lenteur avec laquelle un corps expéditionnaire se

formait, au moyen de détachemens tirés de l'Angleterre et de l'Inde, et surtout le petit nombre des soldats leur semblaient la démonstration palpable de l'impuissance des barbares. Par une proclamation Lin offrit 20 dollars par tête d'Anglais, 100 dollars pour un Anglais prisonnier et 20,000 dollars par vaisseau de quatre-vingts canons, les autres à proportion. L'escadre de sir Gordon Brenner détruisit les forts qui défendaient l'entrée de la rivière de Canton, alla ensuite bombarder Amoy et Ningpo, occupa l'île de Chusan et parut à l'embouchure du Peïho. Ces faits de guerre, impossibles à cacher, amenèrent la disgrâce de Lin, convaincu d'avoir trompé l'empereur en lui annonçant qu'il avait mis fin au commerce de l'opium et qu'il avait réduit les barbares à l'obéissance. Quand l'escadre anglaise se montra devant les forts de Takou, elle y trouva un nouveau négociateur en la personne de Keshen, l'un des principaux ministres et proche parent de l'empereur. Cet habile diplomate jugea que le but le plus urgent à atteindre était d'éloigner de la capitale chinoise le théâtre des hostilités : il réussit à persuader au capitaine Elliot de faire évacuer l'île de Chusan, de lever le siège de Ningpo et de retourner à Canton, où les négociations se poursuivraient plus favorablement. A Canton, il fut impossible d'obtenir de Keshen autre chose que des déclarations évasives ; le temps s'écoulait et de nouvelles forces se concentraient tous les jours dans les environs de la ville. Le 7 janvier 1841, les Anglais attaquèrent et prirent successivement tous les forts qui protégeaient Canton, incendièrent les jonques de guerre stationnées dans le fleuve, et chassèrent l'armée chinoise du camp retranché qu'elle occupait. Keshen concéda immédiatement aux Anglais tout ce qu'ils demandaient : l'égalité dans les rapports officiels entre les deux gouvernemens, une large indemnité de guerre et la possession de l'île de Hong-Kong, alors inculte et déserte, mais qui commande l'entrée de la rivière de Canton, et dont les Anglais ont su faire une colonie florissante. Keshen, on le voit, était loin d'avoir rempli la mission qui lui avait été donnée d'envoyer à Pékin, enfermés dans des cages, les chefs des criminels étrangers : aussi fut-il disgracié à son tour ; il fut exilé et tous ses biens furent confisqués. Le traité qu'il avait conclu ne fut point ratifié à la date convenue, et les hostilités recommencèrent. Trois commissaires impériaux étaient arrivés à Canton avec cinquante mille hommes. Les Anglais débarquèrent de nouveau, mirent l'armée chinoise en pleine déroute, et s'emparèrent de tous les forts qui défendaient les approches de la ville. Sir Hugh Gough allait donner l'assaut, lorsque les commissaires impériaux s'adressèrent au capitaine Elliot et promirent la ratification du traité en s'engageant à verser dans les vingt-quatre heures une somme de 6 mil-

lions de dollars, et à laisser rétablir les relations commerciales. Dans la pensée des commissaires impériaux, et leur rapport à l'empereur en fait foi, cet arrangement n'était qu'une trêve destinée à leur procurer le temps de réunir de nouvelles forces. Quant aux 6 millions de dollars payés aux Anglais, ils étaient présentés comme un prêt remboursable fait aux marchands hongs pour les aider à payer leurs dettes vis-à-vis des étrangers. On voit donc que les Anglais auraient pu négocier indéfiniment avec les autorités de Canton, ils ne seraient jamais arrivés à un résultat durable.

Aussi lord Palmerston, en envoyant sir Henry Pottinger en Chine, lui donna-t-il pour instruction de ne plus traiter qu'avec le gouvernement impérial : toutefois, les Anglais continuèrent à commettre la faute de limiter leurs opérations à des points isolés de la côte; ils réoccupèrent Amoy et l'île de Chusan; ils bombardèrent la capitale de l'île Formose; ils occupèrent le grand entrepôt commercial de Ningpo. Aucun de ces faits de guerre ne produisait la moindre impression à Pékin : ils étaient ou célés à l'empereur ou présentés sous de fausses couleurs; chaque fois que les Anglais s'éloignaient d'une place après l'avoir bombardée ou brûlée, leur départ était signalé à Pékin comme une fuite honteuse. Les fonctionnaires chinois ne se dissimulaient pas l'impossibilité de lutter contre les barbares, mais, malgré le nombre des échecs subis, malgré la difficulté qu'on éprouvait à opérer de nouvelles levées, et malgré le mécontentement causé par les contributions de guerre qu'on était contraint d'imposer aux provinces, la cour de Pékin se refusait à reconnaître la nécessité de traiter: après chaque échec, les commissaires civils étaient disgraciés, les commandans militaires s'ouvraient le ventre, et Taou-Kwang continuait à réclamer la tête des chefs barbares, dans lesquels il ne voyait que des pirates. Cette situation n'échappa point à l'esprit clairvoyant de lord Ellenborough, appelé à la vice-royauté des Indes : il signala aux commandans des forces anglaises comme la base d'opérations qu'ils devaient adopter la grande artère fluviale de la Chine, le Yang-tse, qui est navigable pour les plus forts bâtimens de guerre jusqu'à plus de cent lieues au-dessus de son embouchure. En se rendant maîtres de ce grand fleuve, les Anglais couperaient la Chine en deux; ils en arrêteraient tout le commerce intérieur; ils pourraient même s'emparer de Nankin, sa seconde capitale. Cet avis fut suivi : Woosung, port de Shanghaï, Shanghaï lui-même, Chin-Kiang-Fou, situé à la jonction du Yang-tse et du grand canal, furent successivement occupés : les meilleures troupes chinoises, une partie de la garde impériale et les garnisons tartares, tirées du Kiang-su et du Shen-si, furent battues, et le 5 août 1842, la flotte anglaise parut sous les murs de Nankin.

Les Chinois étaient à ce moment fort découragés. La coïncidence,

dans le mois de juillet, de deux éclipses, l'une de soleil et l'autre de lune, leur avait paru le présage de grands malheurs, et cette opinion avait été justifiée par les graves échecs qu'ils avaient essuyés coup sur coup. Le ministre Élepou, qui avait été disgracié pour avoir osé proposer de traiter avec les barbares, fut rappelé, et adjoint à Keying, oncle de l'empereur, pour négocier les conditions de la paix. Le traité fut signé à Nankin, le 29 août suivant, à bord du vaisseau-amiral anglais *Cornwallis*. Il accordait aux Anglais une indemnité de guerre de 21 millions de dollars et la possession de l'île de Hong-Kong, et il ouvrait au commerce étranger les cinq ports de Canton, Amoy, Fou-Tchéou, Ningpo et Shanghaï; les facilités commerciales accordées aux Anglais furent étendues aux négocians français et américains, lorsque la France et les États-Unis envoyèrent des plénipotentiaires en Chine, en les faisant accompagner par des bâtimens de guerre. Le traité avec la France fut signé par Keying, à Canton, le 23 octobre 1844. Ce traité assurait aux catholiques la liberté de pratiquer leur religion, et, naturellement, il ne stipulait aucun paiement à faire à la France : aussi Keying, en le signant, dit-il à M. de Lagrenée : « La France est une grande nation qui ne cherche point à gagner de l'argent par les traités. »

L'empereur Taou-Kwang a-t-il connu toutes les clauses du traité de Nankin? A-t-on osé mettre sous ses yeux un texte dans lequel une parité absolue était établie entre lui, le Fils du Ciel, le souverain universel, et la reine d'Angleterre? A-t-il su qu'on lui avait imposé la cession d'une terre chinoise, l'île de Hong-Kong? Cela paraît douteux : la copie officielle du traité, destinée à la cour de Pékin et revêtue des ratifications anglaises, fut retrouvée quelques années plus tard à Canton, dans les archives de la vice-royauté, où elle avait sans doute été laissée à dessein par Keying. Les seules pièces publiées par la *Gazette de Pékin* ont été le mémoire adressé à l'empereur par les négociateurs chinois pour lui faire connaître les demandes des barbares et exposer les raisons, qui, à leur avis, rendaient la paix nécessaire, et la réponse impériale qu'ils produisirent comme contenant leurs pleins pouvoirs. Dans cette réponse, Taou-Kwang garde le ton de supériorité et de condescendance habituel aux souverains de la Chine; les conditions de la paix sont autant de faveurs qu'il consent à accorder aux barbares; ce n'est point le trésor impérial, ce sont des villes chinoises à désigner par Keying qui paieront l'indemnité de guerre; l'existence de la reine d'Angleterre n'est même pas mentionnée et il n'y est aucunement question de Hong-Kong. Il est à présumer que les commissaires chinois, reconnaissant l'impossibilité de la guerre, ont pris sur eux de signer le traité et se sont contentés d'écrire à Pékin que les ordres de l'empereur avaient été exécutés, mais se sont gardés d'envoyer

un texte qui aurait révolté l'orgueil de Taou-Kwang et aurait pu leur coûter la tête.

Ce qu'il était impossible de dissimuler, c'était la multiplicité des échecs essuyés par les armes chinoises et la nécessité où l'on avait été de traiter avec les barbares. Le prestige de la race mandchoue avait reçu la plus rude atteinte. L'autorité impériale était discréditée. Les embarras financiers du gouvernement étaient extrêmes : les levées d'hommes qu'on avait dû ordonner avaient fait le vide dans les campagnes ; les soldats, dispersés par le canon des Anglais, s'étaient transformés en brigands et s'étaient répandus dans les provinces qu'ils dévastaient ; les paysans, pressurés par les percepteurs et pillés par les bandits, se soulevaient à leur tour et massacraient les fonctionnaires publics ; plusieurs provinces de l'intérieur étaient le théâtre d'une véritable jacquerie. Les provinces maritimes n'étaient pas moins malheureuses ; la destruction de la flotte chinoise avait laissé le champ libre à la piraterie, qui infestait les côtes et ruinait le commerce. Pour comble de malheur, le Fleuve-Jaune, grossi par les pluies, rompit ses digues et couvrit de ses eaux un immense territoire. Au milieu de ces calamités, on signalait une recrudescence d'activité de la part des sociétés secrètes, à l'influence desquelles on attribuait les soulèvemens qui se produisaient et dont la répression harassait les troupes impériales. Taou-Kwang essaya de désarmer le mécontentement populaire par la remise des impôts arriérés et par la promesse de punir les fonctionnaires prévaricateurs ; mais il ne put empêcher une insurrection d'éclater dans le Turkestan en faveur de la famille Khodja, et une agitation redoutable se propagea parmi les Miao-tse du Kouy-Tchéou et les musulmans de l'Yunnan.

Les embarras du gouvernement chinois eurent pour conséquence de le rendre plus tolérant à l'égard des entreprises des étrangers. Il faut reconnaître que, par là, il se mettait en contradiction avec les sentimens de l'immense majorité de la nation. A l'exception des commerçans, que les relations avec les étrangers enrichissaient, et qui dépouillaient peu à peu les vieux préjugés, les Chinois nourrissaient contre les barbares une haine profonde qui menaçait à chaque instant de se traduire par des violences. Le danger était surtout grand à Canton, où toute la sagesse de Keying, devenu vice-roi de la province, avait peine à prévenir des collisions. Les Anglais ne voulaient point demeurer enfermés dans les factoreries : ils prétendaient entrer librement à Canton et même y former des établissemens, ce qui excédait de beaucoup les termes du traité de Nankin. Néanmoins, sous la menace d'un bombardement, Keying avait promis cette concession nouvelle ; mais il se manifesta une telle agitation dans la ville que les négocians anglais s'émurent et firent des

démarches auprès des commandans de l'escadre et auprès de leur consul pour qu'on ne donnât aucune suite à l'ultimatum. On convint, de part et d'autre, de s'en remettre à la décision de l'empereur. Le pauvre Taou-Kwang fut fort embarrassé : il exprima dans sa réponse les dispositions les plus amicales pour les étrangers et le plus vif désir de voir la paix et la bonne harmonie régner entre les deux nations; mais, ajoutait-il, « l'inclination des cœurs du peuple est la base des décrets du ciel. Maintenant, il est évident que le peuple de Canton est unanime dans la détermination de ne point laisser des étrangers entrer dans la ville : comment pourrais-je faire afficher partout mon ordre impérial et imposer à ce peuple une conduite contraire à sa volonté? » N'est-il point assez inattendu de trouver dans la bouche du Fils du Ciel cette sorte d'hommage au suffrage universel? Les Anglais eurent le bon sens de reconnaître qu'ils ne pouvaient, sans imprudence, faire violence aux sentimens de toute une population.

L'impératrice mère venait de mourir : Taou-Kwang lui-même se sentait mortellement atteint. Cet esprit superstitieux était surtout frappé de ce que, le 12 février 1850, le premier jour d'une nouvelle année pour la Chine, devait être marqué par une éclipse de soleil : il considérait cette coïncidence comme un présage assuré de malheur, et, dans l'espoir de conjurer cette influence néfaste, il ordonna que le commencement de l'année serait avancé d'un jour. Le respect des échéances l'emporta sur l'obéissance due au Fils du Ciel, cet édit ne fut point exécuté, et, à Shanghaï, des Chinois poussèrent l'irrévérence jusqu'à arracher publiquement les placards apposés par ordre des autorités. Taou-Kwang succomba, quelques jours plus tard, après avoir désigné pour son successeur, à la suite d'un conseil de famille, Yihchou, le quatrième de ses fils. Dans son testament, il ne revendiquait pour lui-même d'autre mérite que d'avoir aimé la paix et l'économie; il défendait qu'on gravât sur un monument de pierre une notice commémorative de ses vertus et qu'on plaçât dans le temple de ses prédécesseurs la tablette de bois destinée à rappeler son règne. Cette modestie lui était sans doute inspirée par le souvenir de son aïeul Kiang-Long, dont il avait vu la gloire, et par la conscience de la décadence où l'empire était tombé. Le règne de son fils devait être marqué par de plus grands malheurs encore, bien que le collège des Hanlin eût fait choix pour lui du nom de Hien-Fung, qui veut dire félicité parfaite.

II.

Le nouvel empereur avait dix-huit ans, et son premier acte fut de faire appel, par une proclamation, au dévoûment de tous les

membres de la famille impériale et de tous les hauts fonctionnaires, en leur demandant de venir en aide à son inexpérience dans les conditions difficiles où l'empire était placé. Comme son avènement avait coïncidé avec un grand incendie qui avait consumé une partie de Pékin et gagné le palais impérial, l'opinion s'était répandue que la question de la succession au trône avait donné lieu à des luttes intérieures et qu'une révolution de palais avait failli triompher. Un édit menaça de mort ceux qui continueraient à colporter des bruits injurieux pour la famille impériale et contraires à la vérité. Le jeune empereur sembla vouloir cimenter l'union parmi ses frères en les comblant de titres et de faveurs. Son frère Yihsu fut fait prince Kung, Yihtah devint le prince Shun, Yihhoh le prince Chun, et le plus jeune de tous, Yihwouy, le prince Fou. Nous retrouverons plus d'une fois tous ces noms, et deux de ces princes jouent actuellement le premier rôle dans les affaires de la Chine. Le changement de règne parut amener un changement immédiat dans la politique. Le premier ministre de Taou-Kwang, Mushangah, et Keying furent disgraciés pour n'avoir pas su maintenir l'honneur de la dynastie et pour avoir fait preuve d'une injustifiable faiblesse vis-à-vis des barbares. Le vice-roi de Canton, Su, fut appelé aux fonctions de premier ministre pour avoir refusé de laisser entrer les Anglais à Canton; Lin fut relevé de sa disgrâce, appelé à une haute dignité, et comme il mourut en se rendant à son poste, un décret lui décerna le titre posthume de duc fidèle. Tous ces actes furent interprétés comme la marque d'un retour à la politique traditionnelle de la Chine à l'égard des étrangers : ils furent accueillis avec une vive satisfaction par la classe des lettrés et ils déterminèrent à Fou-Tchéou, à Canton et ailleurs, des démonstrations hostiles contre les Européens.

Ces actes imprudens devaient infailliblement aboutir à une nouvelle collision : elle eût éclaté immédiatement sans les embarras de toute nature auxquels faisait allusion la première proclamation de Hienfung. L'autorité du souverain était fort affaiblie, et la conduite du nouvel empereur, confiné dans son palais, uniquement occupé de ses femmes et de ses plaisirs et rejetant bien loin le souci des affaires, n'était pas de nature à la relever. La corruption régnait à la cour et parmi les plus hauts fonctionnaires. Les Mandchous, amollis par le luxe et les plaisirs, avaient oublié leurs vertus guerrières et abandonné les exercices militaires qui leur étaient imposés comme une obligation. Ils sollicitaient des emplois qui leur permissent de rançonner les populations, et, confinés dans certains quartiers des grandes villes dont la garde leur était confiée, ils dépensaient dans l'oisiveté une solde qu'ils ne gagnaient pas. Le désordre et la dilapidation étaient partout. Les mandarins s'appropriaient

tout ce qu'ils pouvaient des contributions levées dans leur district; ils gardaient pour eux les sommes destinées à l'entretien des digues ou aux autres travaux publics. L'empereur Taou-Kwang avait ordonné de distribuer des fusils à ceux des soldats qui n'étaient encore armés que d'arcs ou de lances, d'acheter des canons et de former des artilleurs. Ces ordres n'avaient été exécutés que dans les provinces situées dans le voisinage de la capitale : les mandarins des provinces éloignées envoyaient bien à Pékin des états sur lesquels figuraient un grand nombre de bataillons; mais, suivant le mot du missionnaire Faurie, ces soldats étaient en portefeuille, et les mandarins militaires s'appropriaient les sommes envoyées de Pékin pour la solde et l'entretien de ces troupes fictives. On faisait figurer comme canons des bambous cerclés avec des cordes et qui ne pouvaient résister à l'effort de la moindre charge. Quant à l'armement des soldats, il continuait à se composer de vieux fusils à mèche, rongés par la rouille, de sabres de toutes les formes et de tous les âges, d'arcs et de lances en bambou durci au feu. Voici la description que le même missionnaire fait d'une revue officielle passée par le gouverneur de la province de Kouy-Tchéou : « On commença la revue par l'exercice de la tortue. Des soldats groupés forment une toiture en rapprochant leurs boucliers ronds, en rotin tressé et bariolé de rouge et de noir. D'autres montent sur cette toiture, courent et s'évertuent à séparer les boucliers, tandis qu'au-dessous on se serre étroitement. Le coup d'œil est assez joli; mais cet exercice, excellent peut-être pour se mettre à l'abri de la pluie, ne protégerait pas longtemps contre la baïonnette ou les balles de nos grenadiers. Ils firent ensuite des exercices de tir. Les soldats, assemblés pêle-mêle, causent, rient, chargent leurs fusils, et le général attend que tout le monde soit prêt. Il s'en assure à grand'peine et lève un étendard. C'est le signal. Toute la troupe se précipite, en hurlant, sur le point d'attaque : chacun lâche son coup quand il lui plaît, et tous fuient à la débandade comme un troupeau de moutons. Il y a toujours des blessés, et comment en serait-il autrement dans cette cohue armée d'énormes fusils, maniés par deux hommes incapables de marcher au pas, et dont l'un tient l'arme sur l'épaule, tandis que l'autre y met le feu? » Si tel était le misérable armement des soldats, l'état-major, en revanche, resplendissait d'or et de soie : le gouverneur était porté dans un palanquin tendu des plus riches soieries, et les mandarins de sa suite rivalisaient de luxe et de magnificence.

Au milieu de cette société corrompue où l'opulence mal acquise coudoyait la plus effroyable misère, où la justice était devenue vénale, où les riches et les puissans pouvaient tout se permettre,

où aucune protection ne défendait le peuple contre la violence, l'injustice et les exactions, les sociétés secrètes faisaient aisément des prosélytes. La Triade, qu'on croyait avoir étouffée par la persécution, s'était reconstituée et étendait partout ses ramifications. Elle avait pour avant-garde la société du Nénuphar reverdissant, qui se proposait pour but le renversement de la domination tartare et le rappel des Mings. Beaucoup de Chinois, même des classes élevées, entrèrent dans l'une ou l'autre de ces sociétes, qui unissaient leurs efforts dans une action commune. Le serment que les chefs de la Triade faisaient prêter à leurs initiés débutait ainsi : « Nous unirons partout nos efforts pour rappeler les Mings, exterminer les barbares, décapiter le Tsing (l'empereur mandchou), et nous attendons le prince légitime. » L'objet de la conspiration était donc de mettre fin à la domination des Tartares et d'y substituer une monarchie et une administration nationales. Cela ressort clairement d'une proclamation qui fut distribuée, un peu plus tard, dans les provinces du Sud et jusque dans Canton. Elle était ainsi conçue : « La dynastie actuelle est simplement mandchoue, elle est sortie d'un petit peuple, mais la puissance de ses troupes lui a permis d'usurper la possession de la Chine et de s'approprier son revenu, d'où il suit que le premier venu peut tirer de l'argent de la Chine pourvu qu'il soit puissant à la guerre. Il n'y a point de différence entre celui qui lève une contribution sur les villageois et les autorités qui prennent les revenus des provinces. Quiconque peut prendre garde ce qu'il a pris. Alors pourquoi envoie-t-on sans motif des troupes contre nous? C'est le comble de l'injustice. Les Mandchous prennent les revenus des provinces et nomment des fonctionnaires qui oppriment le peuple : pourquoi nous, Chinois de naissance, serions-nous exclus du droit de lever de l'argent ? La souveraineté universelle n'appartient à personne en particulier et une dynastie de cent générations d'empereurs ne s'est pas encore vue : il ne s'agit donc que de conquérir pour soi la possession. » On faisait également circuler de petits livres qui contenaient des conseils sur l'art de faire la guerre. Comme on y recommandait de prendre exemple sur les chrétiens qui se battaient mieux que les Tartares, qu'on y opposait l'unité de Dieu au culte des idoles, et qu'on y exposait une doctrine qui se rapprochait des dogmes chrétiens bien qu'en d'autres termes et avec des différences sensibles, les missionnaires protestans crurent à des tendances favorables au christianisme, peut-être même à un commencement de conversion, et beaucoup attendirent du mouvement qui éclatait la régénération de la Chine.

Dès l'année 1850, des troubles se produisirent dans la province de Kouan-Si, qui, avec celle de Kouan-Tung, forme la vice-royauté de Canton. On refusait de payer les impôts, on maltraitait les manda-

rins. Les habitans de Canton se montrèrent inquiets : des éclipses avaient ajouté aux craintes inspirées par celle qui avait effrayé Taou-Kwang, et nombre de gens prétendaient avoir aperçu dans le ciel de larges raies noires. Les détachemens envoyés par les autorités pour rétablir l'ordre furent battus et dispersés : la sédition se changeait en révolte. Il ne manquait qu'un chef pour se mettre à la tête du mouvement; il ne tarda pas à se montrer. En 1813 était né, dans une petite ferme, sur le bord de la rivière du Nord, à environ trente milles de Canton, un enfant qui fut nommé Hung-Hsihuen. Le père était un *Hakka*, c'est-à-dire qu'il descendait d'une de ces familles chinoises que les Tartares, à la suite d'une insurrection, avaient transplantées du nord au sud pour les punir et les dépayser. D'où étaient venus les Hakkas, établis malgré eux sur les bords de la rivière du Nord, nul ne le savait, et Hung-Hsihuen pouvait s'attribuer telle origine qu'il lui plaisait. Il avait reçu de l'éducation, il avait concouru pour les grades; ses amis assuraient qu'après des examens brillans, il avait été écarté des emplois auxquels il pouvait aspirer par la jalousie des Tartares et par d'injustes préférences pour les favoris de hauts mandarins; d'autres prétendaient qu'il avait échoué dans l'examen définitif. Hung-Hsihuen s'était affilié à la Triade; il menait une vie retirée, jeûnant, s'imposant toute sorte de privations, passant de longues heures dans la méditation et la prière; on racontait qu'il avait fréquemment des songes, dans lesquels une apparition céleste lui ordonnait de prendre la défense du peuple chinois et lui promettait en récompense le pouvoir suprême. On relevait entre divers actes de sa vie et les phénomènes célestes des coïncidences extraordinaires; bientôt après on prétendit que partout sa présence était marquée par des faits surnaturels. On alla presque jusqu'à lui attribuer le don de faire des miracles. Il se présenta aux révoltés du Kouan-Si, et ceux-ci s'empressèrent de prendre pour chef un homme qu'entourait déjà une vénération singulière. Hung était-il un mystique qui se croyait appelé à remplir une mission? Était-il un ambitieux qui avait spéculé sur la crédulité populaire? Enfin n'était-il qu'un instrument suscité et mis en avant par les chefs des sociétés secrètes? Toujours est-il que sa présence donna une grande impulsion au mouvement insurrectionnel, qui embrassa bientôt toute la province de Kouan-Si. Les commandans impériaux, chargés de le comprimer, firent venir des troupes des deux provinces limitrophes, de Canton et du Kouy-Tchéou; mais quelles troupes! Les régimens n'existaient que sur le papier, et l'évêque missionnaire du Kouy-Tchéou nous apprend commment on y suppléait. Lorsque, par ordre de l'empereur, il fallait faire marcher des troupes, les mandarins raccolaient à la hâte les oisifs, les vagabonds, « qui accep-

taient de jouer le rôle de soldats, non pour se battre, mais pour gagner quelques sapèques et piller à loisir. C'étaient ces soldats grotesques que l'on rencontrait vêtus de haillons, partant en guerre armés d'un parasol et d'une lanterne, et décorés pour tout signe distinctif d'un chiffon rouge ou bleu sur la tête. Sous prétexte de défense publique, ils se livraient à un brigandage effréné, rançonnaient les citoyens paisibles, vivaient à leurs dépens, brisaient les meubles, les brûlaient pour préparer leurs repas, et incendiaient les maisons après les avoir pillées. » Il est aisé de juger des sentimens que de pareils défenseurs de l'autorité impériale inspiraient aux populations. Les insurgés tenaient une conduite tout opposée : ils s'emparaient bien des caisses publiques; ils levaient à leur profit les contributions ordinaires; mais ils payaient exactement leur nourriture et toutes les fournitures qu'ils exigeaient, répétant partout qu'ils avaient pris les armes pour faire triompher la justice et mettre fin aux exactions des Tartares. Aussi les accueillait-on favorablement, et nombre de villes leur ouvraient leurs portes.

L'inquiétude gagna la cour de Pékin, qui aperçut, mais trop tard, les conséquences funestes d'une mauvaise administration. Une circulaire impériale fut adressée à tous les fonctionnaires : l'empereur reconnaissait qu'il n'avait pas suffisamment rempli ses devoirs de souverain et il faisait appel en même temps au zèle des mandarins de tout rang. « En ce moment, disait la circulaire, les intérêts du pays sont loin d'être dans une condition favorable et le peuple est réduit à la situation la plus affligeante, ce qui est pour nous-mêmes, à nos yeux, une source de blâme et de reproche et nous impose d'employer toutes nos facultés à chercher et à appliquer le remède; mais c'est avec peu de succès. Ne s'ensuit-il pas qu'il y a, de notre part, le plus sérieux abandon de notre devoir et que nous sommes le premier et le principal coupable de tout l'empire? Il ne manque, ni à la cour ni en province, de fonctionnaires civils et militaires, qui, pleins de fidélité et de zèle, veillent sur les intérêts du pays comme sur ceux de leur propre famille; mais, en même temps, il y en a un bon nombre qui en prennent à leur aise, ne cherchent que leur commodité, sont indolens et négligens, qui se préoccupent beaucoup de leur avancement et de leurs appointemens, mais n'ont aucun souci du bien de l'état. Nous n'élevons pas de prétentions au titre de souverain capable, et nous ne voulons pas rejeter sans nécessité le blâme sur nos ministres et nos fonctionnaires; mais nous venons les inviter à mettre la main sur leur cœur, dans le silence de la nuit, et à se demander s'ils peuvent avec sécurité être satisfaits de l'état de choses actuel. Si, aujourd'hui, ils ne se reprochent pas amèrement l'oubli de leurs devoirs, ils ne tarderont pas être enveloppés de maux sans remède. Nous vous décla-

rons donc, à vous tous, fonctionnaires grands et petits, que si, à partir de ce jour, vous ne renoncez pas à vos anciens erremens et ne tenez pas compte de notre présente décision, nous sommes résolus à vous punir sévèrement, en vous appliquant les dernières rigueurs de la loi, sans vous montrer la moindre indulgence et sans permettre à la clémence de tempérer le châtiment, car la crise actuelle rend cette sévérité indispensable. Raisonnons un instant sur ce sujet. Admettons que les intérêts du pays et la vie de nos sujets n'aient point de liens avec vos affaires personnelles ou celles de votre famille, ne devez-vous pas avoir quelque souci de votre nom et de votre bonne réputation, et pouvez-vous devenir volontairement d'infidèles serviteurs de la dynastie mandchoue? Une telle conduite n'est-elle pas une stupidité? Après tout, il se peut que l'influence du raisonnement ait peu ou point de force sur vous : il se peut que vous tous, grands et petits fonctionnaires, vous ne vouliez point prendre la peine de vous conformer aux vrais principes et que vous estimiez relativement plus facile de nous tromper, isolé que nous sommes à la tête de l'état; mais veuillez lever la tête en haut et songer au ciel au-dessus de vous, qui voit et juge tout ici-bas, et demandez-vous si vous n'avez rien à craindre de ce côté? Ceci est une proclamation spéciale, respectez-la. »

On remarquera que, dans cette singulière proclamation, Hien-Fung se plaint d'être trompé par les fonctionnaires. Son père Taou-Kwang avait fait entendre la même plainte dans une circonstance également critique : « Mes serviteurs, avait-il dit, ne savent pas ce que c'est que la vérité. » Le mensonge était la plaie de cet immense empire. Se fiant sur l'éloignement qui les séparait de la cour et sur la lenteur des communications, les hauts fonctionnaires administraient à leur guise et, pour ne point compromettre leur position et ne pas s'exposer à perdre la faveur du maître, ils taisaient leurs mésaventures et leurs échecs, présentaient les événemens sous les plus fausses couleurs, et n'avouaient rien jusqu'à ce que la situation fût devenue trop grave pour être dissimulée. Il fut bientôt impossible de cacher au souverain l'importance des événemens qui s'accomplissaient dans les provinces du Sud. La capitulation de la forteresse de Nanning avait rendu les insurgés maîtres du cours du Sikiang, qui est la grande voie de communication de cette région : ils avaient entraîné ou soumis presque toute la province de Kouan-Tung, et un corps de trente mille hommes marchait sur Canton. Ils avaient également pénétré dans le nord du Kouy-Tchéou, et ils avaient mis le siége devant Kweiling, le capitale du Kouan-Si, et la seule place de cette province qui ne fût pas tombée en leur pouvoir. On fit partir de Pékin, avec le titre de commissaires impériaux, trois Tartares d'un rang élevé qui avaient pleins pouvoirs pour lever des

troupes en route et qui étaient chargés de combattre l'insurrection. Le rapport que l'un d'entre eux adressa à l'empereur n'était rien moins que rassurant. « Le pays tout entier, écrivait-il, fourmille de rebelles. Nos fonds sont presque épuisés; nos soldats sont peu nombreux; nos officiers se querellent et l'unité du commandement n'existe pas. Le commandant des troupes cherche à éteindre avec une tasse d'eau une charretée de fagots enflammés. » Et le commissaire impérial, sincère pour cette fois, concluait ainsi : « J'ai peur que ceci ne devienne très sérieux. La grande masse de la population se lèvera contre nous, et nos gens eux-mêmes nous abandonneront. » Cette prévision s'était déjà réalisée. Les soldats qu'on avait réunis pour défendre les abords de Canton passèrent en masse du côté des insurgés. Un corps de troupes qu'on fit venir de l'île de Haïnan fut complètement défait. Canton fut sauvé par le dévoûment des Tartares qui étaient établis dans un des quartiers de la ville, comme garnison permanente, mais la ville demeura bloquée.

Non-seulement les commissaires impériaux ne réussirent point à faire rentrer dans l'obéissance les trois provinces où l'insurrection avait d'abord éclaté, mais le mouvement gagna les provinces voisines de Hounan et de Sze-Chuen. Partout, le bruit se répandait qu'un descendant des Mings avait paru, qu'il était visiblement entouré de la faveur céleste et qu'il allait rétablir la dynastie nationale. On ne connaît point de document dans lequel Hung-Hsihuen ait revendiqué pour lui-même une origine royale; mais l'opinion générale ne tarda pas à la lui attribuer. Il exerçait une autorité absolue et recevait des siens les honneurs impériaux. Il avait pris le nom de Tien-Kwoh, ou Envoyé céleste; mais le nom sous lequel il fut le plus fréquemment désigné et sous lequel il fut connu des Européens est Tien-Wang, ou le Roi céleste. *Wang* signifie un personnage investi d'une grande autorité, et on le trouve traduit indifféremment par roi, prince ou chef. Il vit venir à lui un très grand nombre de lettrés et de mandarins, quelques-uns même d'un rang élevé, mais tous de naissance chinoise : il n'en accueillait point d'autres. Bientôt il organisa sa cour et distribua des titres et des commandemens aux plus capables ou aux plus importans de ses adhérens. Son beau-frère, Seaou-Tchou devint Shih-Wang, ou commandant de l'Ouest; Fung-Yun-San devint Nan-Wang, ou commandant du Sud; Wei-Ching reçut le titre de Peï-Wang, ou commandant du Nord; Yang-seu-Tsing celui de Tung-Wang, ou commandant de l'Est; enfin Shih-Takai devint E-Wang, ou aide-commandant, quelque chose comme un chef d'état-major général. Ce dernier était un Chinois de bonne famille, très lettré et occupant des fonctions élevées, lorsqu'il se rallia aux insurgés. C'était, avec Tung-Wang, le plus

capable des premiers lieutenans du chef rebelle. Quant au nom de *Taïpings,* sous lequel on a coutume de désigner les rebelles, ceux-ci ne le prenaient point et on ne sait d'où cette désignation leur est venue. Il existe dans la province de Kouan-Si une petite ville de ce nom, qui fut peut-être un des premiers foyers de la rébellion. Une carte de la Chine, dressée sous l'empereur Houng-Wou, en 1394, indique sous le nom de Taïpings un peuple indépendant, établi sur le territoire qui forme actuellement les provinces septentrionales de la Chine; mais ce nom avait déjà disparu lors de l'avènement de la dynastie mandchoue, et on ne trouve point de trace d'une transplantation qui aurait donné sujet aux insurgés de Kouan-Si de revendiquer une antique origine. Quelques auteurs, enfin, voient dans ce nom de Taïpings une altération de deux mots chinois qui voudraient dire : paix universelle, et qui auraient été le mot d'ordre ou le programme des insurgés.

Si vaste que soit l'empire chinois, la révolte de provinces entières ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement. Les populations opprimées ou qui regrettaient leur indépendance ne tardèrent pas à s'agiter : les musulmans de l'Yunnan furent les premiers à méconnaître l'autorité impériale et à massacrer les fonctionnaires chinois; les Miao-tse chassèrent les mandarins : une sourde agitation s'empara des populations musulmanes du Nord-Ouest, et les partisans des Khodjas se montrèrent en armes dans le Turkestan. Tien-Wang, laissant à un de ses lieutenans la tâche d'achever la conquête de la vice-royauté de Canton, se décida à marcher vers le nord, et il envahit simultanément les provinces de Hounan et de Sze-Chuen. Il se faisait précéder par une proclamation dans laquelle il prétendait avoir « reçu la mission divine d'exterminer les Mandchous et de prendre possession de l'empire, comme son souverain légitime. » Sa marche ne rencontrait point de résistance sérieuse : à mesure que les Taïpings avançaient, les populations se soulevaient ; elles se saisissaient des mandarins qui les avaient opprimées et des Tartares, et les faisaient périr dans d'horribles supplices. La crainte de ces effroyables vengeances détermina les mandarins et les fonctionnaires à se réfugier dans les grandes villes et à s'y défendre avec obstination. Mal armés et dépourvus de tout matériel de siège, les Taïpings ne pouvaient s'emparer des places fortifiées avec quelque soin; c'est ainsi qu'ils durent lever le siège de Kweiling, capitale du Kouan-Si, dans laquelle les commissaires impériaux s'étaient enfermés. Ils échouèrent également devant Changshu, capitale du Hounan. Un des membres du collège des Hanlin, Tseng-Kouofan, dont le fils a été ambassadeur à Paris, s'était retiré aux environs de cette ville, pendant la période de retraite que la perte d'un parent impose à tout dignitaire chi-

nois. Il se jeta dans la place avec ce qu'il put ramasser d'hommes et il en organisa la défense. Après quatre-vingts jours d'attaque et trois assauts, les Taïpings abandonnèrent le siège et reprirent leur marche vers le nord, sans s'inquiéter des fortes positions qu'ils laissaient entre les mains des impériaux. Ce fut une des causes de l'échec définitif de la rébellion, parce que ces places fortes devinrent autant de points d'appui pour les opérations des généraux de Hien-Fung. Une autre cause de faiblesse résulta des rivalités et de la division qui éclataient dans leurs rangs. Deux de leurs chefs principaux, Nun-Wang et Shih-Wang, avaient déjà succombé en combattant : leur succession éveilla beaucoup d'ambitions, et mécontens de la position qui leur était faite, plusieurs des chefs les plus influens de la Triade abandonnèrent la cause des insurgés. De ce nombre fut Chang-Kwolian, dont la désertion fut récompensée par un commandement militaire important et qui devint l'auxiliaire le plus actif de Tseng-Kouofan. Impuissante à opposer une résistance efficace à l'insurrection, la cour de Pékin en était réduite à provoquer et à récompenser les désertions.

Les Taïpings, suivant le cours de la rivière Yuan, atteignirent le grand lac Tungting. L'île de Chun-Shan, située au milieu de ce lac, a la réputation de produire le meilleur thé de la Chine : aussi la récolte en était-elle réservée pour l'empereur et les hauts personnages de la cour. Les Taïpings détruisirent toutes les plantations; elles ne se rétablissent que lentement, et le prix du thé de Chun-Shan est devenu exorbitant. La ville d'Yao-Tchou, située sur une langue de terre entre le lac et le Yang-tse, avait alors une extrême importance; des milliers de barques y amenaient les grains des divers districts du Hounan, la région de la Chine la plus fertile en céréales : leur cargaison y était transbordée à bord des jonques qui descendaient le Yang-tse pour approvisionner Nankin et les autres villes situées sur le cours du fleuve, ou pour remonter vers Pékin par le Grand Canal. C'est là aussi que s'acquittaient les droits dus au gouvernement pour le transport des grains. Les Taïpings trouvèrent dans cette ville d'immenses approvisionnemens et tarirent une des principales sources qui alimentaient le trésor impérial. Yao-Tchou contenait, en outre, le grand arsenal de guerre et les poudreries fondées au XVIIe siècle par Won-Sankoueï. Les Taïpings furent dès lors abondamment fournis d'armes et de munitions. Ils organisèrent une flottille de jonques dont le concours les aida puissamment à réduire toutes les villes situées sur le cours du fleuve. Leurs succès furent d'autant plus rapides que des recrues nouvelles accouraient de toutes parts se ranger sous la bannière de Tien-Wang, Hankow, Wousang et Hanyang; les trois villes jumelles situées au confluent du Han et du Yang-tse et qui comptent ensemble

deux millions d'habitans, se rendirent à eux. La forteresse de Kinkiang fut emportée d'assaut, et, le 8 mars 1853, après une marche victorieuse de près de 400 lieues, l'armée du roi céleste arriva sous les murs de Nankin. Le 24, l'explosion d'une mine fit sauter une des portes et ouvrit la ville aux assiégeans ; la population fraternisa aussitôt avec eux. La garnison et les 4,000 familles tartares qui occupaient un quartier de la ville furent impitoyablement massacrées ; les vainqueurs n'épargnèrent même pas les petits enfans. « Il ne faut pas, disaient-ils, qu'il demeure une seule souche d'où puisse sortir un rejeton. » Ce n'était là, du reste, qu'une représaille : lorsque les Tartares s'emparèrent de la capitale des Mings, ils ne se contentèrent pas d'en passer la garnison au fil de l'épée, ils y égorgèrent plus de 50,000 des partisans de la dynastie déchue. Dès le 1er avril, les Taïpings étaient maîtres de la forteresse de Chin-kiang, établie à la jonction du Grand Canal et du Yang-tse. Tout le cours du fleuve, jusqu'à la mer, tomba en leur pouvoir : rien ne leur résistait plus : les garnisons fuyaient à leur approche, jetant leurs armes et abandonnant les forteresses et les positions qu'elles étaient chargées de défendre.

Ces succès étourdissans enivrèrent Tien-Wang : il crut que ses rêves étaient réalisés et que rien ne troublerait plus le cours de sa prospérité. Il décerna à Nankin le titre de capitale céleste ; il fit procéder à la consécration de ses places et de ses rues. Il y organisa un gouvernement complet, sur le modèle du gouvernement impérial ; il nomma des ministres et créa toute une hiérarchie de fonctionnaires. Il rendit des décrets et fit promulguer des règlemens de police d'une grande sévérité. Les fortifications de Nankin furent réparées et augmentées ; on y ajouta de nouveaux forts et on y accumula des approvisionnemens suffisans pour nourrir pendant plusieurs années cette population de huit cent mille âmes. Nankin devait être non-seulement la capitale, mais la principale forteresse, la place d'armes de la nouvelle monarchie. Dès que cette ville eut été mise en état de défense, une armée de quatre-vingt mille hommes franchit le Yang-tse, et suivant les bords du Grand-Canal, atteignit le Fleuve-Jaune : après avoir inutilement assiégé la forteresse de Kaïfong, elle franchit le fleuve sur un autre point, força la passe de Sin-Simming, défendue par un corps d'armée tartare, et pénétra, le 30 septembre, dans la vallée du Peïho, qui forme la province de Pe-Tchili ; le 21 octobre, elle occupa la ville de Tsing à 30 kilomètres au sud de Tien-Tsin, qui n'est elle-même qu'à 120 kilomètres de Pékin.

La consternation fut extrême à Pékin : la capitale était dégarnie de troupes, parce qu'on avait envoyé au sud tous les corps d'armée qu'on avait successivement recrutés. La direction prise par les Taï-

pings avait complètement trompé les commandans impériaux, qui avaient cru à une invasion de la province de Shansi. Si les Taïpings, au lieu de continuer leur marche dans la direction de Tien-Tsin, avaient brusquement tourné à l'ouest et remonté une des branches du Peïho, ils seraient arrivés jusqu'à Pékin sans rencontrer de résistance sérieuse ; mais ils croyaient les impériaux en force ; ils étaient épuisés par la rude campagne qu'ils venaient de faire ; la saison était déjà fort rigoureuse ; la terre se couvrait de neige ; ils manquaient d'approvisionnemens et de moyens de transport. Lorsqu'ils virent paraître un corps d'impériaux devant eux, ils rétrogradèrent jusqu'aux fortes positions de Tsinghaï, où ils s'établirent et se retranchèrent pour y passer l'hiver. Le gouvernement impérial avait appelé sous les armes tous les hommes valides de la Mandchourie et de la Mongolie : toutes ces nouvelles levées furent mises sous les ordres d'un prince tartare, Sankolinsin, élevé au rang de généralissime. A la fin de l'hiver, en mars 1854, Sankolinsin se trouva à la tête de forces suffisantes pour prendre l'offensive, et les Taïpings, craignant d'être enveloppés, évacuèrent leur camp pour se replier sur des positions plus faciles à défendre. Ils furent rejoints dans cette retraite par une armée que Tien-Wang envoyait à leur secours ; ils défirent Sankolinsin, s'emparèrent de la forteresse de Sintsing et se bornèrent à se maintenir fermement entre le Peïho et le Grand Canal, en renonçant à toute idée d'une marche sur Pékin.

La fortune, jusque-là, avait presque constamment souri aux Taïpings : ils étaient maîtres d'une grande partie de l'empire, ils avaient établi un gouvernement qui se prétendait national et auquel les populations se montraient favorables ; les impôts se percevaient, les levées d'hommes s'effectuaient avec autant de facilité et de régularité que si ce gouvernement eût compté de longues années d'existence. Avec un peu plus d'habileté ou avec une plus exacte connaissance de leur situation, ils auraient pu mettre fin à la domination des Mandchous. Les missionnaires protestans se prononçaient chaleureusement en leur faveur et réclamaient pour eux les sympathies de l'Angleterre. Les négocians, établis dans les grands ports, ne leur devinrent hostiles que lorsque les adeptes de la Triade eurent provoqué des insurrections à Canton, à Amoy, à Shanghaï, et, non contens de vouloir y renverser l'autorité de l'empereur, eurent tenté d'incendier les factoreries et menacé la vie des Européens. Ils ne virent plus alors dans les Taïpings que des bandits, des ennemis de la paix publique, des destructeurs du commerce. Lorsque Tien-Wang eut pris possession de Nankin et étendu son autorité sur tout le cours du Yang-tse, le surintendant anglais, sir G. Bonham, crut nécessaire de se mettre en rapport

avec le chef du nouveau gouvernement. Il se rendit à Nankin sur un bateau à vapeur : il fut renvoyé à Peï-Wang, qui occupait les fonctions de premier ministre et qui se montra aussi arrogant vis-à-vis de l'envoyé anglais que l'aurait pu être un dignitaire de la cour de Pékin. Sir G. Bonham venait, cependant, porter à la connaissance des Taïpings le texte du traité de Nankin et leur offrir la neutralité de l'Angleterre à la condition que les stipulations de ce traité seraient fidèlement observées. L'offre était trop avantageuse pour n'être pas acceptée, mais elle le fut avec des airs de supériorité et dans un style qui prouvaient que ce gouvernement de parvenus avait pour les Européens autant de mépris que les Tartares eux-mêmes. Néanmoins, les assurances données par Peï-Wang suffirent pour que les commandans anglais repoussassent toutes les demandes de secours que leur adressaient les autorités des provinces maritimes. Les Taïpings, s'ils n'avaient pas partagé les préjugés et les prétentions de leurs adversaires, et s'ils avaient su tirer parti du nouveau conflit qui s'éleva entre les Européens et la cour de Pékin, auraient pu voir cette neutralité de l'Angleterre se changer en une coopération d'un prix inestimable pour eux.

III.

Le différend qui existait entre les autorités chinoises et les Anglais au sujet du droit de résidence à Canton n'avait jamais reçu de solution. La cour de Pékin avait donné au vice-roi de Canton pleins pouvoirs pour résoudre toutes les questions qui seraient à débattre avec les barbares. Tant que Canton fut sérieusement menacé par les rebelles, les autorités chinoises traînèrent les pourparlers en longueur. Mais les marchands de Canton, que le blocus de la ville ruinait, mirent à la disposition du gouverneur Yeh des sommes considérables pour lever des troupes. Les rebelles furent battus et rejetés hors de la province de Kouan-Tung : tous ceux des habitans qui étaient soupçonnés d'avoir pris parti pour la révolte furent mis à mort ; les exécutions se comptèrent par dizaines de mille et durèrent plusieurs semaines. Yeh, que la cour de Pékin éleva au rang de vice-roi, rentra dans Canton, couvert de sang et ivre de ses succès. Son ton vis-à-vis des Européens changea immédiatement. Il refusa de recevoir sir John Bowring et répondit à ses lettres avec la dernière insolence. La guerre de Crimée absorbait alors l'attention et les forces de l'Angleterre ; celle-ci ne put mettre à la disposition de son ambassadeur les moyens de coercition qu'il demandait. La présomption de Yeh s'en accrut et, sous prétexte de faire châtier un criminel, il ordonna de

saisir un bâtiment anglais, la célèbre lorcha l'*Arrow*, et d'en jeter l'équipage en prison. C'était à la fois un outrage au pavillon anglais et une violation du traité de Nankin, parce que, si l'équipage de l'*Arrow* était coupable, le droit des autorités chinoises était de le traduire devant le tribunal anglais, mais non de se faire justice elles-mêmes. Il fut impossible d'obtenir de Yeh aucune satisfaction, et les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et la vice-royauté de Canton : c'était, en effet, une guerre purement locale, à laquelle la cour de Pékin était étrangère, puisqu'elle n'avait été ni avertie ni consultée; elle était le fait d'un haut dignitaire agissant avec l'indépendance presque complète que la guerre civile lui assurait. Les hostilités se bornèrent d'abord à la destruction de la flottille chinoise : les forces expédiées d'Europe pour appuyer les réclamations britanniques furent détournées de leur destination par lord Canning et employées à dompter l'insurrection des cipayes.

Au moment où Yeh croyait avoir impunément bravé les barbares, lord Elgin arriva dans la rivière de Canton avec une escadre et un corps de débarquement et adressa au vice-roi, le 12 décembre 1857, un ultimatum qui fut dédaigneusement repoussé. On sait ce qui advint : Canton fut emporté d'assaut par les Anglais, qui y mirent garnison, et Yeh, fait prisonnier dans son propre palais, fut envoyé à Calcutta, où il mourut deux ans après. Lord Elgin se dirigea ensuite vers Shanghaï, pour revendiquer, conformément à ses instructions, le droit de communiquer directement avec le gouvernement impérial et mettre ainsi fin à l'irresponsabilité de ce gouvernement. Il avait adressé une lettre au premier ministre, Yuching. Il reçut en réponse, à Shanghaï, une lettre du vice-roi des deux Kiangs, lui transmettant copie d'une dépêche que lui-même venait de recevoir d'Yuching. Après avoir rappelé les événemens de Canton, cette dépêche se terminait ainsi : « Sa Majesté est magnanime et pleine de modération. Elle a daigné, par un décret que nous avons eu l'honneur de recevoir, dégrader Yeh de son rang de gouverneur général des deux Kouans en punition de sa mauvaise administration, et envoyer Son Excellence Houang comme commissaire impérial en place de Yeh, avec mission de faire une enquête et de prononcer avec impartialité. Il conviendra donc, en conséquence, que le ministre anglais se rende à Canton et y négocie. Aucun commissaire impérial ne traite jamais d'affaires à Shanghaï. Un cercle particulier d'attributions est assigné à chacun des ministres du Céleste-Empire, et la règle qu'il ne peut y avoir de rapports entre eux et les étrangers est religieusement observée par tous les serviteurs du gouvernement. Il ne serait donc pas convenable de ma part de répondre en personne à la lettre du ministre anglais. Que Votre Excellence lui

transmette donc tout ce que je viens de dire ci-dessus, et ainsi sa lettre ne demeurera pas sans réponse. »

Il résultait de cette curieuse dépêche que le gouvernement chinois, fidèle à sa tactique invariable, voulait déplacer le siège des négociations et le reporter le plus loin possible de la capitale, et que le premier ministre refusait d'entrer en relations directes avec les envoyés européens et de communiquer avec eux autrement que par des intermédiaires susceptibles d'êtres désavoués. Lord Elgin et le plénipotentiaire français, le baron Gros, remontèrent à bord de la flotte et parurent avec elle à l'embouchure du Peïho. Un ultimatum de leur part détermina la venue de trois commissaires impériaux de second ordre, qui se trouvèrent avoir pour unique mission de s'enquérir des demandes des étrangers et n'avoir reçu aucun pouvoir pour traiter avec eux. Les envoyés refusèrent de les voir. Un nouvel ultimatum plus catégorique que le premier n'eut point un meilleur résultat, et le ministre de Russie, comte Poutiatine, qui avait offert ses bons offices, fit savoir aux deux plénipotentiaires que l'empereur se refusait à recevoir à Pékin des envoyés étrangers. La réponse ne se fit pas attendre. Les forts de Takou, qui défendaient l'embouchure du Peïho et tous les ouvrages qui protégeaient la jonction du Grand-Canal avec le fleuve furent bombardés et enlevés par les alliés, malgré le courage de la garde impériale tartare, qui était chargée de les défendre et dont beaucoup d'officiers se suicidèrent pour se soustraire au déshonneur de la défaite; deux dignitaires mandchoux, du plus haut rang, accoururent à Tien-tsin, que les alliés occupaient déjà et y signèrent la paix le 4 juillet 1858. Le gouvernement chinois légalisa le commerce de l'opium et se résigna à ce que les puissances européennes entretinssent à Pékin des représentans qui communiqueraient directement avec lui. On sait comment la guerre se ralluma presque aussitôt. On était convenu d'échanger les ratifications du traité, et pour que la fraude dont on soupçonnait que le traité de Nankin avait été l'objet ne pût être renouvelée, le gouvernement anglais tenait à ce que l'échange eût lieu à Pékin même. Il avait confié cette mission au frère de lord Elgin, à M. Frédéric Bruce, en lui donnant pour instruction de ne se laisser dissuader à aucun prix d'aller à Pékin. M. Bruce trouva l'entrée du Peïho fermée, et comme on refusa de lui livrer passage, il donna à l'amiral Hope l'ordre d'employer la force; mais l'escadre et les troupes qu'elle débarqua furent repoussées avec des pertes sensibles. On était au 23 juin 1859, c'est-à-dire à une année de la signature du traité de Tien-tsin.

Ce succès inespéré rendit aux Chinois toute leur présomption, et lorsqu'en mai 1860, une escadre anglo-française arriva devant l'em-

bouchure du Peïho et qu'un ultimatum réclamant l'exécution du traité fut envoyé à Pékin, il y fut répondu par un refus hautain. Les troupes anglo-françaises débarquèrent, et les deux victoires de Tchanchin et de Palikao leur ouvrirent les portes de Pékin. Hien-Fung s'enfuit à l'approche des alliés et délégua la tâche de traiter avec eux à son frère, le prince Kung. La paix fut conclue à Pékin même, les ratifications en furent échangées sur place, et les troupes alliées n'évacuèrent le territoire chinois que lorsque toutes les conditions du traité eurent reçu leur exécution.

Hien-Fung s'était réfugié dans les montagnes voisines de Pékin, au palais de Jehol, dont ses prédécesseurs faisaient leur résidence pendant la saison des chasses. Il ne voulut jamais rentrer dans sa capitale, après qu'elle eut été souillée par la présence des barbares. Une inexorable nécessité avait pu seule le contraindre à subir le traité de Pékin, mais il ne se résignait pas à cette humiliation; il cherchait à se consoler par l'abus des plaisirs, et il s'entourait exclusivement de ceux des membres de sa famille ou des personnages de sa cour qui se montraient le plus hostiles à toute concession aux étrangers. L'absence prolongée de l'empereur causait un vif mécontentement à la population de Pékin, parce qu'elle entraînait la suppression des distributions de vivres qui se faisaient quotidiennement à la porte du palais pendant le séjour du souverain, et qui étaient la principale ressource des pauvres gens; mais il fut impossible de vaincre l'obstination de Hien-Fung. Un édit impérial avait créé, en janvier 1861, sous le nom de Tsung-li-Yamen, un conseil chargé spécialement des relations de la Chine avec les étrangers, et avait appelé le prince Kung à le présider. Le frère de l'empereur conduisait en réalité toute l'administration, d'accord avec le vieux ministre Kweiliang, dont il était devenu le gendre, et avec le premier secrétaire Wansiang; mais une sourde mésintelligence divisait profondément le ministère et la petite cour de Jehol.

Les excès auxquels Hien-Fung se livrait achevèrent de ruiner sa santé; il était atteint de consomption, et dès le mois de juillet ses jours parurent comptés. Il n'avait qu'un fils, alors dans sa sixième année : comment serait-il pourvu à la régence? Le changement de règne n'amènerait-il pas un changement de politique? Hien-Fung mourut le 22 août 1861 : dès le lendemain, des décrets furent affichés qui constituaient, sous la présidence du prince Tsaï, un conseil de régence de huit membres, composé des membres de la famille impériale les plus hostiles aux ministres en exercice. La retraite réglementaire, imposée par la mort de l'empereur, en suspendant complètement l'expédition des affaires, empêcha le conflit d'éclater immédiatement; mais le conseil désigna le 1er novembre pour l'entrée solennelle du jeune souverain dans la capitale, et le même

jour il devait prendre la direction du gouvernement. Le cortège impérial traversa Pékin en grande pompe; le jeune empereur était tenu sur les genoux de sa mère, et la première en rang des veuves de Hien-Fung, qualifiée d'impératrice douairière, suivait dans un autre char magnifiquement orné. Le lendemain matin, le prince Kung faisait arrêter dans le palais impérial ceux des régens qui avaient présidé à la cérémonie de la veille, tandis que son frère, le prince Chun, père de l'empereur actuel, à la tête d'une troupe de Tartares, arrêtait le régent, qui ramenait à Pékin le corps de Hien-Fung pour la célébration des funérailles solennelles. Tous les membres du conseil de régence furent dégradés de leurs titres et de leur rang, et condamnés à s'étrangler eux-mêmes avec le cordon de soie. Les deux impératrices, avec lesquelles le prince Kung s'était secrètement entendu, furent proclamées régentes. Pour justifier cette révolution, il fallait un précédent, et l'on n'en trouva point dans l'histoire de la dynastie tartare. Le conseil du Hanlin ou sénat dut remonter jusqu'aux premiers temps de la dynastie des Mings pour découvrir que, l'empereur Chit-Song étant monté sur le trône à l'âge de dix ans, l'administration de l'empire avait été dirigée par les deux impératrices. Ce précédent levait toute objection : il fut seulement décidé que les rapports et les décrets seraient désormais rédigés en mandchou et en chinois, les impératrices ne sachant lire qu'en cette dernière langue. En réalité, la direction des affaires demeura entre les mains du prince Kung, étroitement uni avec son frère et avec le premier ministre Wansiang; ils eurent soin de combler d'honneurs leurs complices et de remplir de leurs créatures tous les hauts emplois.

IV.

Ce coup d'état était nécessaire, car, si le prince Tsaï avait pu conserver le pouvoir et donner suite à son projet de rompre le traité de Pékin, la dynastie tartare aurait probablement été renversée. Lord Elgin, en 1858, avait remonté le Yang-tse jusqu'à Hankow, et il avait pu se convaincre de l'extension que la révolte des Taïpings avait prise. Aussi, dans une des premières dépêches qu'il échangea avec le prince Kung, au lendemain de la bataille de Palikao, il faisait observer que, si les alliés étaient contraints d'attaquer Pékin, la chute de la capitale entraînerait probablement la chute de la dynastie. Le prince Kung crut devoir relever cette insinuation dans sa réponse : « Le passage de votre dépêche, écrivit-il, relatif à l'attaque et à la destruction de la capitale et à la chute de la dynastie, est une observation que les convenances défendent à un sujet d'admettre. Peut-il être séant de la part du ministre anglais de l'ex-

primer au moment même où il se déclare désireux de conclure la paix? Si une guerre sans but doit se poursuivre aussi longtemps qu'il y aura des soldats à mettre en présence, la lutte n'est pas près de finir, quelles que soient les troupes que l'Angleterre puisse faire entrer en ligne, car la Chine, outre les hommes vaillans qui sont réunis ici, a encore les troupes qu'elle peut lever au-delà de la frontière, et celles qu'elle peut faire venir de ses différentes provinces. » Malgré cette assurance apparente, le prince Kung était convaincu de la nécessité de traiter : il l'eût été bien plus encore s'il eût connu le véritable état des choses. Plusieurs provinces ne communiquaient plus avec Pékin, et les autorités des autres provinces envoyaient des rapports mensongers où les échecs des forces impériales et les succès des rebelles étaient dissimulés.

La menace lancée par lord Elgin dans sa dépêche suffit à prouver qu'il eût été facile aux chefs taïpings de s'assurer l'alliance et la coopération des Européens ; mais l'infatuation s'était emparée d'eux. Une fois maître de Nankin, Tien-Wang s'était installé dans le palais, magnifiquement restauré, des anciens empereurs Mings : il avait fait choix de trente femmes, parmi les plus belles, pour composer son sérail ; il ne se fit plus servir que par des femmes, et il ne se montra plus une seule fois en public. Il abandonna la conduite des affaires à ses ministres ; mais la discorde et la jalousie se mirent entre ceux-ci. Tung-Wang, le premier ministre, prétendait avoir des communications avec le ciel : il s'autorisa de ces relations surnaturelles pour dénoncer à Tien-Wang les chefs qui lui déplaisaient et pour les faire mettre à mort. Ceux qui se croyaient menacés par lui l'accusèrent près de Tien-Wang de viser à s'emparer du pouvoir suprême, et lorsqu'il se fut attribué, dans un document public, le titre de distributeur divin de la force, sa mort fut résolue. Cependant, l'union devenait nécessaire, car la mollesse à laquelle s'abandonnaient les Taïpings avait permis aux impériaux de relever leurs affaires. Au printemps de 1855, Tung-Wang, abandonnant toute pensée d'une marche offensive sur Pékin, avait fait repasser le Fleuve-Jaune, à l'armée qui, depuis deux ans, occupait une grande partie de la province de Shantung et était une menace permanente pour la capitale. Suivant ce mouvement rétrograde, un corps tartare manœuvrait pour reprendre possession du Grand Canal, tandis que les milices du Honan s'avançaient dans la direction de Nankin ; cependant le danger fut bientôt conjuré : les forces impériales furent battues et repoussées. La discorde reparut à Nankin avec la sécurité ; et après s'être assuré de l'assentiment de Tien-Wang, Peï-Wang tua en sa présence Tung-Wang d'un coup d'épée. Il fit aussitôt tuer non-seulement les trois frères de son ennemi, mais tous les partisans de celui-ci avec leurs

familles, sans épargner ni les femmes ni les enfans. Peï-Wang voulut ensuite faire subir le même sort aux chefs qui lui portaient ombrage, E-Wang n'échappa à la mort que par la fuite; mais Peï-Wang tomba à son tour sous les coups d'un assassin. Des chefs qui s'étaient associés les premiers à la fortune du roi céleste il ne restait donc plus qu'E-Wang, qui fut rappelé à Nankin. Averti par les dangers qu'il avait courus, il refusa de revenir dans une cour livrée aux intrigues et aux complots; il alla se mettre à la tête d'une armée dans les provinces de l'Ouest et s'y créa une sorte de principauté indépendante.

L'autorité impériale se rétablissait lentement dans les provinces maritimes, le Kouan-Tung, le Fokien, le Cheikiang, où les garnisons tartares étaient nombreuses; Canton avait été débloqué. Amoy, Fou-Tchéou, Shanghaï avaient été repris sur les rebelles avec l'assistance des Européens et des forces navales qui protégeaient les factoreries; mais, dans l'intérieur, la lutte se poursuivait avec des succès variables entre les Taïpings maîtres des campagnes, et les mandarins tartares cantonnés dans les villes fortifiées. Les scènes sanglantes de Nankin et la disparition ou l'éloignement de quelques-uns des chefs les plus habiles et les plus résolus de l'insurrection affaiblirent l'action des Taïpings, et en 1858 les généraux impériaux résolurent de tenter un grand effort contre Nankin, afin de frapper le rébellion au cœur. Tseng-Kouofan et son frère Tseng-Tsihuen, à la tête des levées qu'ils avaient faites dans le Cheikiang, et Cheng-Kwolian, avec les milices du Honan, arrivèrent jusque sous les murs de Nankin, qu'ils tinrent bloqué pendant quelques temps.

A ce moment se révéla un homme qu'on a nommé à juste titre le héros de la guerre des Taïpings, Li-su-Ching, auquel Tien-Wang venait de conférer le titre de Chung-Wang, c'est-à-dire le chef fidèle. Ce titre devait être justifié : hardi, énergique, infatigable, Chung-Wang, après avoir déployé les plus grands talens militaires, demeura fidèle jusqu'à la mort à la cause à laquelle il s'était dévoué. Nankin était approvisionné pour longtemps, et ses fortifications lui permettaient de braver les efforts des impériaux : après avoir organisé la défense de la place, Chung-Wang en sortit, alla prendre le commandement d'un corps d'armée à la tête duquel était un de ses cousins, appela à lui d'autres détachemens des provinces voisines, et se portant sur la base d'opérations des chefs impériaux, il les contraignit à lever le blocus de Nankin et les battit en détail. Une série de victoires rétablit l'autorité de Tien-Wang dans toute la vallée du Yang-tse, dans une partie du Cheikiang et dans toute la province de Kiang-Si, à l'exception de Shanghaï. Chung-Wang voulut s'emparer de cette place, puis compléter ses conquêtes, et il

attaqua tout à la fois la ville chinoise et la concession européenne. Ce fut ce qui le perdit. Les Anglais avaient refusé toute assistance militaire aux impériaux; mais ils avaient, en même temps, averti les Taïpings de ne rien tenter contre les factoreries européennes. L'imprudente attaque de Chung-Wang les fit sortir de la neutralité, et le chef taïping, dans les attaques infructueuses qu'il dirigea contre Shanghaï, trouva devant lui des détachemens anglais et français qui lui firent essuyer de grandes pertes. Pendant qu'il faisait ainsi tuer inutilement ses meilleurs soldats, Tien-Wang et sa cour, rassurés par les succès de deux brillantes campagnes, se rendormaient dans leur indolence accoutumée. Le roi céleste se faisait rendre des honneurs divins, et quand on voulait l'entretenir d'affaires, répondait qu'il n'avait qu'à ordonner la paix pour que les armes tombassent des mains de ses ennemis. Aucun effort n'était fait pour ravitailler Nankin ni pour l'approvisonner de munitions, aucune direction n'était donnée aux généraux, aucun renfort n'était envoyé aux armées. Chun-Wang, pour avoir présenté des observations énergiques à Tien-Wang, fut disgracié pendant quelques semaines. Lorsqu'on lui rendit son commandement, il trouva dans le Kiang-Si de nouveaux adversaires. Les marchands de Shanghaï, désireux de tenir l'ennemi éloigné de leurs murs, avaient souscrit une somme considérable, destinée à l'enrôlement et à l'entretien d'un corps européen. Le vice-roi des deux Kiangs, Tseng-Kouofan, et le gouverneur du Kiang-Si, Li-Hung-Chang, avaient approuvé ce projet et l'avaient recommandé à Pékin.

Le prince Kung y donna d'autant plus aisément son approbation que lui-même avait accueilli la pensée de prendre au service de la Chine une flottille construite en Angleterre et montée par des marins anglais, pour combattre les jonques des Taïpings. Ce corps européen, commandé successivement par deux aventuriers, Ward et Burgevine, rendit d'abord de médiocres services; mais les choses changèrent lorsque le gouvernement anglais eut autorisé un jeune officier du génie, le capitaine Gordon, à en prendre le commandement, et lorsque celui-ci, à l'aide d'un certain nombre de soldats et d'artilleurs anglais, eut formé et dressé à l'européenne cinq régimens chinois. Ce corps, que les Chinois nommèrent « l'Armée toujours victorieuse, » ne justifia pas complètement ce nom ambitieux, puisqu'il essuya deux échecs assez graves; mais, dans toutes les autres rencontres, il décida la victoire en faveur des impériaux. Chung-Wang défendait le terrain pied à pied avec une valeur et une constance héroïques, mais la trahison lui fit perdre la ville importante de Sou-Tchéou et le contraignit d'évacuer le Cheikiang reconquis par un corps franco-chinois, que dirigeait le commandant Gicquel, fondateur de l'arsenal de Fou-Tchéou. La diplomatie impériale, en

achetant tous les chefs qui étaient à vendre, sauf à les faire assassiner ensuite, comme fit Li-Hung-Chang des commandans de la garnison de Sou-Tchéou, était plus à redouter pour le général des Taïpings que l'habileté des généraux tartares. Les diverses places qui couvraient Nankin au nord et à l'ouest furent prises par les impériaux ou leur furent livrées, et Chung-Wang fut rappelé pour défendre la capitale devant laquelle Tseng-Kouofan et Tseng-Tsihuen, son frère, vinrent mettre le siège avec quatre-vingt mille hommes. Les impériaux étaient mal armés et ils n'auraient pu venir à bout de la ville sans les conseils qu'ils reçurent de Gordon et des autres Européens au service de la Chine. Le siège durait depuis un mois, lorsque, le 30 juin 1863, Tien-Wang, désespérant d'être secouru et ne pouvant se résigner à la perte du pouvoir qu'il exerçait depuis douze années, se tua lui-même. Son fils, âgé de quatorze ans, fut proclamé roi céleste par les fanatiques que l'indolence et l'incapacité de son père avaient perdus; mais, le 19 juillet, l'explosion d'une mine renversa 50 mètres des murailles de Nankin, et ouvrit une brèche par laquelle les impériaux se ruèrent dans la ville.

Chung-Wang se défendit avec acharnement dans le palais jusqu'à ce qu'il eut perdu tout espoir de refouler les assaillans; il fit alors une trouée à la tête d'un millier d'hommes jusqu'à la porte du Sud, et il se jeta dans la campagne avec le jeune chef qu'il voulait sauver à tout prix. Il lui donna son propre cheval, qui était excellent, pour en prendre un beaucoup moins bon. Aussi ne put-il faire perdre sa trace à ceux qui le poursuivaient; il fut pris quelques jours après. Plusieurs des parens de Chung-Wang étaient depuis longtemps retournés au service de l'empereur et avaient reçu, comme Chang-Kwoliang et autres transfuges, des emplois élevés; telle était d'ailleurs la haute opinion de ses talens et de son courage qu'il avait su inspirer à ses adversaires qu'il aurait peut-être obtenu la vie sauve s'il l'eût demandée; mais il ne voulut ni faire ni laisser faire aucune démarche. Il fut condamné à mort; mais alors se produisit un incident caractéristique qui montre à quel point les Chinois se préoccupent de tenir leurs annales en ordre et d'enregistrer fidèlement les événemens à mesure qu'ils s'accomplissent. Le gouvernement chinois pensa que nul mieux que Chung-Wang ne pouvait faire connaître les faits auxquels il avait pris part, et il différa de huit jours l'exécution de la sentence pour que le prisonnier eût le temps d'écrire un résumé de ses campagnes. Chung-Wang s'exécuta loyalement, et son récit, que le gouvernement a publié, concorde pour les faits de guerre avec les notes de Gordon. Il se termine par ces mots, où respire la fierté d'un soldat : « J'ai été le premier ministre d'une race maintenant abattue et d'un souverain qui n'est plus; je ne puis me laisser

raser la tête. » Les Taïpings, en effet, portaient toute leur chevelure et toute leur barbe, et ceux qui rentraient sous la loi de la dynastie tartare devaient se faire raser, conformément à la règle imposée à tous les Chinois. Chung-Wang fut décapité le 7 août 1863. Quelques jours plus tard, le fils de Tien-Wang, abandonné de ses compagnons et, errant seul dans les montagnes, fut pris à son tour et mis à mort. Tseng-Kouofan reçut de la cour de Pékin le titre de *hou* ou de marquis, dont son fils a hérité, et son frère Tseng-Tsihuen fut créé comte.

La prise de Nankin, où Tien-Wang avait régné dix années, porta un coup décisif à l'insurrection, qui n'eut plus désormais ni direction, ni chef universellement reconnu, ni place d'armes. Le dernier survivant des chefs qui avait organisé la révolte, E-Wang, se défendit quelque temps dans les provinces de l'Ouest et essaya de gagner le Kouan-Si et le Kouy-Tchéou, où les rebelles étaient encore maîtres du terrain ; mais le vice-roi du Sze-Chuen lui barra le chemin avec une armée. Il voulut se jeter dans les montagnes, mais il fut assailli par les tribus des Lobos ; ne pouvant franchir le Yang-tse faute de bateaux et se voyant toute retraite coupée, il dut se rendre à discrétion. Il fut écrasé entre deux planches. La guerre civile dura cinq ans encore, non-seulement au nord du Yang-tse, mais au nord du fleuve Jaune, et jusque dans le Shantung, où les rebelles infligèrent plus d'un échec aux troupes impériales. Ce fut en essayant de les réduire que Sankolinsin fut battu et blessé mortellement. Le nom de Taïpings, que les Européens étaient seuls à employer, disparaît après la prise de Nankin. Les rebelles ne sont plus désignés que sous le nom de *Nienfei*, c'est-à-dire les indigènes ou les nationaux, et cette appellation indique assez clairement que l'objet ou le prétexte de la révolte était la résurrection de la nationalité chinoise.

V.

La tâche du gouvernement tartare ne se bornait pas à rétablir son autorité dans les provinces du Centre et du Sud : il avait d'autres ennemis à combattre aux deux extrémités de l'empire. Une prédiction fort accréditée parmi les musulmans de l'Yunnan limitait à deux cents ans la durée de la domination tartare. Celle-ci devait donc prendre fin entre 1844 et 1850. A l'avènement de Hien-Fung, en 1851, une pétition fut adressée par les musulmans à l'empereur pour se plaindre des exactions des mandarins et demander l'envoi d'un vice-roi « honnête et juste. » Il ne fut donné aucune suite à cette pétition : au contraire, la révolte du Kouan-Si porta les autorités chinoises à redoubler de défiance et de rigueur. Les nombreuses

exécutions et les confiscations qu'elles ordonnèrent finirent par déterminer un soulèvement de la population musulmane, et d'un bout à l'autre de l'Yunnan, musulmans et Chinois se massacrèrent tour à tour. L'avantage demeura aux *Panthaïs :* c'est le nom que les auteurs anglais ont donné, à l'exemple des Birmans, aux musulmans de la Chine méridionale. Ceux-ci mirent à leur tête, comme directeur spirituel, avec le titre de Kin-Akound, un marabout qui avait fait le pèlerinage de La Mecque et qui était revenu dans l'Yunnan en 1846, après un séjour de deux ans à Constantinople et sept années d'absence ; ils avaient pour chef de guerre Tu-Wen-ziu, qui s'empara de Talifou et en fit le siège de son gouvernement, après avoir soumis à son autorité presque toute la province. Il tirait de Singapour et de la Birmanie des armes et des munitions qu'il payait avec le produit des mines de sel de l'Yunnan, unique source d'approvisionnement de la Chine méridionale. A l'exemple de leurs coreligionnaires de l'Yunnan, les tribus musulmanes qui habitent une partie des montagnes du Kouy-Tchéou se soulevèrent dans la conviction que le terme de la domination tartare était arrivé. En 1864, l'évêque catholique du Kouy-Tchéou, Mgr Faurie, avec l'assentiment du vice-roi de la province, fit parvenir au généralissime des musulmans, Ma-Ho-Tou, des propositions de paix. Le chef musulman répondit qu'il devait en référer au Kin-Akound; mais le ton de sa lettre indique quels sentimens de vengeance et de haine animaient les musulmans. « Que se passe-t-il? écrivait Ma-Ho-Tou. La luxure et l'avarice occupent le pouvoir : la fourberie et le mensonge triomphent à la cour ; les dignités sont avilies, les magistratures vénales. Les mandarins trompent l'empereur et oppriment le peuple; ils s'accordent tous dans un égal mépris des lois. Pour comble de malheur, toutes les calamités, la guerre, la peste, la famine, fondent à la fois sur l'empire. Les quelques bons qui restent ne peuvent rien contre le mal : n'est-ce pas une preuve que la dynastie Tsin a fait son temps et que ses deux cents ans sont accomplis? A la vue de cet empire, bouleversé comme une mer en furie, nous nous demandons quelle main pourra rétablir l'ordre. Cela prouve que nous avons à cœur, nous aussi, le bonheur de tous. C'est pourquoi nous n'avons pu nous empêcher de nous montrer et de prendre sur nous une partie du fardeau. Il y a certainement, dans les hauteurs de l'espace, un esprit puissant qui dirige tout cela. Pour le moment, notre intention est de persévérer dans nos efforts jusqu'à ce que la race diabolique soit anéantie. Alors on pourra protéger les gens de bien. Nous tuons, mais dans une intention salutaire. Qui peut s'en plaindre? N'est-il pas écrit : Tuer les méchans, pour sauver les bons, est conforme à la raison? » Le chef musulman dit, de vive voix, à l'envoyé de l'évêque : « Les chré-

tiens suivent la doctrine de Jésus, qui fut un grand saint, mais qui eut trop bon cœur. Il croyait à tort qu'on peut convertir les méchans par la persuasion; c'est parce qu'il n'y réussit pas que Dieu envoya Mahomet prêcher le sabre à la main. C'est une des plus grandes miséricordes de Dieu que de forcer les hommes à la vertu. Le rétablissement de la paix est impossible. Si nous tuons des hommes, c'est que le ciel le veut. S'il ne le voulait pas, il trouverait bien le moyen de nous arrêter. Si le ciel veut que nous exterminions la race maudite, ne devons-nous pas obéir? Quel dommage que votre évêque ne comprenne pas cette doctrine! » On le voit, les musulmans étaient convaincus qu'ils faisaient la guerre sainte contre les Tartares et qu'ils avaient reçu mission de les exterminer. Le Kin-Akound n'autorisa pas les négociations, et les musulmans du Kouy-Tchéou recommencèrent leurs incursions dans la province. Ce ne fut qu'au bout de trois ou quatre ans qu'ils consentirent à déposer les armes, sur la promesse d'un complet oubli du passé. Les musulmans de l'Yunnan ne rentrèrent dans l'obéissance que beaucoup plus tard, après que des torrens de sang eurent coulé. Ce fut seulement le 15 janvier 1873 que Talifou tomba au pouvoir des Chinois. Tu-Wenziu se livra lui-même aux vainqueurs en demandant qu'on épargnât son peuple; mais il avait eu soin de prendre du poison pour échapper aux tortures qu'il prévoyait. Le général chinois le fit décapiter après sa mort et envoya à l'empereur sa tête enduite de miel. Il commença ensuite un massacre en règle des défenseurs de Talifou, et il expédia à Yunnan-Fou, pour y être exposés à la vue de la population, les têtes de dix-sept des principaux chefs musulmans et vingt-quatre grands paniers remplis d'oreilles humaines. Ainsi fut pacifié l'Yunnan.

A l'autre extrémité de l'empire, dans les provinces de Shensi et de Khansuh, dans le vaste territoire qui s'étend au sud de la chaîne des monts Tian-Shan et dans le Turkestan oriental, vivent d'autres populations musulmanes désignées sous le nom général de Tunganis. La guerre des Taïpings et une nouvelle tentative des princes khodjas contre Kashgar avaient excité une vive agitation chez ces populations qu'un régime de fer maintient seul sous le joug. Des troubles y éclatèrent en 1861 et se changèrent bientôt en une révolte ouverte. Les troupes rassemblées par le vice-roi du Khansuh furent complètement défaites à Tara-Ussu. Aussitôt toutes les villes, Hami, Barkul, Urumtsi, Turfan, massacrèrent leurs garnisons chinoises, et la rébellion s'étendit de proche en proche jusqu'au Turkestan. Elle eut pour conséquence la fondation, à Kashgar, de l'empire éphémère d'Yakoub-Khan. Cet immense territoire n'est rentré sous la domination chinoise qu'en 1878. Sa soumission exigea un grand effort et ne fut accomplie qu'au bout de quatre campagnes

par le vice-roi du Shen-Si, Tso-Tsung-Tang, qui vient d'être chargé d'organiser l'invasion du Tonkin.

Dans les provinces du centre de l'empire, l'autorité du gouvernement put être considérée comme complètement rétablie vers 1868 : à partir de cette époque, on ne trouva plus en armes que de petites bandes de brigands, réfugiés dans les montagnes. L'insurrection était anéantie ; mais les maux causés par plus de quinze années de guerre civile étaient presque irréparables. Les troupes impériales n'avaient pas commis moins de ravages que les rebelles, et les représailles qu'elles avaient exercées avaient décimé la population. Ce n'était partout que ruines, deuil, et dévastation. « Durant tout le voyage, dit un missionnaire qui traversa les provinces du Sud en 1860, nous eûmes sous les yeux le même spectacle, le désert, des ruines, des maisons brûlées, des chemins couverts de débris de meubles et de vaisselle, et de loin en loin une auberge dont les habitans effarés prêtaient l'oreille à tous les échos et se disposaient à prendre la fuite à la moindre alerte. » En 1874, M. Margary, remontant le Yang-tse, dans le cours de la mission que le gouvernement anglais lui avait confiée, passait devant la ville jadis florissante de Chinkiang, et il écrivait : « Rien n'est plus pénible à voir que cette vaste scène de désolation. Les Taïpings avaient pris possession de cette ville et leur lourde main a marqué sa trace par les débris de briques qui couvrent des acres de terrain et indiquent la place de ce qui fut jadis une ville pleine d'animation. » Le même voyageur décrit ainsi le spectacle que lui offrait le Kouy-Tchéou : « Cette province est déplorablement dévastée : toutes les villes sont réduites à l'état de simples villages, et les villages ne sont plus que des agglomérations de huttes de paille. On rencontre partout en quantité les ruines de bonnes et solides maisons de pierre qui attestent de quelle prospérité cette région jouissait avant que les sauvages habitans des montagnes descendissent en masse pour égorger la population. Cela remonte à vingt ans, et cependant ces malheureuses cités demeurent encore comme des cités des morts avec de longues murailles enceignant des acres de ruines. » Non-seulement le commerce avait été anéanti, mais souvent la culture était impossible, ou bien les moissons étaient détruites avant qu'on pût récolter, et les populations étaient réduites à des extrémités dont l'horreur laisse derrière elle les récits de certains naufrages. Le prêtre Thadée Yang parcourut la province de Hien-y-Fou après une incursion des musulmans de l'Yunnan ; il la trouva en proie à la plus horrible famine. « Les malheureux habitans ne se nourrissaient plus que de feuilles d'arbres, d'écorce et de chair humaine. On n'enterrait plus les morts : on les mangeait. On ne pouvait sortir qu'en caravanes armées. Trouver dans les champs un homme mort de faim était une

bonne fortune : on cachait le cadavre, on découpait les chairs en tranches minces, on les séchait au soleil pour les conserver comme des provisions précieuses et, avec les os, on assaisonnait pendant plusieurs jours les quelques herbages que l'on trouvait encore dans les forêts. Thadée Yang vit de ses yeux un père de famille apporter à ses enfans la tête d'un supplicié qu'il venait de dérober sous les remparts : il la jeta au feu et quand les surfaces furent grillées, chacun en arracha sa part ; on la remit au feu pour la déchirer de nouveau. Enfin ils la brisèrent, s'en partagèrent les morceaux et les rongèrent jusqu'à ce qu'il ne restât plus que l'os. » Au chef-lieu de la province, à Hien-y-Huen, où Thadée passa plusieurs mois, la chair humaine se vendait publiquement au marché. Il arriva qu'une femme ayant mangé le corps de son mari, et des petites filles le corps de leur grand-père, le mandarin, pour rappeler le respect dû aux ancêtres, prohiba la vente de la chair humaine, mais il fit exception dans son édit pour la chair des suppliciés. Cinq ans après, cet abominable trafic se continuait encore, malgré les efforts des autorités chinoises, et l'on peut voir, aux archives des missions étrangères, un de ces édits que les mandarins faisaient placarder sur les portes des villes et des marchés. Il a été ainsi traduit par Mgr Faurie, qui l'a envoyé au supérieur des missions : « Édit du sous-préfet Sen. Défense de manger des cadavres humains. Quiconque contreviendra au présent édit sera décapité. 3e lune, 1er jour. » Même après la fin de la guerre civile, le sel se vendait encore, dans les villes les plus favorisées, sur le pied de trois francs la livre ; et le riz, qui fait le fond de la nourriture du peuple et se vend d'ordinaire de 10 à 12 francs la mesure, se maintenait au prix de 95 francs, prix de famine dans un pays où l'on vit habituellement pour 180 à 200 sapèques, c'est-à-dire pour 0 fr. 18 à 0 fr. 20 par jour. Aussi la population était-elle décimée par la faim. « On ne peut sortir, écrivait en France Mgr Faurie, sans rencontrer cinq ou six cadavres étendus sur le pavé. Tout le monde passe indifférent et je commence, hélas, à m'y habituer moi-même. Réduit, faute d'argent, à une impuissance absolue, je passe... comme les autres ! » La conséquence inévitable d'une pareille situation était l'éclosion de maladies contagieuses : le choléra et le typhus vinrent ajouter leurs ravages à ceux de la guerre, de la misère et de la famine. La population de la province de Kouy-Tchéou tomba de quinze millions à huit ; les provinces de Kouan-Si et de Kouan-Tung ne furent guère moins éprouvées : les provinces les plus épargnées perdirent un cinquième de leurs habitans.

Croirait-on qu'une pareille misère n'arrêtait pas les exactions des mandarins ? Les localités qui faisaient leur soumission et même les habitans qui n'avaient point trempé dans l'insurrection, mais qui

désiraient n'être pas inquiétés, achetaient leur tranquillité à prix d'argent. La population était livrée, d'ailleurs, à l'arbitraire des fonctionnaires. On avait jugé prudent de confier presque exclusivement à des Tartares la direction des opérations militaires contre les rebelles : ces commandans, surtout s'ils se trouvaient appartenir au même clan que la famille impériale, se considéraient comme indépendans des plus hauts fonctionnaires et se souciaient peu de leur déplaire. L'autorité impériale elle-même, qui avait déjà été atteinte par les revers de Taou-Kwang, semblait avoir encore été affaiblie par les succès éphémères des rebelles et plus encore par les victoires des barbares. Le traité de Pékin, qui accomplissait une révolution dans les traditions et les lois de la Chine, consacrait, par des stipulations spéciales, la liberté de pratiquer publiquement et de prêcher le christianisme, et, en conséquence, des passeports nominatifs, signés des ambassadeurs et du prince Kung furent envoyés de Pékin à chacun des missionnaires. Mais la plupart des fonctionnaires affectèrent d'appréhender le mécontentement de la population pour ne point se conformer aux ordres du gouvernement ; quelques-uns même n'hésitèrent pas à annoncer l'intention d'y désobéir. Comme un missionnaire français invoquait devant l'un de ceux-ci les obligations du traité : « Le traité! le traité! murmura le mandarin ; loin de Pékin, les grands ne sont pas obligés d'obéir au souverain. » Puis il ajouta : « L'empire appartient à tout le monde : celui-là seul qui a la capacité a le droit d'ordonner. » Il était impossible de témoigner moins de respect pour les actes du gouvernement.

L'insubordination des fonctionnaires n'est point le seul danger qui menace l'autorité impériale. Ni l'écrasement des Taïpings, ni les effroyables représailles exercées par les Tartares, ni quinze ou dix-huit années de misère et de souffrances, n'ont dompté l'hostilité des populations du Sud contre la dynastie régnante. La guerre civile avait à peine cessé que, sous l'impulsion des lettrés de race chinoise, les sociétés secrètes recommençaient leur travail souterrain. Les Tsin-Lien-Kiao semblent ne se proposer que le perfectionnement moral de l'humanité. Les petits manuels qui contiennent le résumé de leurs doctrines et leurs règles de conduite sont absolument irréprochables. Quel blâme serait-il possible d'adresser à des gens qui prennent l'engagement de ne pas tuer ce qui a vie, de ne pas dérober, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas calomnier, de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin? Ceux d'entre eux qui veulent avancer dans la perfection portent, suspendu à leur ceinture, un petit sachet divisé en trois compartimens : celui de droite contient des pois blancs, celui de gauche des pois noirs, celui du milieu est vide. Lorsque le dévot accomplit une bonne

œuvre, si par exemple il écarte du chemin une pierre contre laquelle on pourrait se heurter, s'il se détourne de sa route pour ne pas écraser un insecte, il met un pois blanc dans le compartiment du milieu. S'il lui arrive de se mettre en colère, d'injurier ses semblables, de ne pas veiller sur ses regards, il met un pois noir. Le soir venu, il compte les pois blancs et les pois noirs, et en inscrit le nombre sur deux colonnes dans un carnet : à la fin du mois il fait l'addition, et voit s'il avance ou recule dans la vertu.

Rien de plus édifiant, rien de plus inoffensif en apparence qu'une pareille confrérie ; mais sous ces dehors moraux et religieux, elle cache un but politique, connu des chefs auxquels on doit obéissance, et ce but est le renversement de la dynastie tartare. Comme l'évêque de Kouy-Yang-Fou demandait à un de leurs chefs, après sa conversion au christianisme, par quelles subtilités les adeptes de la société conciliaient leurs projets révolutionnaires avec leurs préceptes de morale et avec l'interdiction de tuer même une fourmi : « Tuer les méchans, lui fut-il répondu, n'est pas compris dans le précepte de ne pas tuer ce qui a vie, parce que les méchans sont déjà retranchés par le ciel de la société des vivans ; en les tuant, on ne fait qu'exécuter la volonté suprême du ciel qui veut, non qu'ils vivent, mais qu'ils meurent. Or, par *méchans* on entend tous ceux qui reconnaissent la dynastie actuellement régnante. En prenant leurs biens, on ne vole pas, parce qu'ils ne méritent pas de posséder. » Si on rapproche cette explication du langage tenu par le chef musulman Ma-Ho-Tou, on sera tenté de croire que les doctrines de l'islamisme ont fait plus de chemin que la morale chrétienne dans l'esprit des populations chinoises. S'il est vrai que les Tsin-Lien-Kiao comptaient déjà, il y a quinze ans, des affiliations dans plus de cinquante villes du centre et que les lettrés n'ont cessé depuis lors de leur recruter des adhérens, il est possible que cette propagande devienne une source de sérieuses difficultés pour le gouvernement chinois, le jour où il sera aux prises avec de graves embarras.

Depuis le coup d'état du 2 novembre 1861, qui avait déféré la régence aux deux impératrices pendant la minorité de Tungché, la direction du gouvernement était demeurée, à l'exception d'un intervalle de quelques semaines, entre les mains du prince Kung. Le 2 avril 1865, à la suite soit de quelque intrigue de cour, soit d'une brouille momentanée entre le prince Kung et sa belle-sœur, l'impératrice douairière, parut un décret des deux impératrices qui enlevait au prince tous ses titres et toutes ses fonctions, comme s'étant montré trop disposé à exagérer son importance. Cette révolution de palais alarma les hauts fonctionnaires qui devaient leur situation au prince Kung et qui craignirent d'être entraînés dans

sa disgrâce. Tous les conseils et, à leur tête, le conseil des ministres, adressèrent aux régentes des mémoires qui, sous forme de pétitions, étaient de véritables protestations. Les impératrices cédèrent et, le 8 mai, un décret rendit au prince Kung ses charges et dignités, à l'exception du titre de président du conseil, que le décret lui retirait pour le punir de n'avoir pas toujours été « suffisamment respectueux. » Au titre près, le prince Kung n'en exerça pas moins un pouvoir aussi étendu que par le passé; il en usa pour appeler au service du gouvernement des Européens qui pussent initier les Chinois aux progrès de la civilisation occidentale.

Les innovations introduites dans l'administration par le prince Kung et les faveurs dont il semblait combler les barbares suscitèrent contre lui une vive opposition à la cour et dans le monde des lettrés. Cette opposition se traduisit par une recrudescence d'hostilité contre les chrétiens, que l'on considérait comme la cause de tous les revers qui avaient atteint la dynastie : c'était à leur instigation et pour eux que les barbares avaient fait la guerre, et de nouveaux avantages avaient été stipulés en leur faveur dans chaque traité. Ils corrompaient le peuple; ils attaquaient la religion et les lois de l'empire; et il n'y aurait de tranquillité pour la Chine et de sécurité pour l'autorité impériale que lorsqu'ils auraient été exterminés. Les opposans trouvaient un appui dans le prince Chun, qui avait jusque-là vécu en bonne intelligence avec son frère, mais qui ne dissimulait pas la haine qu'il portait aux étrangers. On fit circuler de nombreux écrits contre les Européens, et on ne craignit point de se servir du nom de l'empereur. Un de ces écrits, répandu à profusion dans le Sze-Chuen, était un dialogue entre un chrétien et un lettré : « Si les Européens sont si immondes, pourquoi le ciel ne les extermine-t-il pas? — Par la même raison, répondait le lettré, qu'il laisse vivre les loups, les tigres et les panthères. » A l'objection que l'empereur permettait aux Européens de pratiquer leur religion et de trafiquer, le lettré répondait : « L'empereur actuel, oui : encore est-ce pour civiliser les barbares; mais si, au lieu de se convertir, ils pervertissent des Chinois, notre devoir est de les exterminer par tous les moyens. » Il maudissait alors les traités comme une calamité nationale, il exhortait chaque famille à répandre cet écrit et, lorsque le signal serait donné, à se lever pour massacrer les Européens. Le dialogue était terminé par l'intervention de l'empereur, qui venait dire : « J'ai en horreur les Européens et leur religion; je ne leur ai accordé le droit d'entrer dans mon empire que parce qu'ils m'y ont forcé par les armes; je voudrais les exterminer, mais moi et mes mandarins, nous sommes impuissans à le faire. Toi, mon peuple, détruis cette religion, extermine tous ces Européens, et ton empereur sera content de toi. »

On juge aisément de l'impression que des écrits de ce genre, ouvertement colportés, produisaient sur une population ignorante et crédule, dont l'orgueil national et les préjugés étaient froissés. Le zèle trop ardent et les imprudences des missionnaires protestans déterminèrent, dans plusieurs des ports ouverts au commerce, des émeutes dont ces missionnaires furent victimes. Le prince Kung accorda toutes les satisfactions qui lui furent demandées, mais il ne pouvait dissimuler ses inquiétudes. « Si vous pouviez seulement nous débarrasser des missionnaires et de l'opium, la Chine serait bien tranquille, » disait-il, en 1869, à sir Rutherford Alcock, lorsque l'envoyé anglais prit congé de lui pour retourner en Europe. A ce moment, des troubles éclataient dans le Sze-Chuen; le père Rigaud, plusieurs missionnaires et un grand nombre de chrétiens chinois étaient massacrés. Sur les réclamations de M. de Rochechouart, promesse de satisfaction lui fut faite, et Li-Hung-Chang fut envoyé dans le Sze-Chuen pour rechercher et punir les coupables; mais comme l'opinion s'accréditait que les troubles du Sze-Chuen étaient le prélude d'un massacre général, M. de Rochechouart jugea utile d'intimider les mandarins par un déploiement de la puissance française, En décembre 1869, il remonta le Yang-tse-Kiang jusqu'au cœur de l'empire avec six bâtimens de guerre. Cette démonstration rendit momentanément la sécurité aux chrétiens, mais elle exaspéra la faction puissante qui était hostile aux Européens, qui divisait déjà la cour, et se flattait d'avoir pour elle le jeune empereur. Le 10 mai 1870, une personne attachée à la légation française à Pékin adressait au supérieur des missions étrangères l'avertissement suivant : « Une dépêche secrète a été envoyée au nom de l'empereur aux principaux mandarins; en voici le résumé : Pour intimider le gouvernement, les vaisseaux français sont allés jusqu'à Hankow; peut-être les Anglais suivront-ils cet exemple, et, après eux, d'autres Européens; ce qui ne peut que troubler l'empire. Il faut donc que les mandarins se conforment aux règles suivantes : « Ne plus avoir d'égards pour les missionnaires, juger selon les anciennes coutumes les procès des chrétiens (la profession du christianisme était autrefois un crime capital) et empêcher ceux-ci de se multiplier; sans cela l'empire serait en péril. » A quelques semaines de là, le 21 juin 1870, avaient lieu les effroyables massacres de Tien-Tsin, dans lesquels le consul de France fut tué avec sa femme et quelques autres Français, des sœurs de charité outragées et torturées, et nombre de chrétiens mis à mort sans que le gouverneur et les autorités locales fissent aucun effort pour arrêter ces scènes de sauvagerie. L'émeute de Tien-Tsin fut suivie d'autres massacres dans les provinces et de démonstrations hostiles dans les ports ouverts au commerce. L'effroi s'empara de tous les Euro-

péens, et les remontrances énergiques des plénipotentiaires s'ajoutant à la crainte qu'inspirait le ressentiment de la France intimidèrent la cour de Pékin. Malgré l'opposition du prince Chun et de plusieurs des hauts dignitaires, le prince Kung fit décider l'envoi en France d'une mission chargée de présenter des excuses et d'offrir une indemnité pour le meurtre du consul de France; mais par une de ces transactions spéciales à la politique chinoise, on mit à la tête de cette mission le gouverneur de Tien-Tsin, Tchong-Haou, ce qui était une façon de le soustraire au châtiment qu'il avait mérité par une abstention voisine de la complicité. On sait que la mission chinoise, la première qui ait été envoyée en Europe, n'arriva en France qu'après le renversement du gouvernement impérial : elle fut reçue par M. Thiers, qui accepta la satisfaction offerte par le gouvernement chinois, mais mit pour condition que, comme il avait lui-même donné audience à Tchong-Haou, l'empereur donnerait également audience au représentant de la France à Pékin.

Cette exigence causa une vive irritation à la cour chinoise; il s'ensuivit des négociations aigres et prolongées, et la question ne fut résolue qu'au bout de trois années. L'empereur Tungché touchait à sa majorité : il supportait impatiemment la tutelle dans laquelle il était tenu. Il s'était épris de la fille du duc Chung, Ahluta, et les deux impératrices, après une longue résistance, furent contraintes de donner leur assentiment à cette union, qui fut célébrée le 16 octobre 1872. Quatre mois après, le jeune empereur, ayant atteint sa majorité, prit officiellement la direction des affaires. Le fait fut notifié aux représentans des puissances, qui, en réponse, demandèrent collectivement une audience qui finit par leur être accordée et qui eut lieu le 29 juin 1873. Cette nouvelle concession aux exigences de l'Europe fut l'acte le plus marquant d'un règne qui ne devait pas être de longue durée. La mésintelligence se mit promptement entre le jeune empereur et les régentes. Le 10 septembre 1874, parut un édit impérial qui enlevait au prince Kung et à son fils leur rang de membres de la famille impériale. Dès le lendemain, un décret signé des deux impératrices restituait à ces princes leur rang et leurs dignités. Ce second décret, qui annulait le précédent, était une véritable usurpation, car les pouvoirs des deux régentes avaient pris fin avec la majorité de Tungché. Que se passa-t-il alors? Le palais de Pékin fut-il le théâtre d'une de ces scènes dont la tragédie s'est emparée? Vit-il une mère sacrifier la vie de son fils à sa passion de régner ou au salut de son amant? Le bruit se répandit que le jeune empereur était malade : on dit ensuite qu'il était confiné dans ses appartemens par la petite vérole. Le 18 décembre, un édit annonça que les deux impératrices reprenaient la direction des affaires; un autre édit apprit, le 12 jan-

vier, que Tungché était monté sur le dragon pour s'élever au ciel ; ce qui est la façon d'annoncer la mort d'un empereur.

Beaucoup pensèrent que les détails donnés à diverses reprises sur la maladie de Tungché étaient mensongers et avaient eu pour objet de dissimuler un crime. Les incidens qui suivirent fortifièrent cette opinion. L'impératrice Ahluta était enceinte; si elle mettait au monde un fils, il était l'héritier légitime du trône, et elle-même, suivant les règles invariablement observées, devait être régente. On la tint renfermée dans ses appartemens, puis on annonça que, dans sa douleur, elle avait refusé de prendre aucune nourriture et qu'elle était morte avant d'avoir accouché. Ce qui se passa fut plus étrange encore : l'ordre régulier de succession fut méconnu. Le prince Kung ne revendiqua point la couronne pour lui-même, appréhendant peut-être d'encourir les soupçons de l'opinion ; il aurait pu la réclamer pour son fils ; mais celui-ci était déjà assez âgé pour gouverner par lui-même, et le prince aurait dû renoncer à toutes ses dignités, parce que la loi ne permet pas qu'un père soit le serviteur et le subordonné de son fils. Il fallait un prince mineur pour qu'une régence fût nécessaire. Le choix de la cour s'arrêta sur le fils du prince Chun, Tsaï-Tien, qui était seulement dans sa quatrième année, ce qui assurait une longue minorité. Il fut proclamé sous le nom de Houangsu, et son père se retira de la cour, ce qui priva l'opposition de son chef : les deux impératrices reprirent le gouvernement comme régentes, le prince Kung demeura leur premier ministre, et le nouveau règne débuta par l'exécution des eunuques qui avaient entouré l'infortuné Tungché et qui pouvaient être de dangereux témoins.

Les seuls événemens qui aient marqué les dix dernières années ont été, avec la soumission du Turkestan, la réparation accordée à l'Angleterre pour l'assassinat de M. Margary, la restitution de la province de Kouldja obtenue de la Russie, et l'établissement d'ambassades chinoises en Europe. Seulement, on a pu remarquer que le souvenir des défaites du passé commence à s'effacer à Pékin ; on y croit volontiers qu'il a suffi de prendre quelques Européens au service de l'empire pour élever la Chine au niveau de l'Europe. Après avoir rendu à l'empire ses anciennes frontières, le gouvernement chinois a rappelé aux états voisins leurs devoirs de vassalité. Si, au milieu des préoccupations d'une crise intérieure, il avait laissé passer sans observations le premier traité conclu entre la France et l'Annam, il ne pouvait garder le même silence à l'égard du nouveau traité par laquelle la France se disposait à étendre son autorité jusqu'aux confins de l'empire, le Tonkin étant limitrophe des trois provinces les plus méridionales de la Chine, l'Yunnan, le Kouy-Tchéou et le Kouan-Si, sur une longueur d'environ 120 lieues.

Or le voisinage d'une nation européenne a toujours paru à la cour de Pékin le plus redoutable des dangers. Cette cour était d'ailleurs habituée à considérer l'Annam comme une dépendance de la Chine depuis qu'en 1804, sous le règne de Kia-King, une armée chinoise avait ramené l'empereur Gialong à Hué et lui avait rendu sa couronne. Les souverains de l'Annam avaient toujours, depuis lors, reconnu la suzeraineté de la Chine ; et ils envoyaient, tous les deux ans, un dignitaire de leur cour porter à Pékin, à titre d'hommage, un peu de poudre d'or, des parfums, et quelques livres d'ivoire.

Le traité par lequel M. Bourée obtint l'acquiescement de la Chine à l'occupation du Tonkin, moyennant l'établissement d'une zone neutre abandonnée aux montagnards que ni la Chine ni l'Annam n'ont jamais pu soumettre, et moyennant le respect de la suzeraineté chinoise, était donc un véritable et sérieux succès diplomatique. Il avait fallu l'ascendant du prince Kung et l'influence de son parti pour faire accepter une pareille solution. Elle semblait donner toute satisfaction à la France, puisque la cour de Hué demeurait responsable vis-à-vis de celle-ci de la stricte exécution des arrangemens relatifs au Tonkin, sans que le gouvernement français eût à compter en quoi que ce soit avec la Chine. Il devait donc être indifférent à la France que le souverain de l'Annam continuât de reconnaître la suzeraineté du Fils du Ciel et d'envoyer à celui-ci, tous les deux ans, des présens de médiocre valeur ; mais l'amour-propre de la cour de Pékin était sauvegardé. Réduite à ces proportions, la suzeraineté de la Chine sur l'Annam ne devait porter aucun ombrage au gouvernement français : elle n'avait pas plus d'importance que l'ancienne monarchie française n'en a attaché au titre de roi de France que les souverains d'Angleterre ont pris si longtemps et fait graver sur les monnaies anglaises, ou que les Espagnols n'en attachaient au titre de roi de Navarre que nos rois ont pris jusqu'en 1830.

Le gouvernement français n'en a point jugé ainsi : il a repoussé un traité qui nous donnait le Tonkin sans coup férir ; il a recouru à la force des armes, et des succès militaires chèrement achetés ont abouti au traité de Tien-Tsin, que le vice-roi du Pe-Tchili, Li-Hung-Chang, conclut presque de sa seule autorité, en assumant sur lui-même une responsabilité devant laquelle tout autre négociateur chinois aurait certainement reculé. Si le gouvernement français se fût rendu un compte plus exact des conditions dans lesquelles cette négociation avait commencé et s'était terminée, il eût poursuivi avec prudence et sans précipitation l'exécution d'un traité aussi avantageux. Sa négociation a été le dernier et suprême effort du parti de la paix : le prince Kung lui-même ne put triompher de la résistance du Tsung-li-Yamen, et il a fallu un ordre for-

mel de l'impératrice Tsi-Hsi pour que Li-Hung-Chang ne fût pas désavoué; mais l'opposition ne fut point désarmée. Dès que les clauses du traité furent connues, le collège des Hanlin présenta un mémoire dans lequel il établissait les droits historiques de la Chine sur l'Annam et flétrissait le traité comme une atteinte à l'intégrité de l'empire et un outrage à l'honneur national. Plus de soixante mémoires désapprobatifs furent adressés de diverses provinces à l'impératrice par les censeurs. La plupart de ces protestations insistaient sur l'imprudence d'accepter le contact de la domination française pour les trois provinces qui étaient les plus éloignées du siège du gouvernement, et où l'on avait eu le plus de peine à rétablir l'autorité impériale. Quelques-unes accusaient Li-Hung-Chang d'avoir vendu à l'étranger la sécurité et l'honneur de son pays. Des placards injurieux pour les membres du gouvernement étaient affichés, toutes les nuits, dans Pékin et jusque sur les murs du palais du Tsung-li-Yamen.

Ce déchaînement de l'opinion ne pouvait manquer d'accroître la confiance et la force de l'opposition. L'autorité du prince Kung était fort ébranlée : la mort du premier ministre Wansiang, puis celle de Tseng-Kouofan, l'homme le plus populaire de la Chine, enfin celle de l'impératrice douairière Tsi-Anu, lui avaient enlevé ses principaux appuis; il ne lui restait plus que l'affection de sa belle-sœur, l'impératrice Tsi-Hsi, la mère de l'infortuné Tungché. D'un autre côté, le prince Chun, ardent, ambitieux et dans toute la force de l'âge, n'a pu se résigner longtemps à l'inaction à laquelle l'avait condamné l'élévation de son fils : il a fallu lui donner des commandemens militaires, puis le laisser revenir à la cour. L'opposition se rallia autour de ce prince, qui n'avait jamais déguisé sa haine pour les étrangers. Un édit inattendu apprit tout à coup à la population de Pékin que le prince Kung avait renoncé à la présidence du Tsung-li-Yamen et à la direction des affaires publiques, et que cette direction passait dans les mains du prince Chun. L'impératrice régente avait dû céder à la pression exercée sur elle par le père de l'empereur et par la grande majorité des membres de la famille impériale. Dès le lendemain, de nouveaux commandans furent nommés pour tous les corps d'armée et l'ordre fut expédié aux gouverneurs de mettre en état de défense les points du littoral qui avaient quelque importance. Le parti de la guerre domine aujourd'hui sans conteste à Pékin. Par prudence, il a voulu laisser à la France la responsabilité du renouvellement des hostilités, mais il est fermement résolu à accepter la lutte. Il faudra de graves événemens, et peut-être aussi une nouvelle révolution de palais pour mettre fin à la guerre qui vient de commencer.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

BUDGET DÉPARTEMENTAL

Le plus grand des maux dont nous puissions souffrir, c'est l'excès des illusions d'abord, puis l'absence de sang-froid quand elles s'évanouissent. Le plus grand des torts de ceux qui nous gouvernent, c'est l'oubli de la prudence et la facilité à croire aux résultats que l'on désire contre toute raison et toute logique. Sacrifier aux chimères la réalité, l'expérience acquise, les calculs les moins réfutables, fermer les yeux aux chiffres les plus éloquens, pour attendre d'un avenir indéterminé la réparation de maux indéniables, telle nous apparaît la manière dont nos finances, en particulier, sont dirigées depuis longtemps. Vers quel abîme penchons-nous? Le présent s'améliorera-t-il? Reviendra-t-on enfin à une conduite plus sage? Questions redoutables à poser, singulièrement difficiles à résoudre, et que le public en général se refuse à discuter, préférant fuir la lumière et s'endormir dans une quiétude indéfinie qui, pour cesser, exigerait peut-être des résolutions auxquelles il est mal préparé.

Quelle que soit à l'égard de l'avenir qui nous attend l'indifférence ou l'hésitation, une nécessité s'impose : c'est de connaître à fond le présent et de bien établir la situation actuelle. Avant tout, cherchons à voir clair; sur un point particulier mettons nos comptes en règle; établissons bien ce que nous devons au comptant et à terme, ce que nous dépensons aujourd'hui et ce que nous dépenserons fatalement demain, puis, sur quelles ressources, dès à présent et dans un prochain avenir, nous pouvons encore compter.

Cela s'appelle dresser son bilan; attrayante ou non, facile ou difficile, ce qu'il y a de certain, c'est que la besogne est inévitable et urgente.

Or, tout dernièrement, de singulières découvertes se sont produites. Nulle matière ne semblait mieux connue que celle de nos finances, et il s'est trouvé, au contraire, que nous vivions dans une grande ignorance de notre situation. Des besoins nouveaux se sont manifestés; un recul dans le produit des impôts, dans les recettes du trésor, dans la voie des progrès industriels et commerciaux s'est déclaré subitement; et il est devenu manifeste que, non-seulement nos affaires ne prospéraient pas, mais qu'elles se trouvaient dans une situation qui, pour un commerçant, précéderait de bien peu la faillite. La dette flottante avait été accrue dans d'effrayantes proportions, un déficit considérable menaçait le budget présent et les budgets futurs; on ne voulait pas recourir à l'emprunt pour payer les budgets extraordinaires, mais, ce qui revient au même, on empruntait sous le nom d'intermédiaires, sous le nom de grandes compagnies dont on garantissait la signature, on faisait de la circulation de papier, on endossait des effets à ordre. La *Revue* a reproduit et résumé la polémique soulevée à ce sujet: au sénat, MM. Buffet, Bocher, Léon Say; à la chambre des députés, MM. Ribot, Henri Germain, d'autres orateurs expérimentés ont victorieusement démontré et l'accroissement des charges et les expédiens de trésorerie à l'aide desquels le gouvernement y avait fait face, sans pour ainsi dire avoir agi avec préméditation, surpris en quelque sorte lui-même par les besoins de l'heure présente. Le ministre des finances a dû courber la tête devant l'évidence des faits, promettre une conduite plus sage à l'avenir; pourra-t-il seulement, en remplissant les engagemens pris, rester fidèle à la parole donnée et en trouver le moyen?

Avant tout, on devait s'assurer de la découverte de la vérité tout entière. Or on sait que, par suite de l'esprit d'intolérance des majorités parlementaires, les membres de la minorité sont toujours exclus des commissions du budget. A défaut des documens que peuvent réclamer du gouvernement ces commissions disposées *a priori* à s'en rapporter aux calculs des ministres eux-mêmes, les publications officielles permettent-elles de réunir tous les faits financiers propres à dresser le tableau complet et exact de notre actif et de notre passif? Ce qui causa un moment la plus pénible surprise, ce fut de constater que notre bilan financier ne se trouvait pas exact et qu'il n'existait aucun mode de le dresser avec régularité. Les charges dont les contribuables supportent le poids et dont le total devrait être rendu public afin de pouvoir mesurer

avec exactitude la possibilité de les accroître ou la nécessité de les amoindrir ne se composent pas uniquement en effet de celles dont le budget général de l'état déclare l'importance. A côté de celles-ci se groupent les budgets départementaux et les budgets des communes, qui pèsent d'un poids immédiat et souvent plus lourd, dont on voudrait aussi connaître le total afin de pouvoir les chiffrer tous ensemble. Or, s'il est déjà difficile de pénétrer dans les arcanes du budget général, il est impossible, et cela faute de documens officiels, de se faire ouvrir les autres, d'établir des comparaisons, et de fixer ainsi les limites où on doit nécessairement s'arrêter.

Nous avons appelé sur ce point, il y a déjà deux ans, l'attention du lecteur. Nous avons raconté les efforts tentés au ministère de l'intérieur depuis plusieurs années pour dresser une statistique des dépenses et des recettes de toutes les communes de France. Le nombre des centimes additionnels perçus en proportion du total des contributions directes constitue pour chaque localité la plus grande part de ses revenus. Il eût fallu connaître, avec le nombre de centimes additionnels perçus dans chaque département et par commune, la valeur de ces centimes et en totaliser le produit. Cette valeur, afférente au principal des contributions directes, établi lui-même, comme l'on sait, sur une base si différente et si inégale dans chaque département, n'a jamais permis d'arriver à une comparaison équitable entre les charges communales. Depuis les dernières années de l'empire, où les tableaux rédigés par le ministre de l'intérieur ont donné le résumé de la situation financière des communes de France et d'Algérie et le total des centimes perçus, il a été seulement montré que ce poids, inégal par lui-même en principe, s'est encore accru dans les dernières années par l'inégalité du nombre des centimes perçus, et que là où le principal était déjà plus lourd, les centimes additionnels ajoutés doublaient dans plusieurs milliers de communes le chiffre de l'impôt, l'accroissaient de 50, de 30 pour 100 dans le plus grand nombre; et nous-mêmes, en constatant ce fait, arrivions à désigner l'objet propre de notre travail sous le nom de déficit communal.

Aujourd'hui nous voudrions faire un pas en avant dans des recherches financières qui ont pour but de montrer l'accroissement des charges publiques, celui dont l'avenir nous menace encore, et aborder une étude qui ne nous paraît pas non plus éclairée d'un jour suffisant : après le budget des communes, nous nous proposons d'étudier le budget des départemens. Sans doute, le budget des départemens n'échappe pas entièrement aux investigations du contrôle des grands corps de l'état ; il figure dans les comptes généraux annuels, au chapitre des budgets spéciaux ; l'ensemble de

son total est voté dans la loi de finances chaque année. Mais le détail des recettes et des dépenses départementales peut-il être l'objet de remarques et d'observations suffisantes? On n'oserait le prétendre. Si, de même qu'après le vote des conseils municipaux le budget communal est revisé par l'autorité supérieure, les budgets des départemens, après le vote des conseils généraux, passent devant d'autres juges, qui sont les ministres et les chambres elles-mêmes, ce n'est point là une revision ou un examen semblables à ceux des juges en second ressort appelés à *rejuger* une première sentence. L'étude des budgets départementaux reste sommaire, l'approbation en est donnée en bloc et sans détails, aucune comparaison n'est possible entre les uns et les autres; on présume qu'elle a été faite, et bien faite, sur place et à domicile; on se borne donc à une déclaration d'équivalence entre les recettes et les dépenses, et la loi de finances ordonne de passer à l'exécution. Nous pensons qu'il serait désirable de pousser un peu plus loin l'examen et de rechercher si, dans la situation présente, les dépenses départementales tendent à s'accroître; si, déjà lourdes, elles ne tendent pas à le devenir davantage; si les recettes peuvent être plus abondantes sans dommage pour notre crédit et sans dépasser les bornes permises par la prudence; et, quoique les moyens d'information fassent ici encore défaut, nous essaierons de mettre à profit ceux que nous avons recueillis, sans toutefois lasser par des chiffres trop arides la patience du lecteur. Déjà une première mesure nous a donné satisfaction; depuis deux ans, le ministère de l'intérieur a publié, en même temps que la situation financière des communes, un tableau sur la situation financière des départemens, dont l'exposé sommaire ne donne pas tous les détails que l'on voudrait, mais qu'il y a lieu cependant de consulter avec fruit.

I.

Le public tout entier s'intéresse vivement aux développemens du budget de l'état; il suit les discussions des chambres sur ce sujet avec un vif intérêt. A côté de ce budget, il sait qu'il existe aussi un budget départemental destiné à certaines dépenses locales et pourvu de ressources particulières; mais quelles sont-elles, à quels services s'appliquent les ressources, quelles proportions atteignent les dépenses, il l'ignore malheureusement et n'y prend pas garde. Cette ignorance et cette indifférence sont regrettables et funestes; elles ont pour conséquence de dénaturer l'esprit qui préside aux élections départementales; la politique intervient seule dans les choix à faire, au grand dommage de la bonne gestion financière.

Les départemens, qui rappellent dans de moindres proportions nos anciennes provinces, ont leurs charges et leurs ressources propres, entièrement distinctes de celles de l'état. Leurs budgets supportent, avec des dépenses ordinaires et obligatoires, des dépenses d'une utilité spéciale, des dépenses extraordinaires. Pour les discuter, une compétence particulière vaudrait mieux qu'une conformité de vues politiques.

Aux dépenses des départemens s'appliquent les revenus de leurs propriétés, quelques produits d'expédition d'actes, des péages ou des taxes concédés par des lois spéciales, le partage de certains impôts avec l'état, etc., mais la presque totalité des recettes départementales est fournie par les centimes additionnels au principal des quatre contributions directes; en dernier lieu, enfin, par des emprunts. Le nombre et l'importance des centimes additionnels et le produit qu'il importe de leur demander sont déterminés par la nécessité des dépenses à faire, et c'est sur l'urgence des unes, sur l'étendue des autres, que les corps chargés de les voter, et les fonctionnaires à qui incombe le devoir d'en surveiller l'exécution, devraient avant tout porter leurs préoccupations.

Les dépenses départementales ordinaires ou obligatoires, pour lesquelles il est créé des ressources annuelles comprises dans la loi de finances et mentionnées dans les budgets sur ressources spéciales, s'appliquent aux administrations du département, aux travaux des routes départementales, aux services des enfans assistés et des aliénés, aux frais de l'instruction primaire, qui, en cas d'insuffisance des ressources communales, retombaient à la charge des départemens. L'instruction primaire, devenue gratuite, obligatoire et laïque, a été l'objet de bien des mesures nouvelles, dont la dernière, un projet de loi de 1884, n'a encore été votée que par la chambre des députés, mais dont le résultat ne fera qu'accroître la part à payer par les départemens (1), ainsi que nous le verrons plus loin.

Les dépenses facultatives sont les dépenses départementales dont le décret impérial de 1862 ne donnait pas la nomenclature et qui sont alimentées par des centimes extraordinaires et votées par les

(1) Le décret impérial de mai 1862 est encore le plus complet document à consulter sur l'attribution des dépenses aux budgets multiples dans lesquels elles sont classées, sur le mode de perception des recettes, et le règlement des comptes. La loi de 1871 sur les attributions des conseils généraux, complétée plus tard, a modifié le décret impérial en établissant un droit plus sévère de contrôle et, par conséquent, en distinguant plus nettement les budgets des départemens et des communes du budget de l'état; elle a rendu à leurs représentans la liberté des décisions et l'initiative des projets.

conseils généraux; enfin, les départemens ont à pourvoir aux dépenses spéciales légalement autorisées.

Le caractère de ces dépenses, — obligatoires et ordinaires, ou extraordinaires et facultatives, — entraîne pour chacune des conséquences différentes qu'il s'agit de maintenir rigoureusement. Aux premières il faut pourvoir bon gré mal gré. Quelle que soit la situation du département, chacun les paie; on a dû même créer, pour établir la similitude entre tous, une sorte de fonds commun pris sur le budget de l'état, et destiné à venir au secours des départemens les plus pauvres. Quant aux dépenses facultatives, elles sont variables chaque année, augmentant ou diminuant selon la volonté des conseils généraux et toujours en proportion exacte avec les ressources votées. La plus grande innovation que la loi de 1871 ait introduite dans l'organisation des conseils de département a été la création d'une commission départementale. On se souvient de ce qu'était le programme dit *de Nancy,* alors que des fractions coalisées des partis monarchiques et libéraux, sous l'empire, proclamaient la nécessité de rédiger en commun une formule de protestation contre l'omnipotence gouvernementale, et, en cas d'événemens graves, de créer des moyens de sauvegarder les libertés provinciales. Le programme de Nancy inspira le vote de la loi de 1871 et aboutit à la création de la commission départementale. En autorisant la réunion d'un groupe de conseillers généraux pouvant se réunir à tout moment, siégeant en quelque sorte en permanence auprès du préfet, la loi permettait, en cas de troubles intérieurs ou d'invasion étrangère, que les autorités départementales pussent prendre d'elles-mêmes, et sans recourir à l'autorité centrale, toutes les mesures que réclamerait le maintien du bon ordre. Conçue dans une pensée libérale et un esprit conservateur, la commission départementale a presque tourné contre ses auteurs : elle n'est aujourd'hui, à peu près partout, qu'une arme toute-puissante dans les mains des préfets, dont l'autorité s'est démesurément accrue, et, il faut le dire, au profit d'une politique bien différente de celle qui prévalait en 1871. Ainsi en arrive-t-il d'ordinaire aux mesures spécialement prises en faveur des opinions du moment par les partis alors au pouvoir : les victorieux du lendemain les retournent contre leurs auteurs.

En plus de cette innovation et de celle qui donne aux conseils généraux le droit de statuer sur la validité de la nomination de leurs membres, au grand profit des majorités intolérantes, la loi de 1871 a réglé le nombre, l'ordre des séances, et les attributions des conseils généraux. Ceux-ci prononcent d'abord définitivement sur les demandes en réduction de contingent formées par les communes, répartissent le contingent tel qu'il résulte de la fixation générale

des impôts directs, votent les centimes additionnels ordinaires et extraordinaires et les emprunts départementaux, mais seulement pour un délai qui ne peut excéder quinze ans : au-delà, le vote des emprunts départementaux doit être autorisé par une loi. Dans leur session d'août, les conseils généraux arrêtent le nombre des centimes additionnels que les conseils municipaux sont autorisés à voter pour en affecter le produit à des dépenses extraordinaires d'utilité communale.

Le conseil général opère la reconnaissance, détermine la largeur et l'ouverture des chemins de grande communication et pourvoit à l'exécution de tous les services départementaux, dont les plus importans ont trait à l'instruction primaire, à l'exercice de la charité et de l'assistance publique. Enfin, sur la présentation du préfet, et après communication à la commission départementale, il règle le budget ordinaire et extraordinaire du département.

Si le vote des dépenses discutées d'abord dans les réunions périodiques de la commission départementale, et définitivement arrêtées par le conseil général dans la session d'août, donne lieu à des débats plus ou moins longs, à une connaissance plus ou moins approfondie de leur utilité, il n'en est pas de même des recettes dans la plupart des cas. Les recettes, composées presque d'un seul élément, sous le titre de centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, dérivent de la même source et sont proportionnelles au principal des contributions directes. Chaque année, en vertu des lois de 1866, 1871 et 1881, la loi de finances détermine le maximum de centimes que les conseils généraux pourront voter pour subvenir à leurs dépenses de toute nature. S'il s'agit de dépenses ordinaires, le maximum est de 0 fr. 25 sur les contributions foncière, personnelle et mobilière, plus 0 fr. 01 sur les quatre contributions directes, en ajoutant aux trois premières contributions celle des patentes. La répartition de l'impôt direct se fait non pas sur un système équitable de péréquation, mais, comme on le sait, d'après une évaluation première dont les injustices n'ont pu encore être réparées. Elle ne donne donc lieu qu'à un travail facile de subdivision entre les arrondissemens de chaque département d'abord, et ensuite entre les communes de chaque arrondissement, où la répartition se fait par des commissions municipales entre tous les habitans. Ces répartitions successives entraînent souvent des réclamations et des non-valeurs auxquelles il est pourvu à l'aide de ce fonds commun dont nous avons déjà parlé et qu'alimentent 0 fr. 01 additionnel au principal des trois contributions foncière, personnelle et mobilière, 0 fr. 03 additionnels au principal de la contribution des portes et fenêtres, ainsi que de la contribution

des patentes. Le budget de l'état, ceux des départemens et des communes concourent ainsi à cette œuvre de mutualité. Tous ces centimes additionnels, quelle que soit leur nature, sont inscrits sur les rôles que l'administration des finances adresse à chaque contribuable et recouvre en même temps que le principal des contributions. La perception, la vérification et le contrôle de toutes les sommes ainsi payées se font de manière à donner la plus complète sécurité sur le résultat des opérations (1). Depuis 1862, les centimes additionnels départementaux, communaux, et spéciaux ne sont plus compris dans le budget général des recettes et des dépenses, mais ils composent la principale partie du *budget spécial*, qui, pour la première fois, en 1863, a été distingué du budget sur ressources générales ou budget ordinaire. En cette même année, les centimes additionnels départementaux communaux et spéciaux ont fourni 325 millions; en 1883, les recettes et les dépenses atteignent 417 millions.

Le produit des centimes croît nécessairement avec les dépenses qu'ils sont destinés à couvrir, et il suffit d'en comparer le montant à certaines époques pour comprendre l'étendue des besoins auxquels il a été pourvu. Dans un tableau dressé par M. Bessaignet, fruit d'un travail tout personnel, on voit, placé en regard du principal de chaque contribution, le produit des centimes additionnels y afférent, variant de département à département, de commune à commune, accusant partout une augmentation incessante et contredisant ainsi, même pour les impôts dits de répartition et l'impôt foncier particulièrement, la prétendue fixité qui leur est attribuée. En 1820, le principal de la contribution foncière était de 168 millions avec 0 fr. 28 additionnels produisant 75 millions, contingent total : 243 millions. En 1840, le principal de la contribution foncière s'abaisse à 155 millions, avec 0 fr. 70 additionnels, dont le rendement est de 109 millions, contingent total : 264 millions. Aujourd'hui le principal de la contribution foncière s'élève à 175 millions, le nombre des centimes additionnels a monté jusqu'à 1 fr.03, qui ont fourni 181 millions, et le contingent total atteint 357 millions. Les

(1) La comptabilité française a été l'objet de nombreux travaux qui ont porté la plus entière lumière sur notre système financier : on peut bien répéter à son sujet le mot, souvent banal, « que l'Europe nous porte envie » en ce point. Le décret impérial de 1861 sur la comptabilité générale valut à son auteur les éloges qui avaient immortalisé les mérites financiers de MM. Mollien, le baron Louis, de Villèle, Humann, etc. Nous devons signaler sur cette matière l'ouvrage récent de M. Octave Bessaignet, ancien inspecteur des finances, qui, sous le titre de *Manuel de finances et de comptabilité*, retrace l'ensemble de toutes les améliorations faites ou à faire et des simplifications à opérer sans cesse au profit de l'état et des contribuables.

charges de la contribution foncière sont telles que l'accessoire dépasse le principal.

La contribution personnelle et mobilière donnait, en 1820, un produit de 27 millions; en y ajoutant 14 millions fournis par des centimes additionnels, le contingent total était de 41 millions. En 1883, le principal de cette même contribution est inscrit pour 54 millions 1/2, le nombre total des centimes additionnels généraux et spéciaux s'élève en moyenne à 1 fr. 20, procure 65 millions 1/2 et le contingent total s'élève à 120 millions; il a triplé.

Pour l'impôt des portes et fenêtres, qui a été un impôt de quotité et depuis 1832 est redevenu impôt de répartition, le contingent total, de 29 millions en 1840 a monté à 71 millions en 1883. Reste enfin la contribution des patentes, dont les progrès sont bien significatifs. En 1840, le contingent total n'atteignait pas 40 millions ; il s'élève aujourd'hui à 163.

Ces chiffres sont instructifs et ceux qui les ont établis méritent tous nos remercîmens ; ils prouvent que, par le fait d'avoir ajouté au principal de nos contributions les centimes additionnels, généraux, départementaux, communaux et spéciaux, l'impôt foncier est plus que doublé ; la contribution personnelle et mobilière est majorée de 120 pour 100; celle des portes et fenêtres de 90 et celle des patentes de 115 pour 100. Or il est bon de remarquer, pour le sujet qui nous occupe, que les départemens seuls et les communes ont profité presque entièrement de ces accroissemens et que leurs dépenses propres les ont exclusivement absorbés.

A côté des contributions directes, principal et centimes additionnels, tant ordinaires qu'extraordinaires, formant la ressource principale des départemens, figurent aussi les emprunts, dont le service, intérêts et amortissement, exige toujours de nouveaux centimes additionnels dont le nombre peut ainsi s'accroître indéfiniment. Nous donnerons le chiffre total des emprunts émis déjà ou à émettre, tant en vertu des délibérations des conseils généraux que des décrets ou des lois particulières.

A l'aide de ces chiffres, nous pourrions, dès à présent, à ce qu'il semble, établir la situation budgétaire des départemens et mettre en regard leurs dépenses et leurs recettes; mais c'est surtout à l'esprit qui en dirige la gestion que nous voulons nous en prendre, et c'est sur les entraînemens forcés auxquels l'esprit public obéit ou doit obéir qu'il nous paraît essentiel d'insister. Lui seul dirigera les calculs, ou plutôt, sans se préoccuper des chiffres, conduira les départemens dans une voie plus ou moins dispendieuse, dont il n'y aura, en définitive, qu'à se tirer comme on le pourra.

II.

L'année dernière, dans la discussion du budget à la chambre des députés, lorsque la difficulté d'aligner le chiffre de nos dépenses avec celui des recettes éclata dans tout son jour, M. Henri Germain, député de l'Ain, produisit une piquante argumentation qu'il est bon de rappeler. Le mot d'économie se trouvait dans toutes les bouches, c'était à qui proposerait les chiffres les plus rassurans; rien ne semblait plus aisé que de rétablir l'équilibre et de combler le déficit; M. Henri Germain s'efforçait de rappeler la chambre au sentiment plus vrai de la réalité : « On a parlé, disait-il, du budget qui écrase la population et qu'il serait très facile de réduire. Quel est l'homme d'un peu de bonne volonté qui, sur un budget de 3 milliards et ayant la connaissance des affaires ne réaliserait pas une réduction de 10 pour 100, soit 300 millions?.. Il y a, sur ces 3 milliards, 1,350 millions pour le service de la dette : rien n'est plus facile que d'alléger ce fardeau. La langue française, comme les autres langues, a un mot pour désigner la méthode de dégrèvement à ce point de vue : cela s'appelle la banqueroute. Je ne vous proposerai pas cette mesure... Est-ce que, par hasard, maintenant, il serait moins nécessaire d'inscrire au budget les 350 millions de dépenses administratives qui procurent ces 3 milliards, puisqu'ils en assurent le recouvrement? Pourriez-vous réduire, sinon supprimer, les crédits affectés au service de la distribution des lettres, des télégrammes et d'achat de tabacs? Vous ne pourriez réduire ces dépenses qu'en tarissant la source de vos revenus ou en renonçant à une partie des avantages que vous offrent la poste et le télégraphe... Voilà, si je ne me trompe, environ 1,700 millions sur 3 milliards qui sont irréductibles... Quelqu'un de vous voudrait-il réduire les dépenses des ministères de la guerre, de la marine, qui s'élèvent à plus de 800 millions? Pas un membre du parlement n'a songé, depuis 1870, à affaiblir les forces militaires de la France; par conséquent, vous ne ferez aucune réduction sur ce chapitre... Ce n'est pas non plus sur les dépenses de l'instruction publique ni sur celles des travaux publics que vous voudriez faire porter des diminutions... Or sur les 3 milliards du budget, il ne reste plus que 250 millions sur lesquels on peut faire des économies; mais comment obtenir une réduction de 300 millions sur 250? C'est une opération qui n'est pas facile. N'oubliez pas que ces 250 millions de dépenses ont existé sous la restauration, sous la monarchie de 1830, jusqu'en 1848 et que ces dépenses existent encore... »

L'honorable orateur, pour aligner les chiffres du budget, pour combler le déficit et éteindre la dette flottante, aurait pu indiquer les moyens que son expérience lui faisait entrevoir comme praticables : l'impôt ou l'emprunt, et indiquer dans quelle proportion on devait recourir à l'un ou à l'autre, mais il avait un sujet spécial à traiter et il s'est contenté seulement en quelques paroles de détruire l'illusion des économies *suffisantes*. Or, c'est déjà avoir rendu un grand service à l'opinion que d'avoir montré quelle faible ressource l'économie, — qu'il ne faut jamais cesser d'appliquer, car si elle ne guérit pas le mal, elle l'empêche de s'accroître, — l'économie peut fournir pour remettre en ordre le budget. L'honorable orateur aurait pu ne pas s'en tenir à cette démonstration : selon nous, il y avait à insister non-seulement sur l'impossibilité de faire des économies *suffisantes*, mais encore il pouvait indiquer les nouvelles et de plus en plus fortes dépenses auxquelles la France est appelée à se livrer.

Que notre gouvernement le veuille ou non, il y a partout des besoins impérieux à satisfaire promptement et, en ce qui concerne le budget départemental en particulier, c'est par la déclaration de cette vérité que nous voulons nous-mêmes aborder de plus près l'examen auquel nous nous livrons. De même que M. Henri Germain a dû mettre en garde la chambre des députés contre tout examen qui accepterait l'idée d'économie comme réalisable, nous tenons à protester à l'avance contre le maintien même du *statu quo* départemental. Les travaux de viabilité, les distributions d'eau et de lumière, les sacrifices de plus en plus lourds de l'instruction primaire, le service de la charité et de la bienfaisance publique exigeront des efforts bien autrement grands que par le passé, et il n'y a pas à les retarder d'une seule année. Que ce soient les communes, les départemens, ou l'état qui soient chargés seuls ou en commun de parfaire ces dépenses, elles s'imposent et il faut s'en préoccuper dès à présent. Nous avons déjà, en parlant du budget municipal, indiqué ces nécessités ; nous devons y insister encore au sujet des budgets départementaux.

Parlons de la vicinalité, qui la première a été l'objet de mesures générales. En dépit de sacrifices qui datent de loin, il est nécessaire d'en faire de plus grands encore : les départemens n'ont pas tous terminé leurs chemins de grande communication et d'intérêts locaux. Dans une séance du sénat, le 26 mai dernier, M. Lafond de Saint-Mûr interpellait le ministre de l'intérieur sur l'urgence de terminer le troisième réseau de chemins que les populations réclament avec encore plus d'insistance que les deux premiers. Il s'agit de 600,000 kilomètres à faire : la caisse des chemins vicinaux est vide, les subventions de l'état et des départemens sont taries, au

moins momentanément. Le gouvernement n'ose pas demander aux chambres le renouvellement des crédits annoncés et promis. Si un excédent se manifeste, il avisera, mais il n'en existe pas; et comment faire face à une dépense qui exigerait, d'après un premier classement des chemins les plus urgens, 280 millions d'emprunt et 180 millions de subvention?

Quant aux dépenses de l'instruction primaire, combien depuis deux ans se sont-elles développées, au-delà même de toute prévision! L'établissement de la gratuité de l'enseignement n'a plus permis aux communes d'y satisfaire avec les centimes qui lui étaient affectés en plus de la rétribution scolaire, et la charge en a été reportée sur les départemens et l'état. Depuis deux ans, une dépense matérielle des plus considérables a été poursuivie presque partout: nous voulons parler de la construction des nouvelles écoles et de ces groupes scolaires qui frappent tous les regards et produisent de telles surprises sur les témoins de ces prodigalités. Dans les plus petites localités on élève de somptueux édifices pour n'y recruter souvent qu'un très petit nombre d'enfans; une caisse spéciale de 700 millions a été fondée afin de mettre à la disposition des municipalités les sommes demandées par elles, moyennant un intérêt et un amortissement minimes. L'état, les départemens, en proportion des dépenses votées par les communes, y ont ajouté de larges subventions; c'est par dizaines de mille que se comptent les groupes scolaires et par centaines de mille francs que se chiffrent les dépenses de chaque construction. Après la dépense matérielle des édifices est venue la dépense du personnel enseignant; les frais ont doublé à cet égard et ne sont pas en voie de diminution. La laïcité de l'enseignement a achevé l'œuvre de la gratuité et de l'obligation. Les instituteurs et institutrices laïques réclament des traitemens plus élevés que ceux accordés aux religieux chargés précédemment de la plupart de ces fonctions.

En laissant de côté tout ce que l'instruction primaire a perdu à n'être plus religieuse et en demeurant sur le terrain purement économique, ce n'est pas avancer une assertion discutable que de prétendre que l'enseignement laïque coûte plus cher que l'enseignement donné par des religieux et des religieuses. Les chiffres suffisent d'ailleurs à le prouver. Il y a peu de temps, les quatre centimes communaux affectés au paiement des instituteurs suffisaient à cette dépense, mais il a fallu en relever le prix; et une récente circulaire du ministre de l'intérieur, sur la distinction à faire entre les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives de l'enseignement, a montré que l'on n'était pas encore arrivé au but. Dans la dernière discussion du budget, on a prouvé qu'il manquait une somme de 30 millions pour élever le paiement des instituteurs à un

chiffre suffisant, mais qu'il était impossible de se la procurer dès à présent et que l'on attendrait de meilleurs jours. Enfin a paru la loi du 18 mars 1884, votée seulement par la chambre des députés, qui affecte aux dépenses ordinaires, c'est-à-dire obligatoires, relatives au traitement du personnel enseignant, à l'entretien, et au renouvellement du matériel de l'enseignement : 1° les dons et legs qui pourraient être concédés à cet effet ; 2° les quatre centimes communaux spéciaux à l'instruction primaire ; 3° les quatre centimes départementaux créés par des lois antérieures et rendus obligatoires par la loi du 16 juin 1881 ; 4° le prélèvement d'un cinquième des revenus ordinaires institué dans les communes où la valeur des centimes additionnels au principal des contributions directes dépasse 20 francs ; 5° des subventions de l'état ; 6° enfin, les conseils municipaux sont autorisés à voter six centimes additionnels qui seront exclusivement consacrés soit à des supplémens de traitement aux instituteurs et institutrices, soit à des améliorations du service de l'instruction primaire. Par cette loi, le sort de l'instruction laïque est assuré, mais enfin l'instruction libre pourra-t-elle continuer d'exister à côté d'elle? Jusqu'à présent, la libre instruction n'a pas cédé devant la concurrence et rien ne fait prévoir qu'elle disparaisse ni même qu'elle cesse de progresser ; tout au contraire, et il faut le proclamer bien haut à l'honneur de notre pays. Mais gratuite, obligatoire et laïque, l'instruction primaire n'en continuera pas moins d'imposer à nos budgets des charges de plus en plus lourdes.

Reste enfin une nécessité d'un ordre non moins élevé, à laquelle des faits récens ont montré qu'il y avait lieu de pourvoir et que la passion de la laïcisation, puisque c'est le mot sur lequel tant de controverses regrettables s'élèvent, dénature et aggrave de plus en plus. Nous voulons parler de l'exercice de la charité, des secours qu'il faut porter à de grandes infortunes, et qui sont inscrites déjà parmi les dépenses obligatoires des communes et surtout des départemens.

Les communes ont la charge de pourvoir aux dépenses des enfans assistés et des aliénés, mais comme elles ne peuvent le faire dans des asiles ouverts chez elles, sauf dans les villes déjà d'une certaine importance, elles trouvent au centre du département des établissemens spéciaux à qui elles paient rétribution, non-seulement pour les deux catégories de malheureux dont on vient de parler, mais pour les malades, les infirmes, etc., pour toutes les misères en général auxquelles il y a lieu de porter secours. Si les départemens n'en possèdent pas tous, ils se cotisent pour en établir en commun : ainsi l'exercice de la charité se concentre dans certaines maisons hospitalières, officielles ou non, objets de dons de toute nature, en par-

ticulier de ceux des bureaux de bienfaisance établis dans chaque commune, et dont le budget est accru chaque année, comme en témoignent les statistiques publiées par le ministère de l'intérieur (1). A côté de la charité officielle et politique, le concours de la charité privée offre d'inépuisables ressources dues à un même sentiment. Inspirée par la foi religieuse, la charité privée a varié à l'infini ses créations et mis ainsi l'administration des départemens et des communes en mesure de satisfaire à tant de besoins. Malheureusement, le mal fait à l'instruction primaire par la passion de la laïcisation sera plus grand encore, lorsqu'il s'agira de charité et d'établissemens destinés à secourir toutes les misères. Déjà, en ce qui concerne l'organisation des bureaux de bienfaisance, deux tendances s'accusent : l'une qui veut les soumettre à l'influence civile, l'autre qui retient autant que possible l'immixtion de l'autorité religieuse. Dans la plupart des communes, aujourd'hui, le curé en est exclu, et avec lui s'en vont la plupart des dons que la foi religieuse y faisait affluer. Ce sera le devoir de la *charité laïque* d'y subvenir, comme aussi de pourvoir aux dépenses nouvelles que l'introduction de l'élément civil dans les hospices, les hôpitaux, les refuges de tout genre y rend déjà nécessaires.

Il se passe partout ce qui se manifeste à Paris, ce que les travaux de la *Revue* ont mis en pleine lumière, particulièrement pour cette grande œuvre hospitalière de la bienfaisance. MM. Maxime Du Camp, Othenin d'Haussonville, ont à bien des reprises retracé les œuvres de la charité privée dans notre capitale, qui se flattait, disait-on, d'être la reine du monde pour les progrès de l'intelligence, des lettres, des sciences et des arts; M. Maxime Du Camp n'hésite pas à dire que le nom sous lequel la postérité devra la saluer sera celui de reine de la charité. Pour continuer d'obtenir d'utiles résultats dans ce sens, il ne faut pas séparer l'exercice de cette charité de ce qui en est le plus puissant appui, le principal instigateur, c'est-à-dire, comme M. Maxime Du Camp le proclame avec autorité, la foi religieuse. Or cette séparation est l'objet principal de la laïcisation de nos hôpitaux et de nos hospices. Déjà on a vu quels effets matériels elle a produits : les révélations les plus poignantes ont été faites sur la substitution des infirmiers et infirmières laïques à nos admirables sœurs de charité ; ce ne sont pas seulement les aptitudes qui manquent aux premiers pour soigner les malades, les infirmes, les fous, etc., d'autres

(1) De 1881 à 1882, les revenus des bureaux de bienfaisance se sont accrus de 224,370 francs. (Rapport de M. Leguay, directeur de l'administration départementale et communale.)

besoins les sollicitent que ceux du dévoûment, et les frais de consommation ont augmenté dans d'énormes proportions, non au profit des malades eux-mêmes. Le directeur de l'Assistance publique a dû faire sur ce sujet les aveux les plus compromettans. En même temps que les dons ont diminué par la guerre faite au sentiment religieux, c'est-à-dire l'expulsion des aumôniers et l'introduction des infirmiers civils, les dépenses se sont accrues et tendent de plus en plus à s'accroître. En même temps, les exigences du public ne diminuent pas, au contraire.

On a dit que toutes les localités, grandes ou petites, voulaient être pourvues de moyens perfectionnés de viabilité, d'arrosage et de lumière, que dans chaque agglomération d'hommes il fallait pourvoir au développement de l'instruction, que rien ne devait être épargné pour y entretenir des maîtres capables de la répandre, que le luxe même des écoles serait un stimulant, mais ne doit-on pas encore plus s'appesantir sur les droits de tous à être secourus et protégés? La misère, la maladie ne veulent-elles pas aussi être combattues comme l'ignorance? Le fou, l'infirme, l'aveugle et le vieillard n'attendent-ils pas la même protection que l'enfant infirme ou abandonné? Déjà les lois ont depuis longtemps proclamé la vérité de cette maxime de la fraternité civile : elle a pénétré tous les esprits, elle soulève les revendications les plus pressantes; il n'y a plus qu'à agir, et l'heure en est d'autant plus venue que l'épidémie dont plusieurs de nos départemens sont frappés ajoute à leurs dépenses d'assainissement, de multiplication d'eaux, de constructions, etc. des nécessités immédiates de secours matériels et pécuniaires dont les budgets de tous les départemens auront cette année à supporter exclusivement le fardeau.

A côté de la question financière existe donc une question d'opportunité du moment ou de facilité d'exécution. Nous rechercherons par quels moyens et sur quel budget spécial on pourra faire la part de la bienfaisance publique, mais au préalable et par une sorte de logique renversée qui veut qu'avant de décréter toute dépense, on s'assure d'abord des moyens d'y pourvoir en ajournant ce qu'on ne peut pas payer, il nous faut interroger d'autres nécessités que les nécessités financières, et, pour tout dire, savoir à l'avance ce qu'une politique irrésistible commande.

Or, qui nous gouverne? Le nombre. Qui dirige le nombre? La passion. La passion cède-t-elle à la réflexion et au calcul? — Jamais. Quand la passion semble naturelle et qui plus est, légitime, peut-on lui opposer des atermoimens, des retards, en prétextant qu'avant peu satisfaction lui sera donnée? — Non, évidemment. Enfin peut-on faire céder le nombre devant cette dernière considération qu'on

doit craindre de trop demander à ceux qui possèdent et qui paient, sous prétexte qu'on tarira les sources mêmes du revenu? — Mais à qui demander sinon à ceux qui ont? répondra le nombre et, en définitive, quand le souverain aura parlé, comme il n'y a pas d'appel contre sa décision, il faudra bien obéir, dût l'avenir en souffrir davantage. Qu'est donc l'avenir en face du présent inéluctable et omnipotent? Oui, l'instruction doit être répandue, mais on la veut laïque. Oui, les misères humaines doivent être secourues, et la bienfaisance se répandre sur tous, c'est une nécessité qui incombe aux départemens, à l'état; la charité privée, sans être prescrite, n'a pas à intervenir dans l'œuvre commune en s'imposant avec ses sentimens religieux et des pratiques dont la majorité souveraine répudie le concours. Au fond, il ne s'agit pas de savoir si l'union de ces forces ne serait pas le meilleur moyen de parer au mal; en ce moment elle n'est pas dans les vœux de la majorité politique, elle n'est donc pas dans les probabilités à venir; et on ne doit pas la comprendre dans l'évaluation des efforts qu'il faut accumuler pour résoudre le problème dès à présent posé.

III.

Ainsi donc, augmentation des dépenses non seulement possible, mais certaine, sur tous nos budgets, et en particulier sur celui qui nous occupe aujourd'hui, sur le budget départemental : voilà ce qui ressort des chiffres et des considérations qui précèdent. Or sur le budget départemental la lumière n'était pas facile à obtenir il y a encore deux ans; depuis lors, le ministère de l'intérieur a publié un document nouveau qui permet d'y voir plus clair et de préciser à quels moyens on peut recourir afin d'obtenir les recettes aujourd'hui nécessaires pour faire face aux dépenses, puisque nous avons cru devoir faire passer dans notre examen celles-ci avant celles-là.

D'après un tableau publié pour la première fois pour l'exercice 1883 et ajouté à celui des ressources de toutes les communes de France et d'Algérie, le revenu départemental proprement dit se serait élevé à 118 millions de produits *éventuels*, c'est-à-dire de produits de toute sorte, autres que celui des centimes additionnels; et en multipliant dans chaque département la valeur du centime départemental par le nombre de ces centimes, ce que ne fait pas lui-même le tableau dont il s'agit, mais ce dont il fournit le moyen, le produit des centimes dépasse 190 millions, soit, en tout, 309 millions de recettes en chiffres ronds. L'année précédente, M. Goblet, ministre de l'intérieur, présentant un projet de loi, qui ne fut pas adopté, sur la création de budgets cantonaux, disait que

l'ensemble des budgets départementaux atteignait 220 millions. Sans doute, il oubliait une certaine quantité de recettes. Peut-être ne comprenait-il pas dans ses calculs les emprunts que contractent les départemens et dont on trouve la nomenclature et le total dans les documens annexes publiés à l'appui du budget général de l'état. Ces annexes établissent que, dans le budget de 1884 et pour le service départemental extraordinaire, en plus de 0 fr. 12 extraordinaires à recouvrer en vertu de la loi de 1871, on avait imposé extraordinairement 697 centimes en nombre rond, produisant 28 millions, à côté desquels les impositions extraordinaires de l'exercice précédent, recouvrables en 1884, laissaient subsister une surcharge de 1020 centimes pour le même ensemble des départemens, rapportant 33 millions. Le total de ces emprunts départementaux s'élevait, à ce moment, à 275 millions, dont 105 avaient été réalisés antérieurement à 1883, dont 53 étaient réalisables en 1883 même et dont 117 restaient à réaliser.

Tous ces chiffres de recettes devraient être contrôlés par celui des dépenses, puisque les unes sont égales aux autres en vertu de la loi qui les régit et du contrôle auquel elles sont soumises; mais il n'a rien été publié qui puisse faire connaître, même en bloc, le total réel des dépenses départementales ordinaires ou extraordinaires. Sans doute, l'administration supérieure en possède les élémens; il lui serait facile de dresser un nouveau tableau à cet égard. On possède toutefois un certain nombre de chiffres publiés sur la situation des départemens les plus chargés ou les plus actifs. Le département de la Seine, par exemple, a plus de 20 millions de dépenses ordinaires et plus de 10 millions de dépenses extraordinaires; la Seine-Inférieure, plus de 5 des premières et plus de 4 des secondes. Dans le Rhône, les dépenses ordinaires atteignent 3 millions et les dépenses extraordinaires 4 millions. Seine-et-Oise compte 6 millions 1/2 des deux sortes de dépenses réunies et la Somme plus de 4; dans la Gironde, le total est de 8 millions et dans les Bouches-du-Rhône de 6 millions. Il ressort de tous ces chiffres que le total des budgets départementaux ne saurait être inférieur à 300 millions. Ajouté au budget des communes, annexe de celui de l'état, on sent de quel poids il pèse sur les contribuables et ce que la feuille des contributions qui leur est présentée chaque année par les receveurs des contributions directes leur ménage à l'avenir de douloureuses surprises.

C'est, en effet, à cette nature d'imposition qu'il conviendra surtout de recourir pour assurer le paiement des nouvelles dépenses dont le budget départemental va demeurer chargé et dont nous avons vu que les nécessités politiques et sociales imposeront le

développement avec une irrésistible puissance. Le budget départemental s'alimente, on l'a dit, avec des recettes éventuelles et des centimes additionnels. Les premières, qui lui fournissent aujourd'hui 118 millions, ne sont susceptibles d'une plus grande extension qu'en ce qui concerne la part fournie par les emprunts. Cette part était de plus de 53 millions pour 1883 dans le total des produits éventuels extraordinaires. On pourrait certes l'augmenter considérablement dans l'avenir. Le crédit des départemens est très grand; les localités tiennent à honneur de prouver qu'elles n'ont nul besoin de le payer cher et qu'elles empruntent à bas prix; nous connaissons un grand établissement financier qui s'attache à centraliser et à soutenir de tous ses efforts l'émission de tous les emprunts départementaux. Mais il faudrait prendre garde de créer ainsi une concurrence nuisible à l'émission des emprunts de l'état. Si, comme nous en avons la ferme conviction, ces emprunts doivent s'accroître dans une large proportion, et quand l'heure des demi-mesures et des expédiens transitoires sera passée, s'il faut prendre ouvertement et sans hésitation le grand moyen de sauver le présent en engageant de plus en plus l'avenir et malheureusement, en ce cas, subir des conditions moins bonnes pour le trésor; cette source des emprunts départementaux, la meilleure de leurs recettes éventuelles, ne pourra plus être aussi utilement employée. Quant aux autres produits éventuels, composés du revenu des propriétés départementales, d'expéditions d'actes, de péages, de taxes concédées par des lois spéciales ou de la part dans les taxes sur les billards, les chiens, les permis de chasse, etc., il n'y a pas, de ce côté, de grands progrès à attendre.

Restent donc les centimes additionnels, dont le nombre peut s'accroître, dont une loi sur la péréquation de l'impôt foncier, inspirée par une grande nécessité politique, relèverait la valeur et à laquelle des nécessités urgentes forceront peut-être de recourir. La loi du 10 août 1871 a fixé à 0 fr. 25 sur la contribution foncière, personnelle et mobilière, le maximum applicable aux dépenses ordinaires des départemens; pour les dépenses extraordinaires, le maximum n'existe plus, et c'est alors qu'interviennent les décisions des conseils généraux, au besoin celles des grands corps de l'état : les décrets et les lois. Aussi le nombre des centimes imposés a-t-il crû chaque année, et la proportion des communes payant le tiers, le double du principal s'élève-t-elle de jour en jour. Selon que certains départemens sont au principal imposés pour une plus ou moins grande part de leur revenu foncier, le nombre des centimes additionnels ajoute donc des poids plus lourds et inégaux à leur surcharge. La valeur du centime importe plus encore que le

nombre dans cette comparaison des départemens entre eux. Or il y en a qui sont imposés pour le principal de l'impôt foncier à 6 pour 100 de leur revenu net imposable, tandis que d'autres n'en acquittent que le tiers, et le centime additionnel s'élève ou s'abaisse d'autant.

Depuis longtemps, l'égalité dans la perception de l'impôt est à l'étude : sous tous les régimes, elle a fourni matière aux recherches les plus assidues. En 1875, la chambre avait voté 1 million pour étudier à nouveau et définitivement la matière et connaître au juste la situation de chaque département; l'étude en a coûté 2 millions et a montré ce que l'on savait bien, à savoir que l'inégalité était grande entre les départemens, qui ont hérité des appréciations faites dans nos anciennes provinces, si inégalement taxées. Certains d'entre eux paient ensemble 11 millions de plus qu'ils ne le devraient. Comment remédier à cette injustice?

M. Arthur Legrand, député de la Manche, qui apporte à toutes ces questions une remarquable aptitude, et qui s'est particulièrement fait connaître par la présentation du projet de loi sur les caisses d'épargne postale, lequel a été purement et simplement repris par le gouvernement et adopté sans mention spéciale de son auteur, a échangé cette année, au sujet des inégalités de l'impôt foncier, d'intéressantes observations avec M. le ministre des finances, et a présenté en juillet, de concert avec plusieurs de ses collègues, un amendement sur la répartition de l'impôt foncier. Si l'on voulait faire cesser l'inégalité constatée par le travail de l'enquête, deux systèmes seraient en présence : relever les départemens qui paient moins ou abaisser la taxe de ceux qui paient trop. L'hésitation n'était pas permise; selon M. Arthur Legrand, il n'y aurait de possible que l'abaissement de ceux qui paient en trop ces 11 millions et c'est par un abaissement successif et étendu sur plusieurs années que l'inégalité devrait cesser.

En répondant à M. Arthur Legrand, et sans nier la préférence qu'il y aurait à accorder à la mesure qu'il indiquait, le ministre des finances se contenta de répondre que l'état des recettes du budget ne permettait pas d'opérer cet abaissement, qu'il se bornerait à demander aux conseils généraux leur avis sur ce point. En réalité, c'est un ajournement, et nous doutons fort qu'on se décide à aborder la question de la péréquation de l'impôt foncier avec l'intention formelle de lui appliquer une solution définitive. Si l'on doit s'arrêter à celle qui présenterait le plus de facilité d'exécution, nul doute qu'il n'y en aurait pas de préférable à l'amoindrissement graduel des taxes trop élevés pour ramener au taux normal les départemens surchargés; mais, outre la perte de revenu, très inopportune

en ce moment, qui en résulterait pour le trésor, il faut bien reconnaître que les propriétaires fonciers actuels, objets de cet allégement, profiteraient sans droit d'une *libéralité* réelle que rien ne justifie.

Qui détermine, en effet, la valeur des propriétés? Le revenu net, défalcation faite de l'impôt, bien entendu. Si l'impôt est trop lourd, la propriété qui le paie en est diminuée d'autant dans l'estimation de son prix. Or, depuis que l'impôt foncier existe, y a-t-il des propriétés qui n'aient été l'objet d'aucune vente, d'aucun héritage, d'aucune estimation? En réalité, toutes ainsi ont obtenu le dégrèvement désiré: un abaissement actuel de la taxe foncière particulier à quelques-uns n'aurait donc pour effet que de relever la valeur de leur propriété et de leur procurer une surélévation de prix sans qu'ils eussent rien payé pour l'obtenir. La péréquation nous semble une de ces idées qui séduisent les esprits généreux, dont on se plaît à chercher le moyen par amour de la justice et de l'égalité, mais ce n'est peut-être pas un de ces buts qu'on peut atteindre pratiquement. Depuis plus de cinquante ans qu'on le cherche, on ne l'a pas trouvé.

Restent donc toujours comme unique ressource les emprunts et les centimes additionnels. Les uns et les autres, on sait comment ils progressent, ces derniers surtout; on sait comment ils arrivent à doubler le principal; ce qui est encore l'exception deviendra donc la règle et les dépenses départementales et communales arriveront sans doute à doubler partout le principal des contributions directes. Le régime de règlement des budgets annexes se prête en outre singulièrement à ces excès. On peut encore, lorsqu'il s'agit du budget général de l'état, rechercher la lumière, la trouver et la répandre. Du fameux milliard de recettes et de dépenses de la restauration, ce n'a pas été sans de vives discussions, auxquelles le pays prenait part, qu'on est arrivé aux deux milliards du budget de la monarchie de juillet, puis aux trois de l'empire; nous voici presque au cinquième, et chacun de s'écrier qu'il n'y a plus moyen d'aller au-delà. Mais voilà qu'à côté des milliards de dépenses générales se glissent les dépenses municipales et départementales dont on ne récapitule pas les chiffres; elles existent, il est vrai, dans tous les pays et s'ajoutent aux redevances envers l'état, mais on peut soupçonner à bon droit qu'elles s'élèvent plus vite chez nous que partout ailleurs: le sixième milliard ne va-t-il pas s'appesantir sur les contribuables? Nos mœurs s'y prêtent, nos passions l'appellent, notre mode administratif le favorise. Qui sera chargé d'arrondir les sommes? qui les répartit? Dans les conseils généraux, les majorités sont-elles bien impartiales dans les parts qu'elles font aux arrondissemens les moins dévoués? dans les communes, les com-

missions spéciales n'inclinent-elles pas à surcharger les plus riches ou les moins bien pensans? Plus donc il y aura de centimes additionnels à percevoir, plus il y aura d'iniquités commises et de fermens de discordes répandus. Que de sujets de petites guerres civiles locales à introduire partout!

Ce serait peut-être le lieu de mentionner le projet d'un changement complet dans notre système d'impôts, à savoir l'introduction d'une taxe qui donne ailleurs de grands résultats et dont nous n'avons point fait jusqu'ici d'expérience, à savoir l'impôt sur le revenu.

On a beaucoup agité cette question, et la meilleure réponse faite à ceux qui l'ont proposée a été que, sous une forme indirecte, cet impôt existait déjà, et que, tant les revenus fonciers que les revenus mobiliers, de même que les profits industriels, commerciaux, professionnels et autres, tous enfin payaient au trésor de très larges rémunérations. On a voulu seulement éviter chez nous l'estimation arbitraire du revenu personnel, que les déclarations des intéressés ne permettraient pas d'accueillir sans contrôle, ou que l'estimation des tiers tendrait à établir bien inégalement. Dans les dispositions actuelles de notre pays, ce danger nous paraît de tous le plus à craindre; et n'est-ce pas avec une véritable appréhension que nous verrions la fortune de chacun livrée aux estimations des voisins, des envieux et des ennemis? La déclaration individuelle serait préférable, mais paraîtrait bien naïve à ceux que les besoins de plus abondantes recettes porteraient à recourir à l'établissement de l'impôt sur le revenu. Ce ne serait donc que dans des circonstances extraordinaires, pour parer à des éventualités redoutables, qu'il faudrait y recourir même passagèrement; et la mesure nouvelle ainsi prise, le mode d'exécution s'inspirerait nécessairement du même esprit révolutionnaire qui l'aurait dictée.

Toutes ces considérations nous conduisent à une conclusion triste et sur laquelle il n'y a pas à fermer les yeux. La pente est irrésistible et fatale et le déficit financier est au bout. Pouvons-nous en arrêter la marche, et comment l'enrayer? Questions bien redoutables, bien redoutées, sur lesquelles chacun est plus disposé à se taire qu'à formuler des espérances vaines ou à bâtir des projets inutiles. Ce qui nous est du moins permis, et même commandé, c'est de demeurer fidèles aux lois du bon sens, de sauvegarder les principes sans lesquels une société, sous quelque forme qu'elle s'établisse, n'est viable, et de nous défendre contre les passions subversives, les haines civiles et les excès révolutionnaires qui nous conduiraient à la décadence et à la ruine finale.

BAILLEUX DE MARISY.

LA
NOUVELLE-ZÉLANDE
ET
LES PETITES ILES ADJACENTES

VI[1].

LES ILES AUCKLAND, MACQUARIE, CAMPBELL, DE L'ANTIPODE, CHATHAM, NORFOLK. — LES PREUVES DE L'EFFONDREMENT D'UN CONTINENT AUSTRAL DANS L'AGE MODERNE DE LA TERRE

I.

Si, maintenant, on visite les petits archipels rapprochés de la Nouvelle-Zélande, en une multitude d'endroits, sous l'impression des aspects de la nature, on pourra croire qu'on n'a point quitté les grandes terres. Sur les îlots sans nombre qui bordent certaines parties des côtes de l'île du Nord et de l'île du Sud, pareille est la végétation et semblables sont les animaux. Le perroquet nestor habite les îles de la Barrière, situées près de l'entrée du golfe de Houraki. L'oiseau semble n'avoir aucun penchant à s'aventurer au-dessus de la mer ; cependant on ne voudrait nullement assurer qu'il est incapable de franchir l'espace qui sépare les îlots d'Houraki du littoral de la grande terre, mais on peut affirmer l'impossibilité d'un tel voyage pour l'*Apteryx* rencontré dans l'île de la Petite-Barrière. Au sud de l'île Stewart, se trouvent les Snares, qu'on

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878, du 15 décembre 1879, du 1er septembre 1881, du 15 janvier 1882 et du 1er juin 1884.

croirait voir surgir de la mer (1). Elles n'ont encore été l'objet d'aucune exploration scientifique. Le capitaine Armstrong, les abordant au cours de l'année 1868, a simplement relevé la configuration de ces îlots et mesuré la principale hauteur, qui est d'environ 200 mètres. Formées de roches basaltiques et d'argile, les Snares sont en partie couvertes de buissons et d'arbres rabougris, avec des espaces privés de toute végétation. En ces lieux, les manchots se montrent par centaines et les albatros par milliers.

Entre le 50e et le 51e degré de latitude australe, c'est-à-dire à deux degrés environ au sud de la Nouvelle-Zélande, sous un ciel souvent brumeux, plongées dans une atmosphère humide, apparaissent les îles Auckland, — on disait autrefois le groupe de Lord-Auckland. — Le 16 août 1806, pour la première fois, un navire passait en ces parages, un baleinier que commandait le capitaine Abraham Bristow; il fit la découverte des îles Auckland. Elles sont au nombre de six; la principale porte le nom du groupe. Par ordre d'importance, vient ensuite l'île Enderby, la plus avancée dans la direction du nord-est. Absolument désertes, elles offraient des stations très appréciées des baleiniers. Un grand établissement de pêche avait été fondé au port Ross, dans la baie du Rendez-Vous; on l'abandonna en 1852.

Il y a quarante ans, à l'époque des expéditions célèbres de Wilkes, de Dumont d'Urville, de James Clark Ross, les îles Auckland n'ont pas encore été arrachées à la condition de nature. Un jeune chirurgien de la frégate américaine la *Porpoise*, le docteur Holmes, entreprend des excursions dans l'intérieur de la plus grande île et se met en tête de gravir une colline, mais il éprouve de terribles difficultés. Avec la hache il se fraie le chemin entre les arbres, au milieu des broussailles; — en certains endroits, c'est tout à fait impossible. — Les taillis d'une épaisseur formidable, les petits buissons enchevêtrés forment des obstacles désespérans. Les fougères entremêlées couvrant le sol rendent la marche des plus pénibles. Où le sol est inégal, comme la végétation masque l'accident, le voyageur tombe dans un trou; le voilà jusqu'à la tête enseveli sous les frondes des fougères. Une telle promenade semble horrible, et pourtant le jeune Américain éprouve une joie extrême : il foule une terre que n'avait jamais foulée le pas d'un autre homme. De vieux arbres brisés gisent au hasard; plusieurs troncs pourris demeurent debout, soutenus par les troncs vigoureux qui les entourent; au sommet de la colline, ce n'est par intervalles que tapis de mousse et champs d'herbes hautes et touffues. La scène est animée par un monde d'oiseaux qui paraissent n'avoir pas conscience du dan-

(1) Par 48° 03′ latitude; 166° 45′ longitude Est.

ger. Des pétrels (1) se reposent sur le terrain; ignorans de la méchanceté des hommes, ils ne songent nullement à fuir et se laissent prendre sans opposer la moindre résistance. La forêt est pleine de petits oiseaux; on en compte bien de trois ou quatre espèces différentes. Comme les pétrels, les mignons demeurent étrangers à toute crainte; un des plus hardis vint se poser sur le chapeau du voyageur assis sous un arbre et il chanta sa chanson. Une espèce très petite, noire, tachetée de jaune, se voit en grand nombre; elle gazouille d'une façon ravissante. Sur les petites îles, la nature se manifeste sous les mêmes aspects que sur la plus grande de l'archipel.

Les îles Auckland n'ont point encore été l'objet d'études géologiques bien profondes. On a simplement noté les traits qu'une observation toute superficielle permet de reconnaître. Des granits, des porphyres constituent la charpente; des dépôts sédimentaires couvrent en partie les roches, ainsi que des grès tertiaires où se mêlent des lignites. Enfin s'étendent des formations plus récentes d'origine volcanique; ce sont surtout des basaltes.

Par la flore et par la faune, les îles Auckland se montrent absolument dépendantes de la partie australe de Té-Wahi-Pounamou. Les bois sont composés de quatre ou cinq essences qui sont répandues sur l'île du Sud et même l'île du Nord. La plus abondante est une sorte de myrte gigantesque, arbre au tronc court et massif dont les branches, étalées au sommet, forment une large couronne. Ensuite un arbre au tronc noir, avec des branches grêles, dressées, portant des feuilles minces aux extrémités des tiges; un ginzeng au feuillage luisant et aux fleurs d'un blanc verdâtre; une rubiacée dont les feuilles, lorsqu'elles sont froissées, exhalent une odeur fétide vraiment insupportable (2). Puis ce sont des buissons d'une véronique qu'on trouve aussi à la Terre-de-Feu. Sous les ombrages croissent, en masses pressées, des fougères appartenant à une quinzaine d'espèces distinctes, mais qui toutes, peut-être, existent sur la terre entrevue par Tasman. Une d'elles, découverte par les médecins du voyage au pôle Sud, Hombron et Jacquinot, se distingue entre toutes et s'impose à l'attention par son port ornemental et plein de grâce (3).

Aux îles Auckland, c'est la végétation de la Nouvelle-Zélande; les légères différences sont tout à fait de l'ordre de celles qu'on observe sur une même terre suivant les degrés de latitude. Sont communes aux îles Auckland et aux grandes îles : des renoncules, une aralia portant d'énormes corymbes de fleurs verdâtres qu'on croirait de

(1) *Procellaria.*

(2) *Metrosideros lucida, Dracophyllum longifolium, Panax simplex, Coprosma fœtidissima.*

(3) *Aspidium venustum.*

cire (1), quantité de plantes humbles qui se rattachent à des genres représentés en Europe : des épilobes, des orties, des composées, un myosotis qui a des fleurs plus grandes que l'espèce de nos fontaines, des cardamines, des plantains, des géraniums, deux sortes de gentianes, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs rouges. Parmi les plantes d'Auckland qui n'ont pas été recueillies à la Nouvelle-Zélande, on cite plusieurs espèces remarquables : certaines véroniques, une liliacée dont les gerbes d'or sont parfois au nombre de trois ou quatre épis sur le même pied, une composée ressemblant à un grand aster couvert de fleurs pourpres, une *celmisie* rayonnant sur le sol et portant des fleurs d'un blanc pur avec un disque rouge (2).

La recherche des animaux sur les îles Auckland a été si imparfaite qu'on ne peut en tirer grand avantage. Cinq ou six espèces d'oiseaux terrestres ont été observées : le faucon, la perruche, l'oiseau clochette, le *tui*, un *pipit* à plastron jaune, tous habitans de la Nouvelle-Zélande ; mais on ne saurait assurer si une ou deux d'entre elles ne sont point particulières au petit archipel. Les médecins de l'expédition de Dumont d'Urville recueillirent, au port du Rendez-Vous, quelques insectes ; ce sont surtout des coléoptères carnassiers qui rappellent, par la physionomie, les formes répandues dans le nord de l'Europe ; il n'a pas été possible de vérifier si ces insectes ne se rencontrent point également sur les grandes terres.

A une centaine de lieues des îles Auckland, dans la direction du sud-ouest, on découvre l'île Macquarie (3). Observée pour la première fois, en avril 1811 et de nouveau reconnue au mois de février 1812 par le capitaine Gabalt, commandant le brick la *Concorde*, cette île appelle l'attention. Elle est à peu près sur la limite extrême des terres australes pourvues d'une végétation. Un épouvantable ressac qui se produit sur ses rives en rend l'accès difficile ; les vents impétueux des régions antarctiques en font un horrible séjour. A cet égard, nous avons l'impression du jeune officier de l'escadrille américaine, commandée par Charles Wilkes, qui passa quelques heures sur le rivage de cette terre froide et désolée. Montueuse, ayant un pic dépassant 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, Macquarie aurait, assure-t-on, 38 milles de long et 5 à 6 de large. Elle est, en partie, couverte d'une herbe haute et touffue ; on y voit des buissons épars et point d'arbres. C'est la nature dans son excessive pauvreté. Néanmoins, quel prix n'attacherions-nous pas en ce moment à la connaissance très parfaite de tout ce qui vit sous l'affreux climat de cette île perdue dans l'immensité de l'Océan-Pacifique ?

(1) *Aralia polaris.*

(2) *Anthericum Rossii, Pleurophyllum speciosum, Celmisia vernicosa.*

(3) L'extrémité sud de l'île par latitude S. 54° 44', longitude 159° 49'.

Une pleine lumière viendrait éclairer l'histoire encore à peine soupçonnée des accidens géologiques qui ont bouleversé la partie du monde située vers nos antipodes.

Un seul oiseau terrestre, pensons-nous, habite Macquarie : l'élégante perruche de la Nouvelle-Zélande. Les perroquets ne sont nullement enclins aux migrations lointaines; il est donc difficile d'imaginer que des bandes du gentil oiseau qu'on voit sédentaire aux îles Auckland se trouvent prises, chaque année, de la folle envie de s'aventurer au-dessus de la mer et d'accomplir une course prodigieuse afin d'édifier leurs nids dans un endroit des plus désolés pour revenir, aux approches de l'hiver, en compagnie de leur progéniture vers des lieux moins tristes, où plus sagement demeurent des frères en toute saison. Si nous tenons à fixer ce point, c'est qu'il importe, pour nos conclusions définitives, d'arriver à la certitude que l'oiseau n'est point de passage, mais qu'il est attaché au sol même de cette terre ingrate. Quelques plantes récoltées à Macquarie appartiennent à des espèces qui se trouvent à Auckland, à l'île Campbell et même à la Nouvelle-Zélande.

Sur toutes les cartes figure, au sud-ouest de Macquarie, l'île Emerald (1). Chaque géographe l'inscrit de confiance. C'était, dit-on, le 13 décembre 1821 : le capitaine Nockells crut apercevoir, vers onze heures du matin, une île d'une certaine étendue. Il lui donna le nom de son navire. On n'en a jamais su davantage. Personne n'a vu l'île Emerald. En 1841, l'expédition des États-Unis tenta de la retrouver; rien n'apparut à la surface des eaux.

II.

Presque sous le méridien de l'archipel Auckland, au-delà du 50e degré de latitude, se rencontre l'île Campbell. Découverte en 1811, visitée en 1840 par les trois célèbres expéditions de Charles Wilkes, de Dumont d'Urville et de Clark Ross, elle fut étudiée, en 1874, par un de nos jeunes naturalistes. Sur le sol de l'île, en général fort accidentée, se dresse une chaîne de collines dont la plus haute ne dépasse guère 500 mètres. On y voit des tapis de mousses et de lichens des plus jolies teintes; des taillis et des buissons, pas de grands arbres. Aux yeux des premiers observateurs, la constitution géologique de Campbell est pareille à celle des îles Auckland; — à la baie Perseverance, les colonnes basaltiques attirent aussitôt l'attention, mais on reconnaît sans peine que l'île entière n'est pas une masse volcanique. En 1874, une mission française, sous la conduite de M. Bouquet de la Grye, s'était rendue à Camp-

(1) Par latitude S. 57° 15', longitude 163 degrés.

bell pour l'observation du passage de Vénus. M. Henri Filhol, chargé de recherches d'histoire naturelle, s'est livré durant un séjour de plusieurs mois à l'examen très sérieux de la structure géologique de l'île. Ainsi ont été connus des faits du plus réel intérêt.

Au fond de la baie Perseverance et sur la cote nord-ouest, existent des dépôts calcaires et des falaises de même formation, au-dessus de couches de grès reposant sur des schistes. Ces derniers, qu'on aperçoit au niveau de la mer, sont argileux et traversés par des bandes de quartz et de granit. Les quartz abondent; il y en a de deux sortes: les uns, durs et hyalins, sont évidemment d'origine fort ancienne; les autres, dus aux phénomènes volcaniques plus ou moins récens, sont opaques et un peu jaunes; de faible consistance, ils se brisent au moindre choc. Les roches calcaires, constituées par lamelles, se désagrègent sous l'action des vents, de la pluie, de la gelée, et les débris se répandent à grande distance; le sol en est jonché. Cette destruction par les agens atmosphériques doit amener un jour la séparation de Campbell en deux îlots. D'autre part, la mer entraînant les sables à la base des falaises, il en résulte de profondes excavations. N'ayant plus de support, tôt ou tard ces falaises s'écrouleront. Ainsi, avec lenteur, mais avec continuité, s'accomplissent dans le cours des âges d'énormes changemens dans la configuration et dans l'étendue de certaines terres. En présence de la destruction des roches calcaires de Campbell, on est assuré que l'île s'étendait beaucoup plus que de nos jours à l'ouest et au nord-ouest. M. Filhol admet que Campbell, ayant surgi à une époque très ancienne, s'est abîmée ensuite dans les profondeurs de la mer, qu'alors se sont constitués les amas calcaires, que, élevée de nouveau à la surface de l'Océan, les éruptions volcaniques se sont produites et que, depuis cette période, l'île reste écartée de toute autre partie du monde.

Malgré l'absence de froids très vifs, triste climat que celui de Campbell! La plupart du temps, de violentes rafales se succèdent, la pluie tombe avec persistance, le ciel demeure sombre durant de longs jours; ainsi règne une pénétrante humidité. En 1873 et en 1874, un navire français, la *Vire*, en vue d'études météorologiques propres à éclairer la mission chargée de l'observation du passage de Vénus, fit séjour à la baie de Perseverance. Au mois de septembre (qu'on regarde comme la fin de l'hiver), il neige en abondance; néanmoins, jusqu'au mois de décembre, nos marins ne souffrent pas d'une température très rigoureuse; une seule nuit, le thermomètre descend à — 6 degrés; en général, il ne marque pas moins de 5 degrés au-dessus de zéro. Au mois de décembre, c'est-à-dire au printemps, la pluie est presque continuelle; une ou deux fois, on vit encore un peu de neige.

Avec de telles conditions atmosphériques, on ne s'attend pas à trouver une luxuriante végétation. La flore est pauvre; cependant, à l'examiner avec attention, on y prend intérêt. De délicates bruyères sont d'un effet charmant; la belle liliacée aux magnifiques fleurs jaunes qui existe aux îles Auckland et à la Nouvelle-Zélande semble, par son abondance à Campbell, occuper une terre de prédilection. Outre une énorme quantité de mousses et de lichens, William Hooker, dans un espace de temps très court, récolta soixante-six espèces de plantes qui étalaient leurs fleurs; vingt-huit seulement n'avaient point été rencontrées aux îles Auckland; trente-quatre, qui avaient été observées sur cet archipel, ne furent point retrouvées à Campbell. La plupart de ces plantes sont caractéristiques des régions antarctiques; les unes, particulières à l'île; les autres paraissant originaires de l'Amérique australe. Les monocotylédones forment une plus grande part de la végétation que dans les pays situés au nord, les herbes deviennent plus nombreuses; les composées dominent par la quantité; il n'y a pas de conifères, ces arbres, dans le sud de Té-Wahi-Pounamou, ne croissent que dans les régions alpines. En général, les végétaux de Campbell se rapportent à des genres représentés en Europe, par exemple en Angleterre et dans les contrées plus boréales. Beaucoup de plantes, répandues sur l'île au niveau de la mer, se retrouvent à la Nouvelle-Zélande, à la hauteur de 1,500 à 2,000 mètres. La faune est absolument misérable; sur les rivages, les phoques sont peu nombreux, les otaries plus communes. Un oiseau terrestre se montre par intervalles à Campbell, la fauvette d'Australie (1), dont les apparitions à la Nouvelle Zélande sont même fort irrégulières. Dans les falaises, les oiseaux de mer animent les lieux qui présentent pour les hommes l'image de la désolation. Un seul mollusque terrestre a été découvert par M. Filhol, et, jusqu'ici, il a été impossible de le rapporter à aucune espèce existant soit aux îles Auckland, soit sur les grandes terres. Il en est de même pour une douzaine de petites espèces d'insectes appartenant à des groupes tellement divers qu'on en tire la certitude qu'une faune entomologique, encore importante dans sa pauvreté, existe à Campbell. Une lumière se dégagera lorsqu'on parviendra à distinguer entre les insectes qui sont particuliers à la petite île australe et ceux qui lui sont communs avec les terres voisines.

A près de 9 degrés à l'orient de Campbell, sous une latitude à peine moins haute que le groupe de Lord-Auckland, on rencontre dans un remarquable isolement une petite terre presque inabordable; c'est l'île de l'Antipode, entourée de quelques îlots (2). Là,

(1) *Zosterops lateralis.*
(2) Latitude 49° 42′, longitude orientale 178° 43′.

les roches et les cristaux d'origine volcanique attestent que l'endroit a été le théâtre de violentes commotions. Bien rarement, on visita les Antipodes, jamais on n'y fit aucune recherche d'un caractère scientifique. Aussi avons-nous à regretter l'absence de notions un peu certaines touchant les plantes et les animaux qui vivent sur ces îles, intéressantes par leur position géographique. Certains faits signalés ont pourtant une valeur qu'il importe de ne pas négliger. Sur l'île de l'Antipode, où l'on voit de chétifs buissons, prospère le fameux *phormium* de la Nouvelle-Zélande et, paraît-il, d'autres plantes encore qui sont répandues dans la même région. A l'égard de la faune, les renseignemens font défaut; il est simplement constaté qu'aux Antipodes vit l'élégante perruche de la Nouvelle-Zélande. A plus de cent milles au nord du petit archipel se montrent, sur l'Océan, les îles Bounty; on les dépeint comme d'âpres rochers sans végétation, n'ayant d'autres maîtres que les manchots et les oiseaux des tempêtes (1).

A 450 milles environ à l'orient de la côte néo-zélandaise, sous le 42e degré de latitude, c'est-à-dire dans le même parallèle que la péninsule de Banks, se trouve le petit archipel des Chatham, composé de quelques îles : la principale, d'une longueur d'environ 70 milles, est accidentée, couverte d'herbes, bordée de dunes en plusieurs endroits; elle se fait remarquer par ses marécages et ses nombreuses lagunes. Du haut des collines qui dominent le lac Whanga, le paysage est du plus agréable aspect : l'île Pitt, entourée de buissons, de même que la grande Chatham; puis la Mangaie, toute petite, pierreuse, difficilement abordable et demeurée ainsi le tranquille séjour des oiseaux; enfin l'île du Sud-Est, la plus haute du groupe.

Par sa constitution géologique, Chatham montre une extrême ressemblance avec la Nouvelle-Zélande. Toutefois, selon la remarque de M. Julius Haast, la direction de l'axe des volcans est différente. Les plus anciennes roches sont des basaltes et des dolérites; au-dessus reposent des tufs analogues à ceux de certaines parties de l'île du Sud, puis des dépôts calcaires contenant des fossiles appartenant aux espèces de semblables gisemens qui existent dans la province de Canterbury. Avec ces couches tertiaires, mêlées aux roches ignées, paraissent associées les formations carbonifères. La plus ancienne de ces formations, qu'on observe surtout dans l'île Pitt, représente les lignites de la Nouvelle-Zélande; la plus récente est considérée comme une sorte de tourbe, qui est toute superficielle dans le sud de la grande lagune de Chatham.

Aux îles du petit archipel, mieux explorées que toutes les autres îles

(1) Latitude 47° 55', longitude 179 degrés.

éparses dans la vaste région qui nous occupe, sur les parties basses comme sur les collines, c'est la végétation, seulement un peu plus pauvre, de la grande terre sous la même latitude. On remarque l'absence de cordylines, de pittospores et de metrosideros, et, disent les botanistes, à peine voit-on deux espèces particulières à la contrée. Les plantes les plus caractéristiques, telles que l'euphorbe glauque, le sophora et le *phormium*, abondent. Les insectes et arachnides recueillis ont été reconnus pareils à ceux de la Nouvelle-Zélande. L'intéressante mygale maçonne a aussi sa demeure dans les deux régions. Quelques mollusques terrestres et fluviatiles sont regardés comme propres à Chatham; les plus nombreux sont également communs sur le pays, dont nous avons décrit les forêts superbes. Fait encore bien digne de remarque, les lézards du groupe des Scinques qu'on y rencontre sont des animaux répandus sur les terres néo-zélandaises. Ne faut-il pas rappeler que l'unique poisson de la famille des saumons qui habite l'Océan-Pacifique (1) fréquente les rivières des îles Chatham et de la Nouvelle-Zélande?

Sur des îles d'une étendue aussi restreinte, il est curieux de voir le nombre relativement assez considérable des oiseaux et de s'assurer que ce sont presque toutes les mêmes espèces qu'à la contrée voisine de la péninsule de Banks. Il convient en ce moment de ne pas se préoccuper de celles qu'on peut supposer capables d'un vol assez soutenu pour franchir de vastes espaces. Que le pigeon, l'alouette, le *tui* exécutent la traversée de la Nouvelle-Zélande aux îles Chatham, il est difficile de le croire. Que la perruche accomplisse un tel voyage, rien n'est moins vraisemblable; néanmoins, on en contesterait peut-être l'impossibilité. Il ne saurait en être ainsi pour les espèces tout à fait incapables de voler, par exemple pour l'ocydrome, oiseau coureur ayant des ailes rudimentaires; pour le fameux perroquet nocturne, le *strygops*, qui reste fatalement attaché au sol, et pour un *apteryx* qui n'a pas été détruit avant l'année 1835. La présence d'espèces ne vivant nulle part ailleurs ajoute un extrême intérêt à la faune d'une terre isolée. Il importe donc de considérer qu'un râle très caractérisé est propre à l'île Chatham, de même qu'un oiseau méliphage (2). Les meilleurs observateurs croient ce dernier bien distinct de l'espèce de la Nouvelle-Zélande, qui en est la plus voisine.

On s'en souvient, le capitaine Cook avait quitté la Nouvelle-Calédonie; il faisait voile pour le canal de la Reine-Charlotte, son séjour de prédilection. Le 11 octobre 1770, il y eut à bord vive émotion et joie complète; à peu près sous le 25e parallèle de l'hé-

(1) *Retropina Richardsoni.*

(2) *Rallus Dieffenbachii* et *Anthornis melanocephala,* voisin de l'*Anthornis melanura* de la Nouvelle-Zélande.

misphère sud, on reconnaissait une terre; elle fut appelée l'île Norfolk, — c'était une découverte. On voyait une riche végétation, un beau ciel, une mer calme, tout ce qui pouvait enchanter des navigateurs livrés à des explorations qui duraient de longues années. Aussi dira-t-on : Norfolk est l'image du paradis. A la baie des Cascades, où l'on aborde, ce sont de gracieux bouquets d'arbres, que dominent les magnifiques pins de Norfolk (1). Le gouvernement britannique estima que l'endroit serait bon pour les plus grands criminels; il en fit une colonie pénitentiaire. La colonie fut abandonnée le 7 mai 1855, et les habitans de l'île Pitcairn, jugeant qu'ils gagneraient beaucoup au change, vinrent, au nombre de 194, en prendre possession le 8 mars 1856.

Près de Norfolk, on rencontre les îles Phillips et Nepean; c'est un petit archipel. Norfolk, n'ayant pas tout à fait 5 milles de long et la moitié en largeur, est haute et fort accidentée; le Mont-Pitt, qui domine tous les autres sommets, atteint près de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un des compagnons du capitaine Cook, le naturaliste Forster, a observé des laves et des roches volcaniques dont la ressemblance avec celles de la Nouvelle-Zélande l'a particulièrement frappé. L'île Phillips, qui n'a pas plus de 2 à 3 kilomètres de longueur, est basse; les falaises ont des teintes rouges, jaunes et violettes. L'île Nepean, encore plus petite, manque d'eau. Il n'y avait que trois arbres, qu'on voyait à grande distance au moment du passage du voyageur Brendsley en 1860. En 1773, assure-t-on, elle était à peine séparée de Norfolk; survint, en 1777, une violente secousse, la pointe de l'île s'abîma sous les eaux et le canal se trouva fort élargi. Sur le petit archipel apparaissent, dans la flore et dans la faune, des types répandus dans les régions tropicales; cependant, nombre de plantes et d'animaux signalent le voisinage de la Nouvelle-Zélande. A Norfolk, c'est une égale abondance de fougères, c'est la même fougère en arbre, le même palmier, les mêmes espèces de liliacées : des cordylines et le fameux *phormium*, les mêmes poivriers. Un fait plus remarquable encore, c'est la présence, sur des îles d'étendue aussi restreinte que Norfolk et Phillips, de ce genre singulier de la famille des perroquets, tout particulièrement caractéristique des terres néo-zélandaises, le genre Nestor. L'espèce, témoin d'un autre âge, témoin sans doute de prodigieuses catastrophes, rencontrée il y a moins d'un quart de siècle, est, croit-on, aujourd'hui détruite.

Placées à 5 degrés environ à l'est du méridien des îles Norfolk, les îles Kermadec sont à peine connues sous le rapport de l'état de nature. Seule, une récolte de plantes permet d'affirmer qu'il existe

(1) *Araucaria excelsa.*

dans la végétation de ce petit archipel des analogies saisissantes avec celle de Norfolk et du nord de la Nouvelle-Zélande. Ce sont, outre le *phormium*, fougères, palmiers, poivriers d'espèces semblables, ainsi que des arbrisseaux de la famille des rubiacées (1).

Enfin, sous le 32e degré de latitude, entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, mais à peine à 400 milles des rivages de ce dernier continent, se montre l'île Howe. Par sa position géographique, on la dirait une terre australienne; par sa flore et par sa faune, malheureusement trop peu connues, on devrait, semble-t-il, la déclarer une terre néo-zélandaise. C'est une île volcanique, montagneuse, bien boisée.

III.

Les faits qui se dégagent de l'observation de la flore et de la faune des îles qui entourent la Nouvelle-Zélande ont une extrême importance. Ils conduisent à la révélation d'événemens géologiques qui, à travers les âges, ont complétement changé l'étendue et la configuration des terres. A l'heure présente, une application grandiose des sciences naturelles à la géographie physique commence. Longtemps, la récolte des plantes et des animaux sur tous les points du globe semblait n'avoir d'autre objet que de nous procurer la connaissance des formes sous lesquelles se manifeste la vie. Un instant, à la vue des ressemblances si étroites qui existent parfois entre les représentans d'un même genre, il nous sembla qu'il était de médiocre intérêt de réunir des quantités considérables d'espèces lorsqu'on ne découvre entre elles que des différences dont les signes extérieurs sont tout juste propres à établir des distinctions. Un jour, nous avons dû regretter une telle pensée; rien dans la nature ne saurait être négligé sans perte pour la science, sans préjudice pour l'esprit humain. En effet, à l'observation de la flore et de la faune d'un pays, apparaît un ensemble de formes végétales et animales qui donne une idée précise de la région et permet une infinité de comparaisons rigoureuses avec des contrées voisines ou lointaines. Des types caractérisent des espaces plus ou moins vastes; or, il est bien reconnu que, tandis que certaines plantes et certains animaux témoignent d'une sorte d'indifférence pour le climat, il en est d'autres, au contraire, d'une telle sensibilité aux conditions de température, d'insolation et d'humidité, qu'ils périssent partout où ces conditions viennent à manquer. De là de précieux renseignemens que fournit la présence des êtres en un point déterminé du globe.

Il a été facile de s'apercevoir que les grandes terres sont infiniment mieux peuplées de plantes et d'animaux que les terres de

(1) *Coprosma petiolata.*

faible étendue, que souvent des îles ont une flore et une faune vraiment pauvres. A voir le monde actuel, la règle n'est pourtant point absolue, mais la cause d'une exception se décèle à nos yeux comme une preuve des changemens qui se sont produits à une époque ou récente ou reculée. Une île d'une médiocre superficie a-t-elle une végétation riche et variée, une faune nombreuse et brillante, cette île a été la dépendance d'un continent, ou, si jamais elle ne fut rattachée à une autre terre, elle a eu, dans les âges antérieurs, une extension différente. Toutes les observations concernant les plantes et les animaux semblent attester que chaque espèce n'a paru tout d'abord que sur un espace circonscrit du globe; la dissémination s'est faite ensuite dans des limites larges ou restreintes. Ces données, qui résultent d'une multitude de recherches attentives, doivent répandre une lumière toute nouvelle sur la géographie physique, — la véritable géographie, — car on n'a pas la connaissance exacte d'un pays tant qu'on ignore ce qui vit sur le sol. Les considérations tirées de la nature des êtres nous permettent de reconstituer l'histoire du globe dans les siècles passés. Apercevons-nous sur une île un escargot rampant parmi les herbes, un insecte dépourvu de puissans moyens de locomotion qui erre sous nos pas, aussitôt des problèmes s'offrent à notre esprit dont la solution amène des notions d'une importance capitale. La présence de ces infimes créatures fait surgir l'idée d'une recherche. Ont-elles paru pour la première fois sur cette terre isolée? Sont-elles d'espèces différentes de celles qui habitent les terres les plus voisines, ou appartiennent-elles aux mêmes espèces? La reconnaissance de semblables faits, contrôlés les uns par les autres et recueillis en aussi grand nombre que possible, nous renseignera sur les événemens géologiques antérieurs. Si la plupart des espèces de l'île sont les mêmes que celles d'un continent ou d'une grande terre plus ou moins éloignée, il y aura certitude qu'un affaissement du sol a produit la séparation d'une parcelle du continent. Dans l'autre cas, au contraire, on pourra déclarer qu'il n'y eut jamais pareille union.

On sait que des rivages se sont étendus par suite de la formation de bancs de coraux. Ces parties nouvelles recevant des poussières mêlées de terre se consolident, une végétation s'y développe, des animaux s'y répandent, mais végétaux et animaux ne sont autres que ceux qui sont venus du voisinage. Sur certains points des océans se sont élevées des îles, ou par suite d'actions volcaniques, ou par des formations de coraux; elles n'ont reçu que des terres se trouvant à quelque proximité la végétation qu'elles portent, les animaux qu'on y rencontre; elles ne montrent rien de particulier. Flore et faune attesteront une extrême misère, et la misère sera

d'autant plus extrême que ces îles seront plus éloignées des continens. Ainsi, pour le sujet qui nous occupe : la Nouvelle-Zélande et les îles adjacentes, on devra tirer une conclusion d'une grande portée des faits que nous avons signalés touchant la végétation et le monde animal.

Un jour, nous avons exposé devant l'Académie des Sciences les preuves de l'effondrement d'un continent austral pendant l'âge moderne de la terre ; on s'empressa de rappeler des idées qu'on supposait analogues, déjà émises par certains naturalistes. Il y avait pourtant peu de rapports entre nos résultats acquis par des comparaisons aussi complètes que le permettait l'ensemble des documens obtenus par une patiente recherche, et des vues nées d'observations peu nombreuses, parfois mal assurées, souvent interprétées selon l'imagination. En présence d'événemens qui ont bouleversé les terres du sud de l'Océan-Pacifique, il reste intéressant, en vérité, de suivre un moment les auteurs dans la voie où ils se sont engagés.

Au siècle dernier, navigateurs et géographes croyaient à l'existence d'un continent dans l'espace compris entre l'Australie et l'Amérique australe. Le capitaine Cook, apprenant au monde qu'en ces parages il n'existe que deux grandes îles et des îlots, la surprise fut générale. On se figura qu'il fallait chercher le continent austral sous de plus hautes latitudes. Crozet, le narrateur du triste voyage de Marion, déclare que la Nouvelle-Zélande lui apparut comme une immense montagne qui autrefois aurait fait partie d'un vaste continent. En 1872, un savant de la colonie néo-zélandaise, le capitaine Hutton, après des études de géologie et de zoologie, entretint le public des phases successives de son pays d'adoption (1). A son avis, les hautes montagnes de la Nouvelle-Zélande n'ont jamais été submergées. Il admet sans trouble d'esprit qu'à une époque très reculée, la Nouvelle-Zélande communiquait avec l'Australie, l'Afrique et l'Amérique, mais qu'elle en a été séparée avant l'apparition des mammifères ; on serait mal avisé si l'on prétendait obtenir de l'auteur la moindre preuve d'un caractère scientifique. M. Hutton voit, en d'autres temps, la terre australe comprenant toutes les îles tropicales et ne s'étendant pas au nord jusqu'aux îles Hawaï; il se fonde sur l'existence en Australie, à la Nouvelle-Calédonie, aux îles Fidji et même dans l'archipel Indien, à l'époque du trias, du genre *dammara,* dont le type, le fameux pin *kauri,* demeure de nos jours particulier à l'île de Te-Ika-a-Mawi. Selon M. Hutton, pendant la période jurassique, la Nouvelle-Zélande se trouvait reliée à l'Australie. Depuis, il y eut des alternatives de dépression et de soulèvement, et, par deux fois, elle n'aurait mon-

(1) *Transactions of New Zealand Institute,* v^e^ volume, page 227.

tré à la surface des eaux que des groupes d'îles d'étendue fort médiocre. Au commencement de la période tertiaire, c'était, pense-t-il, un continent qui joignait la Nouvelle-Calédonie à la Nouvelle-Zélande; à la fin auraient été séparées les îles Auckland et les îles Chatham. La présence de grands oiseaux coureurs du même ordre que les casoars et les autruches conduit le savant de la colonie à rêver d'anciennes communications entre toutes les terres australes. Étrange idée, car les oiseaux coureurs habitant les différentes régions du monde appartiennent à des types absolument distincts. L'existence d'un ocydrome à l'île Howe et d'une autre espèce du même genre à la Nouvelle-Calédonie l'amène à supposer que c'est l'indice suffisant de l'union primitive des terres qu'habitent les oiseaux de ce groupe. M. Hutton, confondant sans cesse les identités spécifiques, les formes génériques et même les types de famille, en vient à imaginer des relations territoriales vraiment extraordinaires.

Bientôt après, le naturaliste anglais, M. Alfred Russell Wallace, dans un important ouvrage sur la distribution géographique des animaux (1), cite les archipels de Norfolk, de Kermadec et de Chatham comme des dépendances de la région néo-zélandaise. Il admet que ces terres, étant unies, formaient un continent; l'époque est indéterminée. M. Wallace s'appuie, de même que M. Hutton, sur la présence d'oiseaux se rattachant à des types très caractérisés, en particulier les ocydromes; on croit qu'une curieuse poule-sultane blanche, aujourd'hui éteinte à Norfolk, existe encore à l'île Howe (2). La considération des vestiges de *moas* l'amène à concevoir l'idée que le démembrement de la grande terre australe s'est effectué à une date très ancienne, c'est-à-dire pendant la période secondaire, peut-être à un âge antérieur. A son avis, la rareté des plantes odoriférantes et la pauvreté de la faune entomologique indiqueraient un isolement dès un temps très reculé.

L'idée que la Nouvelle-Zélande actuelle est le débris d'une vaste terre s'est formée à la simple observation des aspects du pays; elle s'est formée par l'examen de la constitution géologique et surtout par l'étude de la population animale. Néanmoins tout est demeuré à l'état de conception vague. Nos recherches sur la nature vivante nous conduisent à un résultat mieux assuré en faisant une pleine lumière sur les lacunes qui arrêtent encore sur certains points la démonstration complète. Nous pouvons affirmer que, dans l'âge moderne du monde, s'est effondré le continent austral dont la Nouvelle-Zélande et les petites îles adjacentes sont les vestiges. En présence de la végétation des îles Auckland, presque semblable à celle de

(1) *The Geographical Distribution of Animals*. London, 1874.
(2) *Notornis alba*.

l'extrémité sud de la Nouvelle-Zélande, avec quelques formes particulières sans doute, est-il possible de douter que le petit archipel ait été séparé dans un temps où la nature s'offrait sous les mêmes apparences que de nos jours? Nous ne pouvons le penser. L'évidence se manifesterait si les animaux des différentes classes avaient été recueillis de manière à rendre possibles les comparaisons. Il ne faut pas l'oublier, pour reconnaître l'étendue des rapports entre la faune de ces îles et celle de la Nouvelle-Zélande, on devra trouver au niveau de la mer, sous les plus froides latitudes, les espèces qui, dans le nord, se montrent sur des points élevés où le climat est analogue.

A l'égard de l'île Macquarie, les indices d'une union ancienne avec les terres néo-zélandaises nous paraissent saisissans; ils ne suffisent pas, il est vrai, pour forcer les convictions. Pour l'île Campbell, qui, de l'avis d'un observateur, s'étendait autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui dans la direction du nord, il est sage, faute de certains renseignemens, de garder la réserve. L'absence d'oiseaux terrestres nous y oblige; le défaut de connaissances exactes sur la faune entomologique nous y contraint. Pourtant ne doit-on pas être frappé de la richesse relative de sa flore pour une île à présent très distante des autres terres? Cette flore présentant, selon toute probabilité, quelques plantes particulières, au milieu de la foule des espèces qui sont également répandues aux îles Auckland et à la Nouvelle-Zélande, nous ne saurions rien ajouter à ce que nous avons exposé touchant les îles Bounty et de l'Antipode. S'agit-il des Chatham, il convient au contraire, d'arrêter de nouveau l'attention. Sur des terres d'aussi faible étendue, les végétaux et les animaux sont en quantité remarquable, et malgré l'éloignement, c'est absolument la nature telle qu'on la voit au pays des Maoris; tout juste quelques formes spéciales pour donner un caractère à la région et pour attester que la contrée n'a pas reçu du dehors sa végétation et le monde animal qu'elle possède. A tous les yeux, c'est un fragment de la Nouvelle-Zélande.

Remontant au nord, nous atteignons les archipels de Kermadec et de Norfolk. On l'a vu, il y a sur ces îles, dans la nature vivante, des rapports singuliers avec la contrée que nous venons d'étudier; nombre de types de végétaux qu'on ne rencontre nulle part ailleurs et aussi une forme du monde animal absolument caractéristique des terres néo-zélandaises. Kermadec et Norfolk ont déjà le climat des régions tropicales. On doit s'attendre à y trouver des types qui existent surtout dans les parties chaudes du globe. La recherche de l'ensemble des êtres qui vivent sur ces îles jetterait une lumière éclatante sur les bouleversemens géologiques du temps passé. En l'état actuel, nous avons l'assurance que ces archipels s'étendaient autrefois jusqu'au voisinage de la Nouvelle-Zélande. Avec des con-

naissances plus profondes, nous pourrions déclarer si ces terres ont été unies ou séparées dans l'âge moderne du globe. A peine avons-nous osé parler de l'île Howe, nous en sommes réduit, pour ainsi dire, à de simples indices ; il faut attendre de l'avenir des notions certaines sur les ressemblances que cette île peut offrir soit avec l'Australie, soit avec la Nouvelle-Zélande. L'étude de la nature apporte mille preuves que les terres reconnues par le capitaine Cook et les petites îles qui l'entourent au sud, à l'est, et au nord, sont les restes d'un continent qui s'est effondré à une époque où végétaux et animaux occupaient ces terres à peu près dans les conditions où ils les occupent de nos jours.

A songer à la multitude d'ossemens de *moas* éparpillés sur les deux grandes îles et à l'accumulation observée sur d'étroits espaces, on éprouve une sorte de stupéfaction à l'idée du nombre prodigieux des oiseaux gigantesques qui vivaient, à une époque assez récente, sur les plateaux et dans les plaines de la Nouvelle-Zélande. Est-il possible que la destruction totale de ces remarquables créatures ait été accomplie par les hommes ? Assurément, non. Les Maoris se trouvant toujours fort clairsemés sur l'île du Sud, de vastes espaces n'avaient peut-être jamais été foulés par les pas d'un homme. Selon l'extrême probabilité, presque selon toute évidence, devrait-on dire, les événemens physiques ont été la grande cause de cette extinction. Dispersés sur d'immenses étendues, les *moas* avaient l'existence facile ; la terre venant à s'engloutir sous les eaux, ils durent se réfugier sur les espaces qui demeuraient émergés. Dans ces circonstances nouvelles, les énormes oiseaux auraient péri par centaines dans les endroits où ils se pressaient en foule. L'anéantissement de ces êtres ajoute une preuve saisissante à toutes les preuves de l'effondrement du continent austral. Nulle part, jusqu'à présent, aux îles Auckland, à Campbell, où M. Filhol a exécuté des fouilles dans les tourbières, à Chatham, on n'a découvert de débris de *moas*, et l'on s'en étonne. Cependant il n'est pas bien certain que l'on n'en exhumera pas un jour de quelque endroit caché de l'archipel d'Auckland et surtout de Chatham. Si, d'autre part, la certitude était acquise que nul vestige de *moas* n'existe à Auckland, à Macquarie ou à Campbell, il faudrait sans doute en chercher la cause dans le climat de ces terres, trop rigoureux pour la vie des oiseaux géans. On sait combien de créatures sont limitées dans leur extension géographique à une latitude déterminée.

Après toutes les preuves fournies par la nature vivante, on en soupçonnera une autre. Que l'on jette les yeux sur les cartes où se trouvent indiquées les profondeurs de la mer, on est frappé de voir que la plus grande partie de la région maritime où sont les terres regardées comme les débris d'un continent est assez peu profonde.

Sur quelques points, il est vrai, particulièrement au sud de Norfolk et au sud de la Nouvelle-Zélande, il y a de grandes cavités. Des soulèvemens et des dépressions venant à se produire, il est certain que l'intensité des mouvemens est tantôt faible, tantôt considérable; d'ailleurs, dépressions ou soulèvemens peuvent être le résultat d'actions renouvelées. Seulement une terre étant faiblement submergée, on admet plus volontiers qu'elle s'est affaissée à une époque récente. Sur de grandes surfaces, l'ancienne terre australe est noyée; elle n'est pas engloutie dans les abîmes. Des soulèvemens la ramèneront peut-être un jour au-dessus des eaux. Les effets des tremblemens de terre, observés depuis une quarantaine d'années, donnent un caractère de probabilité à cette espérance.

Retenu par la crainte de ne posséder que des renseignemens encore trop incomplets, à peine avons-nous voulu nous arrêter à la considération de la faune marine. Beaucoup de poissons sont des êtres errans; plus sédentaires en général sont les mollusques. Un fait semble se dégager des observations suivies à l'égard de ces derniers. Dans le nord, il existe en quantité appréciable des espèces communes à l'Australie; en marchant vers le sud, le nombre des mollusques qui n'ont pas été rencontrés ailleurs devient de plus en plus considérable, et les espèces néo-zélandaises se retrouvent en grande partie sur les rivages des îles Chatham. Ainsi, même de ce côté, l'indépendance et l'unité de la région se démontrent.

A l'heure présente s'ouvre une voie nouvelle; la science va permettre de constituer l'histoire du globe, ancienne ou récente. Pour d'immenses cataclysmes, pour des changemens énormes, la certitude sera souvent acquise. Il faut attendre ensuite de l'investigation bien dirigée la lumière qui dissipe tous les doutes. A l'égard de notre sujet particulier, mis en possession de renseignemens un peu complets sur l'ensemble des flores et d'informations précises sur les faunes entomologiques des petites îles, des clartés jailliraient sur les phénomènes qui restent encore voilés. Pour les recherches qui restent à poursuivre, nous avons adressé un pressant appel aux naturalistes de la Nouvelle-Zélande. Depuis une vingtaine d'années, dans ce pays, des investigateurs se distinguent par des études du plus réel intérêt. A eux il appartient de faire une exploration parfaite des îles qui entourent la Nouvelle-Zélande. On n'oubliera pas que les plus misérables plantes, que les plus chétifs insectes deviennent des signes dont il est possible de tirer d'admirables révélations sur l'histoire du monde physique.

Nous aurons achevé notre récit touchant les terres reconnues au siècle dernier par le capitaine Cook lorsque nous aurons étudié de quelle façon les hommes vinrent les occuper.

ÉMILE BLANCHARD.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Louis XI*. — Vaudeville : *Un Divorce*, pièce en 3 actes, de MM. Émile Moreau et George André. — *La Victime* (reprise), comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

Revenir du Saint-Gothard au Vaudeville et de la nature à l'art en passant par l'Odéon et Casimir Delavigne, c'est prendre, pour achever les vacances, le chemin des écoliers. Après vingt-quatre heures de voyage, j'ai entendu *Louis XI* : j'espérais m'y reposer, mais point! Des bravos inattendus ont perpétué mon insomnie : lundi dernier, 8 septembre 1884, *Louis XI*, de Casimir Delavigne, a été applaudi à l'Odéon.

Dire que l'effervescence fut aussi forte que le 23 octobre 1819, jour de la première représentation des *Vêpres siciliennes*, ce serait mentir. La foule ne bouillonnait pas sur la place ni dans les rues voisines; des étudians, des clercs d'avoué, des employés de ministère ne se précipitaient pas, dès l'entr'acte, sur les marches du perron pour jeter à grands cris des bulletins de victoire. Car ce fut ainsi, efforçons-nous de le rappeler, que les choses se passèrent le 23 octobre 1819 aux abords de ce théâtre; un panégyriste ajoute naïvement : « A l'intérieur, l'enthousiasme n'était pas moins vif. » Et ce furent les mêmes frais de faveur, ou peu s'en fallut, à chaque nouvelle pièce de l'auteur pendant une vingtaine d'années. Il fallait bien fêter le poète national des *Messéniennes*, le poète libéral opposé au royaliste Hugo. Horace Vernet aurait fait une pièce, on l'eût acclamée d'aussi bon cœur : *Grenadier de Waterloo* ou *Bataille de Waterloo*, *Cheval du trompette* ou *Chien du Louvre*, n'était-ce pas tout un? N'était-ce pas tout un, alors que la

royauté bourgeoise était assise en France, *la Smala*, — ou *la Bataille d'Isly*, — et cette réplique du dauphin Charles à la fille de Commines :

> Mon oncle d'*Orléans* ne lui ressemble pas...
> Des leçons de tous deux voyez la différence :
> Olivier dit toujours que le roi, c'est la France;
> Et lui : « Mon beau neveu, me disait-il ici,
> La France, c'est le roi, mais c'est le peuple aussi. »

Ces vers obscurs, encore qu'ils soient plats, un écho de la *Parisienne* les commentait clairement dans les mémoires :

> Soldat du drapeau tricolore,
> D'Orléans, toi qui l'as porté...

Ces vers, en 1832, mon grand-père dut les trouver bons. Conscrit de 1813 et bourgeois de 1830, comment ne pas honorer d'un zèle renforcé le chantre de *la Parisienne* et de *la Napoléonne*? Comment ne pas mettre dans sa bibliothèque, pour les léguer à son petit-fils, les *Œuvres complètes* de M. Delavigne entre celles de Voltaire et de M. Scribe, au-dessus de Walter Scott, auprès de l'*Histoire de la révolution* de M. Thiers et de son *Histoire du consulat et de l'empire?* Ainsi, auprès du briquet ébréché à Leipzig, voici le sabre de l'officier de garde nationale qui porte en damasquinage cette devise : « Ordre public. »

Non, ce n'est pas de cette tendresse particulière pour le poète ni de cette ardeur civique que le second Théâtre-Français était réchauffé l'autre soir. Mais ce jour de sa réouverture était un lundi, et, le lundi, l'Odéon fait fonction de capitale pour une certaine province de Paris. Je dis « province » et non « quartier, » car ce ne sont pas seulement des voisins, — quoique j'en aie vu rentrer chez eux, après le spectacle, en traversant la rue, — mais plutôt les habitans d'une certaine région morale de la grande ville qui se donnent rendez-vous, ce jour-là, dans cette salle. Le lundi, le prix des places est abaissé; l'affiche annonce un ou plusieurs ouvrages du répertoire. Alors accourt un public de bonnes gens qui ont plus de goût pour les lettres que de lumières en critique, soit personnelles, soit empruntées. Ils regardent le théâtre à la fois comme une école du soir, comme le catéchisme de persévérance des hommes qui ont « fait leurs études, » et comme une récréation d'un genre élevé, comme un plaisir honnête; ils forment l'arrière-garde des esprits qui s'intéressent à l'art; ils ne sont ni de ceux-là qui touchent de première main aux vérités nouvelles, ni de ceux-là qui, au jour le jour, se font avertir de ce qu'il faut trouver laid ou beau. Ils se gardent bien du négligé, ils veulent faire de la toilette; mais ils ne suscitent pas la mode et ne marchent pas avec elle; ils la suivent à distance, et même

sans voir qu'elle les précède. Combien d'hommes, au Théâtre-Français, un mardi, jour du beau monde, sont capables d'apprécier par quoi *Mithridate* est supérieur à *Louis XI*, ou seulement de sentir qu'il l'est? Un petit nombre, et guère plus qu'à l'Odéon, un lundi. Mais autour de ce petit nombre une compagnie est groupée, qui a le loisir et le moyen de se renseigner vite; elle est abonnée à la cote du jour, telle que les connaisseurs l'établissent. Elle sait que Delavigne est en baisse et que Racine se maintient; blasée sur le spectacle, elle sait que, si *Mithridate* l'ennuie, comme il est probable, elle doit cacher son ennui; pour *Louis XI*, qu'elle doit le déclarer. Nos gens de l'Odéon prennent plaisir à l'un et à l'autre : les pauvres gens! Comme dit le roi à Olivier :

Ces misérables-là font du bonheur de tout!

logés plus loin que d'autres parce qu'ils n'ont pas le moyen de se loger plus près, ils reçoivent la lumière de certaines étoiles plus tard, après qu'elles sont mortes ; Casimir Delavigne brille encore pour leurs yeux. Est-ce à dire que l'astre éteint s'est rallumé? Non pas! voilà cinquante-deux ans qu'un maître, après l'avoir regardé fumer, a posé dessus son éteignoir : aucune flamme n'a rejailli.

Gustave Planche, à cette place, le 15 février 1832, écrivait que Delavigne, après *Louis XI*, ne ferait plus que « se survivre, » et que cette pièce était son « testament. » « Je voudrais de tout mon cœur, avouait-il, que cette tragédie fût détestable... Si Louis XI *était* détestable, il aurait au moins un privilège que je lui refuse, celui d'*être :* or, je crois prouver facilement qu'il n'est pas. » Et il le prouvait avec rigueur. Vainement le *Journal des Débats*, en trois feuilletons, vantait les mérites de l'auteur encore plus que de l'ouvrage, sa conscience et son application : Gustave Planche n'avait pas accusé Delavigne de facilité! Son jugement prévaut contre toute excuse, et s'il étonne, c'est par sa promptitude : la postérité n'eût pas prononcé plus sûrement. Sitôt pris, sitôt pendu : Olivier le Daim et Tristan l'Hermite n'avaient pas la main plus rapide, mais leurs besognes étaient moins justes. En trois mots, et sans répéter ce que nous ne saurions mieux dire, qu'est-ce que *Louis XI?* Ce n'est ni un drame qui fait éclater dans une crise tout le caractère du héros, — ainsi *Britannicus*, — ni une composition historique qui embrasse la vie entière d'un souverain, comme le *King John* de Shakspeare; encore moins un poème comme ceux de Victor Hugo, soufflé par une fantaisie créatrice et décoré d'un nom réel; c'est seulement, modelée par petites touches, avec une industrie laborieuse et dans une matière rapportée de partout, — du moins de partout où va tout le monde, — la figure d'un roi connu ou que l'on croit connaître, et pourquoi travaillée avec tant de peine, pourquoi si ouvra-

gée? Pour être promenée comme un mannequin à travers une intrigue puérile, pour braver la vengeance et contrarier le mariage d'un troubadour avec une damoiselle de pendule. Ni cet automate, ni les poupées plus grossières qui l'entourent n'ont reçu le moindre souffle : l'auteur, pour les faire parler, a pu compulser un dictionnaire d'histoire, il n'a écouté ni son cœur ni celui d'aucun homme vivant. Gustave Planche, ayant vu dans la même semaine, à cinq jours d'intervalle, *Teresa*, de Dumas père, et *Louis XI*, s'écriait : « La tragédie est morte et le règne du drame commence. » C'est que, dans *Teresa*, sous le style déclamatoire du romantique, sous le style trop coulant de l'écrivain qu'il fallait mettre en garde, celui-là, contre la facilité de sa veine, on sentait sourdre et courir la passion. Delavigne le disait lui-même avec naïveté : « C'est mauvais, ce que fait ce diable de Dumas; mais cela empêche de trouver bon ce que je fais. » Et, en effet, le critique, malgré la pureté de son goût, préférait la végétation luxuriante de l'un au petit herbier de l'autre.

Oui, mais ce petit herbier était ordonné à la française; il ne choquait pas ce goût de la mesure, qui, chez la plupart d'entre nous, se contente de la médiocrité. Il rappelait les dispositions générales auxquelles la grande flore du XVII[e] siècle avait habitué la nation; il admettait en même temps un peu, un tout petit peu de ce pittoresque dont les novateurs faisaient volontiers abus. On gardait, à le contempler, ses sûretés de conservateur, et l'on se passait le caprice d'être libéral à peu de frais. Cet accommodement convenait au caractère national; il lui convenait surtout vers 1830; il n'a pas fini de lui convenir. Ce n'était pas tout, pour plaire à nos grands-pères, que de manquer de génie; encore fallait-il en manquer d'une certaine façon, et cette façon-là ne déplaît pas à tous leurs petits-fils. Offrez à un public français le *Richard III*, de Shakspeare, et le lendemain *les Enfans d'Édouard;* obtenez, par miracle, que les spectateurs soient sincères; je ne jure pas que beaucoup déclarent avoir ressenti plus de plaisir le premier jour que le second. Peu de gens, chez nous, aiment de bonne foi le tigre vivant; on apprécie davantage les animaux du pays, et, s'il faut absolument prendre un tigre, on le préfère en descente de lit.

D'être, en ce sens, et par cet esprit de mesure ou de médiocrité qui s'accorde avec celui du spectateur, un poète français, c'était un avantage deux ans après *Hernani*, un an avant *le Roi s'amuse* et *Lucrèce Borgia;* entre *Antony* et *la Tour de Nesle*, cette modération laissait reprendre haleine; même à présent, elle n'endort pas tout le monde. D'ailleurs, cette sagesse ne se contente pas de borner les ouvrages; elle en aménage l'intérieur selon nos habitudes et même selon nos manies. C'est elle qui fait durer d'un bout à l'autre de *Louis XI* le pathétique tempéré d'une intrigue entre Nemours et Marie de Com-

mines : cette fable suffit pour entretenir l'auditoire dans un certain degré d'émotion; l'intérêt n'est rompu qu'à la fin, lorsque l'auteur se guinde au faux sublime et prête à Nemours cette invraisemblable idée de commuer la peine de mort en peine de vie. C'est elle, cette industrieuse sagesse, qui rapproche un à un les traits épars de Louis XI ou du prétendu Louis XI, et procure au spectateur le plaisir facile de les reconnaître un à un : longtemps après le collège, chacun ne sent-il pas en lui un historien mort jeune à qui le pédant survit? Enfin et surtout, c'est ce même génie de prudence qui règle par une économie parfaite la partie plaisante de l'ouvrage. Louis XI et ses ministres ont assurément du comique autant que du tragique en eux. Il s'agit, non pas de tirer ce comique des profondeurs de l'âme et de le faire jaillir avec une effrayante raideur, mais d'en découvrir certaines sources qui sont à fleur de caractère et de l'administrer à bon escient. N'ayez crainte : pour ce menu travail, l'auteur est de l'époque et de l'école de M. Scribe. Sans atteindre à sa virtuosité, il pratique ses artifices. Mêmes oppositions, mêmes reviremens, mêmes surprises préparées, mêmes avances à la sagacité du public; tout ce système de complaisance à des esprits qu'on suppose moyens est mis en œuvre avec profit. Faciles et sûrs, tels sont les effets comiques de *Louis XI;* après un demi-siècle d'exercice, ils sont plus faciles et plus sûrs. Chaque fois que Louis XI devient un Tartufe qui dévoile naïvement sa tartuferie, chaque fois qu'il devient un malade imaginaire qui descend au-dessous d'Argan, le rire éclate, sollicité par les mêmes moyens. C'est le comique de cette tragédie, plus que tout le reste, qui a triomphé l'autre soir; c'est le burlesque même, faudrait-il dire, car dans certains passages, comme dans la scène de la confession, la force du comique a passé l'attente de l'auteur. On accusera peut-être la vulgarité du comédien, qui exagère les mômeries de son personnage, et la vulgarité du public : mais l'une et l'autre, en somme, n'a-t-elle pas son excuse? Jouer et comprendre cette sorte d'ouvrages plus vulgairement que ne le veut le poète, c'est aller plus loin qu'il n'exige, mais suivant son esprit. Tombé avec le temps à une couche de bourgeoisie inférieure, si Delavigne trouve plus bourgeois que lui, n'en plaignons pas sa mémoire : cette rencontre est sa dernière chance.

Il faut dire aussi que cette application qui ne suffit pas à créer un poète, et dont certains effets nous irritent, ce souci de bien faire et cette probité manquent aujourd'hui à plus d'un dramaturge, qui cependant n'a pas de génie. Le public sent ces mérites, et il en sait bon gré à l'auteur; apercevant un ouvrage fait avec soin, il le reconnaît pour rare, et il le croit précieux. Enfin, le style de *Louis XI,* s'il est presque partout impropre et vague, faible et plat, se resserre par endroits, se raffermit et se relève; de ci, de là, il fait trêve aux périphrases, il dit ce qu'il veut dire, il atteint à la rhétorique éloquente. A l'ordinaire,

la mollesse de cette langue, qui est celle des tragiques de la décadence, — et des derniers, — berce agréablement l'indolence du public; c'est un petit flot tiède qui coule par l'oreille sans inquiéter le cerveau. J'oserai même dire que l'obscurité de cet idiome et sa noblesse apparente flattent beaucoup de gens : quoi de plus honorable que d'être harangué dans une langue morte? Cela suppose qu'on la comprend; et si d'ailleurs on ne la comprend pas, on a de la gloire sans fatigue et de l'agrément sans peine. « Ce sont des mots d'auteur, » pensent les bonnes gens; et ils jouissent de cette idée qu'en écoutant ces mots ils célèbrent une cérémonie du culte des lettres. D'autre part, quand un personnage exprime une pensée claire, quand un vers énergique et franc s'adresse à l'intelligence, ou quand deux répliques s'entre-choquent nettement, le plaisir s'avive et va jusqu'au transport : l'applaudissement éclate. Voilà, j'imagine, assez de raisons pour expliquer le nouveau succès de *Louis XI*. Disons vite que M. Albert Lambert, chargé de représenter le roi, a composé ce personnage avec soin et le joue avec animation; pour ses camarades, constatons qu'ils récitent et déclament les couplets de leurs rôles à peu près comme il convient à cette poésie. J'aurais bien à reprendre chez certain Coitier un peu trop de candeur et de rondeur; chez certain Commines, un peu de lourdeur. Mais quoi! est-ce le vrai Commines qui vient lire ses *Mémoires* « sous cet ombrage épais, » aux premiers feux de l'aurore? Est-ce le vrai Coitier qui s'écrie :

> Je l'ai vu cultiver ma précoce raison.
> Ses dons m'ont soutenu dans une étude ingrate.
> Quand Montpellier m'admit sur les bancs d'Hippocrate,
> L'hermine des docteurs, conquise lentement,
> Para ma pauvreté d'un stérile ornement!

Cette façon de dire : « Il me fit instruire, et je fus reçu docteur de la faculté de médecine de Montpellier, » — plutôt que de messire Jacques Coitier, médecin ordinaire de Louis XI, n'est-elle pas d'un candidat au prix académique de poésie? Que dis-je, d'un candidat! d'un lauréat, couronné pour son « discours en vers » sur *la Découverte de la vaccine :*

> Au fond du Glocester, dont les vertes campagnes
> Nourrissent des taureaux les utiles compagnes,
> Jenner opposait l'art à ce fléau cruel,
> Tribut que la naissance impose à tout mortel...

Assurément, voilà qui est ingénieux, élégant, apprêté; faudrait-il pourtant exiger d'un malheureux acteur, chargé de produire ces vers sur la scène, autre chose qu'une diction balancée, un ronron de Conser-

vatoire? Aussi bien, de cette soirée, ne retenons qu'une chose : c'est beaucoup pour le talent d'un homme de se régler sur le génie de sa nation, et s'il ne peut lui ressembler par les grands côtés, de lui ressembler au moins par les petits ; c'est beaucoup en France d'être Français. Poète national, Delavigne en eut le nom ; il le fut, en effet, et non-seulement par ses sentimens chauvins et libéraux, mais par certaines qualités et certains défauts de son esprit et de son art : voilà pourquoi, même après que *les Messéniennes* sont oubliées, il peut encore être applaudi. Est-ce à dire que sa gloire, engrangée de son vivant, aura beaucoup de ces regains? Je n'ose le croire; déjà maintenant, ce n'est pas un regain, mais plutôt une gerbe de glanes. Dieu merci! les Français ne manquent pas à ce point que ce soit un titre éternel à notre admiration que de l'avoir été n'importe comment. Deux, à la rigueur, suffiraient pour que je me passe de Delavigne : Corneille et Racine. Quelque reprise de *Nicomède* ou de *Bajazet* m'aurait consolé de l'oubli où l'on aurait laissé *Louis XI*, et, s'il faut dire toute ma pensée, je ne vois pas que l'Odéon serve les intérêts de la vie en fardant pour une exposition publique les pommettes de certains morts.

Était-ce un mort que le Vaudeville, lui aussi, exhumait la semaine dernière? *Un Divorce*, était-ce le drame en un acte, mêlé de chant, de M. Ancelot? Il était permis de le craindre, à ne voir partout que des reprises. La Comédie-Française prépare *les Pattes de mouche;* les Variétés donnent *le Chapeau de paille d'Italie;* le Palais-Royal s'est rouvert avec sa pièce de la saison dernière, *le Train de plaisir;* de même, la Porte Saint-Martin avec le *Macbeth* de M. Richepin ; l'Ambigu a renfloué *un Drame au fond de la mer*, et Cluny se contente toujours de *Trois Femmes pour un mari*. Quant au Gymnase, il n'en est qu'à la seconde année du *Maître de forges*, et sans doute le bail est de trois, six, neuf, pour le moins, à la volonté du preneur, — j'entends du public; — mais le public ne paraît pas se lasser. En vérité, M. Sarcey nous le dit, nous n'aurons bientôt plus de nouveautés qu'aux Batignolles et à Montmartre. Chaque théâtre aura son *Maître de forges* et s'y tiendra ; par amour de l'art, on changera le spectacle à chaque exposition universelle, et ce sera tout : un homme qui aura vu dix pièces dans une même salle sera plus que centenaire ; un acteur aura joué cinq rôles avant sa représentation de retraite. Mais, si les temps approchent, ils ne sont pas venus; le Vaudeville, au moins, nous donne le régal d'une pièce nouvelle : *un Divorce* est l'œuvre de deux jeunes auteurs, MM. Émile Moreau et George André.

Tout récemment, M. de Lapommeraye, après un historique ingénieux des pièces qui touchent au divorce, concluait que les auteurs dramatiques, en France, réclament le divorce tant que la loi le refuse et le combattent dès qu'elle l'accorde. D'ailleurs, si les suites du mariage indissoluble sont souvent pathétiques et même tragiques, le Français,

né malin, s'est avisé que certaines suites du divorce étaient comiques; il a d'abord prévu celles-là. Une pièce représentée sous ce titre, si peu de temps après le vote de la loi, ne serait-elle pas une pasquinade? Quelques-uns pouvaient l'attendre; il faut reconnaître, à l'honneur du théâtre, que leur espoir a été déçu. Dans ce premier ouvrage, on a présenté sans rire et sans faire rire, sans qu'elle paraisse odieuse non plus ni indécente, une femme divorcée entre deux maris : c'est un point à noter pour l'histoire des mœurs.

Est-ce donc que la thèse des auteurs, si toutefois ils en ont une, est favorable au divorce? Il paraît que c'est plutôt le contraire. Un personnage, dont ils semblent faire leur porte-parole, adjure ainsi l'héroïne de ne pas se remarier : « Pour un juge qui te dit oui, tu en as deux qui te disent non : ta conscience et ta pudeur! » L'héroïne, au moment décisif, se souvient de cette singulière phrase et la répète; elle s'écarte du nouvel époux et lui dit : « Je suis la veuve d'un homme vivant; » elle lui dit même, en termes plus simples et meilleurs : « Il me semble que nous ne sommes pas seuls! » Et comme, en effet, ils ne le sont pas, comme le premier époux, caché derrière une porte, apparait soudain : « Mon mari! » s'écrie-t-elle. Et l'autre, naturellement, tire parti de ce mot : « Ton mari! Tu l'as dit! tu m'appartiens encore, etc. » Il est vrai que, par un revirement romanesque, il se résout à disparaître, il annonce qu'il va se faire tuer à la guerre; mais par cette annonce même, il jette un voile de mélancolie sur le nouveau couple, et les auteurs donnent à entendre qu'un revenant se dressera toujours dans l'alcôve nuptiale. MM. Émile Moreau et George André, à bien écouter leur drame, seraient donc des adversaires courtois et discrets du divorce. Ils supposent apparemment que, si le divorce n'avait pas existé, mais seulement la séparation de corps, l'héroïne, ne se sentant pas libre, n'aurait pas aimé un autre homme que son mari, et que ce mari, revenu à résipiscence, aurait pu se réconcilier avec sa femme : ainsi l'un et l'autre auraient été plus heureux. Quant au troisième personnage, n'ayant pu concevoir aucune espérance, il n'eût été, par le fait de l'héroïne, ni heureux ni malheureux : il eût épousé une voisine.

A merveille! Les auteurs, par cet exemple, croient-ils avoir démontré que le divorce est un remède inutile et pire que le mal? Pour mener à bien cette démonstration, ou seulement pour l'entreprendre, il fallait choisir une autre espèce. Quel est, en effet, le mal dont souffrent l'héroïne et son mari? Ce n'est pas un mal, mais un malentendu. Si la donnée du drame ne péchait que par l'invraisemblance, passe encore! Mais ce qu'il faut montrer en deux mots, c'est sa parfaite vanité.

Le commandant Chesneau, un soldat de l'empire (la scène se passe vers 1810), est rentré un jour dans sa maison comme certain capitaine en sortait; il a trouvé sa femme occupée à brûler des lettres; il n'a pu

lui en arracher une seule, même par la violence ; il l'a frappée, insultée, elle n'a pas ouvert la bouche. Un an après, sans plus d'explications, le commandant Chesneau et sa femme, née Pauline de Limières, ont obtenu le divorce par consentement mutuel. Pourtant le mari aimait sa femme, et la femme était innocente. La raison de cette catastrophe? C'est que le commandant a une sœur; c'est que cette jeune fille a été séduite par un officier; c'est que l'officier, mourant sur le champ de bataille, a remis au capitaine les lettres de la jeune fille; c'est que le capitaine a rapporté ces lettres à Mme Chesneau; c'est que Mme Chesneau n'a pas voulu révéler à son mari le déshonneur de sa belle-sœur... Il ne fallait pas moins que la combinaison de ces causes saugrenues pour amener cet extraordinaire événement, ce divorce à la muette. Mais qu'on tire de droite et de gauche les matériaux les plus étranges pour former le terrain du drame, j'y consens, pourvu que ce terrain soit solide; qu'on marie le Grand-Turc avec la république de Venise, dans le dessein de les faire divorcer, j'admets les négociations préalables: au moins sera-ce le Grand-Turc et la république de Venise, qu'il sera intéressant de voir attachés l'un à l'autre, et ce sera un point curieux de décider s'il vaut mieux qu'on les laisse liés ou qu'on les délie; avant de le décider, ce sera un débat émouvant. Mais le commandant Chesneau et sa femme! quelle réalité les sépare? Aucune, sinon le caractère violent et jaloux de l'un et le trop de fierté de l'autre. Assurément l'un est un peu brute et l'autre est un peu sotte; on peut trouver cependant qu'ils ne sont pas mal assortis; on peut croire qu'après un temps d'épreuve, ils seront mûrs pour se raccorder. La moralité de leur histoire, c'est que, lorsqu'on est un honnête homme et une honnête femme qui s'aiment, il vaut mieux ne pas briser sa vie, même si les morceaux en peuvent resservir, pour des raisons imaginaires. Il est mauvais de croire, parce qu'on a vu un reflet de soleil dans une vitre, que le feu est à la maison et d'envoyer des hommes armés de haches en abattre le toit: est-ce une raison pour abolir les pompiers?

Fondée sur un quiproquo, la pièce de MM. Émile Moreau et George André est un vaudeville pathétique sur le divorce, plutôt qu'un drame pour ou contre. En quelques points cependant, on croit sentir que, ce drame attendu, les auteurs pouvaient le faire. La scène où Mme Chesneau, devenue Mme de Kersen, sent s'agiter devant elle un fâcheux souvenir est mal préparée ; le style y fait défaut comme dans presque tout le reste: elle est indiquée pourtant; mieux traitée, elle serait de l'ordre le plus haut. La réplique de l'héroïne contre les sermons de sa belle-sœur, — sermonnaire étrangement choisie! — sonne franc et juste : on a fort applaudi cette revendication des droits de la femme à la vie et l'amour. De même, vers le dénoûment, sa réponse un peu tardive à l'apostrophe du premier époux : c'était la nature enfin et la loi

naturelle qui parlaient; elles soulageaient le public du malaise où la patience du second mari menaçait de le laisser; qu'avait-il à faire, ce soldat, que de sauter sur une des épées accrochées au mur, ou, s'il avait plus de sang-froid, de mander le procureur impérial pour faire expulser l'intrus? Mais surtout un passage du premier acte marque heureusement que les auteurs sont doués pour le théâtre; ce n'est rien qu'une douzaine de répliques, mais d'une sobriété singulièrement forte. Le capitaine de Kersen, soupçonné naguère d'être l'amant de Mme Chesneau, et devenu depuis amoureux d'elle, vient demander au colonel Chesneau la permission de se battre en duel: «Contre qui? — Contre le capitaine Henriot. — C'est un brave. — C'est un lâche! J'appelle lâche l'homme qui insulte une femme quand elle n'a personne pour la défendre. — Cette femme n'est donc ni votre mère ni votre sœur: pourquoi vous battez-vous pour elle? — Parce que c'est une femme. — C'est bien, je vous permets de vous battre. — Merci, mon colonel. » Les deux hommes sont là, frémissans, l'un sachant aussi bien que l'autre de quelle femme il s'agit et vibrant de colère, l'autre ému d'inquiétude et de respect, les yeux baissés, immobile, dans la posture du soldat devant son chef. La scène est touchée avec une énergie et une discrétion rares : elle a produit grand effet, et c'était justice.

Cela dit, insisterons-nous sur des maladresses, des répétitions, des longueurs? Non, en vérité, pas plus que sur le mélodramatique et le romanesque de certains élémens; pas plus que sur l'ampoulé du langage, peut-être imité trop fidèlement du style empire. MM. Émile Moreau et George André ont entrevu le sujet; ils ont prouvé en quelques passages qu'ils étaient capables de le traiter; ils ont même, çà et là, trouvé l'expression simple et droite des sentimens, — mérite bien rare au théâtre! A présent, au lieu de former, par une fantaisie laborieuse, une machine d'événemens qui tourne dans le vide, qu'ils regardent autour d'eux, qu'ils observent les vivans. Qu'ils mettent aux prises la femme de Claude et Claude, ou le duc de Septmonts et la duchesse, et qu'ils prouvent, s'ils en ont la force, qu'il est juste et bon que ces créatures humaines soient liées deux à deux par le mariage indissoluble; ou qu'ils reconnaissent qu'à de certains grands maux, le divorce est un grand remède; ou que, plutôt encore, sans se faire les conseillers de l'état, ils montrent les causes et les effets du divorce dans les âmes; qu'ils fassent palpiter sur les planches, sans regarder vers le Palais-Bourbon ni le Luxembourg, toutes les passions enfermées dans ce champ clos : une affaire de divorce; qu'ils fassent agir et crier l'amour, la haine, la dignité, la honte, le respect ou le mépris de soi ou des autres, et les jalousies adverses, et tous les sentimens humains modifiés par ce fait : la rupture possible ou accomplie du mariage; — qu'ils entreprennent seulement ce drame, et nous sommes prêts à les acclamer. En attendant, nous

sommes heureux que le naturel de Mlle Brandès, l'art de M. Berton, le talent de M. Montigny, aidés de la bonne grâce de Mlles Marcelle Jullien et Lesage, leur aient valu ce premier succès. Le Vaudeville commence heureusement la saison; — il a surtout bien achevé cette première soirée.

En effet, vers les onze heures, c'est *la Victime*, de M. Abraham Dreyfus, qui a succédé au *Divorce*. Une pièce nouvelle du même auteur avait d'abord été annoncée. M. Adolphe Dupuis, paraît-il, s'est aperçu que le principal rôle ne lui convenait pas. M. Dreyfus a fait mine de se ranger à cet avis; il a consenti que *la Victime*, d'abord représentée au Palais-Royal, fût reprise en place du nouvel ouvrage. Il a jugé sans doute que celui-ci trouverait aussi bien fortune ailleurs et que, pour dire vrai, M. Adolphe Dupuis n'était pas le seul comédien auquel un bon rôle pût convenir. L'événement de l'autre soir a confirmé cette théorie. *La Victime*, à l'origine, fut créée par Geoffroy et sans doute écrite pour ce comédien. Quel autre jamais parut exiger davantage et plus naturellement qu'on modelât son personnage sur lui? Mais quel que soit l'interprète, un personnage de comédie, s'il est vraiment de bonne comédie, lui survivra. Tel est Malbroussin, ce cousin de Perrichon. Par un autre emploi de l'égoïsme et tout aussi humain, Malbroussin s'attache à sa prétendue victime comme Perrichon s'intéresse à l'homme qu'il croit avoir sauvé. La composition de M. Dreyfus est moins large et moins puissante que celle de M. Labiche, la toile en est plus petite; mais avec quelle finesse, quelle minutie ingénieuse et quelle entente du caractère cette figure est peinte! Avec quelle variété l'auteur multiplie les facettes du rôle! avec quelle adresse il les remue! Et pourtant rien ne miroite et le personnage reste un. C'est bien, avec sa couardise et sa fanfaronnerie, sa bonhomie aussi et même sa bonté, un citoyen de notre ville et de notre époque : une malice qui n'est pas méchante, et qui pourtant n'est dupe de rien, a observé ses ridicules et les fait revivre ensemble; aussi M. Boisselot, sans s'inquiéter de Geoffroy, a-t-il pu nous les rendre... Ah! si Commines et Coitier étaient empruntés de la réalité aussi directement que Malbroussin! Si Louis XI, ce roi bourgeois, avait autant de vie dans les veines que ce bourgeois électeur, j'oserais promettre à Casimir Delavigne qu'on se souviendra de sa tragédie dans cent ans aussi bien que de la petite comédie de M. Dreyfus, qui n'est pourtant ni poète national ni même académicien!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Les parlemens ont leurs vacances, la vie publique a ses trêves momentanées ou apparentes, les affaires du temps ne suivent pas moins leur cours à travers les incidens de tous les jours, les surprises et les vaines querelles. Les grandes affaires se mêlent aux petites, la marche des choses ne s'interrompt pas, et à l'heure même où nos ministres sont en voyage, où M. le président de la république se repose dans sa Franche-Comté, il reste toujours pour la France le point obscur et lointain vers lequel les regards se tournent avec une impatiente curiosité; il y a cette question de Chine, qui n'est pas sans doute en péril sous la protection de nos soldats, de nos marins, qui ne s'éclaire pas cependant, qui ne cesse pas d'être une énigme et une obsession.

Est-ce un calcul de diplomatie pour laisser à la Chine le temps de réfléchir, de se rendre devant la nécessité qui la presse? Est-ce insuffisance des moyens mis à la disposition des chefs militaires chargés de l'honneur et des intérêts de la France? Toujours est-il que ces affaires chinoises ont quelque peine à se débrouiller, à se décider; elles ne s'engagent un peu vivement que pour s'arrêter presque aussitôt. Il n'y a qu'une chose parfaitement claire et heureusement rassurante, c'est que lorsque le drapeau de la France est remis aux mains d'un vaillant homme comme M. l'amiral Courbet et de ses intrépides équipages, le succès n'est pas douteux. Notre marine n'avait pas eu depuis bien des années l'occasion de paraître avec éclat; elle vient de montrer qu'elle restait digne de son passé et du pays, qui l'entoure de

ses sympathies, qu'elle gardait toujours, avec sa discipline traditionnelle, la même habileté, la même ardeur à l'action. L'amiral Courbet, avec ses marins, a victorieusement accompli la mission qui lui avait été donnée de détruire les défenses chinoises dans la rivière de Min, l'arsenal de Fou-Tchéou, et ces combats, qui ont duré plusieurs jours, n'ont pas laissé d'être meurtriers; de braves gens, comme le jeune lieutenant Bouet-Willaumez, qui portait un nom illustré dans la guerre de mer, ont payé de leur vie le succès de nos armes. M. l'amiral Courbet a conduit cette affaire avec autant de sang-froid que de vigueur; puis il a quitté les eaux du Min pour aller montrer son pavillon à l'île de Formose, devant Kelung, qui paraît être un des gages que nous devons prendre. Jusqu'ici, depuis le bombardement de Fou-Tchéou, l'escadre française ne s'est pas portée sur d'autres points et n'a pas eu de nouveaux combats à livrer; elle se prépare sans doute à reprendre sa campagne. Sur quel point des côtes chinoises dirigera-t-elle maintenant ses coups? L'action des forces navales se lie évidemment, dans une certaine mesure, à l'action du corps expéditionnaire qui est au Tonkin, qui est appelé à reprendre un rôle plus décidé si les événemens se développent.

Sur mer, dans tous les cas, nos affaires restent en bonnes mains, sous la direction d'un homme aussi prudent que résolu, qui n'agit pas à la légère et ne parle pas inutilement. Au Tonkin, le seul acte sérieux et significatif depuis quelques jours est le rappel devenu nécessaire du chef de notre petite armée, de M. le général Millot, dont la présence à la tête des forces françaises n'était plus qu'un danger. La vérité est que M. le général Millot s'est montré insuffisant dans son commandement, inconsistant et brouillon dans ses relations avec la marine aussi bien qu'avec ses lieutenans, imprévoyant dans les opérations. Les succès qu'il a obtenus, il les avait trouvés tout préparés; ce qu'il a voulu tenter de lui-même ou pour suivre des instructions se réduit à cette triste aventure de Lang-Son, dont il garde la responsabilité, qui, d'après tout ce qu'on sait aujourd'hui, a été plus malheureuse encore qu'on ne l'avait cru. M. le général Millot a fait ce qu'il pouvait faire de mieux en invoquant sa santé pour être relevé d'un poste où il ne pouvait plus rester. Son successeur n'est autre qu'un des commandans de brigade du corps expéditionnaire, M. le général Brière de l'Isle, qui paraît avoir pour mission principale de maintenir la situation au Tonkin, de la défendre, au besoin, contre les irruptions chinoises.

En quoi maintenant consisteront des opérations qui ne peuvent être efficaces que si elles s'engagent dans des conditions sérieuses, et surtout si l'on se décide à mettre quelque unité dans la direction de nos affaires? Tout dépend de ce que veut le gouvernement, et sans doute aussi en partie des résolutions que la Chine peut prendre d'un jour à l'autre. Une déclaration de guerre, qu'elle vînt de la Chine ou de la

France, simplifierait tout évidemment en donnant aux choses leur vrai nom et obligerait à une certaine netteté de conduite. Pour le moment, il faut en convenir, on reste dans une situation singulièrement et bizarrement indécise qui n'est plus la paix, qui n'est pas encore la guerre, et M. l'amiral Courbet, qui est le premier à l'action, ne peut certes qu'être embarrassé pour mesurer ses coups, pour choisir ses points d'attaque sans dépasser les limites d'une politique qui n'a pas cessé jusqu'ici de s'appeler la politique des gages, des représailles. La question est de savoir si on peut, avec dignité, avec profit, prolonger une équivoque, une fiction qui, en créant des difficultés de conduite dans une entreprise lointaine déjà assez compliquée, finit par provoquer à l'intérieur de véritables confusions où gouvernement et partis s'amoindrissent.

C'est, en effet, le destin de ces affaires de Chine. Elles n'occupent pas seulement nos marins et nos soldats qui, engagés au loin, paient de leur sang et de leur vie les indécisions, les contradictions d'une politique d'expédiens; elles restent parmi nous l'occasion de perpétuelles contestations, de guerres intestines, l'inépuisable thème de polémiques où les partis s'épuisent en récriminations, en querelles vulgaires, en indiscrétions souvent compromettantes pour l'intérêt public. Les plus violens, ceux pour qui toutes les armes sont bonnes, cherchent dans ces affaires de Chine un moyen d'opposition et d'agitation dont ils se servent sans scrupule. La situation que le gouvernement s'est créée et qu'il a créée à la politique française en Chine est passablement équivoque, nous en convenons; elle est de plus assez nouvelle, puisqu'elle n'a été jusqu'ici ni la paix ni la guerre, ou qu'elle a été tout à la fois, si l'on veut, la guerre et la paix. Était-ce absolument cependant une raison de tant se hâter de déclarer la constitution en danger, de réclamer sans plus de retard, sans plus de réflexion, une convocation au moins prématurée des chambres? L'extrême gauche qui, au dernier congrès, voulait détruire la constitution et qui, maintenant, se donne la mission de la défendre, a jugé avant tout le monde, dans sa sagesse, qu'il n'y avait plus un instant à perdre, qu'il fallait se hâter d'appeler les chambres à délibérer sur la paix et sur la guerre. On pouvait observer, il est vrai, qu'au moment où la session finissait, les hostilités étaient déjà commencées; que la question, telle qu'elle est encore engagée aujourd'hui, avait été soumise au parlement dans sa dernière séance; que le parlement avait délibéré; que des circonstances nouvelles, comme une déclaration formelle de guerre, pouvaient seules motiver le rappel immédiat des chambres. L'extrême gauche, avec ses scrupules bien connus de légalité constitutionnelle, ne s'est pas tenue pour satisfaite de ces raisons. Elle s'est réunie en conciliabule, et, si elle n'était pas très nombreuse, elle avait en compensation M. Barodet pour présider les quelques fidèles demeu-

rés à Paris. M. Barodet représente l'extrême gauche, qui représente évidemment la France! M. Barodet a décidé souverainement, au nom du pays, que la constitution était violée, qu'il n'y avait rien de plus urgent que de rappeler les chambres pour remettre tout en ordre, pour arranger surtout nos affaires en Chine, et il s'est chargé de rédiger un manifeste pour sommer M. le président de la république de remplir son devoir constitutionnel en convoquant au plus vite le parlement. Il y a eu seulement, à ce qu'il paraît, quelques doutes sur la meilleure manière de donner de la solennité à cette démarche. On a hésité, puis on a fini par confier vulgairement à la poste le fameux manifeste adressé à M. le président de la république, en sa résidence de Mont-sous-Vaudrey. Qu'est-il arrivé? M. le président de la république a répondu, avec le plus grand sérieux, qu'il connaissait trop ses devoirs pour se permettre d'intervenir dans de pareilles affaires, qu'il s'empressait de renvoyer le manifeste à M. le président du conseil, — et c'est ainsi que, si la constitution n'a pas été sauvée pour cette fois, ce n'est pas, au demeurant, la faute de l'extrême gauche, représentée par M. Barodet. — M. Barodet a dégagé sa responsabilité, et il a dans ses autographes le billet de M. le président de la république!

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les puristes du radicalisme semblent ne pas se douter de ce qu'il y a d'excentrique et de puéril dans la démarche qu'ils ont tentée. Que prétendent-ils? Ils accusent M. le président du conseil de se mettre au-dessus ou en dehors de la constitution, de jouer au dictateur, de rétablir à son profit, pour son usage, le gouvernement personnel, et ils entendent eux mêmes si bien la constitution qu'ils réclament de M. le président de la république l'acte le plus éclatant de pouvoir personnel ; ils lui demandent sa complicité contre le ministère qu'il a choisi, contre la majorité qui a soutenu jusqu'ici ce ministère. Ils font tout cela presque naïvement! Si ce n'était qu'une fantaisie de radicalisme hantant quelques esprits extrêmes à propos des affaires de Chine, ce ne serait ni nouveau, ni particulièrement intéressant. Le malheur est que ce n'est point là un fait isolé et accidentel, que ce n'est qu'un signe de plus d'un certain état général où, par degrés, par une sorte de dépression croissante, on s'accoutume à confondre les idées les plus simples de gouvernement et de régime parlementaire, où tout se réduit à exploiter la république au profit de l'esprit de parti, de coterie ou de faction. C'est ce qu'il y a d'inquiétant, de redoutable dans une situation intérieure où l'on dirait que, depuis l'ère républicaine, il y a entre les ministères et les partis une sorte d'émulation pour fausser, pour user tous les ressorts politiques.

Assurément, M. le président du conseil reste pour le moment dans la plus simple vérité en gardant le droit de choisir son heure, qui peut, d'ailleurs, venir d'un instant à l'autre pour une convocation des cham-

bres, en prétendant maintenir les prérogatives du gouvernement dans la direction des affaires extérieures. Si l'on devait se rendre à toutes les sommations radicales, si l'on était absolument obligé de réunir, d'interroger les chambres à chaque instant lorsqu'une question difficile est engagée, il n'y aurait plus de politique possible; ce serait l'abdication inévitable de la France dans la plupart des affaires qui occupent le monde. Rien n'est plus vrai; mais si M. le président du conseil est exposé à voir s'élever contre lui ces interprétations abusives, ces prétentions des radicaux, c'est qu'il a contribué lui-même à créer, à propager ces confusions, c'est qu'il a donné l'exemple de l'infidélité aux principes constitutionnels et libéraux, aux devoirs d'un gouvernement sincère et prévoyant. Aujourd'hui, il a raison contre les radicaux, c'est possible; depuis qu'il est au pouvoir, il n'a cessé, pour sa part, de fausser réellement le régime parlementaire en pratiquant ce système qui consiste à déguiser la vérité aux chambres, à engager les questions les plus sérieuses par subterfuge, à se créer des ressources par des viremens et des dissimulations de crédits, à se servir d'un premier vote pour enchaîner une majorité ahurie, ignorante, en lui imposant la nécessité de votes nouveaux qu'elle n'a pas toujours compris. Et pour pratiquer ce système avec une certaine hardiesse, non sans une certaine dextérité, nous en convenons, qu'a-t-il fait? Il a plié, il faut l'avouer, le gouvernement à d'étranges usages. Il a trop souvent flatté les ressentimens, les cupidités, les préjugés d'une chambre dénuée de tout sens politique. Il a livré à l'esprit de parti et de secte les intérêts les plus sérieux, l'intérêt même de notre puissance militaire dans la loi de recrutement, et il s'est cru peut-être bien modéré parce qu'en certaines circonstances il a mesuré les concessions aux idées les plus chimériques ou aux plus vulgaires passions. En un mot, il a livré une partie du gouvernement pour garder le reste, pour régner. Avec cela on vit quelquefois sans doute, on réussit à retenir une majorité; mais que devient ce beau système des libertés constitutionnelles? Il n'est plus qu'une fiction. On arrive bientôt à cet état difficile à définir où le sentiment des grandes règles de la vie publique paraît émoussé un peu partout, où ni le gouvernement, ni le parlement ne sont dans leur vrai rôle. C'est un peu comme en Chine, où l'on ne sait pas si c'est la paix ou si c'est la guerre; ici, on finit par ne plus savoir quel nom donner au régime sous lequel vit la France. Qu'on nous entende bien : nous ne disons pas ceci pour diminuer les mérites et contester les dons réels de M. le président du conseil, mais parce qu'il est trop clair qu'il s'est fait par de faux calculs le complice de toutes les altérations d'idées, du désordre croissant des mœurs politiques.

Que font, de leur côté, les partis de ce régime parlementaire qu'ils invoquent quand ils croient en avoir besoin, et qu'ils entendent parfois

si étrangement? S'il y a dans le gouvernement lui-même une idée si peu sûre, si peu juste du rôle d'un pouvoir sérieux dans la pratique des institutions libres, qu'est-ce donc lorsqu'on se retrouve dans un parlement inexpérimenté et médiocre, avec des hommes qui semblent transporter dans la vie publique les habitudes des clubs, des réunions banales? On vient de le voir ces jours derniers encore par un incident qui peut certes passer pour caractéristique, qui dans tous les cas reste l'expression la plus curieuse du désordre des esprits, de l'infériorité de notre personnel politique.

Il y a quelques mois déjà, une commission parlementaire est nommée pour examiner une proposition de crédits affectés à l'expédition du Tonkin. Cette commission, avant de porter son rapport à la chambre, demande naturellement au gouvernement des explications sur ses projets, sur l'état de nos affaires dans l'Indo-Chine, sur l'importance des forces qu'il peut être nécessaire d'envoyer au Tonkin, et, au cours de ses délibérations, elle est amenée à entendre des déclarations d'un caractère tout confidentiel. M. le ministre de la guerre notamment, interrogé sur ce qu'il peut faire, sur les forces dont il pourra disposer pour le Tonkin, répond qu'il ne peut détacher plus de six mille hommes de l'armée continentale sans compromettre la mobilisation, et il ajoute délibérément : « Si ce chiffre est dépassé, ce ne sera pas moi qui tiendrai le portefeuille de la guerre. » Il parlait ainsi devant la commission, en présence de M. le président du conseil et de M. le ministre de la marine, qui l'ont laissé dire. M. le ministre de la guerre a pu se tromper ou ne pas se tromper, il a pu oublier depuis ou ne pas oublier ce qu'il avait dit, il a pu se rendre à la nécessité en donnant plus de forces qu'il n'en avait promis, peu importe pour le moment : ses déclarations, dans tous les cas, étaient faites sous le sceau confidentiel devant une commission dépositaire d'un secret d'état. Qu'est-il arrivé cependant? Un député, membre de la commission des crédits du Tonkin, s'est cru permis tout récemment, pour amuser ses électeurs, ou pour se donner de l'importance, de divulguer ce qui s'était passé, ce qui s'était dit dans une délibération réservée. Ainsi un député, peut-être pour créer des difficultés au gouvernement en mettant M. le ministre de la guerre en contradiction avec M. le président du conseil, ne craint pas de mettre les secrets d'état dans ses commérages de vacances. Que M. le ministre de la guerre, M. le ministre des affaires étrangères, aient, à un moment donné, des communications plus graves à porter devant une commission, ils sont exposés à voir leurs déclarations courir le monde. Voilà nos secrets en bonnes mains! C'est ainsi que les radicaux, avec leurs intempérances et leurs indiscrétions, feraient du régime parlementaire, au lieu de la plus forte des garanties publiques, un instrument de désorganisation pour le pays. Il est plus que temps, on en conviendra, d'en revenir à de plus sérieuses habitudes de poli-

tique intérieure si l'on veut que la France garde la liberté et l'efficacité de son action dans la politique extérieure.

A défaut des graves événemens ou des conflits qui heureusement sont épargnés à notre vieux continent, qui sont relégués au loin, les nations de l'Europe sont à leurs affaires, à leurs entreprises, ou à ces incidens de haute diplomatie qui se reproduisent assez invariablement à la saison d'automne, qui ont toujours leur signification et leur importance. Cette année, en effet, comme toutes les autres années, nous avons ces voyages, ces visites, ces entrevues de souverains et de ministres, qu'on prépare avec art, qui provoquent aussitôt mille bruits et sont l'objet de tous les commentaires. On n'en peut plus douter, l'empereur Alexandre III de Russie a déjà quitté Saint-Pétersbourg pour se rapprocher du centre de l'Europe; il se rend en Pologne, où il va se rencontrer avec l'empereur d'Autriche, avec l'empereur Guillaume si l'âge et la santé du vieux souverain d'Allemagne n'y mettent aucun obstacle au dernier moment. Cette entrevue qui se prépare n'est évidemment que la suite du rapprochement qui s'est accompli depuis quelques mois entre les trois cours; elle ressemble un peu à une résurrection de l'alliance des trois empereurs, qui encore une fois durera ce qu'elle pourra. Les souverains ne sont pas d'ailleurs seuls à se rencontrer en ce moment. Peu auparavant, au lendemain de l'entrevue d'Ischl, le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le comte Kalnoky, s'était rendu à Varzin pour s'entretenir de plus près avec M. de Bismark, et l'ambassadeur de France à Berlin, M. le baron de Courcel, a eu, lui aussi, récemment l'occasion d'aller voir le tout-puissant chancelier dans cette retraite d'où le grand solitaire ne sort que pour les grandes circonstances. Entrevues impériales, visites diplomatiques, conversations ou négociations secrètes, qu'en est-il de tout cela? Que signifient réellement les incidens d'automne dans la situation présente du monde, dans l'ordre des relations générales?

Il est sûr que la situation diplomatique n'est plus tout à fait ce qu'elle était il y a moins d'une année, qu'elle s'est quelque peu modifiée sous l'influence de circonstances nouvelles. A ne voir que l'apparence des choses, les rapports de la Russie avec l'Autriche et avec l'Allemagne avaient visiblement subi une certaine altération et sont restés assez tendus pendant quelque temps. L'antagonisme était même devenu un instant assez vif pour qu'un conflit n'eût rien d'impossible, pour que de part et d'autre on se crût obligé de s'observer, de se préparer. Les trois puissances ont sans doute vu le péril; elles n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'à persister dans cette voie, elles allaient droit à un redoutable choc, qu'au lieu de risquer de se jeter dans la plus dangereuse des aventures, elles feraient mieux de s'entendre sur les affaires d'Orient qui restaient entre elles la grande cause de division, et elles se sont expliquées. Elles se sont mêlées à cette œuvre de rapproche-

ment que M. de Giers commençait sans doute il y a huit ou dix mois dans un voyage à Vienne et à Berlin, qui s'est continuée depuis avec le concours de M. de Bismarck, et dont l'entrevue des trois empereurs paraît être aujourd'hui la dernière expression ou le couronnement. Les trois puissances ont dû commencer par s'accorder sur leurs rapports dans les Balkans, et elles se sont senties d'autant plus portées à se rapprocher intimement qu'elles ont depuis quelque temps une autre préoccupation qui n'est pas moins vive, celle de se défendre contre le danger commun des agitations révolutionnaires et socialistes ou nihilistes. Une entente pour suspendre, au moins momentanément, tout antagonisme en Orient et pour concerter la défense commune contre le nihilisme, c'est là vraisemblablement le secret de cette alliance qui se renoue avec la Russie, sans affaiblir l'alliance particulière, récemment renouvelée ou sur le point de se renouveler entre l'Allemagne et l'Autriche. C'est là, selon toute apparence, le grand et principal objet de ces voyages, de ces visites qui marquent ce nouvel automne, qui semblent replacer les trois empires du Nord dans les conditions où ils se sont un moment trouvés, par un coup de dextérité de M. de Bismarck, avant la dernière guerre d'Orient.

Après cela, que, dans ces entrevues de princes ou de diplomates, d'autres questions qui occupent aujourd'hui une partie de l'Europe puissent avoir aussi leur place, c'est bien à présumer. Il est fort possible que les cabinets de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, en se rapprochant, aient échangé leurs opinions sur les affaires d'Égypte et sur la politique de l'Angleterre aussi bien que sur les démêlés de la France avec la Chine, et, ici encore, qu'en est-il? Quelle est la pensée, quelle sera l'attitude des chancelleries du Nord dans ces complications plus ou moins lointaines, où elles ont aussi des intérêts à sauvegarder, où elles peuvent exercer leur influence? Si, dans les mouvemens diplomatiques des dernières semaines, il y a un fait caractéristique, c'est cette espèce de déplacement qui semble s'être opéré dans les relations à l'occasion des incidens d'Égypte et de Chine, qui est devenu peut-être plus sensible dans la conférence de Londres et à la suite de l'échec de la conférence. D'un côté, il est clair que les rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre sont assez refroidis. Les affaires égyptiennes n'ont pas seules contribué à ce refroidissement. M. de Bismarck, qui prétend, lui aussi, avoir sa politique coloniale, qui en poursuit patiemment l'application sur les côtes d'Afrique, où les Allemands cherchent à s'établir, M. de Bismarck croit avoir à se plaindre de l'opposition qu'il rencontre de la part de l'Angleterre, et il n'est pas homme à déguiser son humeur. Entre Allemands et Anglais il y a un échange assez fréquent de duretés ou de vérités qui, pour le moins, crée une situation difficile, en dépit des déclarations pacifiques et conciliantes prodiguées par M. Gladstone dans ses plus récens dis-

cours. D'un autre côté, au contraire, le chancelier de Berlin a montré depuis quelque temps une bonne volonté un peu inattendue pour la France. Il a visiblement appuyé les propositions de notre diplomatie à la conférence de Londres; il n'est pas ou il ne paraît pas hostile au gouvernement français dans les affaires de Chine. Il y a un changement sensible auquel notre cabinet s'est évidemment prêté, et la dernière visite de notre ambassadeur à Varzin se rattache sans doute à cette situation nouvelle.

Est-ce à dire que les nouvellistes qui savent tout et qui devinent le reste aient quelque raison quand ils voient dans ces incidens le prélude de tout un système, le commencement d'une alliance de l'Allemagne avec la France, d'une rupture avec l'Angleterre? On n'en est certainement pas encore là. Il peut y avoir des déplacemens momentanés dans les relations, des rapprochemens de circonstance. Ce serait se méprendre étrangement que de se livrer à de profonds et chimériques calculs sur une reconstitution des alliances européennes. Sans calomnier un aussi grand personnage que le chancelier de Berlin, on peut bien croire qu'un homme comme lui, qui sait ce qu'il veut, qui ne met pas d'illusions dans sa politique, n'agit comme il le fait que parce qu'il trouve sa sûreté et son intérêt à nous encourager en Chine, à nous séparer de l'Angleterre dans les affaires d'Égypte. Il se montre bonhomme avec la France parce qu'il la juge suffisamment occupée, parce qu'il ne s'inquiète plus de ses projets en Europe, de ses arrière-pensées de revanche. La France, qui, de son côté, n'a d'autre politique que la paix sur le continent, n'a certes aucune raison de se refuser à entretenir avec l'Allemagne de bonnes relations qui sont une garantie de plus; notre gouvernement n'est pas sans doute assez naïf pour aller au-delà dans ses conjectures, pour attendre d'autres résultats des faveurs passagères du chancelier allemand. Quant aux mésintelligences de M. de Bismarck avec l'Angleterre, il ne faut probablement pas trop s'y fier. M. de Bismarck est peut-être un peu animé contre les Anglais et, s'il le pouvait, il serait sûrement homme à ne pas laisser passer l'occasion de leur susciter quelque embarras ou quelque déboire. Au fond, ce n'est là selon toute apparence qu'une brouille d'un moment qui n'ira pas jusqu'à altérer profondément les rapports des deux pays, surtout jusqu'à produire de ces complications surprenantes, dramatiques, que les imaginations échauffées se plaisent à rêver.

« L'Angleterre est en sécurité dans son île, disait tout récemment M. Gladstone; elle n'est tenue de s'incliner devant personne, et nous sommes beaucoup plus indépendans des puissances grandes ou petites du continent de l'Europe que ces puissances ne le sont l'une de l'autre. » L'Angleterre est effectivement en sûreté dans son île sans être pour cela à l'abri des difficultés, des épreuves, et elle a pour le moment d'assez graves affaires qui l'occupent à l'extérieur comme à l'intérieur.

Elle a d'abord plus que jamais l'Égypte, dont elle a accepté seule la charge par l'échec de la conférence de Londres. Que va-t-elle faire maintenant? Comment résoudra-t-elle cette question si compliquée, peut-être insoluble, devant laquelle elle a paru si souvent hésiter, qui est pour elle une affaire tout à la fois politique, militaire, et financière? Il est certain que le ministère, en prenant son parti d'une action plus décisive que par le passé, a regagné une partie de la popularité qu'il avait perdue par ses tergiversations, et puisqu'il s'est créé à lui-même l'obligation d'agir, il s'est mis à l'œuvre, il a du moins commencé à se mettre à l'œuvre. Il a désigné un membre du cabinet, ancien gouverneur de l'Inde, lord Northbrook, et le premier général de l'Angleterre, lord Wolseley, pour aller reprendre sur le terrain même cette tâche ingrate de la pacification et de la réorganisation de l'Égypte. Les deux plénipotentiaires anglais sont partis, ils ont pris leur chemin par Vienne, et ils sont maintenant arrivés à Alexandrie. Lord Wolseley, qui est chargé de la partie militaire, ne s'est point engagé sans avoir la promesse de forces suffisantes, et on a même déjà énuméré avec une complaisance minutieuse, toute britannique, les troupes qui allaient être embarquées, les bâtimens sur lesquels elles seraient transportées, les approvisionnemens de toute sorte mis à la disposition des soldats anglais. Lord Wolseley est chargé de pacifier l'Égypte, d'aller délivrer Gordon qui est toujours à Khartoum, et au besoin d'arrêter le mahdi qui, depuis quelque temps, ne fait plus parler de lui. Quant à lord Northbrook, il a la mission de reprendre l'éternelle enquête qui a été déjà faite par lord Dufferin, par sir Evelyn Baring, et qui permettra probablement cette fois de trouver enfin la solution, le moyen de reconstituer un ordre administratif et financier dans la vallée du Nil. C'est fort bien, c'est le commencement; mais ce n'est qu'un commencement, et quelle que soit sa puissance, quelle que soit l'habileté de ses plénipotentiaires, l'Angleterre, avant d'arriver au bout, est sûrement exposée à rencontrer sur son chemin bien des difficultés qu'elle n'a pu résoudre jusqu'ici, qui sont loin d'avoir diminué dans ces derniers temps. L'Angleterre s'apercevra peut-être bientôt qu'il ne suffit pas de se dégager lestement d'une conférence, qu'après comme avant, elle a devant elle une situation compliquée d'une anarchie accumulée depuis quelques années et des engagemens internationaux qui gardent leur force, qu'elle n'est pas libre de rompre. La question est d'autant plus épineuse pour le gouvernement de la reine que, s'il procède radicalement, par une sorte de prise de possession directe de la vallée du Nil, il a nécessairement affaire aux puissances de l'Europe, pour qui la neutralité de l'Égypte est un intérêt de premier ordre, et que, s'il se borne, comme il le dit, à une action temporaire, limitée, il n'aura probablement fait qu'une expérience stérile de plus.

L'Égypte reste donc une des plus vives préoccupations du moment pour l'Angleterre; mais ce n'est pas la seule, et cette agitation qui se poursuit en pleines vacances, à laquelle M. Gladstone s'associe, pour faire triompher la réforme électorale, pour vaincre la résistance des lords, cette agitation n'a pas moins d'intérêt pour le peuple anglais que toutes les affaires égyptiennes. Certes, s'il est un spectacle curieux et attachant, c'est celui de ce grand vieillard qui, à peine reposé des luttes parlementaires, se remet en marche pour la cause libérale. Cette émouvante et victorieuse campagne que M. Gladstone accomplissait il y a quelques années dans le Midlothian pour conquérir l'opinion, pour enlever le pouvoir aux tories, représentés par lord Beaconsfield, il la recommence aujourd'hui comme premier ministre pour le bill de réforme électorale, pour cette œuvre nouvelle de libéralisme par laquelle il prétend compléter les grandes réformes de 1831, de 1867. Il s'est rendu à Édimbourg, recueillant sur son chemin les ovations populaires, et, devant d'immenses réunions composées de toutes les classes, il a prononcé discours sur discours, parlant de tout ce qui intéresse les Anglais : de l'Égypte, de l'Irlande, des finances; mais, avant tout, s'attachant à populariser par la puissance de sa parole le *franchise-bill*, à vaincre la résistance des lords par une grande manifestation d'opinion. Ce qu'il y a de caractéristique surtout dans le langage de M. Gladstone à Édimbourg, c'est le ton modéré et modérateur. Il est clair que le ministre libéral de l'Angleterre tient à rester un réformateur sans devenir un révolutionnaire, qu'il est entré dans cette campagne nouvelle pour la diriger, pour la contenir, non pour se prêter à un mouvement qui menacerait la chambre des pairs dans son existence ou dans ses droits. M. Gladstone parle en homme qui a la responsabilité du gouvernement, qui ne désespère pas encore de conquérir les lords eux-mêmes, et c'est en pleine agitation qu'il a laissé entrevoir une dernière chance de transaction, une possibilité de paix. Il n'a pas caché en effet que, s'il était résolu à employer tous les moyens constitutionnels pour avoir raison de l'opposition des lords, il appelait encore la conciliation, il était prêt à tout faire pour désarmer les adversaires de la réforme en présentant le bill des circonscriptions électorales que les conservateurs ont considéré comme inséparable de l'extension du suffrage. Ce dernier appel de M. Gladstone sera-t-il entendu des lords à la prochaine session d'octobre, ou bien le conflit ira-t-il en s'aggravant? C'est le point qui reste encore douteux.

La lutte est l'essence de la vie des nations libres, et le dernier mot de toutes les agitations est dit par le scrutin. C'est ce qui arrive toujours en Angleterre; c'est ce qui est arrivé en Belgique à ces récentes élections où les libéraux vaincus ont dû céder le pouvoir aux catholiques, aux indépendans. Que les libéraux éprouvés par une défaite imprévue aient cherché à se reconnaître, qu'ils protestent contre tout

ce que font leurs adversaires, contre les lois que présente le nouveau cabinet, qu'ils se montrent actifs, passionnés, inflexibles dans leur opposition, ce n'est pas là ce qu'il y a d'extraordinaire : c'est la loi des partis. La question est de savoir jusqu'où cette opposition peut aller, quelles formes elle peut prendre, et c'est là justement la question qui s'agite dans ces manifestations successives de libéraux, de catholiques, qui se sont produites depuis deux ou trois semaines à Bruxelles, dont la dernière a été ensanglantée. Les manifestations sont un droit dans les pays libres, nous dit-on; elles sont dans les mœurs; oui, sans doute, elles sont un droit; et ceux qui peuvent les supporter sans péril sont fort heureux. Ce qui n'est point un droit, c'est d'employer le moyen des manifestations pour faire violence aux pouvoirs publics, pour imposer par exemple au souverain un désaveu des lois que vote le parlement et, au besoin, une dissolution nouvelle au lendemain d'un scrutin décisif. Ce qui n'est point légitime ni libéral, le droit étant admis, c'est que tous les partis n'aient pas la même liberté, que la rue ne soit pas à tout le monde. Que s'est-il passé cependant à Bruxelles? Il y a quinze jours, les libéraux ont fait leur manifestation, ils l'ont faite sans opposition, sans contestation de leurs adversaires. Huit jours après, les catholiques à leur tour ont voulu avoir leur démonstration, ils ont été hués, poursuivis, violemment assaillis, et en fin de compte le sang a coulé! Il en résulterait que, d'après cela, les libéraux auraient seuls le droit de faire des manifestations, les catholiques n'auraient pas ce droit; il en résulterait aussi que les manifestations seraient un moyen de détruire par la violence ce qu'un scrutin régulier a fait. Ce sont là des mœurs que les libéraux belges feraient bien de désavouer dans l'intérêt de leur propre cause, comme dans l'intérêt de l'inviolabilité des institutions.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Depuis la dernière liquidation, le triomphe de la spéculation à la hausse n'est plus contesté; l'abondance des capitaux, les achats constans de l'épargne, la fermeté des places étrangères, le taux de plus en plus avili des reports, ont eu raison des dernières résistances du découvert. Les baissiers se sont décidés à racheter, n'osant plus attendre

des événemens politiques un revirement favorable à leurs intérêts. Aussi, les rentes françaises se sont-elles maintenues sans peine à leurs cours les plus élevés. A peine s'est-il produit un recul de quelques centimes lorsque le bruit de la déclaration de guerre de la Chine et d'une convocation imminente du parlement a semblé prendre quelque consistance. Mais les démentis officieux ne se sont pas fait attendre; la Chine n'a pas déclaré la guerre; la France ne la déclarera pas davantage, et les chambres ne rentreront en session qu'à l'époque primitivement fixée, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre. Aussitôt toute trace des dispositions passagères à un peu de faiblesse a disparu. On a vu le 3 pour 100 se relever à 79 francs, et le 4 1/2 à 108.60. On sait qu'un coupon trimestriel de 0 fr. 75 sera détaché mardi prochain sur le 3 pour 100, ce qui ramène son prix réel à 78.25.

La physionomie du marché ne s'est donc nullement modifiée d'une quinzaine à l'autre; finalement les cours de nos fonds publics apparaissent encore en légère progression. Mais il ne faut pas se dissimuler que c'est exclusivement sur cette catégorie de titres que l'on peut constater une certaine activité de transactions. Les valeurs sont aussi délaissées que jamais, ou du moins la spéculation ne semble disposée à faire aucun effort pour provoquer dans leurs prix des modifications de nature à attirer de ce côté l'attention du public financier, et à détourner en leur faveur le grand courant qui porte les capitaux vers les rentes et les obligations.

Nous constations il y a quinze jours un temps d'arrêt dans le mouvement de hausse de ces derniers titres, qui, tous ou à peu près, — nous entendons parler des obligations de nos grandes compagnies, jouissant de la garantie de l'état, — se sont établis aux environs du prix de 370 francs. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que ce prix n'ait pas été dépassé, si l'on songe que les compagnies n'ont pas cessé, depuis le commencement de l'année, d'émettre de nouveaux titres et de les écouler sans bruit à leurs guichets. On jugera de la puissance d'absorption dont l'épargne a fait preuve pendant cette période, par le fait que le nombre des obligations nouvelles, créées par les six compagnies et vendues par elles directement aux petits capitalistes, s'est élevé, de janvier à juillet 1884, à plus d'un million, dont 350,000 par le Paris-Lyon-Méditerranée, 280,000 par l'Orléans, 112,000 par l'Est, autant par le Midi, 100,000 par le Nord, 70,000 par l'Ouest. Ces émissions à jet continu représentent pour un seul semestre un capital de près de 408 millions de francs que l'épargne a ainsi employé en dehors même de la Bourse.

La plupart des fonds étrangers jouissent de la même faveur auprès du public capitaliste, dans chaque pays, que celle qu'obtiennent chez nous nos propres fonds depuis quelques mois. L'influence pacificatrice attribuée par l'opinion générale, en Europe, à la prochaine entrevue

des trois empereurs n'est pas étrangère au développement de cette tendance si favorable pour l'amélioration constante du crédit des grands états européens. En Angleterre, les consolidés, bien que sous le coup de la conversion, se tiennent à un point et demi au-dessus du pair. Les fonds publics en Autriche-Hongrie, d'une fermeté inébranlable, ont encore à bénéficier de l'achèvement désormais très prochain des opérations relatives à la conversion de la rente or 6 pour 100 hongroise. Les diverses catégories de rentes 5 pour 100 russes se rapprochent peu à peu du pair, mouvement qui a reçu, ces derniers temps, une accélération notable par le fait du rétablissement de relations entièrement cordiales entre les gouvernemens de Saint-Pétersbourg et de Vienne. L'Italien a su conserver le cours de 96 francs, malgré les progrès de l'épidémie cholérique dans diverses provinces de la péninsule, et surtout à Naples.

Parmi les titres des institutions de crédit, il n'est guère que l'action du Crédit foncier qui donne lieu à des échanges réguliers et profite, dans une certaine mesure, de l'amélioration constante du marché des fonds publics. Il est vrai que notre grand établissement hypothécaire ne voit se produire aucun ralentissement dans le courant régulier de ses opérations. Aussi la question est-elle déjà posée d'un nouvel appel aux capitaux de placement pour la création des ressources correspondant à l'accroissement des prêts. Il faut donc s'attendre à voir une émission d'obligations du Crédit foncier suivre d'assez près l'opération annoncée pour le 25 de ce mois par la Compagnie du Canal de Panama.

La Banque de France se tient toujours au-dessus de 5,000 francs, la spéculation n'ayant aucune part dans les fluctuations quotidiennes des cours. Sur la Banque de Paris, le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel, les transactions sont très étroitement limitées. La stagnation générale n'affecte que d'une manière indirecte ces établissemens, dont la solide prospérité peut attendre patiemment le moment, depuis si longtemps espéré, du réveil général des affaires. L'inaction prolongée pèse plus lourdement sur les cours des autres valeurs de crédit, les sources anciennes de bénéfices étant singulièrement taries, et le montant des dividendes, pour l'exercice 1884, devant vraisemblablement en porter le témoignage.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont complètement immobiles. L'épargne est de plus en plus disposée à les considérer comme des valeurs à revenu fixe. Aussi la persistance fâcheuse des diminutions de recettes ne fait-elle sortir aucun titre des portefeuilles, et la spéculation à la baisse renonce-t-elle à lutter contre la puissance d'un classement aussi parfait. Il n'est pas douteux que les seuls achats de l'épargne suffiront à faire progresser de nouveau ces

valeurs aussitôt qu'un rendement plus favorable viendra attester que la crise commerciale résultant spécialement pour certaines lignes de l'extension de l'épidémie cholérique a touché à son terme.

Les chemins étrangers ne sont pas beaucoup plus favorisés que les nôtres au point de vue des recettes. Les Autrichiens ont eu en outre spécialement à subir l'influence d'opérations d'arbitrages avec les méridionaux d'Italie, qui cependant se maintiennent aux prix de hausse qu'ils ont gagnés en moins de trois mois. Voici les deux titres cotés au même prix. Il n'y a donc plus de baisse à prévoir sur le premier, du fait de la spéculation. Celle-ci avait acheté des Lombards en vue des résultats heureux que peut promettre pour l'exploitation générale du réseau l'ouverture du tunnel de l'Arlberg. Mais ces résultats ne deviendront appréciables qu'avec le temps, et ce n'est pas de là qu'on peut attendre un correctif immédiat aux diminutions actuelles du rendement. Les obligations de l'Est algérien, quoique destinées à s'élever au-dessus du prix d'émission, ne l'ont pas encore sensiblement dépassé. Elles sont à 327, et, dans ces conditions, elles présentent un intérêt de 4 fr. 30 pour 100 garanti par l'état.

Les valeurs industrielles dont les titres donnent lieu à de rares échanges sur le marché sont cotées sans changement depuis le commencement du mois. Pour l'Action Suez toutefois, on a pu constater quelques velléités d'amélioration, motivées par les résultats très satisfaisans de la première décade de septembre. L'Action Panama n'a pas encore été ramenée au pair, malgré l'émission annoncée pour le 25 courant. Il s'agit de 387,387 obligations de 500 francs, rapportant 20 francs, remboursables au pair en soixante-quinze ans et offertes au prix de 333 francs. Il est probable que M. de Lesseps, dont l'entreprise, malgré les grandes difficultés du début, n'a rien perdu de sa popularité, va retrouver dans la clientèle spéciale qu'il a su se constituer la même fidélité et le même empressement pour cette nouvelle émission que pour celles qui l'ont précédée.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

que
de

les
tre
ri-
sse
au
du
les
du
en-
eut
le-
ver
sé.
de

res
n-
ter
is-
pas
le
nt
au
e-
sa
sti-
lle